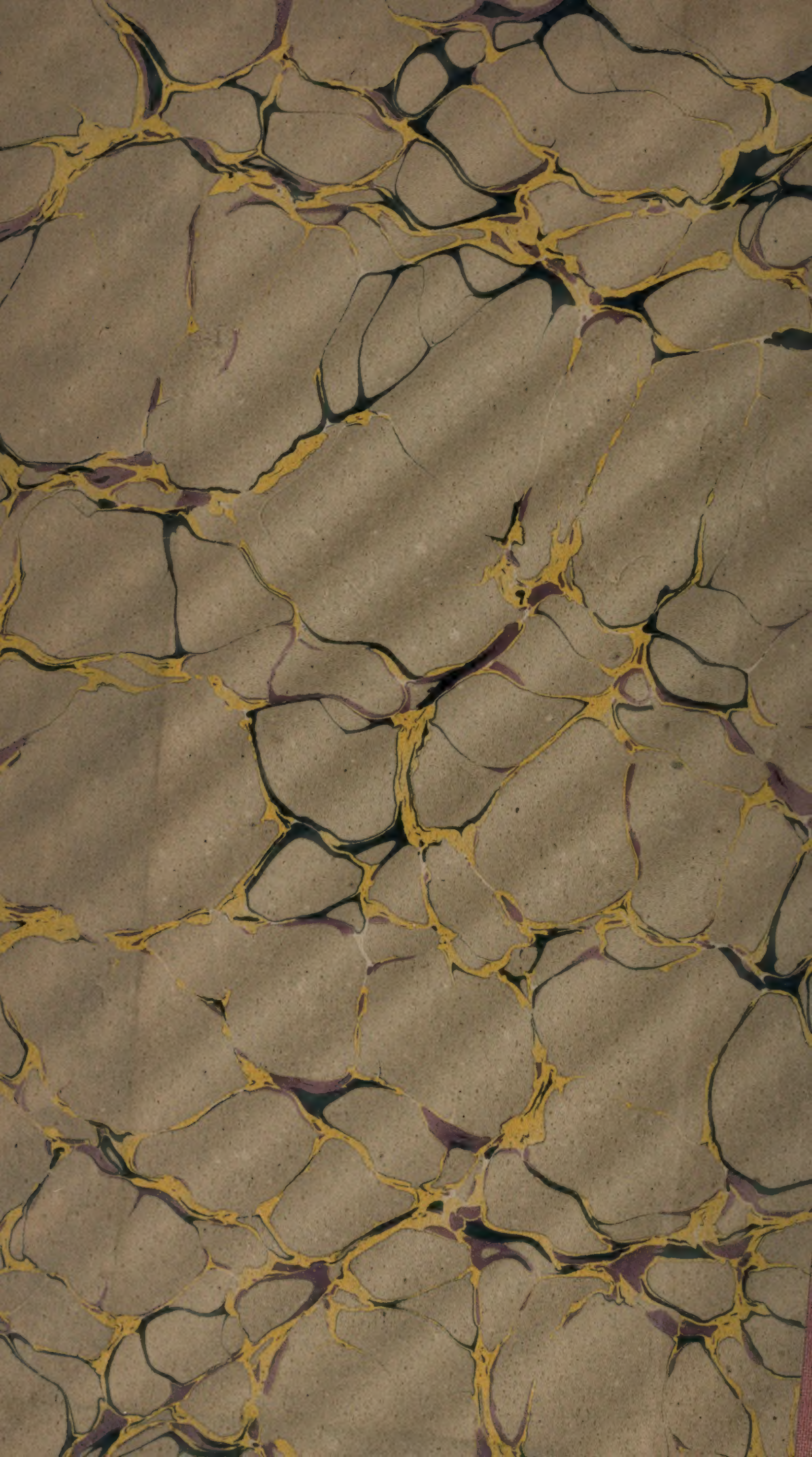
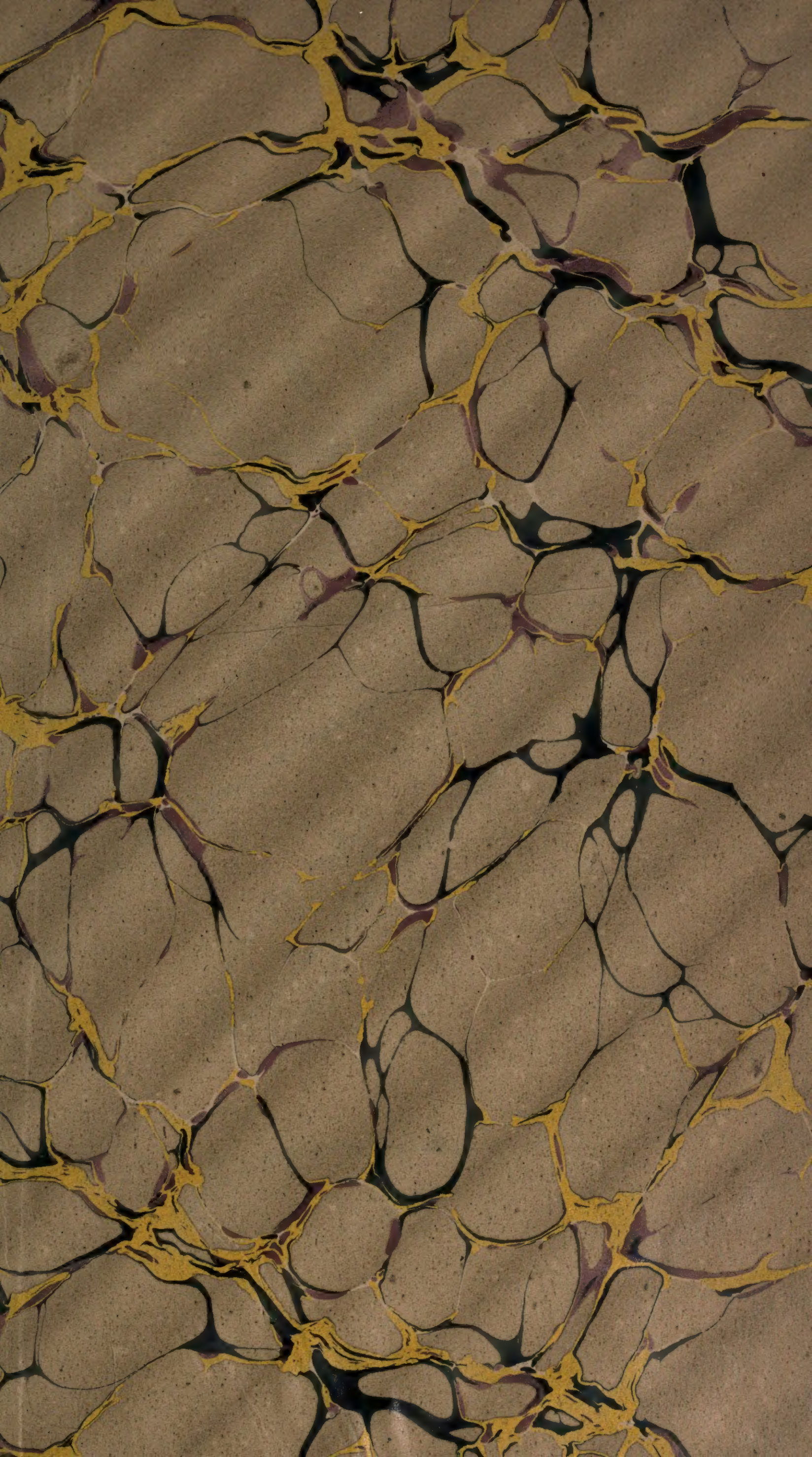

3 1761 066681634 9





LA FRANCE

SOUS NAPOLÉON III

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR, RUE GARANCIÈRE, 8.

LA FRANCE
SOUS NAPOLÉON III

L'EMPIRE
ET
LE RÉGIME PARLEMENTAIRE

PAR

M. ÉVARISTE BAVOUX

TOME DEUXIÈME



PARIS
HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
10, RUE GARANCIÈRE

MDCCCLXX

LA FRANCE
SOUS NAPOLÉON III

TROISIÈME PARTIE.

LE SIÈCLE D'AUGUSTE.

TITRE PREMIER.

Par une coïncidence dont je m'honore pour mon travail, l'époque de l'histoire romaine qui fait l'objet de ces recherches se réfère précisément à celle qu'un éminent publiciste [1] a décrite dans ce même recueil, avec la supériorité de son talent. Cette coïncidence, je le sais, n'a guère d'autre mérite pour moi que celui d'un rapprochement fortuit de dates historiques, dont les déductions, si différentes et si inégales sous la plume de l'illustre M. Troplong et sous la mienne, pourraient bien au contraire dégénérer, à mon préjudice, en un fâcheux contraste. Quoi qu'il en soit, l'honorable écrivain a examiné la chute et déterminé les causes de la chute de la République romaine; moi j'étudie ici le premier règne qui a suivi la République. Comme on le voit, ces deux époques se tiennent et s'enchaînent.

[1] M. Troplong, *Revue contemporaine*, 31 août 1855, *De la chute de la république romaine.*

Il y a dix ans, j'avais été admis à l'honneur d'une lecture devant l'Académie des sciences morales et politiques. Par suite d'un semblable rapprochement de dates, dont je m'aperçois et dont je m'applaudis seulement après avoir terminé mon travail, il remonte à la même époque et à la même pensée que celle qui avait inspiré mon premier mémoire : c'est à Rome, c'est à l'antiquité que j'avais emprunté quelques observations sur la législation anglaise comparée avec celle de Rome et de la France [1]. Aujourd'hui encore, c'est de Rome et de l'antiquité que je vais m'occuper. N'est-ce pas vers cette cité et vers cette époque que se tournent sans cesse nos regards et nos recherches? Révélations premières d'un monde nouveau à nos jeunes intelligences, source de nos premières connaissances, délices de nos jeunes imaginations, charme de l'âge mûr, ces études répandent une sorte de sérénité sur les vieux jours de notre existence, et trouvent, à toutes les époques de la vie, un refuge et un sanctuaire dans les esprits sérieux et amis de la véritable instruction.

En 1845, je disais : « En droit, en législation, comme en toute autre étude, l'antiquité est notre grand » modèle : c'est à elle qu'il faut demander des » enseignements, des conseils, sauf les modifications » inévitables, résultant des progrès et des mœurs. — » Antiquité dont M. Thiers vantait avec tant de raison

[1] Aperçu sommaire de Droit romain, précédé, à titre d'introduction, d'un Mémoire sur la législation comparée de l'Angleterre, de la France et de Rome, lu à l'Académie des sciences morales, dans les séances des 23 et 30 août 1845.

» *les lois, les mœurs, les arts, l'histoire si morale, si*
» *fortement instructive...* »

Je disais alors en parlant de notre codification, que c'était « un bienfait dont nous sommes les heureux » débiteurs à ce génie puissant qui, après avoir orga- » nisé la grandeur extérieure de la France par la vic- » toire, a su organiser sa grandeur et sa constitution » intérieures par la loi! C'est au surplus pour moi, » ajoutais-je, un sujet permanent d'observation cu- » rieuse que la facilité, la docilité même avec laquelle » notre nation, que l'on dit si indépendante, si indis- » ciplinable, subit au contraire l'empreinte gouverne- » mentale. Pénétrée, il est vrai, de quelques senti- » ments intimes, profonds, de quelques convictions » arrêtées, dans le culte desquelles on ne saurait im- » punément la froisser, elle est du reste tout impres- » sionnable à la direction que lui donne insensible- » ment son gouvernement : guerrière et conquérante » sous un chef conquérant et guerrier ; pacifique et » vouée aux intérêts matériels sous une administra- » tion calme et positive, elle cède aisément, comme » un coursier généreux, mais facile, à la pression de » la main qui la conduit...

» Nous devons nous arrêter ici. Rome a été notre » point de départ, elle sera aussi le terme de notre » course. La ville antique nous a donné pour modèle » ses lois, source primitive du droit; la ville sainte » nous donne le droit canon. Rome, resplendissante » autrefois de gloire, projette aujourd'hui dans l'uni- » vers l'éclat de la tiare. Elle régnait autrefois sur les » peuples par la force des armes; elle règne aujour-

» d'hui sur les âmes par la persuasion : c'est toujours » une immense royauté... »

Ces idées sont encore celles que je veux développer. Si j'ai pris la liberté de les citer si longuement, c'était afin de bien établir leur complète indépendance et leur sincérité, puisqu'elles remontent à un temps et à un règne où elles ne pouvaient, en aucune façon, paraître une allusion au temps et aux événements actuels. Ce n'est pas ma faute si, aujourd'hui, elles peuvent emprunter au passé le caractère d'une sorte de pressentiment.

I.

DES INTÉRÊTS INTELLECTUELS.

Il est bien difficile aux intelligences les plus distinguées de s'isoler du mouvement politique et de rester neutres, impartiales, même dans la sphère purement littéraire. Pour tout dire, en un mot, il y a une telle affinité, une telle cohésion entre toutes les parties constitutives d'une même nation, qu'il y a en quelque sorte impossibilité de séparer sa vie politique de sa vie civile, les éléments de son organisation industrielle, commerciale, intellectuelle, des éléments de son organisation politique.

Son organisation politique, c'est le corps de lois qui la régissent. Il est donc tout naturel que ces lois influent plus ou moins profondément sur le développement de ses tendances nationales. Ce sont des rapports qui, du reste, influent réciproquement les uns sur les autres, de manière à se combiner et à se

fondre dans un ensemble commun, homogène, qui forme le caractère et comme le génie national.

Je suis de l'avis de l'honorable M. Saint-Marc-Girardin, lorsqu'à l'ouverture de son cours de poésie française, il disait, le 3 décembre 1853, à la Faculté des Lettres : « L'esprit humain est bien fécond; cependant c'est lui demander plus de fécondité qu'il n'en » a, que de lui demander de produire une littérature » à chaque révolution politique. — L'esprit humain » ne suit pas avec cette docilité empressée les mouvements de l'histoire. Il a ses lois, qui ne sont pas » celles du monde politique; et ce qui le montre, » c'est que la littérature fleurit également dans la » Grèce républicaine, quoiqu'il y eût peu d'ordre à » Athènes, et dans Rome impériale, quoiqu'il y eût » peu de liberté sous les Césars.

» Elle fleurit également, au milieu des agitations » du seizième siècle, sous le pouvoir absolu de Richelieu et de Louis XIV, et sous la liberté modérée de » la monarchie constitutionnelle.

» On pourrait donc croire, au premier coup d'œil, » que l'histoire littéraire a ses lois à part, qu'elle ne » dépend pas de l'histoire générale, puisque tous les » genres de gouvernement lui sont bons ou lui sont » mauvais. Quiconque cependant me dira de croire à » l'indépendance absolue de l'histoire littéraire envers » l'histoire générale, rencontrera en moi un incrédule... Les institutions politiques tiennent une trop » grande place dans la société humaine pour n'avoir » pas une grande influence sur le développement de » l'esprit humain. »

Puis, poursuivant les déductions de cette pensée, l'ingénieux professeur explique le mouvement intellectuel à travers les différents âges; ce mouvement n'est pas toujours un mouvement politique; il est tantôt politique, tantôt religieux, tantôt philosophique. Parfois l'humanité est stationnaire, ou bien, sans être précisément stationnaire, elle marche dans un cercle limité qui forme, pour ses mouvements, une sorte de circonvolution orbiculaire. Parfois elle avance, et alors, dans sa marche, elle découvre ces vastes horizons qui « s'appellent les grands siècles de » l'histoire; tels sont les siècles de Périclès, d'Au- » guste, le seizième siècle, le siècle de Louis XIV. Ces » siècles... ont tous un caractère commun : il s'y fait » un grand mouvement social, et c'est à cause de » cela qu'ils ont une grande littérature. »

Nous ne chercherons pas querelle à l'éminent homme de lettres que nous citons sur une distinction assez subtile, et, selon nous, quelque peu inexacte, entre le degré d'affinité solidaire qui unissait Horace et Ovide, et celui qui rattachait, suivant lui, moins étroitement Virgile au gouvernement d'Auguste. Cette distinction a été, ce me semble, inspirée à M. Saint-Marc-Girardin plus par les convenances de sa thèse que par l'étude purement historique, au fond de laquelle, au contraire, nous avons toujours cru trouver l'admiration, la reconnaissance et le plus absolu dévouement de l'immortel poète pour le souverain qu'il préconise et déifie. Nous n'insisterons pas sur ce détail; mais nous dirons, avec le savant professeur, que les grands siècles ne s'improvisent pas, ne se

produisent pas au gré de telle ou telle école, de tel ou tel règne. Nous ajouterons seulement, avec une conviction profonde, avec le sentiment d'un grand service à rendre à notre pays, que ce qui peut se produire avec succès, et sous l'influence de tel ou tel règne, c'est le culte éclairé, bienfaisant, des lettres, des arts, ces gloires de la paix.

Sans doute l'appareil militaire, le cliquetis des armes, la voix mugissante du canon, les encouragent et leur conviennent peu; divinités pacifiques et craintives, elles fuient le bruit et les clameurs du champ de bataille. Aussi espérons-nous ardemment pour leur bien-être, pour leur prospérité comme pour la prospérité des nations européennes, que l'ère pacifique dans laquelle l'Europe, depuis quarante ans, paraissait être entrée et vouloir vivre, ne sera pas sérieusement et longuement troublée.

Quoi qu'il en soit, l'empereur Napoléon Ier lui-même, au milieu des préoccupations gigantesques de son règne, s'était bien gardé d'oublier les lettres. « Les lettres, disait-il, c'est l'esprit humain lui-même; » l'étude des lettres, c'est l'éducation générale qui » prépare à tout, l'éducation de l'âme. » Aussi avait-il institué son Université sur une base de granit, la faisant puissante, et, selon son expression, fortement lettrée. « Savez-vous bien, disait-il à M. de Narbonne, » que les lettres, les sciences, le haut enseignement, » c'est là un des attributs de l'Empire, et ce qui le » distingue du despotisme militaire? » Une autre fois il répétait : « Savez-vous bien que sans cela je serais » un despote? — Jugez si je dois veiller sur ce feu

» que j'ai rallumé et qui est le feu sacré de l'Empire...
» La plus grande faute qu'un homme pourrait faire,
» ce serait de vouloir gouverner en dehors des
» lumières du temps cette nation, la plus intelli-
» gente de la terre. Aussi j'ai deux ambitions : élever
» la France au plus haut degré de la puissance guer-
» rière et de la conquête affermie, puis y développer,
» y exciter tous les travaux de la pensée sur une
» échelle qu'on n'a pas vue depuis Louis XIV. C'était
» le but de mes prix décennaux qu'on m'a gâtés par
» de petites intrigues d'idéologues et des couron-
» nements ridicules; mais, soyez-en sûr, le fond de la
» pensée était grand. Ce pays-ci ne peut pas plus se
» passer de raisonnement et d'esprit, qu'il ne peut se
» passer d'air. Je le distrais par des batailles gagnées;
» mais il faut aboutir, il faut pourvoir à l'entretien
» moral d'un grand peuple, savant, industrieux,
» frondeur quoique soumis. » Ce peuple est aujourd'hui, comme alors, spirituel, industrieux, frondeur et soumis. C'est parce qu'il est tout cela que nous revenons sans cesse à la question intellectuelle et morale, que nous avons si souvent essayé de traiter au point de vue philosophique, moral et politique.

La seule source pure, abondante, intarissable, nous ne nous lasserons pas de le redire, c'est l'antiquité. C'est là que sont, en quelque façon, les assises de la pensée humaine, vraie, grande, immuable comme la vérité. Il n'y a, à cette école, ni mode ni engouement; il n'y a ni caprices ni changement; il y a fixité, sûreté, uniformité. En dehors de cet enseignement régulier, classique, il peut y avoir des es-

prits distingués, brillants; là seulement se forment les esprits sérieux, profonds, solides, les traditions inaltérables. Ailleurs, il peut y avoir éclat éphémère et superficiel; là seulement il y a vérité et durée. Un peintre célèbre disait : « Je dois à une assez bonne » éducation la connaissance des anciens; je m'en » applaudis d'autant plus que les modernes, enchantés » sans doute d'eux-mêmes, négligent peut-être trop » aujourd'hui ces augustes exemples de toute intelli- » gence et de toute vertu. » « Les anciens, s'écriait le » général Foy, outre le génie, avaient l'âme libre et » haute, même sous l'empire, à Rome. » Napoléon Ier » faisait aussi cette remarque : « Il n'y a que les grands » esprits qui forment les grandes nations. » Il voulait que son règne fût signalé par de grands travaux d'esprit, de grands travaux littéraires. « Être l'inspirateur de la » science et des arts, rapporte M. de Narbonne, être » le chef éclatant d'une époque glorieuse pour l'es- » prit humain, c'est l'idée qui le flatte le plus. C'est » ce qu'il a cherché par ses prix décennaux... Il » veut que de fortes études saisissent de bonne heure » la jeunesse et suscitent les talents supérieurs, en » élevant le niveau général; il a compté pour cela « sur l'École normale et sur l'enseignement des » lycées; il y veut des études fortement classiques, » l'antiquité et le siècle de Louis XIV. »

« Je veux, disait-il, que le mouvement qui, au » dix-huitième siècle, partait de la société et enseve- » lissait le pouvoir, parte dorénavant du trône, et » que partout il réveille et dirige. Mais, pour tout » cela, il faut une base solide, il faut ce bon sens qui,

» comme dit Bossuet, je crois, *est le maître de la vie » humaine*... Montrez à la jeunesse la grandeur simple » et vraie... Il faut que l'enseignement public soit » avant tout judicieux et classique... Mettons la jeu- » nesse au régime des saines et fortes études. Cor- » neille, Bossuet, voilà les maîtres qu'il lui faut. Cela » est grand, sublime, et en même temps régulier, » paisible, subordonné. Ah! ceux-là ne font pas de » révolutions; ils n'en inspirent pas. Ils entrent à » pleines voiles d'obéissance dans l'ordre établi de » leur temps; ils le fortifient, ils le décorent... Ayons » de fortes études et une jeunesse nourrie dans l'ad- » miration du grand et du beau[1]. »

Quelques hommes considérables par leur caractère et par leur grande situation, s'inspirant de cette dignité que l'Empereur estimait chez les autres, comme pour lui-même, restaient devant le maître, dit M. Villemain, la tête droite et l'esprit libre. « L'Em- » pereur s'en blessait rarement, et il se plaignait, au » contraire, parfois de l'adhésion trop uniforme qu'il » rencontrait ailleurs. »

« C'est qu'en effet, disait M. de Narbonne, la révo- » lution trop sanglante dans sa phase de violences, » trop abattue et trop servile dans son retour à la » raison, avait perdu la liberté légale et la dignité » morale; des anathèmes contre l'anarchie, on était » passé aux acclamations pour le maître qui la com- » primait. » Mouvement assurément naturel, réaction bien légitimée par le caractère humain et par les événements; mais justiciable pourtant de la raison

[1] *Souvenirs contemporains* de M. Villemain.

humaine, qui veut qu'en tout et partout il y ait de la modération et de justes limites; en tout il y a une certaine mesure qu'il ne faut pas franchir, et qui d'ailleurs subit la prescription du temps.

Le temps a bien marché chez nous depuis un demi-siècle, depuis la révolution de 89, qui a passé sur notre société son niveau, et a fixé sur son front une empreinte ineffaçable. Bien des agitations convulsives, bien des révolutions nouvelles ont plus ou moins copié, dénaturé ou exagéré sa pensée et ses tendances. L'esprit qui inspirait 89 est resté vivace.

Au commencement de ces observations, nous invoquions l'impartialité; nous voulons l'invoquer encore, et pour cela nous abstenir de toute dissertation politique. Ne parlons pas politique; parlons sciences, lettres, beaux-arts, antiquité; réunissons-nous sur ce terrain neutre, sur ce domaine commun. Oublions tous tant que nous sommes, qui nous sommes, dans la vie politique, et d'où nous venons. Abstenons-nous de regarder en arrière, sur cette voie, si nous devons y apercevoir les traces des routes diverses que nous avons suivies, des sillons, des déchirements que nos débats et nos discordes civiles ont imprimés sur le sol de la patrie. Regardons devant nous, dans le présent et dans l'avenir; plongeons nos regards et nos investigations dans le livre du destin qui est à nous, qui nous appartient, si nous le voulons, si nous savons y lire, ou plutôt y inscrire notre destinée. Elle sera ce que nous saurons la faire; heureuse, pacifique et féconde, si nous savons la féconder par notre sagesse et nos efforts. Vivons donc aujourd'hui pour l'étude

et le travail, en compagnie des anciens, nos maîtres et nos guides.

Il n'appartient pas, sans doute, à tel règne, de créer une grande époque, un grand siècle à son gré. Mais il appartient à une génération de comprendre les nécessités, le caractère de telle époque, de tel siècle. Or, le nôtre est essentiellement industriel, commerçant, travailleur, intellectuel. La France, à coup sûr, n'a désappris ni ses allures guerrières ni la gloire de ses armes. L'héroïsme de nos soldats est là pour l'attester! Mais c'est par nécessité, plus que par goût, qu'elle tire aujourd'hui son redoutable glaive; ses tendances actuelles, ses dispositions n'étaient pas là. C'est aux soins de ses affaires intérieures, c'est au développement de sa puissance pacifique, aux progrès de sa prospérité matérielle et morale que nous paraissait appartenir son labeur. A moins de complications graves, lointaines, mais, il faut l'espérer, momentanées, c'est à cette œuvre de grandeur nationale que se doivent aujourd'hui et que se dévoueront les préoccupations du génie moderne. Bien insensé, bien coupable celui qui, par sa faute, tenterait d'arrêter dans son cours ce noble et pacifique élan de l'humanité!

II.

GRANDS SIÈCLES.

« On assigne communément quatre époques au règne des lettres et des arts : les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV[1]. » Sans adopter,

[1] *Considérations sur le goût.* Duclos, tome X, page 112. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, page 1.

d'une manière absolue, la division produite par l'historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui me semble, selon la juste remarque de Voltaire, comprendre et absorber dans le siècle d'Alexandre l'époque florissante de la Grèce, le siècle de Périclès, antérieur de plus d'un siècle à celui d'Alexandre, je reconnaîtrai volontiers deux faits : 1° l'origine grecque des connaissances humaines, qui trouvent à Athènes leur berceau ; 2° l'emprunt fait par les Romains, qui, usant avec éclat de la victoire, importèrent de la Grèce soumise, en Italie, les statues, les tableaux, les vases précieux, les chefs-d'œuvre des arts, les lois même et le goût qui, en acclimatant chez eux la culture du grand et du beau, enrichit Rome de toutes ces nobles conquêtes et en fit la reine du monde. Le siècle d'Auguste ouvrit cette ère nouvelle à l'ancienne Italie, et fut comme le rendez-vous de toutes les importations grecques recueillies, nationalisées par les grands écrivains du règne d'Octave ; Cicéron, ce prince de l'éloquence, qui précéda, seconda et expia si cruellement l'avénement du nouveau César ; Virgile, Horace, Ovide, Properce, Tite-Live, Tibulle, pléïade de génies à jamais immortels, qui escorteront le nom d'Auguste jusqu'à la postérité la plus reculée ; telle est cette première époque de la grandeur des lettres en Italie. Flambeau lumineux, qui, plus tard, obscurci et éteint, se ralluma au souffle des Médicis, reprit, sous le règne de Jean de Médicis, son éclat et son nom : *le siècle de Léon X,* illustré par les lettres, les sciences, les arts, par le culte des auteurs anciens, et rendit à l'Italie la gloire qu'elle avait eue quinze

siècles avant. Alors elle ne s'appelait plus Virgile, Horace, Properce, Ovide, Tite-Live; elle s'appelait l'Arioste, Machiavel, Michel-Ange, Raphaël, André del Sarte, le Caravage, Jules Romain, etc., etc.

Prenons donc le siècle d'Auguste, qui, en s'appropriant les richesses de la Grèce, est devenu comme le point de départ des connaissances humaines.

III.

OCTAVE-AUGUSTE.

Une des physionomies les plus curieuses et les plus grandioses que présente l'histoire, est assurément celle d'Auguste. La puissance, la grandeur de Rome à cette époque, malgré les longues épreuves et les tristes agitations de la guerre civile, étaient immenses, colossales. Le plan de Rome, la carte géographique de ses possessions frappent les yeux d'admiration et d'étonnement, par leurs proportions et leur étendue. Ils portent le cachet de cette supériorité qui élevait si haut l'orgueil national et le titre de *citoyen romain,* que les Romains s'appelaient eux-mêmes les *empereurs de toutes les nations*[1].

Octave réunit, concentra et régularisa les éléments épars et confus de cette puissance, développée et consacrée par les efforts et les conquêtes de plusieurs siècles, mais disputée et affaiblie dans la formule du pouvoir par l'ambition de ses chefs et l'anarchie

[1] *Rome au siècle d'Auguste,* par Ch. Dezobry, tome III, page 252. Le peuple en a une si haute idée, qu'il forme à ses yeux une sorte de royauté qui rend le citoyen romain respectable à tous les peuples de la terre. — *Idem,* tome I[er], page 378.

gouvernementale. La forme monarchique, après une durée de deux siècles et demi, avait été abolie par l'expulsion du dernier des rois; la République, qui, dans l'institution des deux consuls, conserva tout l'appareil du pouvoir souverain, subsista quatre siècles et demi. C'est alors que, fatiguée des alternatives, des oscillations démocratiques, la nation fixa elle-même ses destinées par le retour aux institutions monarchiques. « Les formes politiques doivent nécessairement varier suivant les besoins de la vie d'un peuple... A Rome, la République, qui avait eu de si beaux moments de grandeur et d'énergie, expira autant sous la décadence des institutions que sous la main de César et d'Auguste. » (M. Troplong, *Revue Contemporaine,* 31 août 1855, p. 194.) « Rome, s'étant repliée sur elle-même après avoir vaincu Carthage, trouva son plus grand ennemi dans son propre sein. Tant qu'avait duré la guerre, le sentiment national avait fait taire les haines intestines; les forces politiques s'étaient maintenues dans la cohésion. Avec la paix, on sentit les côtés faibles de cette balance des ordres et des pouvoirs; on aperçut des besoins nouveaux à satisfaire, des progrès à opérer, des lacunes à combler. On se divisa, et l'équilibre, tant admiré par Polybe, chavira dans une suite d'agitations et de discordes. » (M. Troplong, *idem*, p. 209.)

Auguste a donné son nom à son siècle. A travers les grands noms et les grandes époques qui ont marqué le cours des âges, c'est une grande gloire et la révélation d'une grande supériorité[1].

[1] Temporibus Augusti dicendis non defuere decora ingenia, donec

Sa gloire, pourtant, n'est pas pure de tout alliage. L'histoire inflexible inscrit en traits ineffaçables les belles comme les mauvaises actions. Sur ces tables, plus infaillibles que celles d'Ancyre[1], dont l'heureuse découverte nous a conservé la copie des inscriptions destinées par Auguste à perpétuer sur des tables d'airain devant son mausolée les principaux actes de son règne, sur ces tables de l'histoire sont gravés les actes, non-seulement de son règne, mais de sa vie tout entière. Et nous devons nous hâter de le dire en toute conscience, si la part d'Auguste est grande et belle, celle d'Octave n'est pas, on le sait, irréprochable. C'est qu'il y eut en effet en lui deux hommes : le triumvir et l'empereur. Le triumvir ambitieux, passionné,

gliscente adulatione deterrerentur. Le règne d'Auguste eut de beaux génies qui en écrivirent dignement l'histoire, tant que la flatterie ne s'en mêla pas. — Tacite, *De diversis reipublicæ casibus et de Augusti imperio.*

[1] Auguste laissa un testament qu'il avait déposé entre les mains des vestales, ainsi que trois autres paquets également cachetés. Le premier contenait des ordres relatifs à ses funérailles; le deuxième, l'indication de celles de ses actions qu'il voulait qu'on gravât sur des tables d'airain pour les placer devant son mausolée; le troisième, un exposé de la situation de l'empire. Ses instructions, notamment celles qui concernaient les tables d'airain, furent religieusement exécutées. Mais ces tables de bronze ont péri.

Par une circonstance curieuse, une copie s'en était conservée dans une ville ancienne, Ancyre, métropole de la Galatie, aujourd'hui Angora, en Turquie, où existait le culte d'Auguste. C'est dans un temple, qui subsiste encore, que se sont trouvées six tablettes portant la copie de l'écrit d'Auguste. Cette copie a beaucoup souffert par suite du tassement des pierres qui a produit des fissures. L'inscription est donc en très-mauvais état. Mais depuis trois siècles qu'elle est connue, les savants, Juste-Lipse, Casaubon et autres ont fait de grands efforts pour la rétablir.

ardent, impitoyable, indifférent à la légitimité des moyens utiles au succès de son ambition. L'empereur, au contraire, juste, doux, clément, magnanime, pacificateur des troubles, des séditions, des complots, des haines; organisateur du repos, de la prospérité publique; restaurateur d'une liberté vraie, féconde, substituée à une liberté tumultueuse et imaginaire.

Voilà ce que fut Auguste; et si le triumvir diffame encore l'empereur, c'est que l'histoire n'admet pas la prescription pour le mal. Dans sa rigueur imprescriptible, elle mentionne et ne rature jamais; elle sanctionne la loi morale. Il faut que l'humanité sache qu'elle ne perd jamais ses droits. C'est un solennel et salutaire avis. Mais tout en se souvenant du mal, n'est-il pas équitable de comparer le bien et d'établir le compte et de régler la comptabilité historique? Or, dans cette balance du bien et du mal, l'individualité d'Auguste a quelque chose à souffrir, à défalquer de sa propre renommée, mais la grandeur romaine revendique avec orgueil ce demi-siècle d'une administration sage, éclairée, paternelle et glorieuse.

Auguste, en arrivant au pouvoir, publia qu'il avait brûlé, sans les lire, les lettres et les écrits d'Antoine. Il fit relever les statues de Pompée. Que ce fût un moyen, ainsi que le disait malicieusement Cicéron à son gendre Dolabella, qui lui rapportait cette nouvelle de Rome à Tusculum, d'affermir les siennes, comme de se concilier les amis d'Antoine par l'assurance du secret sur leurs antécédents, c'est possible. Mais tout politiques que puissent être les calculs de la clémence, ils n'en émanent pas moins d'une âme généreuse et

noble. La générosité sert toujours une cause; toutes pourtant ne sont pas généreuses. Les nobles sentiments sont toujours utiles et ne sont pourtant pas aussi communs que semblerait devoir le conseiller l'étude utilitaire. C'est que les conseils utilitaires partent de l'esprit; et la générosité, du cœur. Voilà pourquoi la générosité est rare et accessible seulement aux grandes âmes. Celle d'Auguste était digne d'en comprendre les inspirations. Son règne en porte plus d'un témoignage.

Né à Rome le 23 septembre an 63 avant Jésus-Christ, de parents obscurs qui, lors de la ruine de Carthage, n'étaient pas encore sortis de l'ordre des chevaliers, il est qualifié par Cicéron, dans une de ses lettres, de petit-fils d'orfévre, et par Antoine de petit-fils d'affranchi, sans doute dans une intention peu bienveillante, car C. Octavius, son père, fut, dès sa première jeunesse, en possession d'une grande fortune et de l'estime publique.

Octave était neveu de Jules César, dont la sœur était sa grand'mère. Il avait quatre ans quand il perdit son père, et dix-huit quand il perdit son oncle, assassiné au milieu du sénat. Il était ambitieux, habile, prévenant, bien fait, quoique petit de taille, et formait son esprit par la culture des lettres en Grèce, lorsqu'il y reçut, à Apollonie, la nouvelle du meurtre de César. Il part aussitôt pour Rome et vient demander compte au sénat des immenses biens de César, qui, par son testament, le déclarait son héritier et lui transmettait le nom de César. Mal accueilli par Antoine, il fut secondé par Cicéron, qu'il appelait alors son père.

Chacun connaît ce fameux triumvirat d'Octave, Antoine et Lépide, sous lequel Rome fut inondée de sang, dévastée par les supplices, les proscriptions et le plus effroyable désordre. C'était le retour des malheureux temps de Marius et de Sylla. Plus de cent quarante sénateurs et deux mille chevaliers furent massacrés. Chaque jour, la tribune aux harangues était chargée des têtes les plus illustres : celle de Cicéron, sacrifié à la vengeance d'Antoine, contre lequel s'étaient si souvent élevés les accents de son éloquence en faveur d'Auguste, fut abandonnée, après une vive résistance il est vrai, par Auguste à Antoine, qui, en échange, lui abandonna celle de son oncle. Concession mutuelle dont l'humanité faisait tous les frais! Antoine fut plus joyeux de ce sanglant triomphe que de la plus éclatante victoire, et Fulvie, sa femme, voulut repaître ses yeux de cet odieux spectacle. Comme elle n'avait jamais pu se venger de celui dont les véhémentes invectives avaient si souvent allumé sa colère, elle prit entre ses mains cette tête, vénérable encore malgré l'empreinte de la mort, et l'accablant d'imprécations, elle se donna le lâche et féroce plaisir de percer de plusieurs coups, avec le poinçon de ses cheveux, cette langue qui avait si souvent tonné dans le sénat contre son époux et quelquefois contre elle-même.

Et pourtant Cicéron, assez froid pour Jules César, avait témoigné quelque empressement à Auguste. Suétone raconte que Cicéron, accompagnant César au Capitole, disait à ses amis un songe qu'il avait eu la nuit précédente; il avait vu un enfant d'une figure dis-

tinguée descendre du ciel au bout d'une chaîne d'or et s'arrêter devant les portes du Capitole, où Jupiter lui avait remis un fouet; puis apercevant tout à coup Auguste, qui était encore inconnu à la plupart d'entre eux et que César avait emmené avec lui pour ce sacrifice, il s'écria que c'était là l'enfant dont il avait vu l'image dans son sommeil [1].

A cette époque de la dictature de Jules César, Cicéron vivait retiré à Tusculum. Partisan de Pompée, il avait renoncé aux affaires publiques, ne se plaisant que dans sa villa, « seul endroit, disait-il, où je suis » tout à fait content de moi-même. J'y vis comme » Laërte, en cultivant mes domaines. » Et en effet c'est là qu'au milieu de ses champs, de ses livres, il faisait de la philosophie, lisant, écrivant, s'entretenant avec ses amis, donnant à sa santé assez délicate des soins méthodiques, reconnaissant que l'*état de la République exigeait qu'elle fût gouvernée par une seule tête,* mais se résignant avec peine à cet éloignement des affaires. « Quel rôle digne de moi puis-je jouer » aujourd'hui dans la Curie ou au Forum?... Cepen» dant j'ai toujours évité d'offenser *celui qui est en* » *possession du pouvoir*, et je me conduis avec la plus » parfaite modération. Cette modération et ma con» duite passée sont le fondement de ma tranquillité. » Il vivait en effet dans cette réserve boudeuse, frondant tout bas un gouvernement à l'ombre duquel il n'avait plus que des loisirs volontairement occupés

[1] Suétone, *Vie d'Octave et Auguste.* Voir aussi les refus qu'opposait Jules César aux offres du diadème. (*Vie de César,* page 29, par Nicolas de Damas.) Fragment curieux récemment découvert.

à quelques travaux solitaires. Mais il n'était plus le même pour Octave, et Plutarque nous dit son empressement et son concours au nouveau César. Nous savons, hélas! quel en fut le prix [1].

Un autre gage d'union avait cimenté l'alliance des deux triumvirs : Octave avait épousé d'abord Clodia, belle-fille d'Antoine, tandis qu'Antoine, de son côté, épousait Octavie, sœur d'Auguste. Ainsi unis, ils se partagèrent l'empire du monde : à l'un l'Orient, à l'autre l'Occident. Bientôt épris de Livie, épouse de Tibère-Néron, il répudia Clodia et obligea Tibère-Néron à lui donner en mariage Livie, comme s'il était son père et non pas son époux. Il imitait un précédent

[1] Chacun connaît le jugement sévère porté par Bossuet sur Octave Auguste. Après le meurtre de Jules César, « Rome retomba, dit-il, » entre les mains de Marc-Antoine, de Lépide et du jeune César » Octavien, petit-neveu de Jules César, et son fils par adoption, » trois insupportables tyrans, dont le triumvirat et les proscriptions » font encore horreur en les lisant. Mais elles furent trop violentes » pour durer longtemps. Ces trois hommes partagent l'empire. César » garde l'Italie, et changeant incontinent en douceur ses premières » cruautés, il fait croire qu'il y a été entraîné par ses collègues... » Tout cède à la fortune de César; Alexandrie lui ouvre ses portes; » l'Égypte devient une province romaine... Rome tend les bras à » César, qui demeure, sous le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur, seul maître de tout l'empire. Il dompte, vers les Pyrénées, » les Cantabres et les Asturiens révoltés; l'Éthiopie lui demande la » paix; les Parthes épouvantés lui renvoient les étendards pris sur » Crassus, avec tous les prisonniers romains; les Indes recherchent » son alliance; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons, que » leurs montagnes ne peuvent défendre; la Pannonie le reconnaît; la » Germanie le redoute, et le Weser reçoit ses lois. Victorieux par » terre et par mer, il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en » paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde. » *Discours sur l'histoire universelle.*

fort connu, celui de l'orateur Hortensius qui avait voulu épouser Porcia, fille de Caton, mariée à Bibulus, et, au refus de Caton, avait épousé la femme même de Caton, Marcia, qu'à la mort d'Hortensius Caton épousa de nouveau. Octave célébra ces étranges noces par un repas somptueux, auquel Néron ne fut pas des derniers invités. Ce que nos mœurs se refusent à comprendre, c'est que Livie, déjà mère d'un fils qui plus tard prit dans l'histoire une si terrible place sous le nom de Tibère, était enceinte au moment de son second mariage, et accoucha trois mois après d'un fils qu'on appela Claude *Drusus* Néron. Auguste envoya cet enfant à Tibère-Néron, son père, ne voulant pas le garder chez lui, dans la crainte qu'on ne le soupçonnât d'une paternité clandestine. La malignité publique n'en eut pas moins son cours; et ce fut même plus tard la cause principale de l'adoption par Auguste de Tibère, comme successeur, au lieu de Drusus, dont la désignation lui paraissait pouvoir confirmer les soupçons qui circulaient sur sa légitimité. C'est ainsi que, par suite d'un scrupule honnête, au lieu d'un prince accompli, un monstre occupa le trône de Rome!

Octave, vainqueur d'Antoine à Actium, comme à Pharsale César l'avait été de Pompée, donna les témoignages les plus éclatants de pardon et de magnanimité. Dès lors s'ouvrit, aux yeux des Romains, une ère nouvelle de paix et de grandeur. Octave-Auguste, libre des entraves de la guerre civile, élevé dans les régions sereines d'un pouvoir qui ne lui était plus disputé, trouva-t-il dans les joies pacifiques d'une auto-

rité sans bornes, ou dans les conseils d'une politique habile, les inspirations de la clémence? Pressé, contraint jusque-là par les rigueurs d'une lutte intestine, acharnée, une fois maître souverain, retrouva-t-il en lui-même les élans d'une nature honnête et bienveillante?

Ce qui est vrai, c'est qu'à son retour de Grèce, après le meurtre de César, il avait immédiatement « appelé en justice Brutus et les autres conjurés pour » avoir fait périr, sans aucune formalité de justice, le » premier et le plus grand personnage de Rome par » ses dignités[1] », donnant ainsi, dès l'origine, un double gage et de ses affections personnelles qu'il avait à venger et de son dévouement au principe d'autorité violemment détruit en la personne de César. Engagé dans cette voie, il rencontra la résistance, le combat, la guerre civile. Il accepta résolûment la lutte. De là l'anarchie, le triumvirat. « Il savait fort bien » que ce dont ses prétendus amis se souciaient le » moins, c'était l'intérêt public, tandis qu'ils ne » visaient chacun qu'à s'emparer de l'autorité et du » pouvoir... Il y en avait qui s'étudiaient à souffler » la haine entre Octave et Antoine, et y travaillaient » sans cesse. Ces derniers avaient pour chefs Publius, » Vibius, Lucius et principalement Cicéron... Octave, » vu son excessive jeunesse, paraissait incapable de » tenir tête à un pareil désordre. Chacun donc se » livrait à ses espérances, et en attendant s'appro» priait tout ce qu'il pouvait saisir. Toute pensée de » bien public était écartée; les hommes influents se » divisaient en un grand nombre de partis et préten-

[1] Plutarque, *Vie de Brutus.*

» daient chacun dominer, ou arracher pour son
» compte le plus d'autorité qu'il pourrait; en sorte
» que le pouvoir était un composé étrange, un monstre
» à plusieurs têtes. Ainsi Lépide, ayant détaché une
» partie considérable de l'armée de César, prétendait
» aussi à la domination... Il y avait autant d'armées
» que de chefs. Chacun de ces généraux prétendait
» se rendre maître de la souveraine puissance. Plus
» de lois, plus de justice : la force décidait de tout.
» César seul n'avait aucune autorité, lui à qui reve-
» nait de droit le souverain pouvoir, d'après la vo-
» lonté de celui qui l'avait exercé le premier, et
» d'après sa parenté avec cet homme. Il était errant,
» exposé à l'envie et à l'avidité de ceux qui guet-
» taient le moment de l'écraser et d'usurper le gou-
» vernement. Plus tard la volonté des dieux et la
» fortune en disposèrent mieux; mais, pour lors, Cé-
» sar était réduit à craindre même pour sa vie... Il
» resta chez lui et attendit l'occasion d'agir... accablé
» d'outrages... » Il les subit d'abord, les dévorant en silence, mais se réservant de les combattre, d'en triompher, et plus tard, vainqueur, de les oublier, ou plutôt de n'en garder le souvenir que pour les transformer en hommages et en bénédictions publiques...
« Il lui paraissait plus juste et plus avantageux de
» s'exposer à combattre, les armes à la main... [1]. »

Il combattit donc, et fut victorieux. Victorieux, il devint calme et généreux. Le peuple, enivré du repos et du bonheur que semblaient lui promettre de si favorables prémisses, le saluait de ses acclamations, lui

[1] *Vie de César,* par Nicolas de Damas, pages 61, 63, 73, 75, 77.

prodiguait les éloges et les honneurs : le sénat lui déférait le nom d'Auguste. Ce ne fut à Rome qu'une longue suite de triomphes, auxquels fut associée Livie elle-même. Femme habile et profondément politique, elle prit sur l'esprit d'Auguste une influence qui se manifesta par plus d'une heureuse résolution. L'histoire a consigné et reporte en partie aux sages conseils de Livie la grâce magnanime d'Auguste envers Cinna.

Un historien a dit que, « sous Sylla, homme em-
» porté, les Romains avaient été conduits violemment
» à la liberté; et sous Auguste, tyran rusé, à la servi-
» tude. Sous Sylla, pendant que la République se for-
» tifiait, on criait à la tyrannie; sous Auguste, la
» tyrannie se fortifiait et on ne parlait que de
» liberté[1]. » Il y a de la vérité et de l'exagération dans cette observation; sous Sylla, l'anarchie déchaînée criait à la tyrannie, comme elle a coutume de le faire à la vue d'un chef quelconque, comme elle faisait sous le premier ou le second triumvirat. Auguste, au contraire, rendit le calme à la cité; il dompta le désordre. Pour accomplir ce grand œuvre, il dut briser bien des obstacles et recourir à de rudes efforts. De là le sang et les proscriptions que l'antiquité, dans son superbe dédain pour la vie humaine, pour l'individualisme, semblait prodiguer avec une stoïque indifférence. Mais Auguste, restaurateur de l'ordre et de l'autorité monarchique, restaura en même temps cette liberté relative qui, tout en supprimant les excès et les abus de la liberté, en conserve et en sauve

[1] *Dictionnaire historique*, par Chaudon et Delandine.

les bons éléments et en fait la base de la prospérité publique. Il se montra clément dès qu'il put l'être, et sous son règne ressuscita, reparut la grandeur romaine étouffée, éclipsée par les orages révolutionnaires, dont la République avait été le théâtre depuis plus d'un siècle, au souffle des Gracques, comme à celui de Marius, de Sylla, de Catilina, de Pompée, de César ou de Lépide.

C'est parce qu'Auguste a joué ce grand rôle dans l'histoire du monde; c'est parce qu'il a rétabli la société romaine sur sa base, parce qu'il l'a dégagée de toutes les entraves qui arrêtaient sa marche, et lui a rendu tout son essor au dedans et au dehors, avec l'abondance, les plaisirs et les bienfaits d'une paix féconde et éclairée, que son règne et son siècle sont comptés au nombre de ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'esprit humain. Les poëtes, les écrivains les plus éminents de l'antiquité romaine fleurirent dans cet âge illustre. « La passion d'Auguste pour les sciences était telle qu'à ses repas, dit-on, il s'entretenait toujours de matières d'érudition. Il s'était aussi mêlé de poésie. »

Il avait déclaré d'abord ne prétendre retenir le pouvoir que pendant dix ans et devoir s'en dessaisir quand il aurait rétabli le calme dans la République. Les événements en disposèrent autrement. Sincèrement ou non, il manifesta plus tard son dégoût des grandeurs et sa pensée d'abdiquer. Dissuadé de ce projet, il garda le pouvoir pour sa gloire et celle des Romains.

Sa vie intime ne fut pourtant pas exempte de soucis et de maux : Livie n'avait pas assez de l'empire; il

lui fallait en assurer l'hérédité à un des deux fils qu'elle avait eus de son premier mariage, n'en ayant pas de son second. Tous ses efforts se dirigèrent contre Marcellus, neveu et gendre d'Auguste, dans lequel elle croyait apercevoir un héritier futur. Marcellus mourut. L'intérêt que Livie avait à sa mort explique-t-il seul l'odieux soupçon que quelques historiens font remonter jusqu'à elle? Fasse le ciel que la mémoire de Livie soit pure d'une semblable infamie! Drusus mourut aussi, jeune et adoré, comme Marcellus, comme Caïus et Lucius, fils de Julie et d'Agrippa, attachés de si près à la famille d'Auguste, comme ensuite Agrippa, et, sous Tibère, Germanicus.

Auguste prononça lui-même l'oraison funèbre de Marcellus; on dit qu'à la fin de cet éloge il demanda aux dieux la faveur de mourir, comme lui, en combattant avec gloire pour le peuple romain. Consterné de tous ces coups qui brisaient son âme, Auguste se plaignait douloureusement de la cruauté du destin qui frappait ainsi à ses côtés. « Il vécut à peu près autant » que Louis XIV, dit Thomas, et, comme lui, il vit » périr presque toute sa famille. »

Surnommé Père de la patrie, *il mourut à Nole, dans la chambre où il avait perdu Octave, son père,* le 19 du mois d'août, auquel il avait donné son nom, l'an 14 de Jésus-Christ, à soixante-seize ans moins un mois, après quarante-quatre ans de règne seul depuis la bataille d'Actium, cinquante-sept depuis la mort de Jules César, et à pareil jour de son élévation. — Tacite, traduit par d'Alembert. (D'Alembert, tome XII, pag. 47 et suiv.)

Le sénat lui décerna les honneurs divins. Ses cendres, parfumées, furent renfermées dans une urne d'albâtre oriental, portées pompeusement par Livie elle-même vers le mausolée élevé pour recevoir ce pieux dépôt. Il y fut en effet placé dans la chambre sépulcrale de l'empereur, au faîte du monument; symbole sans doute de la position sublime qu'il occupa sur la terre et dans ce siècle qui est comme un phare lumineux dans l'immensité.

C'est là que du haut de cette tour hémisphérique, entourée de seize colonnes, l'ombre du second des Césars pouvait contempler cette Rome qu'il avait faite si grande et si belle « qu'il put se vanter avec raison » de la laisser de marbre après l'avoir reçue de » briques ».

Il ne se borna pas en effet à ce rôle immense de pacificateur, il ne se contenta pas, comme dit Suétone, d'étouffer, à leur naissance, les troubles, les séditions, les complots [1]; il organisa en quelque sorte la gran-

[1] Les conjurations, les agitations qui avaient jusque-là bouleversé Rome sont dépeintes et condamnées avec une légitime et patriotique indignation par Nicolas de Damas (Nicolas Damascène), écrivain distingué du temps d'Auguste, auteur d'une *Histoire d'Assyrie* qui faisait probablement partie de son *Histoire universelle*, etc... Dans son récit de la mort de Jules César, il raconte que les conjurés envenimaient la haine de ceux qui, en dehors du sénat, étaient déjà irrités contre César. « Ils brûlaient, dit-il, d'attenter aux jours de » ce héros, ces hommes nés pour la ruine de tous et non pour la » liberté... »

« Parmi tant d'amis, aucun n'accourut auprès de lui, ni alors qu'on l'assassinait, ni après le meurtre accompli, excepté toutefois... et encore ceux-là, après quelque résistance, s'enfuirent-ils bientôt... Les autres ne songeaient qu'à leur propre sûreté. Il y en avait même qui se réjouissaient de la mort de César, et l'on prétend qu'un de ces

deur et la gloire romaines. C'est lui qui dota Rome de tant d'œuvres admirables, de ce magnifique portique auquel il donna le nom de sa sœur Octavie, de ces vastes galeries, de ces innombrables édifices, de ces fontaines, de ces statues, de ces colonnes qui imprimèrent à la ville éternelle ce caractère de majesté que ses ruines conservent encore aujourd'hui. C'est lui qui, empiétant, il est vrai, un peu sur la liberté absolue de chacun, pour mieux assurer celle de tous, créa la police de Rome, instituant un préfet, des édiles, des vigiles, chargés de la sécurité et de l'administration publique contre les vols, les incendies, si fréquents alors par suite de la forme vicieuse des constructions, en pierres à la base, en bois pour les étages supérieurs. C'est lui qui restaura, en les multipliant et en les prolongeant dans toutes les directions, ces voies romaines depuis longtemps négligées et abandonnées dans l'enceinte même de la ville, occupant à ces travaux pacifiques les légions qui, en temps de paix, assurent la défense et la prospérité de l'empire, qu'en temps de guerre elles protégent par leurs armes! Image de cette activité, de cette régularité imprimée par la volonté féconde d'un seul aux efforts jusque-là divisés de masses indisciplinées! C'est lui qui ouvrit ces amphithéâtres, ces cirques contenant

derniers prononça ces mots après l'assassinat : « Dieu merci, on » n'aura plus sa cour à faire à un tyran! » (*Vie de César*, par Nicolas de Damas, pages 27, 29, 35, 47.) Tacite, *Annales*, livre Ier, § 3 : — « Quand il eut gagné les soldats par des largesses, le peuple par l'abondance qu'il fit régner, tous les ordres de l'État par la douceur du repos, il s'éleva insensiblement au-dessus du sénat, des magistrats, des lois, etc... Plus d'obstacles... »

cent cinquante mille spectateurs, ces théâtres de vingt-cinq ou trente mille places, à une population avide qui, pour Rome seulement, n'était pas évaluée à moins de deux millions cinq cent mille habitants. Cité immense à laquelle on ne pouvait guère plus assigner de limites que celles de l'empire lui-même, dont le plan, terminé par ordre de l'empereur, sous le nom de Portique Pola, n'est autre que le plan de l'univers.

Empereur-pontife, investi de la toute-puissance tribunitienne, Octave, comme témoignage de la gratitude publique, reçut dans le magnifique surnom d'Auguste la consécration de ses grands services [1]. Comblé d'hommages, il fut honoré d'une statue équestre, sur le piédestal de laquelle était gravée cette inscription : « Pour avoir rétabli, après de longues guerres civiles, » la paix sur terre et sur mer. » Il n'en conserva pas moins la simplicité, apanage de la vraie grandeur [2].

[1] Quelques sénateurs proposaient le nom de Romulus comme étant, en quelque sorte, le second fondateur de Rome. Mais celui d'Auguste prévalut (les lieux consacrés par la religion ou par le ministère des augures s'appelant augustes, soit parce que ce mot dérive d'auctus (accroissement), soit qu'il vienne de Gestus ou de Gustus, employés tous deux pour les suffrages que donnent les oiseaux). Suétone, § 7.

Auguste, magnifique surnom qui, tiré du verbe *augere*, *augmenter,* indique l'agrandissement de l'empire sous Octave. Ce surnom date de l'an 727. *Rome au siècle d'Auguste,* tome Ier, page 313.

[2] « Un vétéran se trouvait un jour assigné au tribunal du préteur. Embarrassé pour se défendre, il aborde l'empereur en public et lui demande de l'assister. Le prince lui désigne quelqu'un de sa suite, auquel il le renvoie. « César, lui réplique aussitôt le soldat, lorsqu'à » la bataille d'Actium vous étiez en péril, je n'ai pas été chercher » un remplaçant; j'ai combattu moi-même. » Et en parlant ainsi, il

Il voulut continuer à habiter sa maison du mont Palatin, qui ne se distinguait des autres que par les gardes établis à sa porte. Mais plus il était grand et puissant, et moins il affectait de le paraître, acceptant journellement, à titre de convive, des invitations privées, refusant, même dans sa famille, le titre de maître, et déclarant celui d'empereur et prince seul digne de la nation et de lui. Il portait haut le sentiment du pouvoir : il n'appelait plus, par exemple, les soldats *camarades;* cette locution lui semblait une flatterie qui ne convenait ni au maintien de la discipline, ni à l'état de paix, ni à la majesté des Césars; il les appelait *soldats.*

Soldats vainqueurs avec lui, vers les Pyrénées, des Cantabres et des Asturiens révoltés; de l'Éthiopie; des Parthes épouvantés; soldats pacificateurs par les armes comme il l'était lui-même par ses institutions et son génie! C'est ainsi que les Indes recherchant son alliance; les Rhètes ou Grisons tremblant derrière leurs montagnes, qu'ils regardaient comme de trop faibles remparts; la Pannonie, la Germanie, le Weser, reconnaissant ses lois, consolidaient son empire sur terre et sur mer et proclamaient sa grandeur! Le temple de Janus se fermait! Son génie organisateur s'étendait à tout; ensemble et détails, tout fut surveillé et réformé par lui, depuis la situation financière qui attira sérieusement son attention, comme celle de ses conseillers intimes, Agrippa et Mécène, jusques à la tenue

découvrit ses blessures. Auguste eut honte de le refuser, et se rendit à sa citation, pour ne point paraître non-seulement superbe, mais ingrat. » Suétone, *Aug.*, 56.

des théâtres et des cirques, dont il défendit l'entrée aux femmes lorsqu'il y avait spectacle d'athlètes; depuis les soins de la guerre extérieure, jusqu'à la réforme du calendrier, cette numération du temps qui influe avec une continuité quotidienne sur les habitudes et les mœurs d'une nation. Le mois *sextilis* reçut le nom de l'empereur, qu'il porte encore de nos jours. Grand honneur pour le prince qui, inscrit après ces six premiers noms, tous empruntés à des dieux ou à leur culte, paraît ainsi avoir été placé par la reconnaissance publique au rang des immortels, auquel semblait l'appeler la qualification qui lui fut donnée de divin.

Au surplus, grand et profond législateur, il avait relevé avec un souci pieux le sentiment religieux du peuple romain, et avait rendu à la religion la grande et légitime autorité qui lui appartient. Il portait lui-même la piété jusqu'à la superstition, cette faiblesse des plus grands esprits. Frappé des prodiges qui avaient accompagné sa naissance et lui présageaient le plus brillant avenir, Octave puisa dans la réalisation de ces présages une telle confiance en sa destinée qu'il publia son horoscope, et fit frapper une médaille d'argent portant l'empreinte du Capricorne, constellation sous laquelle il était né. Sa foi dans ces prétendus avertissements du Ciel l'inspira toute sa vie dans ses pratiques habituelles, comme dans l'accomplissement des plus grands actes. Aucun peuple, on le sait, ne porta plus loin que les Romains le culte de cette superstition qui, de la nymphe Égérie aux plus simples augures, semblait,

par des révélations mystérieuses ou surnaturelles, manifester la volonté céleste. C'est ainsi que la foudre, le vol des oiseaux, les entrailles des victimes et les innombrables faits de la vie journalière prêtaient aux conjectures et à la divination des intelligences les plus élevées; Tiberius Gracchus, Jules César et tant d'autres hommes éminents, depuis les temps les plus reculés jusqu'aux âges modernes, n'ont-ils pas payé leur tribut à cette loi de l'humanité? Une des manifestations les plus originales de cette superstition était celle qui attribuait une supériorité au pied droit sur le pied gauche; pour satisfaire à cette opinion universellement accréditée, on avait la précaution de donner aux degrés de tous les temples un nombre impair, parce qu'on avait calculé que le pied droit franchissant le premier degré, c'était encore le pied droit qui faisait le premier pas dans le sanctuaire [1].

Une chose nous paraît incompréhensible, c'est comment l'empereur, tout ardent qu'il fût au travail, pouvait suffire non-seulement à toutes les occupations qu'entraînait pour lui l'administration si vaste d'un aussi vaste empire, mais encore à toutes les exigences de la vie privée dont il n'avait pas cru devoir s'affranchir. Il avait conservé l'habitude qu'il avait toujours eue de rédiger le soir, avant de s'endormir, un sommaire de ce qu'il avait fait dans la journée.

Une des préoccupations incessantes d'Auguste fut la culture des lettres, dont son esprit éclairé comprenait toute l'influence sur les destinées et sur la renommée d'un règne et d'un peuple. Il fut merveilleuse-

[1] Suétone, *Vie d'Octave-Auguste*, XCIV.

ment secondé par Agrippa et Mécène dans cette noble et glorieuse entreprise. Poëtes, historiens, littérateurs, tous subissaient le prestige de cette faveur impériale ajoutant vis-à-vis d'eux, à l'éclat de sa grandeur politique, le charme d'une familiarité intime et affectueuse. Auguste savait cependant bien, même dans l'intimité la plus amicale, faire la part et la réserve de sa qualité et de ses devoirs d'empereur, si nous en croyons les historiens qui nous rapportent que, bien que doué, par la nature et par les études très-soignées de sa jeunesse, du don de la parole, il avait pourtant contracté la coutume de méditer et de travailler beaucoup tous ses discours au sénat, au peuple ou aux soldats, et souvent de lire ce qu'il avait écrit, même certaines conversations avec Livie, quand elles devaient rouler sur un sujet grave, de peur que l'improvisation ne lui en fît dire trop ou trop peu. Il avait d'ailleurs dans la voix quelque chose de doux qui n'appartenait qu'à lui.

IV.

Il y eut néanmoins un genre de talent qui, sous son règne, et par suite de la nature même de son administration, subit une sorte de dépression et de décadence, ce fut l'art oratoire. Ce point de vue des institutions impériales mérite un examen particulier : l'éloquence, sous Auguste, ne fut pas étouffée, éteinte ; elle fut, à vrai dire, pacifiée, pacifiée ainsi que l'empire romain tout entier. Le talent de la parole, don de la nature et de l'étude, don merveilleux, bien plus

rare chez les anciens, comme chez les modernes, qu'on ne le pense communément, n'a jamais appartenu qu'à des organisations privilégiées. La Grèce et Rome ne nous en offrent que de très-exceptionnels exemples. C'est qu'en effet le talent de l'éloquence, c'est l'alliance et l'union de tous les talents ensemble; c'est l'instruction la plus sérieuse et la plus nourrie, s'alliant à la connaissance la plus approfondie du cœur humain, de ses secrets et de ses faiblesses; c'est la variété, la souplesse de l'esprit, prompt, rapide, élégant, léger, en même temps que profond et élevé; c'est la grandeur d'âme, c'est l'élan, c'est la chaleur du cœur se communiquant comme l'étincelle électrique à un auditoire ému, impressionné, convaincu; c'est, en un mot, l'organisation la plus complète et la plus heureusement douée, disposant d'elle-même et de toutes ses ressources, instantanément, avec la rapidité de l'éclair. C'est l'intelligence humaine, dans toute sa puissance, combinée avec les avantages physiques, nécessaires à l'orateur, la sonorité de l'organe, le jeu de la physionomie, la noblesse de la pose, l'autorité du geste. Nous ne reproduirons pas ici la définition, si souvent répétée, de l'orateur, par le plus grand de tous, Cicéron, « le plus sublime des orateurs, a-t-on dit, le seul génie dont la grandeur fût comparable à celle de l'empire romain ». On se rappelle seulement qu'il terminait sa définition en disant que « le grand orateur présente à l'esprit étonné de ses auditeurs l'image d'un dieu sur la terre ». Caton, grand orateur lui-même, n'avait-il pas appelé, lui aussi, l'orateur : « *Vir bonus, dicendi peritus?* »

Démosthènes, Cicéron : Cicéron que de si longs travaux, des études si persévérantes, des veilles, des recherches si multipliées avaient initié aux secrets de cet art divin; Hortensius, qui parlait mieux qu'il n'écrivait, qui excellait à ce point dans la forme extérieure de l'éloquence, que, contrairement à l'usage des orateurs, c'était lui qui servait de modèle aux grands comédiens, aux Roscius, aux Æsopus; Caïus Gracchus [1], qui ne parlait jamais en public sans avoir derrière lui un musicien habile, son esclave, qui lui donnait le ton sur une flûte d'ivoire, pour l'empêcher, soit de trop baisser la voix, soit de s'abandonner à des éclats trop violents, comme ces orateurs criant à pleins poumons que Cicéron comparait plaisamment « aux boiteux qui montaient à cheval faute de pou- » voir aller à pied »; tous ces hommes remarquables par la parole illustraient la tribune aux harangues et avaient conquis une immense situation par leur talent. Les lettres, la philosophie, la législation leur étaient familières. Mais cela ne suffisait pas à leur gloire; ce qui leur était, avant tout, nécessaire, c'était l'agitation du Forum, les vagues houleuses de cet océan populaire où les flots d'une foule passionnée, enthousiaste, portaient la voix de l'orateur d'échos en échos au Capitole, aux fonctions consulaires, aux dignités suprêmes. Ce qu'il fallait à l'orateur, c'était la lutte des factions, l'appât de la popularité, l'aiguillon stimulant de l'ambition. Le but noble, élevé sans doute, c'étaient les places, les honneurs, prix de l'éloquence. L'éloquence menait à tout; sans éloquence, rien.

[1] Orateur célèbre. (Quintilien, I, 154.)

Non-seulement il était beau, il était glorieux de se distinguer par la parole, mais le contraire avilissait. « Quiconque fût resté muet, sans pouvoir répondre, » se serait cru déshonoré. Aussi la honte n'aiguillon- » nait-elle pas moins vivement que l'intérêt. » L'éloquence était l'art qui donnait le plus de crédit, le plus de renommée, le plus de considération.

Pourquoi le siècle qui précéda celui d'Auguste fut-il si riche[1] en orateurs puissants? C'est que ces orateurs s'appelaient Pompée, Crassus, César, Brutus. Pourquoi Démosthènes fut-il si illustre? Est-ce à ses discours contre ses tuteurs qu'il doit sa gloire? Et Cicéron lui-même, est-ce à ses oraisons pour Quintius ou pour Archias? Non; Catilina, Verrès, Milon, Antoine, voilà les noms qui ont donné au sien un éclat immortel. Pourquoi? C'est que c'étaient les destinées de la patrie qui se débattaient dans ces grands litiges; c'était la République déchirée par les luttes intestines qui servait de client à ses grands avocats. Non pas que l'éloquence doive être, après tout, comptable des désordres publics; ce serait assurément un éternel déshonneur de jeter le dénigrement, l'anathème au plus sublime peut-être de tous les dons départis à l'homme par la Providence. Mais comme il faut être vrai en tout, on ne saurait, l'histoire à la main, méconnaître que l'éloquence ne soit de sa nature plus ou moins révolutionnaire, ou tout au moins agitée et agitatrice, et qu'elle se plaise surtout et règne au milieu des troubles et des orages[2].

[1] D'Alembert, *Réflexions sur l'élocution oratoire,* tome Ier, page 145.
[2] Tacite, *De orat.,* 37.

Un autre défaut, je pourrais dire une calamité de l'art oratoire, c'est la facilité avec laquelle il s'exerce à peu près indifféremment pour ou contre telle ou telle opinion. « Crassus parlera contre moi, disait » Antoine, et moi contre Crassus, quoique l'un de » nous deux doive nécessairement ne pas dire la » vérité; et cependant la vérité est toujours une. » Cicéron lui-même, irrité de l'ingratitude d'un client qu'il avait défendu et fait absoudre, s'oublia jusqu'à lui dire : « Crois-tu donc, Munatius, que ce soit à ton » innocence que tu dois d'avoir été absous, plutôt » qu'à ma parole qui a fasciné les yeux de tes juges? » Formulant d'ailleurs en doctrine sa pensée, ne dit-il pas quelque part : « C'est une grande erreur de » croire trouver dans les discours que nous prononçons » devant les tribunaux le dépôt fidèle de nos opinions » personnelles; tous ces discours sont le langage de » la cause et de la circonstance, plutôt que celui de » l'homme et de l'orateur. Nous sommes appelés, non » pour débiter nos propres maximes, mais pour faire » valoir les moyens que fournit la cause [1]. » Il est vrai que ces explications s'entendent plutôt de l'avocat que de l'orateur proprement dit. Mais cependant cela n'est pas, même pour l'orateur politique, fort éloigné de la vérité. Tant de circonstances, tant de considérations agissent, même honorablement, sur lui, influencent plus ou moins son opinion, qu'il devient bien souvent l'avocat de son parti. Alors il n'est plus libre, indépendant. Il devient l'organe d'une opinion qui souvent n'est pas exactement la sienne. L'entraî-

[1] Cicéron, *Pro Cluent.*, 50.

nement, la passion, l'aveuglement font de lui un instrument souvent plus soumis que convaincu. Il ne veut pas abandonner les siens; une concession en amène une autre, et c'est ainsi que, fréquemment et loyalement, la vie politique devient une arène où se déchaînent tumultueusement toutes les passions, toutes les espérances, toutes les ambitions, toutes les animosités, les haines soulevées de part et d'autre par le patriotisme. Car c'est au nom du pays que se combattent à outrance les hommes les plus respectables, les systèmes les plus honorables et les plus acharnés.

On devine aisément que cette fermentation fébrile du Forum au temps des guerres civiles ne pouvait plus animer les orateurs au temps d'Auguste; cette éloquence qui, semblable à la flamme, a besoin d'aliments pour s'entretenir, de mouvement pour s'exciter, et ne jette d'éclat qu'en brûlant, n'était plus compatible avec une constitution pacifique, froidement ordonnée. Le désordre, la violence, l'anarchie ne provoquaient et ne comportaient plus ces accents d'une éloquence enflammée; la foudre n'éclatait plus du haut de ces rostres resplendissants des rayons de la liberté, mais aussi battus par les tempêtes républicaines; les orateurs ne paraissaient plus animés des inspirations du génie de l'éloquence, mais aussi ils n'avaient plus à affronter les clameurs insensées d'un Forum orageux. Ils n'avaient plus à vaincre; mais aussi ils n'avaient plus à combattre. L'art oratoire discipliné, modéré comme toutes les autres institutions sous Auguste, permettait les loisirs, le repos, le bien-être, la prospérité sans secousse, l'essor des occu-

pations utiles, fécondes, tranquilles et sûres. Amarré au rivage, à l'abri des tourmentes de la haute mer, dont les flots en courroux avaient si longtemps meurtri et déchiré ses flancs, le vaisseau de l'État, comme un pauvre esquif, réparait au port les avaries de son gréement, de sa mâture, mutilés par la tempête, et arborait le pavillon de l'ordre et de la liberté sage et modérée. Quelques Romains du septième siècle, ceux surtout qui avaient été associés à ces luttes mémorables, purent, de très-bonne foi, se prendre de regrets rétrospectifs pour ces joutes oratoires, pour ces tournois brillants qui avaient leur grandeur et leur éclat. Mais la nation, rappelée par la raison à la vérité et à l'expérience, ne tarda pas à reconnaître que ces débats solennels, qui passionnaient la foule et électrisaient les masses, offraient plutôt le mirage que la réalité de la liberté, étaient plus sonores qu'utiles, et plus utiles aux orateurs qu'à leurs prétendus clients, c'est-à-dire au public. Rendue à la vie réelle et pratique, elle reprit, avec une ardeur pacifique, à l'ombre d'un gouvernement pacifique et sérieux, le cours de ses prospérités, de ses travaux trop longtemps interrompus par de stériles fureurs. Une ère nouvelle s'ouvrit pour les Romains [1].

[1] *Revue contemporaine*, 15 novembre 1855.

TITRE SECOND.

I.

HORACE.

Jamais la littérature latine, étudiée dans sa période classique, dans sa nuance d'Auguste, avec ce qu'elle offre de digne, de grave, de précis, de noble et de sensé, n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui [1].

« On accuse Voltaire, dit Condorcet, d'avoir cru qu'il suffisait au bonheur d'un peuple d'avoir des artistes célèbres, des orateurs et des poëtes... Non. Mais il croyait que les arts et les lettres adoucissent les mœurs, préparent à la raison une route plus facile et plus sûre [2]. » Il croyait surtout qu'à la gloire des armes, à la prospérité industrielle et commerciale, à l'harmonie paisible d'institutions libérales et progressives, une grande nation doit ajouter la culture intellectuelle, la pratique des arts et des sciences, le commerce des lettres, qui seuls font les grands siècles et impriment à un peuple le cachet de la vraie grandeur. « Je me permettrai, » disait à l'Institut M. Guizot [3],

[1] Sainte-Beuve, Études sur Virgile, *Moniteur universel*, 17, 31 décembre 1855; 14 et 23 janvier 1866. — Études sur Horace, *Moniteur*, 3 décembre 1855. — Études sur Horace et son temps; Jules Janin, *Revue européenne*, 15 octobre et 1er novembre 1859. — *Songe d'Auguste*, par Alfred de Musset, œuvres posthumes, p. 145.

[2] Condorcet, *Vie de Voltaire*, tome VI, page 266.

[3] Discours de M. Guizot répondant à M. Biot, séance de l'Académie française, 5 février 1857.

» d'inviter vers ces régions sérieuses de l'étude et de » la pensée les générations qui s'avancent. » C'est qu'en effet là est l'honneur de l'humanité.

Et, au seul nom d'étude et de travail intellectuel, l'esprit se reporte instinctivement vers l'antiquité, vers les siècles de la Grèce et de Rome, qui en sont la source la plus pure et la plus riche.

L'abbé Desfontaines, détracteur malheureux de Voltaire[1], consacre pourtant dans la préface de sa traduction de Virgile cette observation sensée : « On sait » que tous ceux qui ont fait de bonnes études dans » leur jeunesse, et qui ont l'esprit juste et le goût dé- » licat, ne se lassent pas de lire et d'admirer les divins » originaux de l'antiquité, et que nos grands écrivains » n'ont fait cas de leurs propres écrits qu'autant qu'ils » approchaient de ces modèles. Ainsi ont pensé les » Corneille, les Racine, les la Fontaine, les Fénelon, » les Despréaux, les Rousseau. Ainsi pensent encore » dans notre siècle ceux qui contribuent à nous con- » soler de la perte de ces auteurs illustres. »

Ces divins maîtres, chacun les connaît, chacun les a lus, relus, appris par cœur; chacun les relit encore à ses heures de loisir, qui sont, dans cette douce compagnie, des heures de délices, à défaut de « ces époques de grande lecture, selon M. Villemain, si rares et si disputées dans la vie ordinaire du monde. » Ici c'est Plaute[2], auquel le goût épuré sous le règne d'Auguste reproche bien quelques imperfections, mais au-

[1] *Voltaire à Ferney*, par MM. E. Bavoux et Alphonse François, pages 332, 333, 334, 340, 343, 345 et suiv., 353, 355, 368, 369.

[2] Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, 749.

quel aussi madame Dacier reconnaît, avec moins d'art, plus d'esprit qu'à Térence; là c'est Térence [1] lui-même, l'ami de Scipion l'Africain, né à Carthage, deux ans avant la mort de Plaute à Rome, où il venait le remplacer; c'est Strabon [2], le géographe; c'est Nicolas Damascène (Nicolas de Damas) [3], historien; c'est Varron [4], Lucrèce [5], Catulle [6], dont le talent si tendre et si harmonieux, si estimé de Cicéron, se permit des épigrammes contre Jules César; c'est Salluste [7]; c'est Tite-Live [8], accueilli avec empressement par Auguste et mort à Padoue le même jour qu'Ovide; Tite-Live, qui déjà à cette époque, en l'année 17 de Jésus-Christ et la 4e du règne de Tibère, dans une lettre ou petit traité adressé à son fils, conseillait aux jeunes gens la lecture de Démosthènes et de Cicéron, qu'il signale comme des modèles; c'est Ovide [9], Virgile [10], Horace [11], son jeune ami Tibulle [12], mort à vingt-quatre ans, peu après Virgile, et peu goûté d'Auguste, qui aimait assez

[1] Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, 749.

[2] Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, pages 1, 43.

[3] Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, lib. X, cap. I, pag. 746, 749.

[4] *Id.*, 746.

[5] *Id.*, 748. Catulle, né à Vérone, comme Cornelius Nepos, Vitruve; Vérone, où est le tombeau de Roméo et Juliette.

[6] *Id.*, 750. Et historia non cesserit Græcis, nec opponere Thucydidi Sallustium vereat.

[7] *Id.*, Ne indignetur sibi Herodotus æquari Titum Livium.

[8] *Id.*, 746.

[9] *Id.*, 745, 746, 764.

[10] *Id.*, 75, 748, 749.

[11] *Id.*, 748. Elegia Græcos quoque provocamus, cujus mihi tersus atque elegans maxime videtur Tibullus.

[12] Multum et veræ gloriæ, quamvis uno libro, Persius meruit. (*Id.*, 748.)

l'encens et n'en reçut pas de Tibulle, dont le caractère n'était pas courtisan; c'est Perse [1], Juvénal [2], Sénèque [3], Lucain [4], son neveu, Quintilien [5], les deux Pline [6], Tacite [7].

C'est dans les arts, en d'autres temps et sous un autre aspect, Cimabue, Léonard de Vinci, André del Sarte, Pérugin, Salvator Rosa, Titien, Tintoret, Véronèse, le Corrége, l'Albane, Guido Reni, Raphaël, Michel-Ange et tant d'autres qui, aux seizième et dix-septième siècles, ont semblé vouloir ressusciter, dans une autre sphère, la gloire de la vieille Italie. Voilà quelques-uns des grands noms qu'a produits l'Italie à des époques diverses, sans parler de la Grèce, où, selon l'usage des jeunes Romains qui voulaient perfectionner leurs études, vivait Octave, neveu de Jules César, nourrissant à Apollonie son goût pour les lettres et les sciences, lorsqu'il y apprit la mort sanglante de son oncle, assassiné au milieu du Sénat. Restons en Italie, à Rome, foyer lumineux de l'antiquité.

Le règne d'Auguste brille entre tous par sa constellation de grands écrivains. Horace et Virgile sont à la

[1] Sunt clari hodieque et qui olim nominabuntur. *Id.*, 748. On suppose que c'est de Juvénal que veut parler ici Quintilien.

[2] *Id.*, 754.

[3] *Id.*, 747. Lucanus ardens et concitatus et sententiis clarissimus...

[4] Vivait sous Domitien, enseigna l'éloquence à Rome avec éclat. Excellent traité de rhétorique.

[5] Est-ce de Pline que Quintilien veut parler à la page 750 : Superest adhuc, etc.?

[6] Est-ce de Tacite que Quintilien veut parler dans cette même phrase : Superest adhuc, etc.? (*Id.*, 750.)

[7] Suétone, *Vie d'Horace;* Tacite, *De orat.*, 13; Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle,* tome I, page 92.

tête de ces grands noms, et représentent peut-être avec plus d'intensité ce siècle, à la gloire duquel ils ont autant contribué par leur talent que par leurs louanges et leur attachement au prince qui gouvernait le nouvel empire[1]. Horace, par ses étroites relations avec Mécène et ses éloges pompeux à Auguste, s'est identifié avec son règne[2].

Plus d'une critique lui a été adressée pour son *scepticisme*[3], qui, au dire d'Heinsius, était plutôt de

[1] Chacun connaît certains incidents de la vie d'Horace. A la bataille de Philippes, il prit la fuite en jetant son bouclier, et vint chercher un refuge à Rome et des ressources dans la poésie. Ses premières pièces attirèrent l'attention sur lui : Virgile le présenta à Mécène et Mécène à l'empereur. Auguste et Mécène le comblèrent de bienfaits. Horace, charmé, chanta Auguste et Mécène. (*Rome au siècle d'Auguste,* II, 300, Dezobry.) Auguste traitait les poëtes en familiers, en amis; il leur faisait presque la cour. Il écrivait un jour à Horace : « Je suis irrité contre vous, sachez-le bien : vous ne parlez pas de moi dans vos épîtres : craindriez-vous d'être diffamé dans la postérité en paraissant avoir été mon ami? » (Suétone, *Horat. vit.*)

Ce fut surtout dans la personne des deux premiers poëtes du siècle, Horace et Virgile, qu'Auguste montra toute sa déférence, tout son respect pour les lettres, en admettant ces génies privilégiés dans sa familiarité la plus intime.

Beaucoup de poëtes du jour, Ovide, Catulle, Properce, Bassus, Bibaculus, Cornelius Severus, Manilius, Phèdre, Ponticus, Tibulle et d'autres, vivent avec ce que Rome a de plus grand, de plus illustre, de plus distingué. (*Rome au siècle d'Auguste,* tome III, page 403, par Ch. Dezobry.)

Horace, assez indépendant pour tout ce qui peut gêner ses goûts, ses plaisirs, sa paresse, préférant le séjour de la campagne à celui de la ville, a refusé d'être secrétaire de l'empereur, et l'empereur ne lui sut pas mauvais gré de son refus. (*Rome au siècle d'Auguste*, tome II, page 302; Suétone; Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, tome Ier, page 92.)

[2] *Rome au siècle d'Auguste,* tome II, page 300, par Ch. Dezobry.

[3] Horace possédait à peu de distance de la ville, une retraite ou

l'*éclectisme*, dont la secte avait été fondée par Potamos d'Alexandrie, contemporain d'Auguste. La vérité est qu'Horace, obéissant plus à des impressions mobiles qu'à des convictions inébranlables et stoïques, enveloppait la louange et la satire de formes si caressantes et si émoussées, qu'il semblait donner aux uns la douceur du miel et aux autres le charme de l'allusion délicate et fine, sans fiel, sans amertume, sans irascibilité chagrine. Ce n'est pas Juvénal flagellant avec humeur et rudesse les vices de son temps : c'est un esprit léger, facile, conciliant, donnant au blâme le caractère de la moquerie amusante et piquante plus que de la satire rigide et sanglante.

Avec quel charme ne vous laissez-vous pas entraîner à la suite de cette imagination vagabonde d'une pensée à une autre pensée, d'un rêve à un autre, de la pompe de l'ode à la simplicité caustique d'une plaisanterie ironique et fine! Esprit badin, souple, séduisant, tour à tour tendre, voluptueux, chaste et sentimental, il chante ici les délices de la vie simple et

solitude, comme il l'appelait, auprès d'un bois sacré, situé à l'extrémité de la profonde vallée sur la rive droite de l'Anio. La maison, ombragée par un pin magnifique, est dans une position délicieuse; bâtie à mi-côte, elle regarde le midi. Les hautes montagnes où elle s'adosse l'abritent des vents du nord... De ce charmant réduit on voit tout le vallon, dont les flancs sont couverts d'oliviers grisâtres, au travers desquels l'Anio apparaît de place en place, mais à une telle profondeur, qu'il semble un ruisseau.

Presque en face, sur le côté opposé, c'est Tibur, ses temples, plusieurs villas et une admirable, une effrayante cascade formée par l'Anio, qui, perdant tout à coup son lit, se précipite avec fracas d'une hauteur de cent soixante pieds. (*Rome au siècle d'Auguste*, tome II, page 294.)

champêtre, là les joies du luxe, de la noblesse et de l'opulence :

> O rus! quando ego te adspiciam? Quandoque licebit
> Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis,
> Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ?

Avec quelle douce philosophie il remercie les dieux d'une existence qui a comblé et dépassé ses vœux :

> Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
> Hortus ubi et tecto vicinus jugis aquæ fons,
> Et paulum silvæ super his foret. Auctius atque
> Dî melius fecere : bene est. Nihil amplius oro...

Vous parle-t-il de ses rêveries?

> Ibam forte via sacra, sicut meus est mos,
> Nescio quid meditans nugarum, totus in illis.

Et s'adressant à Mécène, il trace avec fermeté la limite du vrai et du faux, du juste et de l'injuste :

> Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
> Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Haute et sage raison qui blâme l'exagération et pose les lois d'une prudente et honnête modération.

C'est au surplus avec une véritable joie que nous avons saisi cette occasion de lire et relire Horace traduit par un nouvel interprète qui paraît en avoir compris l'élégance et la grâce : M. le baron Doyen, sous-gouverneur de la Banque de France, membre de la Société académique de l'Aube, a employé les loisirs des affaires à cette récréation si digne d'un esprit distingué. M. Daru et bien d'autres ont déjà tenté cette traduction complète ou non complète; M. Doyen n'a donné à son recueil que ce titre modeste : *Traduction*

en vers de quelques odes d'Horace. La vérité est qu'il en a reproduit à peu près la moitié avec une fidélité qui est, nous devons le dire, son principal mérite, mais aussi avec un bonheur d'expression qui parfois s'assimile à l'original lui-même et se confond avec lui, si toutefois il est jamais permis à aucun esprit de saisir dans ses tours ingénieux et variés cet insaisissable Protée.

Delille, dans son homme des champs, nous dépeint les charmes du repos :

Heureux qui dans le sein de ses dieux domestiques
Se dérobe aux fracas des affaires publiques,
Et, dans un doux abri, trompant tous les regards,
Cultive ses jardins, les vertus et les arts !
Tel, quand des triumvirs la main ensanglantée
Disputait les lambeaux de Rome épouvantée,
Virgile, des partis laissant rouler les flots,
Du nom d'Amaryllis enchantait les échos,
Et lorsque Rome, enfin lasse de tant d'horreurs,
Sous un règne plus doux oubliait ses fureurs...

Horace, comme Virgile, comme tous les grands poëtes, je dirais volontiers comme toutes les grandes âmes, comme tous les esprits élevés, a senti et aimé la nature :

Beatus ille qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis,
Solutus omni fenore!

Comme Virgile disait :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas, quibus ipsa, procul discordibus armis,
Fundit humo facilem victum justissima tellus...

Et avec un accent parti du cœur, ces regrets aux champs paternels :

> Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva,
> Nos patriam fugimus.....

Lisez, lisez et relisez sans cesse ces descriptions délicieuses de la campagne, des rochers, des cascades, des lacs, de la verdure, du printemps ; prenez, par exemple, sa belle ode commençant par ces mots :

> Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni...
> Ac neque jam stabulis gaudet pecus, aut arator igni...

Et comme témoignage du bonheur avec lequel notre nouveau traducteur a souvent surpris le charme de cette divine poésie, comparez les vers de M. Doyen avec les vers ou avec la prose de ses devanciers :

> La glace s'amollit au souffle du zéphir;
> L'hiver fait place au doux printemps...

Toute cette ode si harmonieuse, si touchante de sentiments, si pure et si élevée, est parfaitement reproduite par M. Doyen. Ces beaux vers surtout, empreints d'une philosophie si bien sentie :

> Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
> Regumque turres...

si mal traduits jusqu'ici par le P. Tarteron, le P. Sanadon, en prose, en vers par M. Daru lui-même, qui font dire à Horace que la mort *foule* ou *renverse* d'un *pas* égal le palais des rois ou la cabane du berger, sont bien mieux compris par M. Doyen, qui, mieux que les autres, jusqu'à présent,

me paraît en avoir à peu près rendu le sens et l'expression :

> Du même pied la mort *heurte* à la fois
> Au seuil de l'indigent comme au palais des rois.

C'est ce passage d'Horace dont chacun connaît la magnifique imitation :

> La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
> On a beau la prier,
> La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
> Et nous laisse crier.
> Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
> Est sujet à ses lois,
> Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
> N'en défend pas nos rois.

L'entendez-vous, ailleurs, célébrer l'amitié, ce bien inappréciable :

> Nil ego contulerim jucundo sanus amico.

Nous ne considérons en ce moment Horace qu'au point de vue de ses odes et de ses épodes, et non de la satire, cette *magistrature volontaire,* disait-on autrefois, qui avait, dans les temps anciens et dans les temps modernes, une mission si différente, et établissait dès lors des analogies plus ou moins rapprochées entre l'école de l'ancienne comédie, que, de son propre aveu, il a imitée, et le genre créé par lui chez un peuple qui a plus copié des Grecs qu'il n'a inventé lui-même. Nous ne recherchons donc ici aucun des rapprochements si souvent recherchés entre Horace, créateur, et Perse ou Juvénal, ses imitateurs dans les temps anciens, comme Boileau et

même, sous certains rapports, Molière et Voltaire dans les temps modernes. Non. Ne voyons dans Horace, aujourd'hui, que le poëte aimable et capricieux, dont la lyre, semblable à une harpe éolienne, vibre au souffle de la brise mobile et rend, au gré de ses impressions passagères et variables, des accents plaintifs ou tendres, mélodieux ou sévères, selon les affections de son âme, sans ordre méthodique, sans régle inflexible.

Génie gracieux et toujours neuf, il surprend et charme par des aperçus inattendus et brillants; ici par cette magnifique allocution au peuple romain : « Odi profanum vulgus et arceo... » Loin d'ici, profane vulgaire! ou par son solennel panégyrique de l'homme juste, inébranlable dans ses desseins : « Justum ac tenacem propositi virum; » là, par son ode à la source limpide de Blandusie : « O fons Blandusiæ, » splendidior vitro... » ou par ses chants d'amour à Lydie : « Donec gratus eram tibi... » Tour à tour disciple d'Épicure et d'Apollon, il s'adresse à Vénus, à Bacchus, à sa bouteille, à ses amis, dans des rhythmes toujours divers, mariant l'asclépiade au saphique, l'iambique au grand archiloquien, l'adonique ou l'alcaïco-dactilique à l'aristophanien, employant, en un mot, seize espèces de vers combinés de quinze manières différentes. On comprend ce que le génie poétique d'Horace empruntait de variété et de nuances heureusement assorties à cette multiplicité de formes si harmonieusement et si artistement assouplies à son inspiration.

La voix héroïque et imposante de la grande poésie

donne aussi à ses vers l'allure majestueuse et grave [1], lorsque, s'adressant à Mécène ou à Auguste, il peint les souffrances de sa patrie en deuil ou les gloires du règne nouveau, réparateur des maux passés; lorsqu'il dit à son protecteur et à son ami :

> Mæcenas, atavis edite regibus,
> O et præsidium et dulce decus meum!
> Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
> Collegisse juvat, metaque fervidis
> Evitata rotis, palmaque nobilis,
> Terrarum dominos evehit ad Deos.

Ou lorsqu'il remercie Auguste, bienfaiteur des Romains :

> Jam satis terris nivis atque diræ
> Grandinis misit Pater, et rubente
> Dextera sacras jaculatus arces
>   Terruit urbem;
> Terruit gentes. . . . .

Oui, Horace a chanté tous les sentiments affectueux, nobles, généreux du cœur humain; il est à la vérité le chantre des plaisirs, de la joie, de la volupté; il soupire à Lydie des vers que nos poëtes ont voulu plus d'une fois imiter, qu'Alfred de Musset n'a pas dédaigné de traduire. Mais sa muse sérieuse s'élève au chant épique et plane d'un vol majestueux dans les sublimes régions de l'Empirée.

C'est par le côté grave de son talent qu'il glorifie

[1] Quant aux poëtes lyriques, Horace est presque le seul qui mérite d'être lu. Pour lui, outre qu'il s'élève quelquefois avec force, il est plein de grâce, de douceur et d'heureuses hardiesses, soit dans les différentes figures qu'il emploie, soit dans sa diction. (Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, livre X, pages 748, 749.)

et caractérise comme Virgile, le siècle d'Auguste [1]. Les Romains à cette époque, arrachés par une main

[1] Il y a longtemps qu'on l'a dit, chacun est curieux de pénétrer dans les détails de la vie des hommes illustres. Or, nous avons le récit plein d'intérêt d'un repas chez Varus, auquel assistaient, en qualité d'invités, l'empereur, Mécène, Virgile, Horace, etc. C'est ce repas si simple au sortir duquel Auguste dit à son amphitryon ce mot si souvent cité : « Je ne savais pas être si fort de vos amis. » L'empereur et son ministre, arrivés les premiers au dîner, devisaient en attendant qu'on se mît à table. Auguste racontait gaiement qu'à son audience de la matinée le bossu Galba plaidait pour un de ses clients et terminait presque toutes ses périodes par cette phrase : « Redressez-moi si j'ai tort. — Par Hercule, lui dit Auguste impatienté, je puis bien vous avertir, mais vous redresser, jamais! »

Le repas continua sur ce ton de gaieté. Auguste se plaça entre Horace et Virgile. Il reprochait à Horace de n'avoir rien publié depuis longtemps. « Le plus grand obstacle à ses travaux, dit Mécène, c'est la paresse; ce sont ses promenades de musard sur le Forum, au marché, dans le Cirque, sur la Voie Sacrée... Demain, ajouta-t-il s'adressant à Horace, je vais à Rome. Je vous offre une place dans mon *rhéda*... Nous ferons dans le *champ* une partie de balle ou de ballon. » L'empereur, sobre et gai, animait la conversation par des saillies que ne laissaient tomber ni Virgile ni Horace. Il aime la musique à ses repas; mais, son hôte n'y ayant pas songé, Auguste, sorti de table, s'amusa à jouer aux dés, aux osselets et aux noix, avec quelques petits enfants dont il aimait beaucoup le naïf babillage.

Horace menait du reste l'existence la plus simple. Un de ses visiteurs rapporte qu'un jour, allant chez lui, il trouva la porte ouverte, et pénétra sans rencontrer personne jusqu'à un cellier où quelqu'un était occupé à mettre du vin dans des pots grecs. On se lève au bruit de ces pas étrangers, et le nouveau venu voit venir à lui un petit homme, un peu chargé d'embonpoint, le teint brun, le front bas et ombragé de cheveux grisonnants : c'était Horace. « Vous me surprenez, dit-il, dans mes arrangements de ménage. Je suis de ces gens » qui, n'ayant que trois ou quatre esclaves, et mangeant dans de la » vaisselle en terre de Campanie, font eux-mêmes une partie de leur » service. J'attends Mécène à souper ces jours-ci, et quoiqu'il accepte » très-volontiers mon petit ordinaire, je me mets en mesure de le

puissante aux horreurs de l'anachie, aux désolations de la guerre civile, saluaient avec bonheur et reconnaissance le retour à la vie, au bien-être, à la prospérité. L'empereur par ses actes, les poëtes dans leurs œuvres, consacraient cette heureuse résurrection : c'est à ce double titre que le peuple romain prodiguait ses louanges et sa popularité à ses poëtes, qui lui offraient l'image de sa prospérité, de sa grandeur, et à son chef, qui lui en donnait la réalité.

« Les arts de la Grèce, transplantés autour du » Capitole, florissaient sous ses auspices. Le souvenir » de tant de discordes civiles, toujours renaissantes, » dit le traducteur de Juvénal, M. Dusaulx, « faisait » adorer l'auteur de ce calme nouveau. » Ce culte, consacré par les hommes éminents de cette époque, empruntait à leur supériorité plus d'éclat et plus d'écho.

C'est ainsi que le siècle d'Auguste[1], grand par le fondateur du nouvel empire, communiqua, transmit et reçut à son tour le reflet de sa propre grandeur[2].

» traiter de mon mieux... » (*Rome au siècle d'Auguste,* tome II, pages 295, 296, 297, etc.)

Suétone, *Vie d'Horace.*

[1] Auguste, ou César Octavien, comme l'appelle Bossuet (*Disc. sur l'Hist. universelle,* I, 48). Auguste, bien différent de Louis XV, qui n'a peut-être jamais parlé à Voltaire de ses œuvres immortelles, la gloire de son règne. (Mémoires de Longchamps, secrétaire de Voltaire, tome II, page 355.)

[2] *Pays,* 18 février 1866.

II.

VIRGILE [1].

C'est tout à la fois à la gloire et à la confusion de l'esprit humain que l'histoire des lettres consacre l'impérissable grandeur des génies de l'antiquité : Virgile, Horace, comme Homère et tous les noms illustres de la Grèce et de l'Italie, attestent la puissance de l'intelligence et ses limites. Admirables dans leurs œuvres, ils sont en même temps inimitables, et les siècles en gravant leur renommée semblent en même temps avoir posé la borne de l'intelligence : on y croit voir inscrits, comme sur les colonnes de la Fable, ces mots désespérants : *Nihil plus ultrà.*

Et depuis deux mille ans et plus le monde intellectuel marche ou plutôt croit marcher! Et depuis plus de deux mille ans l'esprit s'efforce d'avancer dans les voies du progrès, et pourtant, semblable à Sisyphe, roule, roule sans cesse son labeur, qui sans cesse revient au point de départ, terme et exemple immuable de la perfection et de la vérité! En vain les chemins sont-ils battus, les champs labourés sans cesse : c'est à Rome, c'est à Athènes qu'il faut retourner toujours pour y trouver la source inépuisable des beautés sublimes, des vérités éternelles! Incomparables modèles qui faites tout ensemble l'admiration et le désespoir de *l'humanité!*

Si ces observations sont justes, elles le sont pour

[1] Quintilien, 745, 746, 747.

Virgile plus que pour aucun autre, si ce n'est pour Homère peut-être[1]. Et il nous faut absolument avouer que les plus grands écrivains de notre pays, ceux même de notre plus grande époque, n'ont été grands qu'à la condition de s'abreuver et de s'empreindre des leçons de cette féconde antiquité, de cette limpide et pure latinité, fille légitime de la Grèce.

Une des physionomies les plus curieuses de ces temps anciens est celle de Virgile, si simple, si timide, qu'il fuyait, en rougissant, les regards et les applaudissements de la foule. Né vers l'an 680 de Rome, dans un village voisin de Mantoue, le jour des ides d'octobre, ainsi qu'Homère dont on célébrait en Grèce la naissance à la même date du 15, comme celle de Virgile en Italie, il eut la plus humble origine : son père, potier de profession, disent les uns, compagnon d'un astrologue ambulant, qui se mêlait d'exercer la

[1] Itaque ut apud illos Homerus, sic apud nos Virgilius auspicatissimum dederit exordium, omnium ejus generis poetarum græcorum nostrorumque illi haud dubie proximus. Utar enim verbis iisdem, quæ ex Afro Domitio juvenis accepi : qui mihi interroganti quem Homero crederet maxime accedere : Secundus, inquit, est Virgilius, propior tamen primo quam tertio. Et Hercle ut illi naturæ cœlesti atque immortali cesserimus, ita curæ et diligentiæ vel ideo in hoc plus est, quod ei fuit magis laborandum : et quantum eminentioribus vincimur, fortasse æqualitate pensamus. Cæteri omnes longe sequuntur. (Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, lib. X, cap. I, p. 745, 746.)

Virgilium quoque paucissimos die composuisse versus, auctor est Varus.

Solebat Virgilius paucos scribere versus initio impolitos, quos deinde diligentissime retractabat : adeo ut diceret versus suos similes *fœtui ursino*. Euripidem quoque aiunt aliquando vix uno die composuisse tres versus. (Turneb.; Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, lib. X, cap. III, p. 764.)

médecine[1], disent les autres, avait épousé la fille de son patron, Maïa, qui fut la mère de Virgile.

Elle était de bonne famille, quoique n'étant pas patricienne du côté maternel. Sa première enfance, bercée par les rêves et les présages d'une mère faible et superstitieuse, s'écoule paisiblement à Mantoue, qu'il quitte pour Crémone, puis pour Milan. C'est là que son excellente nature, bonne, tendre, facile, se développa sous l'influence d'une instruction sérieuse et choisie. L'école épicurienne eut toutes ses prédilections. Il apprit l'astrologie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, études qui plus tard éclairèrent de leurs rayons sa divine poésie. Mais alors, soit préoccupation de sa santé naturellement délicate, soit désir de voir Rome et Naples, il partit pour le midi de l'Italie.

Là se produisit un fait qui peut-être influa d'une manière décisive sur la destinée ou tout au moins sur la direction du talent de Virgile : par suite des discordes civiles qui désolaient alors l'Italie, le petit bien de Maron, père de Virgile, avait été militairement envahi. Virgile, qui déjà, par quelques vers, avait gagné les bonnes grâces de Pollion, commandant des troupes dans le pays, obtint de lui une lettre de recommandation pour Mécène, qu'il alla trouver à Rome. Mécène le présenta à Octave, qui l'accueillit avec beaucoup de bienveillance et lui conserva son patrimoine.

Ce ne fut pourtant pas sans difficulté, car Virgile en retournant chez lui avec l'ordre du triumvir

[1] Virgil. vit. in Serv.

trouva un centurion, nommé Arius, déjà maître de son domaine et peu disposé à le lui rendre; si bien que, malgré la production de l'ordre émané d'Octave, le lieutenant refusa d'obéir et menaça même de mort Virgile, qui fut obligé de céder à la force et de fuir les mauvais traitements du brutal officier. Il passa le Mincio à la nage, et, tout en se sauvant à Rome avec son père pour se plaindre, ils jugèrent à propos de calmer par des présents l'exaspération d'Arius.

Rentré en possession de sa propriété, il n'eut pas d'autre pensée d'abord que de remercier son bienfaiteur : sa première églogue est un hymne de reconnaissance à celui qu'il déifie. Glorieux remerciements d'un poëte!

Il alla, bien qu'il eût une maison sur les Esquilies[1], se fixer à Naples pendant plusieurs années, qu'il consacra, sous un ciel et dans un site enchanteurs, à un travail assidu : en trois années, il fit ses *Bucoliques*, dont les grâces simples et naturelles, mêlées de tant d'élégance et de pureté, commencèrent sa réputation. Il avait alors trente-quatre ans, et, à la recommandation de Mécène, qui aimait beaucoup l'agriculture et avait d'ailleurs des raisons politiques de la développer, il entreprit son poëme des *Géorgiques*, qu'il lui dédia. Cet admirable ouvrage lui coûta sept années de travail.

Auguste, qui avait établi avec lui un échange de lettres, l'engagea à lui lire son poëme. On peut facilement supposer l'estime et l'admiration qui en résultèrent pour Virgile dans l'esprit de l'empereur, comme

[1] *Rome au siècle d'Auguste*, tome III, page 452.

dans celui de Mécène, de Pollion, d'Horace et de tous ses contemporains. Son nom grandit à Rome, à ce point qu'un jour à son entrée au théâtre, dit M. Dryden, cent mille Romains se levèrent spontanément de leur siége. Honneur qui n'était réservé jusque-là qu'à César seul [1] ! Souvent, lorsqu'il venait à la ville, la foule se pressait sur ses pas.

Il composait alors l'*Enéide*, à laquelle il consacra onze années ; onze années qui, à ses yeux, n'avaient pas encore suffi à l'achèvement de cette œuvre immortelle, puisque, comme nous le verrons, il en avait ordonné la destruction après sa mort !

On prétend qu'il lui donna le titre de poëme impérial ou d'histoire romaine.

Quoi qu'il en soit, Auguste en était en effet le héros sous le nom d'Iule, comme Turnus représente Marc-Antoine. Bien d'autres allusions historiques ont été signalées par les commentateurs, mais il y a lieu de croire qu'on a bien souvent dénaturé la pensée du poëte.

Son poëme pourtant, cela est vrai, repose sur l'histoire de Rome et comprend même tant de faits astronomiques, cosmographiques, etc., que Virgile, pressé par Auguste, deux ans après le commencement de son vaste travail, de lui en lire quelques passages, lui répondait : « Je reçois souvent de vos » lettres... Pour ce qui est de mon Enée, en vérité, » je vous l'enverrais volontiers, s'il était digne à » présent de vous entretenir. Mais l'ouvrage n'est » encore qu'ébauché, en sorte qu'il me semble que

[1] Tacite, *De Orat.*, 13.

» c'est presque un défaut de mon jugement que » d'avoir entrepris un si grand travail. Je suis obligé, » comme vous savez, de faire d'autres études qu'il » exige et qui sont bien plus importantes que celles » que j'ai faites jusqu'ici. »

L'an 731, Virgile, âgé de quarante-sept ans, en était à la neuvième année de son travail, lorsqu'il consentit à en réciter à l'empereur quelques vers; quand il en vint à ceux qui célébraient avec tant de charme et de simplicité la mort prématurée du jeune prince, enlevé, à peine âgé de vingt ans, à la tendresse maternelle d'Octavie, sœur d'Auguste, qui l'avait adopté comme son fils et son successeur à l'empire, Octavie, présente à cette lecture, s'évanouit. Profondément touchée de cette belle et touchante poésie :

Heu! miserande puer! si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris.....

elle fit offrir à Virgile dix grands sesterces par chaque vers de cette strophe[1]. Virgile avait acquis une très-grande fortune, que certaines évaluations portent à cinq cent mille écus de notre monnaie, sans beaucoup d'invraisemblance, s'il est vrai que, pendant sa vie, il reçut de l'empereur et de ses amis environ un million deux cent mille livres.

L'an 733, ayant fini son *Enéide*, il alla en Grèce, avec le projet de passer en Asie, apparemment, dit l'abbé Desfontaines, pour visiter les lieux décrits

[1] Le sesterce valait environ 40 livres tournois. On évalue à 30,000 fr. environ le présent d'Octavie.

par lui et y consulter quelques monuments, car son chef-d'œuvre, terminé dans sa composition première, n'avait pas reçu de lui la dernière main et n'était pas à beaucoup près considéré par lui comme achevé. Ayant rencontré Auguste à Athènes, il forma le projet de retourner avec lui à Rome; mais, assez mal portant et fatigué par le voyage, il fut contraint de s'arrêter à Brindes, et y mourut le 22 septembre, âgé de cinquante-deux ans onze mois et sept jours, ordonnant par son testament qu'on brûlât son poëme, indigne, selon lui, de paraître dans l'état où il le laissait. Témoignage éclatant de la modestie d'un si grand génie et de sa sévérité à lui-même! Heureusement Auguste désobéit, par une pieuse infraction, à cette volonté dernière, et chargea Tucca et Varius de la publication de cette œuvre immortelle, sous la condition expresse de n'y rien ajouter. De là ces quelques hémistiches inachevés qui se trouvent çà et là dans le cours du poëme.

Telle fut, en abrégé, cette existence si souvent racontée, si belle et si précieuse. Si nous l'avons, nous aussi, quoique très-brièvement, redite, c'est qu'elle a par l'éclat de ce grand nom une place immense dans ce siècle d'Auguste dont nous nous occupons ici.

Elle offre, du reste, un charme qui semble comme un parfum de sa douce et pure poésie. « Aucun » poëte, dit M. Roucher, n'a au même degré que » Virgile le talent d'intéresser. Certains morceaux de » ses églogues et de ses Géorgiques inspirent un » véritable attendrissement. Lucrèce a une grande » profondeur d'esprit; Horace, de cette philosophie

» pratique qui rend tous les jours de notre vie également heureux : mais ni l'un ni l'autre ne pénètrent l'âme de cette sensibilité touchante. Les deux premiers ont vanté le bonheur de la vie champêtre, mais il me semble toujours que ce sentiment est en eux le fruit de la réflexion : dans Virgile, c'est un mouvement involontaire de son âme, une espèce d'instinct, le cri de la nature. Il fait aimer ce qu'il chante, parce qu'il l'a aimé le premier. »

Le génie romain répugnait à la vie intellectuelle. Son caractère pratique, son patriotisme politique et guerrier, dédaignaient les travaux de l'esprit comme des occupations inférieures, presque serviles, propres à énerver des âmes de soldats.

Cependant le jour était proche où les mœurs académiques de la Grèce allaient faire invasion et dominer dans Rome. Ce fut Virgile qui inspira à tout son siècle l'amour de la poésie qui, grâce aux encouragements d'Auguste, devint bientôt la vie, la profession... d'écrivains nombreux et remarquables. (*Moniteur universel* du 4 janvier 1856, *Etude sur les Césars*.)

Nous nous abstenons d'aucune citation de ses vers, parce que nous sentons que l'entraînement serait vraiment irrésistible et que nous ne pourrions nous arrêter sur cette pente, si nous avions la faiblesse de nous y engager.

Chacun a été bercé dans son enfance au son de cette mélodie qui semble comme un écho des harmonies célestes. Mais peut-être l'oreille et l'âme en sont-elles plus délicieusement ravies, à mesure que notre vie avance dans son cours. Plus d'un parallèle

a été tracé entre Homère et Virgile. Pour le reproduire ici avec quelque justesse, il faudrait parler d'Homère avec les développements dus à cet immense génie, à ce géant de la poésie, placé au seuil de l'antiquité la plus lointaine, près de dix siècles avant l'ère chrétienne, comme à la source de la poésie épique. Bornons-nous à constater pour Virgile l'honneur d'une semblable comparaison, même en admettant, sous certains rapports, quelque infériorité : mais savourons avec délices cette douce et pure ambroisie ; aspirons avec ivresse les parfums de cette brise embaumée, et si Virgile bénit Auguste d'avoir donné à sa patrie ces bienheureux loisirs, bénissons Virgile de les avoir si heureusement illustrés [1].

[1] On trouve dans la vie de Virgile un de ces traits qui caractérisent la naïveté de ces temps primitifs comparés aux nôtres.

Virgile, à l'occasion des spectacles qu'Auguste donnait tous les jours, à une époque où il pleuvait toutes les nuits, fit cette épigramme :

Nocte pluit tota ; redeunt spectacula mane.
Divisum imperium cum Jove Cæsar habet.

Virgile, ne jugeant pas ces vers assez bons, les fit afficher à la porte du palais sans avouer qu'ils fussent de lui. L'empereur, satisfait de cette fine flatterie, voulut savoir quel en était l'auteur. Un certain Bathylle se les attribua et en fut récompensé. Virgile alors afficha à la porte du palais ces mots répétés quatre fois : *Sic vos non vobis...* Puis, comme personne ne complétait ces quatre vers commencés, quelques jours après il inscrivit de nouveau l'ancien dystique : *Nocte pluit tota*, etc., et mit au-dessous ces cinq vers :

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.
Sic vos non vobis nidificatis, aves.
Sic vos non vobis vellera fertis, oves.
Sic vos non vobis mellificatis, apes.
Sic vos non vobis fertis aratra, boves.

Virgile ne fut pas seulement un grand poëte, il fut un homme grand et bon par excellence, conseiller judicieux, et plus d'une fois utilement consulté par le prince. Auguste, dans un de ses entretiens avec lui, voulut un jour savoir ce qu'il pensait de la manière de bien gouverner. Le poëte lui répondit qu'il fallait : 1° mettre le timon du vaisseau entre les mains d'un pilote habile; 2° préférer toujours les gens de bien aux méchants; 3° récompenser le vrai mérite et les talents utiles et rares; 4° ne faire jamais d'injustice à personne. « C'est qu'en effet, ajoute l'abbé Desfontaines, narrateur de ce fait, ces quatre préceptes renferment tout l'art de régner. »

Virgile, fort aimé d'Auguste, comblé par lui de biens, rendit à l'empereur plus qu'il ne reçut de lui : l'immortalité. Ses *Géorgiques* et l'*Enéide* consacrent dans les siècles à venir la gloire du souverain et celle

Il n'est pas besoin de dire qu'ils révélèrent Virgile et couvrirent de confusion le honteux plagiaire.

Une anecdote qui offre quelque analogie avec celle-ci, quoique advenue dans nos temps modernes, est celle-ci : « Au dernier siècle, » un libelle fut affiché à la porte même du palais de Frédéric le » Grand, dont les faiblesses n'avaient pas été ménagées par le sati- » rique anonyme. De faux zélés vinrent prêcher la rigueur au mo- » narque du Nord. Il alla voir l'affiche insolente, la trouva trop haut » placée, et commanda qu'on la mît à la portée des yeux de tous les » amateurs. Ce procédé, qui lui fit le plus grand honneur, arrêta le » débordement des brocards; il tua la satire au lieu du satirique : » double profit pour la royauté et l'humanité.

» N'oublions pas Mazarin, qui tirait parti de tout : il avait acheté » des cargaisons de libelles composés contre lui, non pour les sous- » traire aux menus plaisirs du public, mais pour les revendre plus » cher; acte d'un excellent spéculateur. » (Discours de M. Brifaut à M. de Falloux, Académie française, séance du 26 mars 1857.)

de son ministre, chantée par Virgile comme par Horace. Mais ce serait une étrange erreur de supposer que cette renommée puisse être le prix d'une complaisance facile et d'une réciprocité vulgaire de bienfaits et de gratitude. Non. La gloire d'un grand prince comme celle d'un grand génie ne se donne pas en trafic; il n'y a que la seule et vraie grandeur qui soit frappée de son divin rayon. Les bienfaits ne font pas plus un Virgile que les éloges ne font un Auguste. A l'un comme à l'autre il faut la flamme céleste, la flamme du génie.

On raconte qu'Auguste, dans un de ces moments d'affaissement ou de doute auquel n'échappent pas les âmes les plus hautes, consulta ses amis sur la question de savoir s'il n'abdiquerait pas, comme Sylla. Agrippa fut de cet avis; Mécène pensa le contraire. Auguste résolut alors d'interroger Virgile. Virgile répondit à l'empereur : « Le changement d'un gouvernement » républicain en monarchie despotique est ordinaire- » ment accompagné d'une infinité de malheurs. La » haine du peuple et l'injustice du prince font naître » des jalousies et des craintes perpétuelles. Mais, si le » peuple trouve un homme juste, en qui il puisse » mettre sa confiance, il sera avantageux à chaque » particulier et à tous en général qu'un tel homme » soit le souverain. Si vous voulez donc continuer à » être juste et magnanime, comme vous l'avez été » jusqu'à présent, votre puissance sera sans danger » pour vous et utile à tous les autres. »

Observation profonde, tout à fait digne de Platon. C'est qu'en effet, si Auguste invitait Horace à l'aider

de ses lumières dans la composition de ses rescrits, qui étaient les lois de l'empire, il savait aussi que l'esprit élevé et juste de Virgile n'était pas propre seulement à la poésie, mais aussi à la sage raison pratique. Il savait que Virgile avait vu les tourmentes de la patrie et qu'en juge impartial et sérieux, comparant les émotions populaires à des tempêtes, il avait dans le livre 1[er] de son *Enéide* caractérisé en termes énergiques les effets d'un pouvoir pacificateur :

Ac veluti magno in populo cum sæpe coorta est
Seditio, sævitque animis ignobile vulgus,
Jamque faces et saxa volant; furor arma ministrat.
Tum, pietate gravem ac meritis si forte virum quem
Conspexere, silent, arrectisque auribus adstant :
Ille regit dictis animos et pectora mulcet.

Virgile, de son côté, savait que la piété et la magnanimité étaient les deux vertus principales chez Auguste, et quand, le comparant à un dieu, il le remercie du repos donné à sa patrie... *Deus nobis hæc otia fecit...*, il ne flatte pas, il est l'écho de l'opinion publique, qui tient un compte égal des grands services rendus au pays, qu'ils l'aient été par les armes ou par la paix[1].

[1] Quand le poëte des *Bucoliques* et des *Géorgiques* s'adressait aux agriculteurs de son temps, il ne pouvait s'empêcher de penser à Auguste qui, après les fureurs des guerres civiles, leur avait donné le repos du foyer et la paix des champs. On l'a accusé d'adulation. Je n'ai pas à défendre ici ce cœur honnête, cet esprit tour à tour aimable et sublime. Il me suffira de dire qu'on ne flatte les princes que quand on les loue pour le mal qu'ils ont fait ou pour les fautes qu'on veut leur faire faire, mais ce n'est pas les flatter que de rendre justice aux services rendus et aux belles actions qui les honorent. (Discours de M. Troplong au comice agricole de Cormeilles (Eure) en 1859.)

C'est en cela que les grands hommes du siècle d'Auguste se sont identifiés à lui.

Horace ne pouvant survivre à Mécène et ne demandant qu'une place dans le même tombeau, Virgile instituant Auguste légataire d'une partie de sa fortune, ne semblent-ils pas perpétuer par delà le tombeau cette glorieuse alliance qui unit, aux yeux de la postérité, ces noms immortels [1] ?

III.

OVIDE [2].

Ovide (Publius Ovidius Naso), chevalier romain, naquit à Sulmone, ville du royaume de Naples, dans la contrée des Péligniens, aujourd'hui l'Abruzze, l'an 43 avant Jésus-Christ.

> Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo,
> Pelignæ dicar gloria gentis ego.

Il suffit, au surplus, de lire Ovide, pour savoir sa vie : ses écrits sont remplis des faits qui l'ont occupée. Non que sa personnalité se produise par un sentiment d'orgueil, mais telle était la tendance de son esprit, d'exprimer tout ce qu'il pensait, tout ce qu'il sentait : ses vers étaient une émanation de ses impressions personnelles.

[1] *Pays*, 26 février 1866.

[2] Lascivus quidem in heroïcis quoque Ovidius, et nimium amator ingenii sui : laudandus tamen in partibus. (Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, lib. X, cap. I, p. 746.)

Quintilien, on le voit, dans son goût si sûr, dispense à Ovide l'éloge avec sobriété.

Son origine, bien différente de celle de Virgile, était opulente et distinguée; il appartenait à l'ordre des chevaliers romains, le premier de la république après celui des sénateurs. Trop élevé par son intelligence pour tirer vanité de sa naissance, il aurait sans doute dit, comme, seize siècles après lui, Duclos, que c'était un avantage et non une qualité.

Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya jeune à Rome, patrie du goût et des arts, pour y faire ses études. De Rome il alla, âgé de seize ans, à Athènes, pour y perfectionner son instruction. La culture des lettres développa en lui le sentiment de la poésie; malgré son père, il était poëte.

Et quod tentabam scribere, versus erat...

Tout jaloux qu'il fût de satisfaire aux représentations paternelles, il justifia cette pensée d'Horace :

Naturam expellas furca, tamen usque recurret,

qui est aussi celle de Juvénal :

Custode et cura natura potentior omni.

Avant la mort même de son père, il fut donc entraîné par son penchant.

Poëte par l'esprit, il l'était aussi par le cœur : bon, affable, sensible, affectueux, enthousiaste pour ce qui est grand et beau, il avait beaucoup d'amis; il fut, pour son malheur, accueilli et recherché à la cour d'Auguste. Triste attrait des grandeurs qui métamorphosa une existence si brillante et si douce en une longue série de tourments et de douleurs!

Faible et délicat, il était sobre et ne suivait pas en ceci l'exemple de son ami Horace.

On trouve, du reste, dans ses œuvres quelques réminiscences de ses essais au barreau. Le plaidoyer d'Ajax et d'Ulysse passe pour un modèle en ce genre [1]. Mais il aurait fallu peut-être qu'il plaidât en vers! Heureuse et expansive fécondité! Plus modéré, comme l'était Virgile, il eût plus châtié ses vers, il en eût été plus satisfait lui-même, car il avoue que les *Métamorphoses*, le plus considérable de ses ouvrages, n'ont pas été suffisamment revues par lui. Il en était même si peu satisfait qu'il le brûla avant de quitter Rome. Heureusement ses amis, qui en avaient des copies, nous l'ont conservé, ainsi qu'Auguste, l'*Énéide*.

A cette époque de la vie d'Ovide surgit un incident ou plutôt un orage qui assombrit tout le reste de son existence : marié deux fois déjà, il avait répudié ses deux premières femmes, mais il avait donné à la troisième toute sa tendresse, et vivait heureux, lorsqu'il eut le malheur de déplaire à Auguste et fut exilé par lui à Tomes (aujourd'hui Tomis ou Tomiswar) sur le Pont-Euxin, vers l'embouchure du Danube, ville de la Bulgarie, connue sous le nom de Bebba.

Ce pays, naguère foulé par le pied de nos soldats, offre peu de charmes, surtout à un poëte habitué an soleil et aux délices de l'Italie et de Rome. Ovide avait cinquante ans. C'était en l'an 10 de Jésus-Christ. Exilé loin de sa patrie, de sa femme, de ses

[1] *Métamorph.*, liv. XIII.

enfants, de ses amis, il donne dans ses livres intitulés *les Tristes* un libre cours à sa douleur.

Dans la belle élégie qui commence par ces mots :

> Cum subit illius tristissima mortis imago...

Au livre III, élégie onzième :

> Utque sit exiguum pœnæ, quod conjuge cara,
> Quod patria careo, pignoribusque meis.

Partout et sans cesse il gémit, il soupire, il pleure, et la philosophie stoïque lui tient rigueur de cette faiblesse; Gresset lui reproche ses plaintes en ces termes :

> Je cesse d'estimer Ovide
> Quand il vient, sur de faibles tons,
> Me chanter, pleureur insipide,
> De longues lamentations.

Sans doute il est plus digne d'un mâle courage d'affronter et de vaincre la douleur sans se plaindre.

Cicéron lui-même, exilé, quelques années auparavant, sous le tribunat de l'ingrat Clodius, ne fut-il pas accablé du même chagrin! Entouré à Dyrrachium des témoignages de la plus respectueuse sympathie, dont le comblaient à l'envi toutes les villes grecques, il ne pouvait pourtant, dit Plutarque, ni reprendre son courage, ni triompher de sa tristesse; « semblable à » un amant malheureux, il tournait sans cesse ses » regards vers l'Italie. Humilié, abattu par son infor» tune, il montra beaucoup plus de faiblesse et de » pusillanimité qu'on n'en devait attendre d'un homme » qui avait passé toute sa vie à s'instruire. »

Pour condamner Ovide, il faudrait mieux connaître

la vérité de ses malheurs. La cause de son exil est encore un mystère. Le motif qu'en donna Auguste fut la publication de l'*Art d'aimer :* mais Voltaire se refuse avec raison à admettre cette explication tout à fait invraisemblable. En effet, comment l'amitié et la complaisance de l'empereur pour Horace, le poëte licencieux et aimable par excellence, se concilieraient-elles avec un puritanisme si intolérant et si absolu vis-à-vis d'Ovide? C'est complétement inadmissible. Qu'était-ce donc? Étrange mystère sur lequel se sont épuisés tous les commentaires, toutes les conjectures, sur lequel s'est émoussée la curiosité de tous les siècles sans pouvoir le pénétrer!

Ces vers de l'exilé lui-même ont-ils soulevé le voile?

Cur aliquid vidi? Cur noxia lumina feci?
  Cur imprudenti cognita culpa mihi est?
Inscius Acteon vidit sine veste Dianam :
  Præda fuit canibus non minus ille suis.
Perdiderint cum me duo crimina, carmen et error
  Alterius facti culpa silenda mihi.

(*Les Tristes*, IIe liv., v. 207.)

Diane au bain, Actéon puni de son indiscrétion; en fut-il ainsi d'Ovide? Ovide fut-il en effet témoin, comme le suppose Voltaire, de quelque forfait domestique au palais impérial? Mais alors l'exil était un châtiment bien moins sûr qu'un autre châtiment devant lequel, dit-on, Auguste n'aurait pas reculé pour assurer le secret. Serait-il plus vrai qu'une flamme coupable du poëte pour Livie, épouse de l'empereur, l'eût rendu plus coupable qu'Actéon lui-même du crime de lèse-majesté?

Quel fut le vrai motif? Personne ne le sait. M. Poin-

sinet de Sivry publia dans le *Mercure de France*[1] une interprétation toute différente. Est-elle plus fondée ? C'est ce qu'il est impossible d'affirmer.

Mais ce qui est certain, c'est le chagrin d'Ovide. Sans cesse il avait les yeux tournés vers Rome et demandait, d'une voix suppliante, grâce à celui qu'il avait offensé et qu'il trouvait inflexible.

En vain s'excuse-t-il de son *Art d'aimer* par l'exemple de Virgile qui avait chanté les amours d'Enée et de Didon :

Et tamen ille tuæ felix Æneidos auctor
Contulit in Tyrios arma virumque toros;
Nec legitur pars ulla magis de corpore toto
Qua non legitimo fœdere junctus amor[2].

Il avait vu quelque chose qu'il ne devait pas voir; voilà l'autre cause de ses malheurs : mais qu'avait-il vu ? voilà ce qu'il ne dit pas et ce qu'il défend qu'on lui demande :

Neve roges quid sit; stultam conscripsimus *artem*.
Innocuas nobis hæc vetat esse manus.
Ecquid præterea peccarim quærere noli :
Ut lateat sola culpa sub arte mea[3].
Naso parum prudens, artem dum tradit amandi,
Doctrinæ pretium triste magister habet[4].

Cet *Art d'aimer* était une œuvre de sa jeunese : comment admettre qu'on l'eût puni à cinquante ans d'une faute, d'ailleurs bien excusable, de ses jeunes années? Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont en

[1] Avril 1773, Ire partie, pages 181 et suivantes.
[2] *Trist.*, II, v. 523.
[3] *Ex Ponto*, lib. II, epistol. IX.
[4] *Ex Ponto*, epistol. X.

Auvergne, au cinquième siècle, a pensé avec d'autres commentateurs que, sous le nom de Corinne, le poëte avait peut-être chanté Julie, fille d'Auguste, dont les mœurs dissolues autoriseraient d'autres suppositions. Mais alors Ovide aurait-il pu dire qu'il n'avait péché que par erreur? C'est donc autre chose.

Enigme inexplicable, que les siècles obscurciront sans doute de plus en plus. Son silence, inspiré vraisemblablement par l'espoir du pardon, a été invincible, et la tombe a tout enseveli. Il espérait encore, il se croyait même sur le point d'obtenir grâce, quand Auguste mourut.

> Cœperat Augustus deceptæ ignoscere culpæ :
> Spem nostram, terras deseruitque simul.

Il avaït imploré Auguste, l'avait mis au rang des dieux. A Auguste succéda Tibère, qu'il implora aussi, sans plus de succès. Désespéré, le pauvre poëte mourut sur la terre même d'exil, à Tomes, âgé de cinquante-sept ans. Tite-Live mourut le même jour à Padoue, sa patrie, l'an 17 de Jésus-Christ.

Ovide avait composé lui-même son épitaphe :

> Hic ego qui jaceo tenerorum lusor amorum,
> Ingenio perii Naso poeta meo.
> At tibi qui transis, ne sit grave, quisquis amasti,
> Dicere : Nasonis molliter ossa cubant.

En 1508 on prétendit avoir trouvé son tombeau à Stain, en Autriche, avec cette inscription :

> Hic situs est vates quem divi Cæsaris ira
> Augusti patria cedere jussit humo.
> Sæpe miser voluit patriis occumbere terris,
> Sed frustra! hunc illi fata dedere locum.

Prétention qui se réfute par l'expression même, qui n'a rien de la facture du siècle d'Auguste.

Plusieurs des ouvrages d'Ovide ne nous sont pas parvenus, par exemple, le poëme à la louange de César, un livre contre les mauvais poëtes, et la tragédie de *Médée*, œuvre sérieuse, au dire de Quintilien; témoignage éclatant de la hauteur à laquelle se serait élevé Ovide, s'il eût consenti à être plus sévère et plus châtié dans ses écrits. Non qu'il manquât de goût, mais il se laissait emporter par son élan, sans prendre soin de revenir sur ses pas, disposé d'ailleurs à croire, comme plus tard Gresset, que quelque tache, quelque défaut rend une figure plus piquante.

Il nous reste d'Ovide ses *Fastes* en six livres; ses *Tristes* et ses *Elégies;* quatre livres *Ex Ponto;* un poëme satirique contre Ibis; les *Héroïdes;* l'*Art d'aimer,* en trois chants, auxquels on peut joindre les trois livres des *Amours;* enfin, le plus important de ses ouvrages, les *Métamorphoses*, en quinze livres.

Quoiqu'il ne le regardât pas comme parfait, voici comment il en parle dans ses derniers vers :

Jamque opus exegi quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.
Cum volet illa dies, quæ nil nisi corporis hujus
Jus habet, incerti spatium mihi finiat ævi :
Parte tamen meliore mei super alta perennis
Astra ferar, nomenque erit indelebile nostrum.
Quaque patet domitis Romana potentia terris,
Ore legar populi, perque omnia sæcula fama,
Si quid habent veri vatum præsagia, vivam.

Pressentiment du génie sanctionné par la postérité. Oui, malgré la critique qui n'a pas épargné ses re-

proches aux *Métamorphoses;* malgré l'aveu de l'auteur lui-même qui, à chaque instant, demande grâce pour cet enfant trop faible et privé de son père, il n'en est pas moins vrai que l'avenir a confirmé les justes espérances du poëte par la gloire. Les *Métamorphoses* sont aux mains de tous; ces récits de la mythologie sont comme une des assises de cette antiquité vers laquelle le monde entier tourne ses regards avec une curieuse avidité; source éternelle de toutes les recherches et de toutes les études!

IV.

TITE-LIVE[1].

Tite-Live, de Padoue, selon d'autres d'Apone, passa une partie de sa vie à Naples, l'autre à Rome, où Auguste lui fit un accueil très-gracieux.

Tite-Live mourut à Padoue, après la mort d'Auguste, le même jour qu'Ovide, l'an 17 de Jésus-Christ, la quatrième année du règne de Tibère.

Il eut un fils auquel il écrivit une lettre sur l'éducation et les études de la jeunesse, dont Quintilien parle avec éloge. La perte doit en être regrettée. C'est dans cette lettre, ou plutôt dans ce petit traité,

[1] Ne indignetur sibi Herodotus æquari T. Livium, cum in narrando miræ jucunditatis clarissimique candoris, tum in concionibus supra quam enarrari potest eloquentem : ita ducuntur omnia cum rebus tum personis accommodata : sed affectus quidem, præcipue eos qui sunt dulciores, ut parcissime dicam, nemo historicorum commendavit magis. Ideoque immortalem illam Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est. (Quintilien, *Institutiones oratoriæ,* lib. X, cap. I, p. 750.)

qu'au sujet des auteurs dont on doit conseiller la lecture aux jeunes gens, il disait qu'ils doivent lire Démosthènes et Cicéron, puis ceux qui ressembleront davantage à ces deux excellents orateurs.

Tite-Live a composé quelques traités philosophiques, des dialogues mêlés de philosophie. Son principal ouvrage est l'Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Drusus en Allemagne, histoire qui l'a fait mettre au premier rang des grands écrivains. On raconte qu'un espagnol vint exprès pour en connaître l'auteur et s'en alla sans avoir rien vu à Rome que Tite-Live.

Cet ouvrage avait cent-quarante livres; il ne nous en reste que trente-cinq, encore ne se suivent-ils pas. Il excelle dans les récits, les descriptions et les harangues. Son style est élégant, varié, simple, noble, étendu et serré, clair, intelligible. L'abbé Desfontaines lui reproche pourtant quelques défauts :

« Trop ébloui de la grandeur de Rome, même dès » sa naissance, il la fait la capitale d'un grand empire, » bâtie pour l'éternité, et dont l'agrandissement n'a » point de bornes.

» Il tombe quelquefois dans de petites contradic» tions, et, ce qui est moins pardonnable, omet sou» vent des faits célèbres et importants. »

On lui a reproché aussi sa patavinité [1], c'est-à-dire certaines locutions provinciales; mais, d'un autre côté, on prétend que ce n'était qu'une question d'orthogra-

[1] Patavinité de Tite-Live, mot consacré, en anglais comme en français, pour dire l'idiome de Padoue, patrie de Tite-Live. (Walter Scott, *Biographie littéraire des romanciers célèbres.*)

phe qui venait sans doute de Padoue; d'autres, que c'était une redondance de style qui déplaisait à Rome et faisait connaître les étrangers.

Il racontait beaucoup de prodiges; tantôt un bœuf a parlé; tantôt les hommes et les femmes ont changé de sexe. Ce ne sont que pluies de cailloux, de chair, de craie, de sang et de lait. Mais il ne rapportait vraisemblablement toutes ces vaines croyances que comme des témoignages de la crédulité publique dont il riait le premier.

Un des mérites de Tite-Live, c'est que tout inspire chez lui l'amour de la justice et de la vertu. A travers le récit des faits perce la morale la plus pure pour la conduite de la vie, le respect de la religion établie alors à Rome, la haine de l'impiété. « Ce mépris des » Dieux, dit-il, si commun dans notre siècle, n'était » point encore connu. Les serments et la loi étaient » des règles inflexibles auxquelles on conformait sa » conduite, et l'on ignorait l'art de les accommoder à » ses inclinations par des interprétations fruduleuses. »

V.

TIBULLE [1].

Tibulle, que rappellent un peu deux de nos poëtes modernes, Legouvé, mais surtout Millevoye, est un des poëtes les plus harmonieux de l'ancienne latinité. Comme Millevoye, il a un talent doux, tendre et mé-

[1] Elegia Græcos quoque provocamus, cujus mihi tersus atque elegans maxime videtur auctor Tibullus... Ovidius utroque lascivior, sicut durior Gallus.

lancolique; comme lui il mourut jeune : Tibulle à vingt-quatre ans, Millevoye à trente-quatre.

La vie de Tibulle, si courte, est aussi très-peu connue. Il était né à Rome l'an 43 avant Jésus-Christ. Engagé, à titre militaire, sous l'aigle romaine, il suivit Messala Corvinus à la guerre des Gaules, d'autres disent à la guerre de l'île de Corcyre. Mais les fatigues du camp étaient au-dessus de ses forces. Sa constitution faible exigea le repos d'une vie paisible et sédentaire. Maître d'une certaine aisance, il avait perdu pourtant, dit-on, une partie de ses biens au temps des proscriptions. Est-ce un des motifs qui lui inspirèrent quelque froideur pour Auguste ? Est-ce nature moins disposée qu'une autre à la flatterie?

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fit pas sa cour à l'empereur et ne fut pas dans ses bonnes grâces. Le caractère de son talent était pourtant bienveillant et facile. Il fut l'ami d'Horace, d'Ovide, de Macer, des autres hommes éminents du temps d'Auguste, et fut pleuré par Ovide dans une de ses plus belles élégies, touchante expression de cette sensibilité affectueuse, de cette mélancolie du cœur dont Tibulle, héritier de Catulle, avait plus tendrement qu'Ovide et Properce le charme et le secret.

Amour dicta les vers que soupirait Tibulle.

VI.

PROPERCE [1].

Properce, comme Tibulle, vécut peu. Né 52 ans environ avant Jésus-Christ, il mourut 19 ans avant l'ère chrétienne, conséquemment à peine âgé de trente-trois ans. Il était originaire de Mévania, ville d'Ombrie, formant aujourd'hui le duché de Spolète. Après la mort de son père, chevalier romain, victime des guerres civiles, dans lesquelles il avait pris parti pour Antoine, Properce vint à Rome où il étudia le droit et se destina au barreau. Une autre vocation se révéla à lui, comme chez Ovide, celle de la poésie. Ses vers brûlants de feu, de vivacité, furent l'expression de ses tendres sentiments pour celle qui les inspirait : Cynthie fut chantée dans ses élégies, qui restent comme son titre de gloire.

Si nous avions à apprécier sa valeur littéraire, nous aurions peut-être à signaler de justes critiques, dont quelques métaphores, trop fréquentes, quelques comparaisons scientifiques, plus ou moins obscures, quelques allusions, un peu trop légères, ont parfois été l'objet. Contentons-nous de rappeler que, chargé par Mécène de composer une épopée à la gloire d'Auguste, il s'acquitta assez médiocrement de sa mission, soit que ce genre élevé convînt mal à son talent, soit que les souvenirs politiques qui se rattachaient à la mort de son père lui inspirassent peu d'élan. Pourtant

[1] Quintilien, parlant de Tibulle, dit : Sunt qui Propertium malunt. (Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, lib. X, cap. I, p. 748.)

il eut une grande part à l'estime de Mécène et de Cornelius Gallus, et eut aussi l'amitié d'Ovide, de Tibulle et de toutes les notabilités de Rome à cette époque [1].

VII.

ANTIQUITÉ. — ÉTUDES CLASSIQUES.

Voilà ce grand siècle d'Auguste, si justement renommé; le voilà dans l'expression la plus élevée de sa littérature, le voilà représenté par ses plus éminents écrivains.

Napoléon Ier lui enviait, comme à celui de Louis XIV, ses poëtes, ses hommes de lettres, ses orateurs de génie [2]. Aussi l'Empereur, comme le Grand Roi, encourageait-il les savants, les artistes. Protecteurs des

[1] *Pays*, 28 mars 1866.

[2] Le nom de François Ier a passé à la postérité avec une gloire dont le temps n'a fait qu'augmenter l'éclat. Avant son règne, les sciences et les arts avaient fait peu de progrès en France; à peine commençaient-ils à franchir les limites de l'Italie, où ils venaient de renaître et qui avait été, jusqu'alors, leur unique séjour. François les prit sous sa protection; il voulut égaler Léon X par l'ardeur et la magnificence avec lesquelles il encouragea les lettres. Il appela les savants à sa cour; il conversa familièrement avec eux, il les employa dans les affaires, il les éleva aux dignités et les honora de sa confiance.

Les gens de lettres ne sont pas moins flattés d'être traités avec la distinction qu'ils croient mériter, que disposés à se plaindre lorsqu'on leur refuse les égards qui leur sont dus; ils crurent qu'ils ne pouvaient porter trop loin leur reconnaissance pour un protecteur si généreux, et célébrèrent à l'envi ses vertus et ses talents. Les écrivains postérieurs adoptèrent ces éloges et y ajoutèrent. Le titre de Père des lettres qu'on avait donné à François a rendu sa mémoire sacrée chez les historiens. (*Histoire de Charles Quint*, par Robertson, page 201.)

lettres, ils étaient entourés de grands hommes, Napoléon, de grands hommes de guerre surtout, parce que tel était, en attendant les loisirs de la paix à laquelle il aspirait, son caractère, avant tout guerrier; Louis XIV, pendant un règne bien plus long, des gloires de la paix et de la guerre.

Le 27 février 1808, l'Empereur assemble et préside le conseil d'État. Une députation de la classe de littérature et belles-lettres de l'Institut, présidée par Chénier, est présentée par le ministre de l'intérieur. Chénier lit un rapport que l'Empereur avait demandé sur l'état de la littérature [1] depuis la fin du dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle. « Dans » les ordres de Votre Majesté, dit le rapporteur, nous » osons voir, avec une respectueuse assurance, la » preuve du plus vif intérêt dont elle a toujours honoré » les lettres, la garantie de sa protection constante, » le signal de ses nouveaux bienfaits. » Puis Chénier passe en revue la littérature contemporaine; il analyse les divers talents : J.-B. Say, Lacretelle, La Harpe, Target, Tronchet, Merlin, Treilhard, Ségur, Volney, Lacépède, Lavoisier, Fourcroy, Chateaubriand, Bernardin de Saint-Pierre, Fontanes, Évariste Parny, Luce de Lancival, Delille, Ducis, Lebrun-Pindare, Arnault, Andrieux, Legouvé, Raynouard, Millevoye, Baour-Lormian, etc., et termine ainsi : « L'art d'écrire » refleurira sous vos auspices, il sera guidé par vous » en des routes certaines; autour de vous brilleront » encore les talents ranimés à votre voix; le génie

[1] Les lettres, aliment de l'esprit, disait Frédéric de Prusse. (D'Alembert, tome XVIII, page 31.)

» naîtra lui-même, appelé par le génie, et tous les
» genres de gloires appartiendront au siècle de Votre
» Majesté. »

L'Empereur a répondu [1] : « Messieurs de la seconde
» classe de l'Institut, si la langue française est deve-
» nue une langue universelle, c'est aux hommes de
» génie qui ont siégé ou qui siégent parmi vous que
» nous en sommes redevables. J'attache du prix au
» succès de vos travaux ; ils tendent à éclairer mes
» peuples et sont nécessaires à la gloire de ma cou-
» ronne. J'ai entendu avec satisfaction le compte rendu
» que vous venez de m'adresser. Vous pouvez comp-
» ter sur ma protection. »

Ce langage, dans lequel on pourrait souhaiter un peu moins de hauteur, révèle cependant l'importance que le grand homme de guerre attachait à la culture intellectuelle. Il ne se contenta pas de ce rapport; il voulut donner un nouvel essor à l'industrie, à l'agriculture, aux sciences, aux lettres, aux arts, et il fonda des prix décennaux. Témoignage éclatant des préoccupations du génie guerrier pour les institutions de la paix! [2] « Averti par ces instincts sublimes
» qui sont, comme le disait Royer-Collard sur la tombe
» de Casimir Périer, la portion divine de l'art de gou-
» verner, le général Bonaparte sentait aussi la beauté
» des lettres, et il n'attendit pas d'être le maître de la

[1] Encouragements de l'empereur Napoléon Ier aux lettres, aux arts, aux grandeurs intellectuelles. (*Œuvres de Napoléon III*, tome Ier, page 92.)

[2] M. Guizot, réponse à M. Biot, Académie française, séance du 8 février 1857.

» France pour apprécier la grandeur de leur rôle dans » la vie des âmes et des sociétés humaines. »

Un décret daté d'Aix-la-Chapelle, dernière demeure d'un guerrier-fondateur, tombeau de Charlemagne, instituait, le 24 février an XII, des prix décennaux pour les œuvres scientifiques et littéraires. Un autre décret, rendu au palais des Tuileries le 28 novembre 1809, conférait des récompenses aux meilleures traductions en vers de poëmes grecs ou latins, et en ordonnait la distribution, au palais même des Tuileries, en présence des princes, ministres et grands officiers, de députations des grands corps de l'État et de l'Institut.

Une distribution eut lieu, en effet, le 9 novembre 1810. La seconde eût été à échéance du 9 novembre 1819. Alors le géant des batailles avait été vaincu, succombant, comme l'a dit plus tard son neveu, héritier de sa gloire et de sa grandeur, succombant sous le nombre. A cette date, il était à Sainte-Hélène; celui qui, de Moscou, préoccupé des intérêts littéraires, avait autrefois organisé le Théâtre-Français, peut-être le soir de ce jour même, 9 novembre 1819, prenait-il, comme cela lui arrivait souvent pendant les longues soirées d'hiver, un de nos grands poëtes dramatiques, hésitant entre Corneille et Molière, et disant : « Irons- » nous ce soir à la tragédie ou à la comédie? »

C'est que l'Empereur était en effet sincère, consciencieux dans son admiration, dans son respect pour tout ce qui était grand, utile, honnête. L'empire (malgré l'absolutisme dont il se reconnaissait lui-même investi) a toujours paru au peuple le règne de

l'égalité. « Au sommet de ces édifices se trouvait la » tête la plus vaste de son siècle, Napoléon. Sa supé- » riorité aimait les supériorités... Les capacités avaient » été recrutées dans tous les rangs de la société... Pas » un homme distingué n'échappait aux honneurs et » au travail. L'intelligence avait aussi sa conscrip- » tion [1]. »

L'Empereur avait le goût des anciens et de la grande littérature [2].

Un des représentants les plus illustres de cette grande littérature qui, par ses œuvres, appartient à l'école moderne, et par ses études à l'antiquité, dont il s'inspire et s'éclaire, l'honorable M. Villemain, nous rapporte que M. de Narbonne aimait d'un goût vif la vraie littérature, en y mêlant la politique, qu'il prenait non dans la spéculation, mais dans l'histoire,

[1] M. Véron. (*Mémoires d'un bourgeois de Paris,* tome II, page 77.)

[2] En créant les lycées, le Premier Consul y rétablit l'ancienne règle classique. Il avait raison : l'étude des langues mortes n'est pas seulement une étude de mots, mais une étude de choses ; c'est l'étude de l'antiquité avec ses lois, ses mœurs, ses arts, son histoire si morale, si fortement instructive. Il n'y a qu'un âge pour apprendre ces choses : c'est l'enfance. La jeunesse une fois venue avec ses passions, avec son penchant à l'exagération et au faux goût, l'âge mûr avec ses intérêts positifs, la vie se passe sans qu'on ait donné un moment à l'étude d'un monde mort comme les langues qui nous en ouvrent l'entrée. Si une curiosité tardive nous y ramène, c'est à travers de pâles et insuffisantes traductions qu'on pénètre dans cette belle antiquité. Et dans un temps où les idées religieuses se sont affaiblies, si la connaissance de l'antiquité s'évanouissait aussi, nous ne formerions plus qu'une société sans lien moral avec le passé, uniquement instruite et occupée du présent ; une société ignorante, abaissée, exclusivement propre aux arts mécaniques. (Thiers, *Consulat*, tome III, page 472.)

Tel est le but que poursuivent les recherches littéraires auxquelles nous nous livrons en ce moment.

M. de Narbonne résista [1], vers la fin du dernier siècle, à cet entraînement qui poussait la jeune noblesse vers l'Amérique, cette nouvelle Terre Sainte d'une croisade de liberté.

Il disait qu'il y avait assez d'esprit républicain en France pour ne pas aller en chercher ailleurs. Colonel, il vivait retiré, et répétait souvent que quelques-unes des garnisons de sa jeunesse avaient été « ses meilleurs semestres de travail, et qu'il n'y avait rien de si favorable à l'étude que de s'ennuyer en quartiers d'hiver. » Plus tard émigré en Suisse, près du lac de Constance, il s'y rendit plus familiers et l'idiome allemand et quelques-uns des monuments de l'antiquité classique qui sont là si savamment étudiés. Il notait encore ce temps avec plaisir, comme *une de ces époques de grande lecture si rares et si disputées dans la vie ordinaire du monde.* « Il y eut là pour moi, disait-il, » d'autres quartiers d'hiver, un autre semestre de gar- » nison, avec cette différence que, moins jeune et » plus pauvre, j'en profitais encore mieux [2]. »

[1] Villemain, *Souvenirs contemporains.*

[2] Le courant intellectuel qui entraîna M. de Narbonne en a entraîné bien d'autres, fort heureusement, après lui. Ce courant ne s'est pas arrêté depuis et ne s'arrêtera pas. Puissent donc se calmer les inquiétudes, heureusement chimériques, de quelques esprits distingués, mais aveuglés par certaines préventions politiques; telles sont, par exemple, les préoccupations exprimées par MM. Saint-Marc Girardin et Villemain, solidaires ici l'un de l'autre : « Si la liberté » politique, suscitée sous la Restauration, et qui la continua, dis- » paraît entièrement des lois et des esprits, cette littérature ne sera » pas remplacée, et le monde verra ce qu'il avait vu déjà, l'extinc-

VIII.

C'est ainsi que le goût du travail et de l'étude a ses disciples partout, sous la tente du soldat comme dans la mansarde de l'étudiant ou dans le cabinet de l'homme de lettres; partout les esprits distingués se rencontrent dans cette voie, qui est celle de l'intelligence, avide d'apprendre et de s'instruire. C'est là, on peut le dire, la meilleure des républiques, et celle des lettres a cela de bon, qu'elle tolère, provoque par émulation et salue de ses faveurs les inégalités et les supériorités intellectuelles.

Racine faisant à l'Académie française l'éloge de Corneille, disait : « Le même siècle qui se glorifie » aujourd'hui d'avoir produit Auguste ne se glorifie » guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. » Ainsi, lorsque, dans les siècles suivants, on parlera » avec étonnement des victoires prodigieuses et de » toutes les grandes choses qui rendront notre siècle » l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, » n'en doutons pas, Corneille tiendra sa place parmi » toutes ces merveilles. La France se souviendra avec » plaisir que, sous le plus grand de ses rois, a fleuri » le plus grand de ses poëtes. On croira même ajouter » quelque chose à la gloire de notre auguste monar- » que lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré » de ses bienfaits cet excellent génie; que même, deux

» tion de la pensée et de l'art sous le déploiement excessif de la » matière et de la force. » (M. Saint-Marc Girardin, *Journal des Débats* du 11 janvier 1858. Extrait de M. Villemain.)

» jours avant sa mort et lorsqu'il ne lui restait plus » qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore » des marques de sa libéralité, et qu'enfin les der- » nières paroles de Corneille ont été des remercie- » ments pour Louis le Grand[1]. »

Admirable modestie du génie qui, tout en ayant conscience de lui-même dans le passé, et plaçant avec un juste orgueil sur un même plan Auguste et Virgile ainsi qu'Horace, s'incline avec respect devant les rayons de gloire du grand roi. Orgueil élevé, sublime, mais en même temps, comme disait l'Empereur, *régulier, paisible, subordonné, entrant à pleines voiles dans l'ordre établi, le fortifiant, le décorant de sa propre splendeur !*

Noble échange du génie qui fait d'un Louis XIV le plus grand prince peut-être qui ait paru depuis Auguste, non pas tant sans doute pour ses actions personnelles que pour l'éclatante impulsion imprimée par lui aux sciences, aux arts, aux talents naissant à à sa voix et venant même de l'étranger orner la France[2] et rendre au monarque avec usure le lustre qui émane de lui.

Ce n'est pas, au surplus, en un jour que surgit un grand siècle.

De même que Rome empruntait depuis longtemps à Athènes les beautés de sa langue, de ses arts, et puisait à cette source des trésors qui, sans appauvrir la Grèce, enrichissaient l'Italie; de même qu'Auguste

[1] Éloge de Corneille à l'Académie française, par Racine, le 2 janvier 1685.

[2] *Règne de Louis XIV*, Duclos, tome V, page 188.

lui-même, avant d'illustrer l'empire par l'éclat de son règne, était à Apollonie au moment même de la mort de César, occupé en quelque sorte à surprendre au génie attique ses secrets et son goût, de même aussi Louis XIII prépara Louis XIV, et le cardinal de Richelieu précéda Mazarin et Louvois [1].

Cette influence d'un grand souverain sur sa génération est d'autant plus précieuse que celle d'un règne vicieux n'y laisse pas moins son empreinte. Cette influence n'est pas cependant illimitée, car selon la remarque d'un ingénieux grammairien, il faut que chacun se renferme dans son empire; c'est ainsi qu'un empereur assurément habitué à se faire obéir, et assurément redouté, Claude, n'a pas eu l'autorité d'introduire un caractère nouveau [2] dans la langue nationale, tandis que des écrivains, qui s'appelaient, il est vrai, Virgile, Horace, Cicéron, Tacite, etc., auraient été, sans doute, en cette matière, plus puissants que lui; Virgile, Horace, Ovide même, écrivains inimitables, mais blâmables pour leur silence absolu sur un grand citoyen, leur prédécesseur et leur maître, Cicéron, dont le nom n'est pas une seule fois prononcé par eux [3]. Faiblesse fâcheuse vis-à-vis

[1] *Mémoire sur la langue française,* Duclos, tome IX, page 247.

[2] *Le Digamma ou Cinq remarques sur la grammaire*, Duclos, tome IX, page 42.

Le grammairien de Mécène (c'était un emploi dans les grandes maisons), Melissus, répondit à Tibère avec le courage et la juste indignation d'un véritable grammairien : « Certes, vous pouvez donner au premier venu le droit de cité, mais non pas à un seul mot contraire au génie et à la volonté de notre langue! » (*Horace et son temps,* par Jules Janin, *Revue européenne,* 15 octobre 1859.)

[3] *Rome au siècle d'Auguste*, tome II, page 301.

du souverain auquel ils croyaient ainsi complaire, tandis que leur dignité aurait dû leur donner un autre conseil. Auraient-ils même déplu au prince?

C'est peut-être douteux, s'il faut en croire un trait que nous a conservé Plutarque, et qui, tout en prouvant, il est vrai, la crainte qu'on avait alors de déplaire au maître par le seul souvenir de ce nom redoutable, indiquerait en même temps la résignation d'Auguste à le subir : c'était un des neveux de l'empereur qui lisait Cicéron lorsque son oncle entra inopinément chez lui. Le jeune homme cacha son livre sous sa toge bien vite, pas assez vite cependant pour qu'Auguste ne vît pas son mouvement. Il demanda à voir le livre, et en ayant lu quelques mots, il le rendit au jeune élève : « C'était, dit-il, un » homme éloquent et qui aimait fort sa patrie[1]. » Personne n'eût osé en dire autant devant Auguste![2].

Nous avons à peu près achevé la tâche que nous nous étions imposée. Nous avons parcouru dans presque toute son étendue, telle au moins qu'elle nous apparaît, le cercle que nous nous étions tracé; nous avons étudié dans quelques-unes de ses parties la physionomie de ce siècle d'Auguste, si grand par son chef et par les talents éclatants qui l'ont environné et

[1] Voir le jugement porté par Quintilien sur le grand talent de Cicéron. Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, 125, 126, 186, 465, 475, 751, 771, 791. Quintilien va jusqu'à résumer ainsi sa haute admiration pour Cicéron, que son nom est moins celui d'un homme que celui de l'éloquence même. *Apud posteros id consecutus, ut Cicero jam non hominis, sed eloquentiæ nomen habeatur.* (Id., page 752.)

[2] *Rome au siècle d'Auguste,* tome III, page 242.

l'escortent à travers les siècles. Heureux le pays, heureuse la nation de qui on peut dire avec raison ce que lord Palmerston disait de la France[1] : « Oui, j'espère que le temps des conquêtes étant passé pour elle, pour elle va s'ouvrir l'ère d'Auguste. »

L'ère d'Auguste, puisse-t-elle en effet renaître !

L'ère d'Auguste, c'est la sérénité du ciel après l'orage ; c'est la paix après la guerre, le génie de la paix après les horreurs des discordes civiles.

L'ère d'Auguste, c'est le culte des grandes et éternelles beautés ; c'est le culte de cette majestueuse antiquité qui grandit à mesure qu'on s'éloigne d'elle, et demeure comme un modèle inimitable aux yeux du monde civilisé[2].

Se reportant à ces beaux souvenirs de Rome, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française, disait avec une justesse de pensée et de langage à laquelle nous sommes heureux de rendre hommage[3] : « Un caractère bien extraordinaire » de la langue latine, et peut-être le plus digne d'être » profondément médité par les esprits attentifs, c'est

[1] Discours de lord Palmerston, mars 1854.

[2] Rome tend les bras à César, qui demeure sous le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur seul maître de tout l'empire... Cette époque... a ceci de remarquable, qu'elle concourt à peu près avec le temps où Rome retourne à l'état monarchique, sous l'empire paisible d'Auguste. Tous les arts fleurirent de son temps, et la poésie latine fut portée à sa dernière perfection par Virgile et par Horace, que ce prince n'excita pas seulement par ses bienfaits, mais encore en leur donnant un libre accès auprès de lui. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle;* tome I[er], pages 90, 92.

[3] Discours prononcé par Mgr Dupanloup à la distribution des prix du petit séminaire de son diocèse, septembre 1854.

» son indestructibilité. Le ciment romain conserve
» debout, malgré toutes les injures du temps, les
» monuments du peuple romain. Il y a dans sa langue
» je ne sais quelle force secrète, je ne sais quel
» ciment profond qui la soutient aussi. Car, chose
» remarquable! la langue que Rome a parlée et parle
» encore participe à ses grandes destinées. Aujour-
» d'hui encore, après tant de siècles, la langue romaine
» n'est pas une langue morte ; elle ne le sera jamais :
» c'est une langue immortelle. Monument des siècles
» qui ne sont plus, elle demeure au milieu des siècles
» présents et s'y conserve mystérieusement, au milieu
» du monde civilisé, malgré tant de causes qui con-
» spirent à la détruire.

» Elle a comme une vertu impérissable : si elle
» sembla mourir un jour sous le coup des invasions
» barbares, on ne tarda pas à la voir, elle aussi,
» renaître de ses cendres, comme Rome elle-même.
» Ressuscitée par une puissance supérieure et dotée
» pour le service de l'Église et de l'humanité, d'une
» seconde et admirable vie, la langue latine est désor-
» mais destinée à redire à la terre entière les plus
» grandes, les plus divines choses. »

Racine, dont la diction est si parfaite, si pleine de tours habilement empruntés à la langue latine, Racine, dans ses lettres à son fils, le ramène sans cesse à l'étude sérieuse des auteurs latins :

« Je voudrais, lui dit-il, qu'au jour que vous n'allez point au collége, vous puissiez relire votre Cicéron, et vous rafraîchir la mémoire des plus beaux endroits ou d'Horace ou de Virgile, ces auteurs étant fort

propres à vous apprendre à penser et à écrire avec justesse et netteté.

Conseils paternels qui rappellent ceux de Tite-Live à son fils, et se retrouvent, à dix-sept cents ans de distance, par une rencontre bien curieuse, dans la bouche de deux bommes aussi éminents que Tite-Live et Racine!

C'est que la vérité, comme la providence elle-même, dont elle est une émanation, est immuable; elle tient d'une main ferme et inébranlable son flambeau qui, de sa céleste flamme, éclaire, à travers les siècles, le monde et l'éternité[1]!

M. Beulé, esprit éminemment distingué, mais prévenu et même passionné contre la mémoire d'Auguste, disait à son auditoire :

La liberté crée, le despotisme imite.

Le siècle d'Auguste a imité la Grèce.

Le christianisme naît sous Auguste.

Auguste aurait dû propager le sentiment romain et le sentiment humanitaire d'amour, de charité...

Pour les travaux même dont il dota Rome, fontaines publiques, embellissements qui transformèrent la ville de briques en une ville de marbre, on s'en était bien passé jusque-là, dit M. Beulé. *Il est vrai qu'alors on ne se passait pas de liberté.* (Cours au collége de France, janvier 1867.)

Malice politique qui, alors, en 1867, décochée à l'antiquité, pouvait bien avoir une adresse plus moderne et parisienne, aujourd'hui sans doute quelque peu égarée au milieu du tumulte parlementaire dont nous sommes témoins, en fin de comptes de l'année 1869.

---

[1] *Pays*, 28 avril 1866.

ANALOGIES HISTORIQUES.

I.

S'il est une nation dont les annales saisissent le simple lecteur par leur intérêt dramatique, le philosophe par leurs rapprochements historiques, l'homme d'État par leurs solennels enseignements, c'est assurément l'Angleterre.

L'histoire est la source intarissable à laquelle l'humanité puise l'expérience, si nécessaire à la pratique journalière de la vie, les leçons du passé pour éclairer l'avenir et guider les gouvernements dans les voies du progrès.

L'Angleterre, particulièrement, avec laquelle nous avons eu tant de luttes, heureusement terminées aujourd'hui, l'Angleterre, avec laquelle nous avons maintenant tant de points de contact et d'affinité, offre à notre curiosité un vaste sujet d'études sérieuses, de féconds éléments de puissance et de prospérité communes, fortifiées, développées l'une par l'autre.

L'examen des phases à travers lesquelles est passée la Grande-Bretagne pour arriver à sa maturité, à son organisation définitive, serait peut-être utile à la notion exacte de son esprit, de ses mœurs, de ses traditions séculaires et religieusement conservées sous les modifications nécessitées par la marche du temps; il ne serait peut-être pas sans profit de suivre les pas de ce grand peuple depuis sa naissance jusqu'à son âge mur et sa virilité; peut-être comprendrait-on

mieux son caractère et son génie en les voyant grandir et s'épurer au souffle de la civilisation; peut-être éprouverait-on quelque charme à voir cette grande nation sortant du chaos et de la barbarie des premiers âges auxquels elle échappa sous la conduite et l'inspiration d'Alfred le Grand, le véritable fondateur de la monarchie britannique; peut-être suivrait-on avec quelque fruit la série des événements qui ont signalé le règne des différentes dynasties auxquelles ont été confiées les destinées de l'Angleterre, depuis la race des Plantagenets jusqu'à la maison des Tudor, des Stuarts. Mais ces recherches dépasseraient de beaucoup les limites de cette publication.

Nous nous bornerons donc au résumé des faits qui ont caractérisé l'ère moderne du gouvernement britannique, c'est-à-dire l'époque comprise entre l'avénement des Stuarts et leur chute, faisant place à la conquête pacifique et toute nationale de Guillaume III.

Cette période a été l'objet d'un long et fréquent examen; les analogies étranges qu'elle renferme avec notre propre histoire ont frappé tous les esprits : Charles Ier payant de sa tête sur l'échafaud le triomphe de la révolution et de la république; Cromwell, né de l'anarchie, et l'étouffant de ses puissantes étreintes; la restauration des Stuarts dans la personne de Charles II et de Jacques II jusqu'à Guillaume III; toutes ces péripéties, comprises entre les années 1649, date de la fin de Charles Ier, et l'année 1689, qui est celle de l'avénement de Guillaume III, semblent avoir été reproduites traits pour traits, dates pour dates, par les événements qui se sont accomplis chez nous

de 1789 à 1830, dans le même intervalle de temps, à peu près quarante années dans l'un et l'autre pays. En France, c'est Louis XVI portant sa tête sur la place de la Révolution; c'est la république, l'anarchie écrasée sous le talon du vainqueur de l'Italie. Le héros des Pyramides n'était pas un Cromwell, mais au point de vue chronologique et anarchique, il joua le rôle de dominateur et de maître; voilà le trait de ressemblance entre le protectorat et l'empire. Louis XVIII et Charles X remontant sur le trône des Bourbons et reprenant le cours des fautes qui avaient perdu leurs ancêtres, telle est la série des faits qui se sont succédé, dans l'un et l'autre pays, avec une sorte d'identité véritablement frappante. Elle semblait complétée par l'élévation au trône de Louis-Philippe, comme de Guillaume III en Angleterre, et il y avait en effet entre ces deux monarques ce rapport que tous deux succédaient directement aux rois de la vieille souche, auxquels ils tenaient l'un et l'autre par la parenté ou l'alliance.

Mais là s'arrêtent, selon nous, les analogies.

Oui, si Louis-Philippe avait su jouer le rôle que semblait lui départir la Providence, il pouvait être le fondateur d'une dynastie nouvelle; appelé par une révolution au trône, il pouvait lui donner une base solide et durable. Au lieu de cela, il l'a occupé à titre précaire, et s'est perdu avec lui.

Loin de nous la pensée d'insulter au malheur, à la tombe, à l'exil, non. L'opposition au gouvernement de juillet pouvait honorablement le combattre, sinon pour le renverser, du moins pour l'avertir, quand il

était debout. Mais depuis qu'il est tombé, le respect a dû remplacer dans les cœurs les plus froids pour lui la lutte et la controverse.

Cependant il faut bien aujourd'hui, sur une époque désormais historique, exprimer notre opinion avec une convenante réserve sans doute, mais aussi avec la franchise que nous paraît commander la vérité.

Les mêmes causes avaient produit, à des époques diverses, les mêmes effets en Angleterre et en France; l'ancienne monarchie avait perdu dans l'un et l'autre pays, par des motifs différents, la cause monarchique : l'aveuglement politique et l'antagonisme religieux avaient égaré les Stuarts et leur avaient aliéné la nation : de là la révolution de 1648.

En France, la révolution eut pour cause aussi le gouvernement politique de l'ancien régime; mais elle pénétrait bien plus profondément dans les entrailles du pays.

Tandis que l'Angleterre, tout en renversant la royauté, conservait ses vieilles institutions, la France, en renversant le trône, renversait du même coup toutes ses lois, toutes ses coutumes; en Angleterre, en un mot, c'était une révolution politique; en France, une révolution politique et sociale.

Mals le résultat n'en était pas moins le même au point de vue monarchique : la chute de la monarchie.

La conséquence, ce fut la révolution, différente dans ses nuances en l'un et l'autre pays, mais aboutissant pour tous deux à la république.

De la république naquit le désordre, et du dé-

sordre la dictature, le pouvoir absolu. En Angleterre, Cromwell; en France, le général Bonaparte, premier consul, empereur.

C'était l'ordre logique et la raison qui voulaient cette conclusion.

La question intérieure en Angleterre, la question étrangère en France, ramenèrent sur le trône les représentants de la vieille monarchie.

Charles II, Jacques II, comme Louis XVIII et Charles X, remontèrent le courant national. Ils furent emportés et submergés par lui. Mauvais pilotes, ils ne comprirent pas qu'une révolution ne retourne jamais à sa source. La mission de tout bon gouvernement, c'est de la contenir, de la régulariser; la refouler, la détruire, l'anéantir, jamais. Aucune puissance humaine n'y pourrait suffire. Semblable tâche est impraticable; semblable tentative, folie.

C'est l'application de ces idées qui, selon nous, explique la divergence désormais établie entre la situation jusque-là assez conforme de l'Angleterre et de la France. Depuis la chute jusqu'au retour et à la seconde chute de l'ancienne monarchie, analogie, sauf les nuances de détails, entre les deux pays.

A dater de 1688, c'est-à-dire de l'avénement de Guillaume III d'Angleterre, dissemblance entre l'histoire de l'Angleterre et celle de France.

En un mot, l'avénement de Louis-Philippe, qui pouvait continuer et compléter l'analogie, en fondant un gouvernement viable, l'a arrêtée et détruite.

Louis-Philippe pouvait être le Guillaume III de la France. Il ne l'a pas été.

Ce rôle est-il encore vacant? La question est posée : nous essayerons de la résoudre [1].

II.

GUILLAUME III D'ANGLETERRE.

Nous nous sommes demandé dans le précédent paragraphe si le rôle de Guillaume III était encore vacant en France. Avant de résoudre cette question, il importe de déterminer quel rôle a joué Guillaume III dans l'histoire politique de l'Angleterre.

Au règne méprisé de Charles II avait succédé celui de Jacques II, qui n'avait pas tardé à s'aliéner de plus en plus la nation anglaise. Cet éloignement s'accrut promptement, au point qu'un abîme fut bientôt ouvert entre son peuple et lui.

Les Stuarts se perdaient pour la seconde fois.

Comme toute nation qui voit périr son gouvernement, et qui pourtant veut être gouvernée, la nation anglaise cherchait d'avance et avait vu déjà depuis plusieurs années poindre à l'horizon une étoile, une espérance de salut.

Cette espérance, c'est le nom, c'est l'éclat naissant du jeune prince d'Orange qui la faisait briller aux yeux de l'Angleterre, à quelques lieues d'elle, de l'autre côté du détroit, sur les rives de la Hollande.

Là était né, du mariage de Guillaume II, stathouder, avec une fille de Charles I[er] d'Angleterre, un fils,

[1] *Pays*, 22 janvier 1853.

depuis si célèbre sous le nom de Guillaume III. Mis au monde huit jours après la mort de son père, il était jeté au milieu de toutes les complications qui agitèrent la Hollande depuis 1650.

La république des Provinces-Unies, sous la direction habile du grand pensionnaire de Witt, repoussait énergiquement la maison d'Orange, représentée alors par un simple rejeton, le jeune Guillaume-Henri. Avec une loyauté toute chevaleresque, Jean de Witt, adversaire déclaré du stathoudérat et de la maison d'Orange, avait pourtant pourvu à l'éducation du jeune prince; il avait lui-même pris soin de son instruction, voulant, disait-il, qu'il fût initié aux affaires et mis à même, par ses lumières, de servir honorablement son pays, si les destinées le rappelaient au rang suprême. Exemple sublime et touchant du plus pur patriotisme, digne, hélas! d'un meilleur sort, car, quelques années plus tard, les deux frères de Witt, victimes d'un drame épouvantable, étaient massacrés tous deux en prison par la fureur populaire.

Quoi qu'il en soit, le jeune Guillaume, adopté par la République comme *enfant de l'État*, paya à sa patrie les bienfaits dont elle l'avait honoré en l'honorant lui-même. « Ce n'est pas, on peut bien le penser, qu'il » n'aspirât secrètement au rang que ses ancêtres » avaient possédé; mais il y aspirait avec circonspec- » tion, et par la seule voie qui puisse justifier l'ambi- » tion, celle des vertus, des talents et des services. » Il avait su parfaitement saisir le génie de ses compa- » triotes. Le nombre de ses partisans grossissait de » jour en jour, et la faveur populaire se déployait

» pour lui avec un zèle capable d'effrayer le parti con-
» traire [1].

La guerre était déclarée entre la Hollande, l'Angleterre et la France. Du sang de l'amiral Tromp, tué en 1653, était né un autre amiral Tromp et un Ruyter; mais les Provinces-Unies n'en avaient pas moins sur les bras la marine anglaise, et Louis XIV en personne, ou représenté par Condé, Turenne, Luxembourg et Vauban. Toute vaillante et héroïque que se montra la Hollande, elle était autorisée à une certaine alarme. Aussi fit-elle, dans ce moment de crise solennelle, ce que fit en semblable péril, vis-à-vis d'un autre Guillaume, le farouche tyran de l'Helvétie : surpris par une tempête sur le lac des Quatre-Cantons, il brisa les fers qui enchaînaient les mains de Guillaume Tell, et lui donna le commandement de son esquif. Ainsi la Hollande, de Witt lui-même, levant l'interdit qui pesait sur Guillaume d'Orange, l'appela au commandement des troupes sous le titre de capitaine-général, avec mission de sauver son pays.

Guillaume avait alors vingt-deux ans.

Nommé stathouder, il ne désespéra pas. Il releva les esprits abattus, les disposa à une lutte héroïque, fit ouvrir les écluses et inonder toutes les parties du territoire où pouvait se présenter l'ennemi. Lui seul enfin, comptant sur le dévoûment populaire, avait répondu aux ambassadeurs étrangers, qui, en lui offrant un traité avantageux pour lui et honteux pour les États, lui demandaient ce que sans cela il prétendait

[1] Boulay (de la Meurthe), *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II*, tome Ier, page 143.

faire : « Défendre mon pays jusqu'à mon dernier sou-» pir et mourir dans le dernier retranchement [1]. »

« Tant d'héroïsme fut bientôt couronné par le suc-» cès. Louis XIV fut obligé d'abandonner cette con-» quête, dont il ne recueillit d'autre fruit que d'avoir » laissé dans le cœur des Hollandais une haine violente » et durable, et d'avoir donné à un enfant l'occasion » de devenir un grand homme qui fut toujours son » implacable ennemi [2]. »

D'un autre côté, en Angleterre, Charles II, justement préoccupé des embarras que lui avait suscités le désordre de ses affaires intérieures et extérieures, avait cru apercevoir un préservatif : où cela? en Hollande, dans les bras mêmes de celui qui l'avait si persévéramment tenu en échec. Il rechercha les bonnes grâces du prince d'Orange, espérant par son concours obtenir une paix générale qui ne déplairait pas à la France, et la pacification des querelles religieuses par ce gage donné au protestantisme.

Il lui fit donc indirectement offrir la main de sa nièce, fille du duc d'York. Guillaume vint en Angleterre, vit Marie et en devint éperdument épris. Le duc d'Yorck ne se prêtait pas volontiers à ce projet de mariage, d'abord à cause de la différence de religion, ensuite parce que Louis XIV, qui redoutait cette alliance, avait proposé au père de la princesse le Dauphin pour gendre. Pourtant Charles II insista et le duc d'York fut obligé de céder à la volonté de son frère.

[1] Boulay (de la Meurthe), *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II,* tome Ier, page 147.

[2] Boulay (de la Meurthe), *ibid.*, page 147.

Guillaume retourna en Hollande, où il attendit les événements. La mort de Charles II, l'administration si impopulaire de Jacques II, précipitèrent la catastrophe.

Tous les regards se portaient vers Guillaume, qui n'avait même pas à changer de nom; il allait être dans la Grande-Bretagne, comme il avait été en Hollande : Guillaume III.

Élevé hors de l'Angleterre, il en avait pourtant suivi la pensée et les mouvements avec une sollicitude et une sagacité merveilleuses.

Il était le chef du protestantisme; il avait vaillamment combattu pour l'honneur de son drapeau. Il était donc, aux yeux des Anglais, le symbole vivant de leur dogme religieux, de l'indépendance et de la dignité nationale, triple principe si outrageusement méconnu par Jacques II et son prédécesseur, héritier des Stuarts.

« Les faits qui se passaient tous les jours sous ses » yeux lui disaient hautement quel était son devoir » et ce que l'Angleterre attendait de lui. *Pénétré de » cette conviction profonde qui seule inspire les grandes » choses,* il résolut de faire une descente dans ce pays...

» Quelles furent, dans d'aussi graves circonstances, » les raisons qui le décidèrent à tenter une entreprise » si périlleuse pour sa gloire, s'il n'eût pas réussi? » L'ambition personnelle, répondront ceux qui veu- » lent sans cesse rabaisser les grands dévouements, » en ne prêtant aux hommes que des sentiments vul- » gaires et des passions sordides. Non, de plus hautes » pensées président aux grandes actions.

» Guillaume dut se dire : Je représente sur le con-
« tinent la cause protestante, qui s'appuie sur la liberté;
» cette cause a pour elle la majorité de la nation an-
» glaise. Opprimée, j'irai la défendre... Je me présen-
» terai à l'Angleterre comme libérateur. La révolution
» que j'opérerai aura cet avantage que, sans danger
» pour le repos du pays, la volonté nationale pourra
» se manifester librement; car j'aurai la force de con-
» tenir toutes les mauvaises passions qui surgissent
» toujours dans les convulsions politiques. Je renver-
» serai un gouvernement, en gardant intact le pres-
» tige de l'autorité; j'établirai la liberté sans désordre,
» le pouvoir sans violence. Pour justifier mon initia-
» tive et mon intervention personnelle dans une lutte
» si grave, je ferai valoir pour les uns mon droit héré-
» ditaire, pour les autres mes principes, pour tous,
» les intérêts communs du protestantisme et l'honneur
» national; mais je n'accepterai rien que du vote libre
» de la nation, car on n'impose jamais sa volonté ni
» sa personne à un grand peuple!

» Telles furent les idées qui guidèrent Guillaume,
» car toutes les actions de sa vie furent l'application
» de ces principes [1]. »

En effet, appelé par une sorte d'instinct public, par une sorte d'acclamation sous-entendue de la nation, il débarqua en Angleterre. Vingt-cinq années sous Charles II et quatre sous Jacques II d'un double règne odieux, sanguinaire, vénal, avaient révolté dans toutes les âmes les sentiments de la plus vulgaire

[1] *Fragments historiques*, 1688 *et* 1830, par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, publiés en 1841, page 30.

probité, les plus simples notions de l'humanité, de la nationalité, de la religion. A l'apparition de Guillaume, un élan général se manifesta donc en sa faveur. L'armée royale, entraînée par le courant, déserta la cause de Jacques. Jacques, comme frappé de la foudre, fut d'abord terrifié, puis il prit la fuite; arrêté à Feversham, il s'évada et s'enfuit de nouveau.

Guillaume, maître absolu de la situation, vainqueur par l'assentiment unanime, ne voulut pas s'emparer de la couronne. Il attendit qu'on la lui offrît [1]. « Il » n'est point venu prendre un sceptre d'assaut, il est » venu consolider les destinées de l'Angleterre. Il a » détruit le principe, regardé comme inviolable et » sacré, de l'hérédité; il ne lui est possible de le com- » battre que par un autre principe, la souveraineté du » peuple. On ne peut remplacer un droit acquis et » reconnu qu'en lui opposant un autre droit acquis et » légalement reconnu. Il ne manquait pas de conseil- » lers qui lui disaient de s'emparer du pouvoir par » droit de conquête, comme l'avait fait Guillaume le » Conquérant, oubliant sans doute que six cents ans » de civilisation avaient mis la force dans le droit na- » tional bien plus que dans l'épée... Guillaume resta » inébranlable; il ne voulait pas usurper [2]. » Il exigea que la nation fût consultée légalement, et s'exprimât par ses organes réguliers.

Chargé de l'administration provisoire, il persista à vouloir des élections libres, conformes aux usages et aux traditions britanniques. L'Assemblée qui en fut

[1] Hume, *Histoire d'Angleterre*, tome VI, page 547.
[2] *Fragments historiques*, id., page 35.

le produit prit le nom de Convention. Elle était investie du droit de régler les destinées de la Grande-Bretagne.

Elle déclara le contrat entre le roi et la nation violé par Jacques II : en conséquence le trône vacant, et Guillaume et Marie appelés à l'occuper.

Les formalités légales furent obéies dans leur plus minutieuse application [1].

« Pendant le cours de ces graves délibérations qui » durèrent près d'un mois, le prince d'Orange avait » gardé une complète neutralité, considérant que son » unique devoir était de maintenir l'ordre. Plein de » réserve et de dignité, il était resté impassible au » milieu des passions qui s'agitaient, et n'était entré » dans aucune intrigue avec les électeurs ni avec les » membres du Parlement; on lui reprochait même des » manières sèches et peu prévenantes envers ceux » dont il pouvait espérer l'appui; c'est que la grande » âme de Guillaume dédaignait une popularité qui ne » s'acquiert que par des bassesses [2]. »

C'est qu'il se conduisait « en homme de cœur qui ne » veut pas régner par amour du rang suprême, mais » pour accomplir une mission, pour faire triompher » une cause [3]. »

Il avait détrôné son beau-père, cela est vrai, et, aux yeux de plusieurs historiens, c'est pour sa cou-

[1] Voir le développement de toutes ces formalités longuement accomplies. Boulay (de la Meurthe), *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II.* Tout le second volume, notamment pages 170 à 194.

[2] *Fragments historiques*, id., page 37.

[3] *Fragments historiques*, id., page 38.

ronne une tache de la nature de celle qu'on a si souvent imputée à la famille qui occupait le trône depuis 1830 en France. Mais, à cet égard, il faut entendre le témoignage et les explications d'un homme qui, de son propre aveu, très-ardent tory, n'était assurément pas trop partial en faveur de Guillaume, puisqu'il avait pris parti pour le prétendant et avait écrit dans l'exil ses mémoires, où se trouve le passage suivant : « J'ai toujours cru que la présence et le prompt » secours que nous prêta le prince d'Orange empê» chèrent les Anglais de se porter contre Jacques II » à des extrémités aussi violentes que celles dont on » avait usé envers Charles Ier, son père. Il s'en fallait » de beaucoup que ce prince infortuné eût fait ce que » son fils venait de faire contre les lois du royaume. » Cependant, quel fut le triste sort de ce monarque, » et quel aurait été infailliblement celui de Jacques II, » sans la bonté et la prudence du prince d'Orange, » qui le sauva de ce péril[1] ? »

Guillaume ne s'en trouva pas moins, dès les premiers moments, environné de toutes les difficultés qui surgissent autour d'un gouvernement nouveau, et de plus de toutes celles que suscite l'esprit de parti. Le parti jacobite s'agitait beaucoup, son quartier général était l'Irlande. Louis XIV soutenait Jacques II. On peut juger des complications que semaient sous les pas de Guillaume tant de dissentiments religieux, politiques, diplomatiques et armés. Né et élevé au sein des orages de la Hollande, à la dure école du malheur, il semblait y avoir contracté l'habitude de la méditation

[1] Mémoires du duc d'Ormont.

calme au milieu des tempêtes. Sa raison tranquille envisagea froidement tous ces obstacles amoncelés au dedans et au dehors; il en triompha.

Quels moyens employa-t-il? « Un seul! et il lui réus-» sit : ce fut de rester fidèle à la cause de la révolu-» tion qui l'avait appelé, et de la faire triompher à » l'intérieur par sa justice, à l'extérieur par son cou-» rage [1]. »

C'est qu'en effet Guillaume représentait un principe incorporé, incarné en lui, et ce principe lui inspira le courage et la foi nécessaires à sa défense.

Les Stuarts, les derniers Stuarts surtout, avaient méconnu et froissé le sentiment religieux, en se faisant plus papistes que le pape lui-même, en combattant pour le catholicisme dans un pays protestant.

Ils avaient avili l'honneur national par des traités honteux, par des trafics mercenaires, par une vénalité que soudoyait clandestinement l'or du grand roi.

Ils avaient inondé les échafauds du sang le plus illustre et le plus pur.

Même au lendemain d'une révolution qui avait, comme toujours, bouleversé tant d'intérêts, troublé tant d'existences, et, par une réaction naturelle et logique, fait naître le goût du repos, l'amour de la paix et de la tranquillité, ils avaient réussi à soulever encore contre eux les passions et à faire renaître l'exaspération.

Guillaume III sut tout calmer, tout concilier, tout pacifier.

Telle fut la révolution de 1688.

[1] *Fragments historiques*, id., page 44.

Guillaume régna treize années, treize années qui furent toutes dévouées au bonheur, à la grandeur de l'Angleterre.

Vers la fin de son règne, une question allait être portée au Parlement sur un grave intérêt de politique étrangère. Guillaume, dans son discours d'ouverture, « développa toute la profondeur et toute la nationa- » lité de sa politique. Il faisait appel à tous les senti- » ments d'honneur de la nation. Cet appel ne fut pas » vain. La chambre des communes vota les subsides » à l'unanimité. La chambre des lords témoigna le » même enthousiasme, et le discours de Guillaume, » acheté par le peuple, était encadré dans les chau- » mières [1] comme l'image la plus fidèle des conquêtes » et de la politique de la révolution.

» Ce fut le testament politique de Guillaume, qui » mourut quelques mois après (8 mars 1702), et dut » quitter la vie avec cette satisfaction intérieure qu'é- » prouve un grand homme qui a assuré la prospérité, » la liberté et la grandeur de son pays [2]. »

Voici au surplus quelques indications du portrait que nous a donné de Guillaume III un historien qui n'est pas suspect de partialité pour lui, Smolett, continuateur de Hume, partisan des Stuarts :

« Guillaume III était de moyenne stature, mince de » corps, d'une constitution délicate; il avait le nez » aquilin, le front large, l'air grave et réservé. Il par- » lait peu. Il ne le cédait pas aux plus fameux guer-

[1] Hume, tome XII, page 37.

[2] *Fragments historiques*, 1688 et 1830, par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, publiés en 1841, page 54.

» riers de l'antiquité en courage, en valeur, en sang-
» froid. Religieux, tempérant, habituellement droit
» et sincère, étranger aux passions violentes...[1], » etc.[2].

III.

GUILLAUME III. — NAPOLÉON III.

La révolution de 1789 en France a été bien plus profonde que celle de 1648 en Angleterre.

La révolution de 89 a atteint tous les intérêts, toutes les existences; elle a modifié les conditions mêmes de la vie nationale.

Elle est devenue la base fondamentale du gouvernement.

Tout gouvernement qui a cherché ailleurs son point d'appui est tombé.

Guillaume III eut à lutter, au début de son règne, contre certaines passions des partis vaincus par lui. Mais, quoique la révolution britannique n'eût pas la même portée que la nôtre, son esprit, néanmoins, vivait dans la nation et l'animait de son souffle : aussi ne fut-ce jamais aux hommes de la révolution qu'appartint l'emploi des moyens violents pratiqués alors pour renverser le gouvernement. « Il y avait alors
» une opinion opposée au nouveau régime qu'on appe-
» lait républicain ou révolutionnaire[3]; mais ce parti
» se tint tranquille, ce qui prouve que, s'il n'envisa-

[1] Smolett, *Histoire d'Angleterre,* tome II, page 49.

[2] *Pays,* 28 janvier 1853.

[3] *Fragments historiques* (1688 et 1830), par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, page 44.

» geait pas la cause de Guillaume comme la sienne » propre, il trouvait cependant qu'elle garantissait les » intérêts communs contre les mêmes ennemis. »

La même cause avait produit, plus d'un siècle avant, les mêmes effets : la Grande-Bretagne, du treizième au seizième siècle, avait subi des révolutions successives qui avaient modifié graduellement son organisation. Ces modifications disséminées, éparpillées en quelque sorte sur une longue surface de temps, avaient abouti à une formule qui en était comme le résumé et le symbole. Cette formule n'était autre que le protestantisme, qui était devenu le point de ralliement de tous les intérêts et de toutes les opinions, l'emblême de toutes les conquêtes nationales. « Élisabeth avait fait » plus que de confirmer les intérêts de ces révolu» tions; elle les avait sauvés. Aussi son despotisme » avait-il été plus populaire que la liberté[1]. C'est » qu'en effet un gouvernement peut souvent violer » impunément la légalité, et même la liberté; mais, » s'il ne se met pas franchement à la tête des grands » intérêts de la civilisation, il n'a qu'une durée éphé» mère[2]. »

Guillaume avait l'admirable sentiment de ces vérités, ou plutôt « il était véritablement, par nature et » par conviction, ce qu'il représentait sur le trône[3]. »

Il savait que les sociétés ne se jettent pas étourdiment « dans ces bouleversements qui compromettent

[1] *Fragments historiques* (1688 et 1830), par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, page 59.

[2] *Ibid.*, page 15.

[3] *Ibid.*, page 112.

» souvent leur existence, pour changer de chef seu-
» lement; elles s'ébranlent pour changer de système,
» pour guérir leurs souffrances; elles réclament le prix
» de leurs efforts et ne se calment que lorsqu'elles
» l'ont obtenu[1]. »

Il savait ce que dit hautement aux rois l'histoire d'Angleterre :

« Marchez à la tête des idées de votre siècle, elles vous suivent et vous soutiennent.

» Marchez à leur suite, elles vous entraînent.

» Marchez contre elles, elles vous renversent[2]. »

Aussi Guillaume comprit-il que la nation anglaise, malgré les révolutions qu'elle avait plutôt subies que cherchées, n'était pas une nation *ingouvernable*.

Elle prouva bien, au contraire, sous son administration, qu'elle était très-accessible aux conseils de la prudence, de la raison, de la sagesse, très-gouvernable, en un mot; que pour cela il suffisait qu'il y eût intimité, confiance mutuelle entre le souverain et la nation, et que ce langage élevé, qui vibre si bien du haut d'un trône[3], pénétrant dans le cœur du pays, y portât l'orgueil légitime de soi-même et la sécurité.

« Entouré à son avénement d'éléments de troubles
» et de division, il trouvait d'un côté les républicains
» opposés à son installation, de l'autre les partisans
» de Jacques prêts à convertir aux yeux du peuple
» tous ses malheurs en fautes et toutes ses fautes en

[1] *Fragments historiques* (1688 et 1830), par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, page 124.

[2] *Id.*, page 125.

[3] *Id.*, page 116.

» crimes [1]. » Mais il était bien convaincu que « ce n'est » que par les passions généreuses de l'âme qu'on » dompte les passions haineuses des partis [2]. Tandis » que les gouvernements qui ne sont ni assez popu- » laires pour gouverner par l'union des citoyens, ni » assez forts pour les maintenir dans une oppression » commune, ne peuvent se soutenir qu'en alimentant » la discorde entre les partis [3]. » Guillaume avait tenté et obtenu la conciliation et l'apaisement de tous les partis.

Tandis que les Stuarts affectaient cette politesse de convention, estimable sans doute dans les relations habituelles de la vie, mais souvent préjudiciable, comme moyen politique, à la sincérité du gouvernement, « Guillaume avait cette rudesse de la vertu qui » dédaigne tout fard et tout éclat d'emprunt; ils » avaient enfin sur les lèvres ce que Guillaume avait » dans le cœur [4]. »

Voilà la différence; voilà aussi l'explication de la diversité des destinées de chacun d'eux. Les esprits superficiels appellent souvent ainsi *fatalité* [5] ce qui n'est habituellement que la conséquence d'événements logiques et rationnellement déduits les uns des autres.

C'est ainsi que Guillaume, fidèle à son origine, fidèle à ses convictions, fidèle à la mission dont il sentait en lui-même la révélation, dont il entendait

[1] *Fragments historiques* (1688 et 1830), par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, page 40.

[2] *Id.*, page 116.

[3] *Id.*, page 89.

[4] *Id.*, page 116.

[5] *Id.*, page 15.

et suivait l'inspiration, avait pris, lors de son débarquement, « une de ces grandes et subites résolutions » que le cœur seul peut dicter, qui étonnent par leur » audace et plaisent par leur grandeur même [1] », comme ensuite il gouverna en suivant le courant de cette opinion publique, puissance morale sans le concours de laquelle il n'y a ni force armée ni puissance matérielle capables de résister à l'entraînement, à la volonté de la majorité [2].

Cette majorité n'était pas, à ses yeux, celle que peut donner une certaine catégorie plus ou moins arbitraire de citoyens : c'était celle qui comprend l'ensemble des intérêts nationaux, et dans cette généralité qui seule constitue la vérité sociale, « il portait sa sollicitude pour le bien du peuple sur les classes pauvres [3] » et souffrantes, composant, comme les autres, l'être collectif qui s'appelle la nation.

Personne sans doute ne peut se méprendre sur les analogies frappantes qui caractérisent une époque et des événements saisis et jugés avec un si remarquable coup d'œil par celui-là même qui, sept années après, devait être dans notre pays le propagateur et l'arbitre de pensées et d'événements en quelque sorte identiques à ceux que nous venons de décrire.

Quant à nous, c'est avec une conviction profonde, c'est avec un sincère amour de notre patrie que nous avons cru trouver et que nous révélons à haute voix

[1] *Fragments historiques* (1688 et 1830), par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, page 115.

[2] *Id.,* page 81.

[3] *Id.,* page 43.

une assimilation historique entre une époque glorieuse et féconde pour les destinées britanniques et celle où nous vivons aujourd'hui.

Nous avons dit que le calendrier paraissait assimiler par ses périodes dynastiques le règne de Louis-Philippe à celui de Guillaume III. C'est chronologiquement vrai, et il n'avait tenu qu'à lui de jouer en 1830 le rôle qu'avait joué en 1688 Guillaume. Malheureusement pour le chef de la maison d'Orléans, son règne, selon que l'annonçait en 1841 une voix prophétique, « ressemblait aux époques qui commencent les révolutions, au lieu de ressembler aux époques qui les finissent[1] ».

Le roi Louis-Philippe, dont nous ne parlerons qu'en passant, parce qu'il nous en coûte trop d'engager sur sa mémoire un procès périmé, de ressusciter contre son système politique une opposition posthume, Louis-Philippe eut, selon nous, le tort absolu, ne pouvant pas puiser ses pouvoirs au principe de la légitimité, ne les empruntant qu'à celui de la souveraineté nationale, de n'avoir paru occupé qu'à tricher avec elle. Du premier au dernier jour de son règne, son système semble n'avoir été qu'une longue supercherie. Prince habile, capable, instruit, il cherchait à louvoyer entre tous les partis, caressant l'un, amusant l'autre, faisant en apparence semblant de suivre les errements représentatifs du gouvernement anglais, et n'accordant en réalité à la France qu'une imitation frelatée du régime parlementaire.

[1] *Fragments historiques* (1688 et 1830), par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, page 58.

Ce n'est pas ainsi que se fonde un empire. C'est par le courage des innovations, la hardiesse des résolutions, la franchise des principes.

Il n'y a pas trois manières de gouverner, il n'y en a que deux : ou par le principe traditionnel de la légitimité, ou par celui de la souveraineté nationale.

Le prince qui nous gouverne aujourd'hui a merveilleusement compris et pratiqué cette vérité.

Comme Guillaume, il se présentait à la nation tout à la fois avec le prestige héréditaire et la magique influence d'un grand principe. Sur lui pourtant il a eu cet avantage de ne trouver dans son hérédité que la magie d'un grand nom, sans dérogation à la transmission régulière du droit héréditaire. Héritier légitime, il ne blessait, en arrivant au trône, aucun sentiment de famille.

Comme Guillaume, il a eu foi dans les desseins de la Providence.

Comme Guillaume il en a été l'instrument visible et courageux.

La Révolution de 89 a labouré profondément le sol de la France, dont elle a changé la surface en semant pour elle les champs de l'avenir : il n'y a pas pour elle d'autres moissons possibles que celle dont la semence aura cette origine et se sera faite sous cette influence atmosphérique. Hors de là, stérilité, misère.

Louis-Napoléon a été le révélateur prédestiné de cette ère nouvelle.

Voyez-le, comme Guillaume, calme au milieu des orages, impassible en face de la fusion déchaînée des partis.

De tous temps, à Ham comme en exil, sur les bancs de l'Assemblée nationale comme à l'Élysée ou aux Tuileries, n'a-t-il pas paru se sentir dépositaire d'un grand rôle, responsable de hautes destinées?

Doué par la nature de qualités publiques et privées, il sait allier le courage intrépide, héroïque, à la douceur la plus affable. Deviné, appelé par l'instinct merveilleux des masses, il est, comme tous les hommes supérieurs, simple et vrai; novateur convaincu, il hait le charlatanisme et va droit au but.

Chargé de régénérer une nation démoralisée par tant de révolutions, Napoléon III, comme Guillaume III aussi, a trouvé dans le sentiment religieux un loyal et bienfaisant concours. Il n'a pas eu, comme Guillaume, à changer de culte; il a eu à le réhabiliter au sein du scepticisme et de l'incrédulité. Il n'a pas mêlé l'élément religieux à l'élément politique; il n'a pas fait de la religion un instrument politique. Non. Mais sa piété sincère a rencontré les sympathies assoupies du pays et les a heureusement réveillées.

Napoléon III a merveilleusement deviné, compris son époque, et il l'a personnifiée; dominateur de la révolution, il la représente sans complaisance ni faiblesse; il est, sur le trône où l'ont porté les acclamations unanimes de la France, la traduction vraie des idées hautement exprimées par lui, visiblement incarnées en lui. Il résume enfin en lui-même deux principes dont la lutte a coûté à notre pauvre pays tant d'efforts et tant de sang : la souveraineté nationale et l'autorité.

Fondateur d'un gouvernement nouveau, puisse-t-il,

comme Guillaume III, jeter la base d'un vaste et grandiose édifice, appelé, comme celui de 1688, à traverser les siècles, salué par les sympathies, le respect et la prospérité d'un grand peuple [1] !

IV.

NAPOLÉON III.

Ce n'est pas capricieusement, c'est l'histoire à la main que nous avons signalé les analogies et les dissemblances qui, selon nous, existent entre certaines époques, si souvent étudiées en Angleterre et en France.

Nous avons vu que, sauf les divergences de détails, l'esprit public et les institutions ont à peu près passé, dans l'un et l'autre pays, par les mêmes phases, et subi les mêmes transformations.

Les vieux préjugés de l'antique race des rois avaient provoqué les réclamations et la révolte de la nation. Ce fut la révolution de 1648 et celle de 1789; ce fut la République, République inaugurée par la mort de Charles I[er] et de Louis XVI. Après la République un maître, bien différent sans doute dans l'un et l'autre pays, mais dominant également l'anarchie.

Après le Protectorat et après l'Empire, en Angleterre et en France, la restauration des Stuarts et des Bourbons, amenée par des causes diverses, en Angleterre par fatigue d'un despotisme farouche, en France par la coalition étrangère, fit retomber la nation dans

[1] *Pays*, 3 février 1853.

les voies d'où elle avait absolument voulu sortir par une révolution. Charles II et Jacques II, comme Louis XVIII et Charles X, prétendirent renouer la chaîne interrompue des traditions monarchiques, n'admettant aucune solution de continuité.

Leur faute, compliquée d'un anachronisme, perdit de nouveau leur dynastie.

Le sceptre passa, dans les deux pays, à un prince uni par les liens du sang à la famille déchue. Mais l'un se fit fondateur de gouvernement, l'autre, héritier collatéral et indécis d'un système neutre.

D'ailleurs, il faut reconnaître que les circonstances étaient bien plus favorables à Guillaume qu'à Louis-Philippe. Guillaume avait occupé et consolidé un trône qui s'était en quelque sorte écroulé tout seul sous Jacques II, comme, sous Charles X, celui que releva Louis-Philippe à peu près dans les mêmes conditions, si ce n'est pourtant que les deux monarques de la Restauration française n'avaient pas été odieux au pays comme Charles II et Jacques II.

Mais ce qui constitue un immense désavantage au préjudice du roi Louis-Philippe, c'est sa situation de famille : successeur d'un parent qui avait des héritiers directs, il était, au point de vue des principes, illégitime. Cette illégitimité le faisait repousser avec une énergie violente par les légitimistes. C'eût été un motif de plus pour qu'il cherchât son point d'appui ailleurs. C'est ce que la logique commandait.

Aussi invoqua-t-il le principe de la souveraineté nationale, mais avec timidité, hésitation, ayant peur de la puissance même à laquelle il demandait ses

lettres de créance. Il en résulta pour son gouvernement une position intermédiaire, fausse, battue en brèche par les uns et par les autres. Aussi, malgré une habileté incontestable et le concours des hommes politiques les plus illustres, ébranlé au premier choc, comme un corps faible et mal étayé, il chancela, et, au souffle de la première bourrasque, il s'écroula.

Guillaume, au contraire, avait le sentiment de sa mission. Dégagé d'abord de ces entraves de famille, puisqu'il n'avait affaire qu'à Jacques II, tombé tout seul du trône, dans les conditions que nous avons indiquées, mais sans autre hérédité directe que celle de sa fille Marie, dont Guillaume était l'époux, Guillaume n'avait affaire qu'au roi Jacques, qui, sauf l'appui que lui prêta d'abord Louis XIV, n'était pas bien redoutable. Ensuite le secours de l'étranger blessait l'honneur national et desservait la cause de Jacques, comme chez nous, du reste, celle des Bourbons de la branche aînée.

Mais ce qui est vrai, c'est que la reine Marie, appelée au trône vacant avec le roi Guillaume, son époux, était la fille aînée de Jacques, étant née en 1662, tandis que sa sœur, la princesse Anne, qui succéda à Guillaume, n'était née qu'en 1664. L'ordre de succession au trône ne souffrait donc que dans l'interruption qui frappa, jusqu'à sa mort, arrivée un an avant celle de Guillaume, l'ancien roi Jacques II. Après la mort de Jacques, Guillaume n'était pas légitime, sans doute, puisque la reine Marie était morte depuis six années, mais il n'occupait qu'une place qui revint après lui régulièrement à la reine Anne.

C'était beaucoup sans doute pour la nation anglaise, dans le cœur de laquelle vit le culte des traditions. Ce sentiment est bien autrement enraciné en elle qu'en nous. Cependant Guillaume personnellement y dérogeait pendant toute la durée de son règne; il lui fallut la grandeur de son caractère et de son rôle pour en triompher. Et il en triompha.

Son caractère et son rôle ne trouvent-ils pas une analogie frappante dans le rôle et le caractère départis au prince qui nous gouverne?

Personnellement froid, réservé, contenu [1], dédaignant le charlatanisme et l'affectation, n'a-t-il pas eu à lutter contre les mêmes obstacles, contre les mêmes adversaires?

Appelé par la nation fatiguée d'un régime dont elle ne voulait plus, il a compris qu'il ne s'agissait pas d'un simple changement de personnes; puisant ses pouvoirs dans le sein même du peuple qui le choisissait, recevant de lui son baptême et son adoption, il avait scrupuleusement soin de faire honneur à son origine : de là un gouvernement nouveau. Si Guillaume n'avait pas compris ainsi sa mission, il aurait, comme Louis-Philippe, sombré bientôt au milieu d'écueils qu'il n'aurait pas su éviter.

Napoléon III a su, comme Guillaume, comprendre son pays et ses besoins nouveaux. Élevé hors de la France, il en a suivi attentivement les mouvements et la marche. De cette Hollande à laquelle le rattachent

[1] Si contenu, que, habituellement simple, ouvert, séduisant dans sa conversation, il sait, quand il le veut, en certaines questions délicates, éteindre son regard, comme pour le soustraire à l'interprétation de son interlocuteur.

aussi des liens de famille, de cette Hollande où son père a régné en qualité de roi, comme Guillaume II sous le titre de stathouder, semblent avoir soufflé sur lui les inspirations de ce flegme calme et réfléchi qui se marient si bien à l'élévation de la pensée et à la chaleur de l'âme. Lui aussi peut s'enorgueillir de cette ténacité patriotique qui fit ouvrir par l'un toutes les écluses, inonder le territoire et déclarer qu'il était prêt à défendre son pays jusqu'à son dernier soupir et à mourir dans son dernier retranchement; comme l'autre, de son côté, a été sur la brèche avec un courage héroïque, infatigable, luttant contre les odieuses passions qui nous débordaient de toutes parts et livraient assaut à notre société.

Grâce à Dieu et à l'inexpugnable énergie de l'homme providentiel choisi par le peuple, nous avons, nous aussi, surnagé à cette inondation, survécu à cet imminent naufrage. En pilote habile et inspiré, Louis-Napoléon ne s'est pas borné à radouber notre esquif : il nous a mis au port et déposés à terre, sur un sol bien solide, sous un édifice bien solidement et bien définitivement construit.

Pas plus que Guillaume, Louis-Napoléon n'est un rejeton de la vieille souche des rois, mais comme lui il est fils de souverain; comme lui il a payé de sa personne et ajouté l'éclat personnel de ses actes et de ses services à l'éclat héréditaire de son nom; comme lui il a dû à l'initiative de la nation son pouvoir et sa couronne; comme lui enfin il a compris sa mission de fondateur.

Pour cela il a dû abandonner les voies battues et

s'ouvrir une route nouvelle. Issu de la souveraineté nationale, il l'a acceptée franchement et en a fait comme la base en granit de son gouvernement.

Le sentiment religieux était froissé en Angleterre, affaibli en France : Guillaume a relevé son drapeau; Louis-Napoléon a relevé ses autels. Le protestantisme a retrouvé sous Guillaume son courant national; la foi de nos pères a retrouvé, sous Napoléon III, sa morale et sa piété. Assoupie, elle s'est réveillée et a recouvré, sous le gouvernement actuel, ses sens, son éclat et sa vie. Guillaume et Napoléon III ont rendu à la religion de leur pays son essor, sa liberté, son indépendance, toute la majestueuse dignité de son culte : l'un et l'autre, se gardant bien d'en faire un instrument politique, lui ont au contraire rendu toute sa considération et sa légitime influence, en lui donnant pour royaume la conscience, et pour sauvegarde le respect de tous.

Voilà l'œuvre commune, accomplie à des dates différentes par Guillaume et par Louis-Napoléon, tous deux novateurs, tous deux appuyant leurs innovations, leurs réformes, leurs institutions, sur le sentiment général, seule assise, solide et durable.

Louis-Napoléon a, au premier chef, ce tact délicat et sûr indispensable à l'homme d'État. « Comme Na-
» poléon Ier, lisons-nous quelque part, il sera loué
» dans l'avenir de n'avoir jamais connu la crainte ni
» la haine; de ne s'être élevé au trône que pour mon-
» trer l'homme de son temps et de son pays; d'avoir
» calmé les partis en ne leur cédant pas, et d'être
» resté populaire au milieu de toutes les difficultés et

» de toutes les passions, parce qu'il est profondément
» national de cœur et de pensée. »

Napoléon III représente, personnifie deux idées également fécondes pour la grandeur et la prospérité de la France : la *démocratie* et l'*autorité;* en d'autres termes, l'ordre dans la liberté. Sans doute ce n'est pas cette liberté turbulente qui, sous forme de licence, faisait chacun esclave de tous et la foule despote de chacun. Ce n'est même pas cette liberté sonore qui, donnant à chacun la lecture matinale des discussions de la veille sur les chances ministérielles ou révolutionnaires de tel ou tel parti, offrait plutôt le mirage que la réalité de la vraie liberté. Non pas assurément que le système de la monarchie constitutionnelle n'ait eu sa splendeur et son utilité. Mais après les saturnales qui l'ont suivie, les goûts ont changé : rassasié des excès oratoires, assourdi des vociférations clubistes, exténué des pugilats parlementaires, le pays a soupiré après le repos et le silence. L'accusera-t-on pour cela de mobilité? Non. Il est raisonnable et logique. Il préfère aujourd'hui une liberté pacifique et silencieuse aux exclamations tapageuses du forum; il préfère la liberté élastique et progressive aux promenades arriérées et sentimentales du mont Aventin et des ateliers nationaux; il préfère la liberté substantielle, nourrie de faits plus que de mots, à cette liberté creuse qui vit ou plutôt meurt de faim et de bruit.

Napoléon III a compris ces dispositions du pays, ou, pour mieux dire, il les porte en lui et en est la manifestation éclatante : intelligence supérieure, bras vigoureux, main ferme, quoique délicatement gan-

tée, esprit pratique en même temps que généralisateur, positif en même temps que porté à une certaine rêverie, il joint l'élévation à la netteté, l'étendue à la concision, la douceur à l'inflexibilité. Il est réellement novateur. « Il a, aux yeux de la France, dit » M. Troplong dans son rapport du 6 novembre 1852, » ses services immenses, la magie de sa popularité, » les souvenirs de sa race, souvenirs impérissables » d'ordre, d'organisation, d'héroïsme, qui font battre » le cœur des Français. Il a rajeuni, aux yeux de » l'Europe, le plus grand nom des temps modernes, » non plus pour des triomphes militaires dont son » histoire est assez riche, mais pour enchaîner les » tempêtes politiques et sociales, pour doter la France » des conquêtes de la paix, pour raffermir et féconder les bons rapports des États. Au dedans et au » dehors, c'est à lui que se rattache un vaste avenir » de travail et de civilisation pacifique;... l'ordre dans » la révolution, la règle dans la démocratie... c'est ce » que veut aujourd'hui la France, c'est ce que vous » demande un pays fatigué d'utopies, incrédule aux » abstractions politiques, et dont le génie, mélange » de bon sens et de poésie », est identiquement, selon nous, saisi et reproduit dans celui du chef de l'État.

Voilà cette démocratie organisée, disciplinée, qui est sortie de la révolution de 1848 rattachée à celle de 89. La révolution de 48, née d'une surprise, est pourtant désormais inscrite dans l'histoire et n'en peut plus être biffée. Il lui faut sa place. Les adversaires même de cette révolution ne peuvent la méconnaître, sous peine d'hérésie politique. La conséquence de ce

fait, sympathique ou non, c'est l'avénement de la démocratie. Satisfaits ou non, tous doivent nécessairement l'accepter. Tout ce que nous pouvons espérer et vouloir, c'est qu'elle soit contenue, dirigée. C'est là qu'aboutissent tous les efforts, toutes les tendances du gouvernement actuel.

« Dans les pays libres, où la force morale a plus » d'empire que la force physique, dit l'auteur des » *Fragments historiques*, si souvent cités par nous, les » révolutions, conduites et exécutées par un chef, tour» nent entièrement au profit des masses; car, pour » réussir, le chef est obligé d'abonder entièrement » dans le sens national, et, pour se maintenir, il doit » rester fidèle aux intérêts qui l'ont fait triompher; » tandis qu'au contraire les révolutions faites par les » masses ne profitent souvent qu'aux chefs, parce » que le peuple croit, le lendemain de sa victoire, son » ouvrage achevé, et qu'il est dans son essence de se » reposer longtemps de tous les efforts qu'il lui a fallu » pour vaincre.

» C'est ainsi que Guillaume III qui, par son illégi» timité, repoussait toute solidarité avec les règnes » précédents; qui, par sa personne et ses hauts faits, » était le chef de sa cause et de la révolution; qui, » enfin, par son élection libre, avait acquis un droit » incontestable, avait posé profondément dans le sol » anglais les bases de son trône. »

C'est ainsi que Napoléon III, traduisant en actes les principes de toute sa vie, mettant en pratique les pensées mûries et développées par lui, est sorti tout formé des entrailles de la révolution et de l'urne élec-

torale du pays, itérativement consulté, itérativement, solennellement persévérant dans son choix. Il a le sens démocratique; et l'instinct populaire, qui reconnaît en lui l'héritier et les traditions de l'Empire, lui en tient compte et se donne à lui avec abandon.

Mais en même temps qu'il réalise ces manifestations démocratiques, qu'on peut aimer ou ne pas aimer, mais qui, malgré tout, sont, selon nous, un fait moderne, en même temps aussi il organise et fortifie le principe d'autorité. Il l'exagère, disent certains adversaires. — Sans doute, si l'on juge de la situation actuelle par comparaison avec celle où nous étions avant 1848, on peut trouver pénibles aujourd'hui certaines restrictions que, tous tant que nous sommes, nous n'aurions pas tolérées alors.

Mais, outre tant d'autres motifs, tant d'autres différences essentielles entre cette époque et celle-ci, il ne faut pas oublier, et l'on oublie vite chez nous, ce qui est survenu depuis, les tourmentes, les périls, les effroyables crises par lesquels nous avons passé.

Sans aucune exagération, la simple raison, le bon sens des masses, dont nous parlions plus haut, ont parfaitement compris les exigences nées pour le temps présent de ces extrémités passées. C'est là, suivant nous, l'explication simple et vraie des garanties énergiques prises par le pouvoir et consenties avec empressement par l'opinion publique.

Gouvernement démocratique et fort, populaire et énergique, le gouvernement de Napoléon III représente, si nous ne nous trompons, le sentiment réfléchi de la nation. C'est ce qui fait sa puissance. Son intel-

ligence profonde du sentiment public fera, nous en avons la certitude, sa durée [1].

DE LA CHAMBRE DES COMMUNES EN ANGLETERRE [2].

Il n'y a pas de pays au monde où s'accréditent plus facilement qu'en France les bruits les plus frivoles, les plus erronés, les plus étranges, les plus fugitifs, les plus contradictoires, les notions parfois fausses et inexactes sur les faits dont la vérification serait cependant la plus aisée. Ainsi il arrive sans cesse, dans la monomanie d'assimilation dont sont atteints chez nous certains esprits anglomanes, que la vérité des institutions, des usages britanniques, est systématiquement méconnue et travestie. Et pourtant douze heures à peine séparent Londres de Paris ; et pourtant du matin au soir on peut aller du Palais-Bourbon, par exemple, siége du Corps législatif, sur les bords de la Seine, à la Chambre des communes, sur les bords de la Tamise, pour y vérifier les similitudes ou les dissemblances d'un système parlementaire, si souvent invoqué chez nous. Eh bien, malgré cette proximité, malgré ce contact pour ainsi dire quotidien entre l'une et l'autre nation, on dénature sans cesse à nos yeux l'organisation anglaise, comme si c'était celle d'un peuple lointain qui ne pût nous être connu que par des relations d'outre-mer.

[1] *Pays*, 5 février 1853.

[2] Les élections anglaises, qui vont former le nouveau Parlement de 1869, ont suggéré à M. Bavoux les réflexions suivantes sur les habitudes parlementaires de nos voisins.

Pour être vrai, il faut reconnaître que nos voisins d'outre-Manche, c'est-à-dire éloignés de nous par une traversée d'une heure à peine, sont néanmoins profondément différents de nous par leurs mœurs, leur caractère, leurs habitudes, leurs goûts, qui semblent établir entre eux et nous un abîme infranchissable, et rendre les importations sociales et politiques à peu près impossibles. Et, en effet, c'est là, selon nous, la source d'une multitude d'erreurs, d'hérésies profondes dans la comparaison perpétuelle de nos hommes politiques qui, engoués des avantages de telle ou telle liberté anglaise, veulent sans cesse l'importer sur le continent, au risque d'habiller un géant avec les vêtements d'un nain, ou un Antinoüs avec le gilet d'un bossu; supposons plutôt, puisque nous en sommes à la fable, le lit de Procuste adopté pour les lois de tous les peuples, et servant de mesure à tous les *Damasus,* c'est-à-dire à tous les législateurs de cette nouvelle Attique.

C'est donc, selon nous, une singulière anomalie de vouloir à tout moment copier dans ses détails ou dans son ensemble un régime très-bon pour les uns, très-défectueux, très-impropre pour les autres.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas une raison pour ignorer l'exactitude réelle d'une organisation si mal étudiée par ceux-là mêmes qui la préconisent le plus.

Ainsi, à en croire ces copistes mal informés, la prépondérance parlementaire serait, de l'autre côté du détroit, une garantie pour l'opinion publique, maîtresse de ses destinées, souveraine dans la décision de ses propres affaires. Interprétation de pure fan-

taisie, mirage d'une imagination capricieuse, qui se crée des chimères absolument fantastiques.

D'abord la Constitution de l'Angleterre est très-judicieusement appropriée à son tempérament, à son esprit pratique, à son respect du souverain, à son ardent amour de stabilité.

Ensuite l'intervention du Parlement est toujours très-calme, très-modérée, très-circonspecte des droits de la couronne, et surtout très-simple, très-dégagée de toute emphase, de toute déclamation, de toute atteinte aux pouvoirs constitutionnels.

Allez à Londres, vous y trouverez les ministres dans leur cabinet de travail, au ministère même dont ils sont titulaires, y venant le matin à pied ou en voiture, comme chez nous les différents chefs de services, et rentrant chez eux le soir, modestement ou richement logés, selon leur fortune, dans leur habitation privée.

La mise en scène ministérielle n'a rien de l'appareil officiel en usage chez nous. Chaque ministre, après une journée consacrée tout entière à l'expédition des affaires, va au Parlement, dont les séances, pour laisser tout le jour aux occupations de chacun, ont lieu le soir et se prolongent quelquefois dans la nuit. La salle des communes, comme celle des lords, est très-simplement disposée, non pas en forme théâtrale, comme les nôtres, mais à peu près comme celle de notre Institut, si ce n'est qu'elles offrent un carré long, au lieu du cercle académique.

Mais, comme au palais des Quatre-Nations, le bureau est installé dans la partie basse, au pied des gradins qui s'élèvent vers les parois latérales.

Du reste, pas de public à ces séances. Dans un des coins de la salle, sur les bancs mêmes des membres de la Chambre, une ou deux banquettes reçoivent de temps en temps les visiteurs étrangers, au nombre de deux, trois ou quatre, qui, par courtoisie et par tolérance, peuvent être admis, sous la conduite d'un huissier, dans l'enceinte même; mais c'est une exception, soit pour les étrangers auxquels cette faveur est accordée, soit à des compatriotes de distinction : faveur en tout cas très-limitée. Pour le public proprement dit, comme il n'a pas régulièrement son entrée aux séances, les Anglais, qui ont souvent des transactions de fait avec le droit, ont imaginé une petite tribune vitrée dans laquelle ont l'air de se cacher quelques spectateurs, en quelque sorte de contrebande, qui ne sont pas présumés vus ni acceptés par l'Assemblée.

D'ailleurs, pas de tribune pour les orateurs, qui parlent de leur place, sans cérémonie oratoire, causant plutôt que discourant. Trente ou quarante députés sont dispersés, à demi étendus sur les bancs, le chapeau sur la tête. Celui qui prend la parole se lève, dépose son chapeau à côté de lui, fait son observation et se rassied, se couvrant quand il a fini.

On voit qu'il y a loin de cette simplicité de discussion à la solennité oratoire de nos assemblées, d'où l'on avait banni pendant quelques années la tribune aux harangues, qui a récemment reparu avec toute sa splendeur, sa pompe... son verre d'eau sucrée et ses discours, dont un seul, pour être important et honorable, doit absorber au moins une séance ou deux, de trois heures ou trois heures et demie chacune, avec suspension d'une demi-heure.

En Angleterre, jamais semblable abondance ne s'est produite. Tout récemment, pour prouver l'intervention du Parlement anglais dans les affaires, on citait chez nous une séance britannique où dix-sept lois importantes avaient été examinées, discutées et adoptées. La citation seule portait avec elle sa réfutation, car si, dans une séance de nuit de deux ou trois heures, dix-sept votes étaient intervenus, la preuve en résultait, par le chiffre même, de la rapidité avec laquelle les questions avaient été traitées. Jamais, en effet, dans un Parlement anglais, les généralités politiques, constitutionnelles, dynastiques, ne s'aviseraient de se produire sans être immédiatement étouffées sous la réprobation unanime de l'auditoire, ou plutôt jamais la pensée ne viendrait à quiconque de soulever semblables hypothèses.

Ne comparons donc pas deux situations absolument antipathiques; quand des théoriciens ou hostiles ou ignorants veulent emprunter à l'Angleterre quelques-unes de ses coutumes, nous pouvons leur répondre : Allez-y voir, et vous y verrez toutes autres choses. Vous ne pouvez pas prendre une partie de leur état social et politique sans en prendre la totalité, parce que tout se tient chez eux; et il y aurait injustice et folie à prétendre nous imposer telle ou telle de leurs prétendues libertés sans nous donner en même temps le corollaire, l'escorte, le contrepoids de ces franchises.

Lorsque la Chambre des communes a adopté un projet, son bureau, ou une partie de son bureau, se lève, traverse le vestibule qui la sépare de la Chambre

des lords, précédé d'huissiers qui font ouvrir les portes, arrive à la barre de la noble assemblée avec une humilité de forme que notre Corps législatif n'accepterait pas volontiers, debout, la tête découverte, remet son message et revient à son poste, où la séance a continué sans interruption.

Quand la Chambre des lords a voté sur une de ces lois, le président lit la formule d'adoption, qui, par un souvenir sans doute du triste temps où les rois d'Angleterre prenaient le titre de *rois de France*, ou peut-être de la coutume normande, est ainsi conçue : d'abord, après chaque article de la loi lu à haute voix devant une commission de la Chambre des lords, en présence du président de la Chambre des communes, debout, à la barre, un huissier répète ces mots : « La reine le veut. » Puis, à la fin de la loi : « Ainsi soit fait comme il est désiré. » Cette double formule en français.

Il y a loin, comme on le voit, de cette pratique si modérée, si simple, si hiérarchique, si respectueuse, de cette sourdine si soigneusement mise à l'expédition des affaires en Angleterre, au tapage bruyant de nos assemblées électives avec solennité, tribune, publicité d'une assistance nombreuse, discussions dirigées sur tous les points de l'horizon politique, au grand détriment de toutes les affaires qui chôment et languissent.

Sans parler de toutes les dissemblances morales et sociales des deux nations, on peut induire de ces détails que ces deux peuples n'ont pas du tout la même façon de se servir d'un même instrument, et que,

dans les mains de l'un et de l'autre, il n'aura pas et ne pourra pas avoir le même emploi.

Notre amour-propre national pourrait même, il faut en convenir, être froissé d'emprunts politiques dont les Anglais se gardent très-sagement vis-à-vis de nous, s'abstenant avec raison de toute réciprocité [1].

ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

I.

L'histoire d'aucun peuple peut-être n'est, plus que celle de l'Angleterre, empreinte de grandeur parfois sauvage, d'énergie inflexible, de péripéties dramatiques. C'est un spectacle intéressant, curieux, saisissant, pour nous surtout, appelés par la nature à être ses voisins toujours, par les circonstances ses adversaires souvent, parfois ses rivaux, aujourd'hui pour longtemps, il faut l'espérer, ses émules pacifiques et ses amis.

L'alliance, l'intimité politique de l'Angleterre et de la France est, selon nous, une des révélations les plus manifestes de la transformation qui s'est opérée dans le sentiment public de l'une et l'autre des deux nations. L'antagonisme résultant d'une ancienne rivalité, réelle sans doute, mais combattue par la raison, a fait place, depuis plus d'un demi-siècle, à des sentiments d'une tout autre nature.

[1] *Étendard*, 28 novembre 1868.

L'alliance anglaise a ses racines dans l'intérêt bien entendu des deux nationalités, grandes l'une et l'autre par le commerce, l'industrie, c'est-à-dire par la paix. Voisines, elles peuvent prospérer et grandir sans jalousie, sans ombrage, sans gêne, l'une à côté de l'autre. Leur génie diffère aussi bien que la sphère de leurs développements mutuels; loin de se nuire, elles se doivent aider; leur émulation même est un auxiliaire réciproque et un instrument puissant de grandeur commune. C'est l'influence de ces préoccupations qui a souvent porté nos regards et nos études vers l'Angleterre. Il nous a paru non pas seulement intéressant, mais utile, de la bien connaître : son histoire est féconde en enseignements et en exemples. C'est ensuite à la philosophie comparative à faire le départ des analogies et des dissemblances nationales.

Chacun sait la barbarie des premiers temps de ce grand peuple, l'invasion des peuplades du Nord, des Saxons, des Danois; l'obscurité et la confusion règnent jusque vers le milieu du neuvième siècle. C'est vers 871 que paraît Alfred, auteur de la civilisation britannique. La supériorité de ce prince, le Pierre le Grand, le Charlemagne de l'Angleterre, lui a valu le surnom de Grand, ratifié par la postérité, qui accuse en lui le fondateur de la monarchie anglaise.

Les Danois, ennemis perpétuels des Anglais et déjà établis en Normandie, s'établirent aussi, non plus dans une partie de l'Angleterre, mais dans Londres même : Canut, leur chef, monta sur le trône vacant par la mort d'Edmond Côte de fer. Il régna avec force et

affermit à sa dynastie le sceptre qu'il avait conquis; comme Alfred, il fut surnommé le Grand.

C'est son successeur, Harold, qui fut battu et tué à Hastings par Guillaume, duc de Normandie, si connu sous le nom de Guillaume le Conquérant, parce qu'en effet il conquit le trône d'Angleterre. Un autre Guillaume s'empara encore, plus tard, à cinq siècles de distance, de la couronne royale, dans des conditions qui ont été souvent définies [1].

Nous ne parlerons que pour mémoire des règnes de Guillaume le Roux, Henri Ier, Étienne, Henri II, sous le gouvernement duquel s'éleva la faveur colossale de Becket, sa puissance, sa fortune, aboutissant à une profonde disgrâce et à une mort violente dont on alla jusqu'à soupçonner son ancien bienfaiteur, son roi.

Les dix dernières années du douzième siècle furent occupées par Richard Cœur de lion, dont l'esprit guerrier se donna carrière dans les croisades, source de gloire pour son nom. Cette gloire s'accrut pour lui de sa rivalité avec Philippe-Auguste. Il l'expia pourtant par une captivité, heureusement pour lui momentanée. Il eut l'honneur de battre Philippe-Auguste; mais, si l'histoire entoure d'un éclat, à certain degré poétique, sa mémoire, elle doit aussi mettre au passif de son compte un caractère impérieux et cruel, dont on ne retrouve que trop souvent la trace dans la vie de certains souverains de la Grande-Bretagne. Témoin le frère même de Richard, Jean, qui lui succéda sous

[1] *Fragments historiques*, 1688 et 1830, par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, 1841.

le nom de Jean *Sans terre*, parce qu'il fut le seul qui, à la mort de son père, n'avait pas eu d'apanage. La bassesse et la cruauté de ce prince rougirent ses mains du meurtre de son propre neveu Arthur, qui du reste conspirait pour prendre son trône.

La rupture entre la France et l'Angleterre amena la condamnation de Jean par la cour des pairs de France et la confiscation de ses fiefs. En même temps ses démêlés avec le Pape et avec les barons lui préparèrent de déplorables humiliations et le contraignirent à donner la *Grande Charte*, qui n'était autre chose que la Charte des Saxons, publiée par Édouard l'ancien et appropriée à l'époque par Jean.

Sous la minorité de Jean III un fait analogue à celui qui s'était passé en France, environ un siècle auparavant, se produisit en Angleterre : le royaume fut gouverné, comme il l'avait été par l'abbé Suger sous Louis le Gros, par Pembroke, homme de la plus haute capacité, et après sa mort par Hubert du Bourg. La révocation de la Grande Charte par Henri devenu majeur et sa préférence pour les étrangers firent naître la discorde et la ligue des barons. Le comte de Leicester, son parent, se mit à leur tête. Le roi signa, puis révoqua les statuts d'Oxford. La bataille de Lewes, rendez-vous de la royauté en lutte avec Leicester et les barons, se termina par la défaite de Henri et de Richard, son fils, qui tous deux y furent faits prisonniers.

C'est à cette époque que remontent l'établissement des *conservateurs* dans les comtés et l'admission pour la première fois des députés des communes au Parlement pour représenter le tiers ordre de l'État.

Tout cela s'accomplissait sous la puissance toujours croissante de Leicester, qui un moment sembla toucher du doigt le sceptre de l'Angleterre : mais, semblable à Sémélé, il est comme frappé de la foudre au contact audacieux de cette royauté un instant profanée; battu par Édouard, il est tué sur le champ de bataille; son parti est vaincu et décimé. Henri III reprend son trône un moment ébranlé et meurt après cinquante-six ans de règne, le plus long de l'histoire d'Angleterre. Londres resta jusqu'à la dernière heure soumise à Leicester et céda la dernière au parti royaliste.

Cette agitation qui troubla le règne de Henri III se propagea, sous celui de son successeur, Édouard Ier, en Écosse; les Écossais, qui avaient choisi Édouard pour arbitre de leurs différends, furent mécontents de lui, le soupçonnèrent d'une ambition cachée et se mirent en guerre. Wallace, un de leurs héros, fit des prodiges de valeur, triompha d'abord; mais plus tard vaincu, condamné à mort et exécuté, remplacé par Robert Bruce, son vengeur, il laissa dans sa patrie des ferments de révolte qu'Édouard se disposait à comprimer, quand il mourut, laissant à Édouard II une tâche difficile à sa faiblesse.

Ce prince, dont l'existence a quelque ressemblance avec celle de Henri III en France, se livra comme lui à l'influence toujours fâcheuse de quelques favoris qu'il ne savait pas maîtriser : Gavaston, l'un d'eux, inspirait au roi un attachement aveugle et soulevait le mécontentement jaloux des barons : il en fut victime et paya de sa vie sa faveur éphémère. Mais de même que

le sang de Wallace avait produit dans Bruce un vengeur, celui de Gavaston produisit un successeur : ce fut Spencer, objet d'une persistante faveur, que redoublaient peut-être les obstacles. Mais de son côté Isabelle, épouse d'Édouard, partie pour la France, y trouva Mortimer exilé, et conçut pour lui une passion criminelle qui, dans son délire, la porta à déclarer au roi qu'elle ne rentrerait pas en Angleterre tant que Spencer, son ennemi personnel, favori du roi, y serait : prétexte dont elle colora même la guerre qu'elle fit à son époux, qui trouva dans ce combat la défaite et la mort, sans honneur.

Mortimer fut exécuté sous Édouard III. Ce règne, qui dura cinquante ans, est aussi un des plus tristes pour la France. Édouard prit la guerre à témoin de ses prétentions sur la couronne de France : une victoire navale, les affaires de Bretagne, la bataille de Crécy, la prise de Calais, la bataille de Poitiers, où fut fait prisonnier le roi de France, Jean, sont autant de sinistres souvenirs du triomphe de l'Angleterre sur notre patrie : c'est une époque de deuil pour notre histoire, et c'est le front humilié et la tête voilée d'un crêpe noir que notre juste orgueil s'incline sous le sceptre d'Édouard, qui voulait depuis longtemps se donner, et se donna, en effet, alors le titre de roi de France.

Période de désolation qui, de 1327 à 1422, d'Édouard III, sous Henri IV, Henri V, jusque sous Henri VI, met l'Anglais au cœur de la France, et, prenant pour complice de nos désastres la démence de notre roi Charles VI, nous accable à Azincourt; troisième

acte du drame sanglant si malheureusement déjà engagé par nous à Crécy et à Poitiers, et tristement suivi plus tard des trop fameux revers de Malplaquet, de la Hogue, de Trafalgar et d'Aboukir, sans parler d'un souvenir plus moderne encore et peut-être le plus déplorable de tous.

Henri V, qui veut être roi de France, se promène victorieux à travers la Guyenne, la Normandie : il meurt au moment d'exécuter ce vaste et terrible projet, et Henri VI, qui lui succède, est sur le point de se retirer dans le Midi et d'abandonner le royaume au régent anglais, le duc de Bedfort, cet autre duc d'Albe des Pays-Bas, quand se lève enfin l'étoile de la France : Jeanne d'Arc paraît et chasse les Anglais. Notre roi est couronné à Reims, et le Dieu des batailles et des saintes causes salue et consacre le déclin de l'étranger et l'indépendance de la nation ! Semblable au reflux de la mer, il s'éloigne de nos rivages, qu'il abandonne, mais, hélas ! non pas sans espoir de retour !

Voilà, voilà les temps auxquels remonte l'origine des dissentiments et d'épreuves cruelles pour notre patriotisme. Si nous ne reculons pas devant la douleur poignante de semblables tableaux et de si navrantes évocations, c'est pour acquérir le droit d'être vrai, et la certitude d'être cru quand nous parlerons des torts de l'Angleterre et de l'oubli mutuel de vieux griefs, de rancunes invétérées, de préventions heureusement usées aujourd'hui ; usées par le temps, et, ce qui est plus précieux, par des garanties réciproques, par des gages multipliés de sympathie et d'es-

time. Oui, nous sommes assez grands pour l'avouer sans honte pour nous et avec honneur pour l'Angleterre, elle a été pour nous un terrible et redoutable antagoniste; oui, nous avons engagé avec elle des combats de géants, et nous avons toujours trouvé en elle un rude athlète, un infatigable jouteur.

Mais, grâce au Ciel, les jours de lutte ont cessé pour faire place à des luttes plus dignes de deux peuples civilisés, faits pour s'entendre et s'honorer. Comme sur le champ de bataille de Fontenoy, les deux nations peuvent, dans ces luttes pacifiques de l'industrie et du commerce, rivaliser d'une louable émulation, d'une chevaleresque générosité, d'une estime réciproque. L'histoire de nos voisins nous apprend qu'ils sont grands. Étudions leur histoire.

La nôtre leur est connue. De Fontenoy à Inkermann, elle ne nous fait pas petits à leurs yeux. Nous avons donc intérêt et honneur à nous bien connaître mutuellement. Tel est le but de ces études.

Depuis l'avénement de Guillaume le Conquérant au trône d'Angleterre, des éléments de discorde s'étaient plus d'une fois produits entre la France, tenant par le lien de suzeraineté le duc de Normandie soumis à Philippe Ier, et l'Angleterre, gouvernée par un prince conquérant et bien plus puissant que celui auquel il devait hommage.

La rivalité de Richard Cœur de lion et de Philippe-Auguste avait plus d'une fois aussi éclaté.

Louis VIII, sur le trône de France entre Philippe-Auguste et saint Louis, peut rappeler avec quelque intérêt pour notre histoire les acclamations qui lui

avaient ouvert les portes de Londres et livré la couronne d'Angleterre.

Mais nous venons de voir qu'en 1322, à la mort de Charles le Bel (Charles IV), sa succession éveilla la convoitise de l'Angleterre, et qu'alors Édouard Plantagenet, bientôt Édouard III, osa prendre le titre de roi de France.

Philippe de Valois cependant, dans cette compétition successorale, l'emporta, et devint Philippe VI.

C'est à dater de cette époque que les Français et les Anglais se persuadèrent qu'ils étaient ennemis naturels, et ce préjugé subsista, pour les malheurs de l'humanité, pendant plus de cinq siècles [1]. Cent trente-trois ans d'abord de guerres acharnées à cette période de notre histoire; puis, à peine interrompues, ces luttes recommencèrent à outrance jusqu'au règne de l'empereur Napoléon Ier. Tristes luttes qu'il déplorait lui-même trop tard, hélas! lorsqu'il exprimait le regret de n'avoir pu gagner l'amitié de l'Angleterre : « Que de grandes choses, s'écriait-il, nous aurions pu faire ensemble [2]! »

Ce sont ces grandes choses, ce sont ces grands desseins dont Napoléon III semble avoir recueilli l'héritage pour la gloire de son règne et le bonheur de la France, comme de l'Europe elle-même. C'est à leur accomplissement que doit tendre et aboutir l'union des deux peuples trop longtemps ennemis. C'est à l'extinction de cette inimitié que doit contribuer

[1] Bonnechose, *Histoire de France*, tome Ier, page 176.
[2] *Duc de Persigny et les doctrines de l'Empire*, page 81.

l'histoire des désastres qu'elle a trop longtemps enfantés [1].

II.

Édouard IV était monté sur le trône à peine âgé de vingt ans. Il alléguait ses droits héréditaires, mais en réalité il s'empara de la couronne en vertu de la seule élection tumultueuse de son propre parti. Sa jeunesse, qui aurait dû paraître une garantie de sentiments bons et généreux, inaugura au contraire ce règne par les plus cruels excès : le sang le plus illustre comme le plus obscur inonda les échafauds. Un marchand de Londres fut condamné et exécuté pour avoir dit qu'il ferait son fils héritier du trône; propos élevé à la hauteur d'un crime politique, comme une dérision de la conduite d'Édouard.

Le sang illustre fut celui des plus grandes familles, répandu pour la querelle de deux maisons rivales. La nation, partagée entre elles, prit aussi les marques distinctives des partis opposés. Les partisans de la maison de Lancaster arborèrent, comme chacun le sait, la rose rouge; ceux de la maison d'York choisirent la rose blanche, et cette guerre civile fut connue de toute l'Europe sous le nom de la querelle entre les deux roses. Alors régnait en France Louis XI, qui passa pour nourrir cette division chez ses voisins et envoya des secours à la maison de Lancaster. Pourtant la bataille d'Exham fut fatale aux Lancastriens. La reine Marguerite, fugitive après cette défaite, fut dépouillée

[1] *Pays*, 13 juillet 1866.

de ses diamants par des voleurs dans une forêt au milieu de laquelle elle parvint à leur échapper, en se faisant connaître, elle et son fils, à un brigand qui venait à elle l'épée à la main. Elle fut sauvée par lui. Henri, son époux, fut fait prisonnier et enfermé à la Tour. Il ne dut la vie qu'au mépris qu'inspirait son caractère sans courage ni génie.

Le trône semblait désormais inébranlable. Vainqueur, Édouard parut accessible aux délices de Capoue; la galanterie s'empara de sa vie jusque-là si agitée. Il épousa Élisabeth Gray, veuve de Groby, tué à la seconde bataille de Saint-Albans, où il commandait pour le parti Lancaster. Ses biens, pour ce motif, avaient été confisqués, et sa veuve s'était retirée auprès de son père dans sa terre de Grafton, où le roi vint par hasard un jour de chasse. Élisabeth Gray se jeta à ses pieds pour solliciter la restitution de sa fortune à ses enfants. Édouard fut charmé des grâces d'Élisabeth et l'épousa. Peut-être, sans remonter bien loin dans notre histoire, pourrions-nous rencontrer aussi la veuve d'un général gravissant, à peu près dans des conditions semblables, les degrés du plus beau trône du monde.

Le comte de Warwic, irrité de la diminution de sa faveur depuis le mariage du roi, attira la guerre contre lui et entraîna dans son parti le duc de Clarence, frère puîné du roi, en lui donnant pour femme sa fille, héritière de son immense fortune.

Rien n'est si incertain dans l'histoire d'Angleterre, si obscur, si peu authentique, si inconséquent, que le détail de cette époque, dont nous nous occupons

ici, connue sous le nom de guerre de la rose rouge et de la rose blanche. Et pourtant ces profondes ténèbres historiques se trouvent précisément au moment de la renaissance des lettres, et lorsque l'art de l'imprimerie était déjà connu en Europe.

Quoi qu'il en soit, Warwic, acquérant une force prodigieuse, s'avança avec soixante mille hommes contre Édouard, qu'il obligea à s'embarquer, à fuir, en lui abandonnant son royaume. Henri VI fut tiré de la Tour et rétabli sur le trône; mais son incapacité nécessita l'établissement d'une régence qui fut confiée à Warwic et à Clarence jusqu'à la majorité d'Édouard, la couronne restant, à défaut de postérité, assurée à Clarence. Le sort en disposa autrement. Édouard reparut. La bataille de Barnet, où Warwic fut tué, rétablit sa puissance et terrassa le parti de Lancaster.

Marguerite et son fils, amenés captifs devant le roi, conservèrent une attitude dont la fierté hautaine irrita Édouard : dans un mouvement de dépit peu généreux, il donna au prince un coup de son gantelet sur le visage; les ducs de Clarence, de Glocester, lord Hastings et sir Thomas Grey, prirent ce geste pour le signal de la mort du prisonnier et l'entraînèrent dans l'appartement voisin, où ils le poignardèrent eux-mêmes. Scène lugubre dont les échos de Blois pourraient être jaloux, si l'âme plaintive des Guise y murmurait le nom de Henri III! Alors s'opéra une nouvelle invasion en France.

Édouard à Calais envoya auprès de Louis XI un héraut pour réclamer la couronne de France. La paix de Pecquigny, conclusion de cette malheureuse ten-

tative, fut aussi peu honorable pour l'un que pour l'autre monarque : pour Louis, qui paya un tribut à l'Angleterre; pour Édouard, qui retourna assez humblement en Angleterre après cette fâcheuse expédition. Ce qu'il y eut de plus glorieux pour Louis, ce fut la clause de la mise en liberté de la reine Marguerite. La désertion de Clarence, qui abandonna Warwic, ne le réconcilia pas avec la cour d'Édouard, c'est-à-dire avec la reine, avec le duc de Glocester, son frère, prince profondément politique, démesurément ambitieux, sans scrupule sur le choix des moyens.

Les amis de Clarence étaient persécutés. Burdet, chez lequel le roi, chassant, tua un bouc blanc, dit qu'il voudrait que les cornes de cet animal fussent dans le ventre de celui qui avait conseillé au roi de le tuer. Burdet fut mis à mort pour ce propos. Clarence, irrité de sa position, l'aggrava par l'imprudence de sa conduite, et, sur des accusations assez vagues, relatives surtout à de prétendus reproches sur la légitimité de son frère, il fut condamné à mort, avec le choix du genre de supplice. Il demanda à être noyé dans un tonneau de malvoisie; bizarrerie qui suppose un triste penchant. Édouard mourut à quarante-deux ans, au moment où il songeait à porter la guerre en France. Il eut plutôt de beaux dehors que de grandes vertus; brave, mais cruel, adonné aux plaisirs, mais capable d'activité dans les occasions importantes. Il laissa cinq filles, qu'il avait toutes fiancées, mais qui ne réalisèrent, pour aucune d'elles, les mariages projetés; puis deux fils, Édouard, son successeur, âgé de treize ans, et Richard, duc d'York, âgé de sept.

C'était à la fin du quinzième siècle, en 1483. Édouard V succédant à son père, mais déclaré bâtard, à l'instigation du duc de Glocester (depuis Richard III), n'a en réalité pas régné. Les intrigues et les partis, comprimés par Édouard IV, éclatèrent à sa mort, malgré ses sages précautions pour les prévenir et la désignation qu'il avait faite d'avance du duc de Glocester pour régent, en présence de la réconciliation feinte ou du moins momentanée des chefs de partis.

Le comte de Rivers, père de la reine, l'homme le plus accompli du royaume, joignant un goût exquis pour la littérature (ce fut lui qui le premier introduisit en Angleterre l'art précieux de l'imprimerie) aux plus grands talents pour les affaires et à la valeur la plus intrépide dans les combats, avait encore plus de droits par son mérite que par sa parenté à diriger l'éducation du jeune prince. Mais Glocester fit arrêter ce seigneur le jour du couronnement. La reine, avertie par de secrets pressentiments, voulut se retirer avec le duc d'York, son jeune fils, dans l'asile de Westminster; mais, pressée par de vives instances, elle se sépara de lui, en le baignant de ses larmes, et le laissa retourner auprès de son frère.

Glocester se fit facilement nommer protecteur. Ce qui aplanit pour lui la route de ses usurpations, c'était la répulsion tout aristocratique de la vieille noblesse pour la noblesse récente de la reine, Élisabeth Gray, et par suite, une sorte d'éloignement pour les deux premiers de ses fils. Fatale influence des préjugés de caste!

D'ailleurs on ne pouvait prévoir de grands boule-

versements, car Glocester avait eu l'art de cacher jusqu'alors son caractère féroce et altier sous le voile épais de sa profonde dissimulation, et la nombreuse postérité d'Édouard IV, aussi bien que les deux enfants de Clarence, semblaient mettre un obstacle insurmontable à son ambition. Mais rien ne pouvait l'arrêter : la mort de Rivers et d'autres prisonniers fut résolue; il obtint sans peine le consentement de Buckingham et de lord Hastings à cette action atroce.

Mais il fallait porter les coups plus haut. Buckingham se laissa séduire; Hastings résista. Glocester convoqua le conseil dans la Tour; il parut fort gai, fit même compliment à Morton, évêque d'Ély, sur les fraises qu'il cultivait dans son jardin, et lui en demanda un plat que le prélat envoya chercher sur-le-champ. Glocester sort quelques instants. Tout à coup il rentre furieux... On conspire contre lui, dit-il; la femme de son frère et Jeanne Shore, sa maîtresse, et leurs complices, ont résolu sa mort... et sur ce prétexte, des gens armés entrent et massacrent lord Hastings, qui fut proclamé traître et puni de sa prétendue trahison.

Accusant Jeanne Shore de sortilége sur lui, d'avoir desséché son bras (paralysé depuis longtemps), il la traduisit devant la cour spirituelle, qui la condamna à faire amende honorable, en chemise, devant l'église Saint-Paul, en présence de tout le peuple. Bonne et bienfaisante femme, elle avait cédé à l'amour d'Édouard, et n'avait tiré d'autre prix de sa faveur royale que le plaisir de faire du bien, et, plus tard, la douleur de voir des ingrats.

Glocester soutint la nullité du mariage d'Édouard IV avec Élisabeth Gray, prétextant un mariage antérieur et clandestin avec Éléonor Talbot; il soutint, en outre, l'illégitimité royale de la postérité de Clarence, se fondant sur la proscription prononcée contre lui. Puis, déshonorant sa mère, il fit répandre le bruit que la duchesse d'York avait eu plusieurs amants, dont étaient nés Édouard IV et le duc de Clarence; que lui seul conséquemment était descendant de la maison d'York. Ridicule comédie, au moyen de laquelle il prétendait faire passer son usurpation pour une hérédité régulière.

Mais l'histoire ne perd jamais ses droits, et a inscrit en lettres de sang le nom de ces deux jeunes princes, étouffés pendant leur sommeil, sous des oreillers, par James Tyrrel, gouverneur de la Tour, au refus de sir Robert Brakenbury. Ils sont enterrés au pied même de l'escalier de la Tour.

La justice divine ne permit pas une longue durée au triomphe de Richard III. Buckingham, son digne complice, aussi corrompu que lui, ne pouvait vivre longtemps en bonne harmonie avec lui. Nommé connétable, il tourna sa nouvelle grandeur contre l'édifice même qu'il avait contribué à élever. Henry, comte de Richemond, descendant de la famille des Tudor, fils de Marguerite et d'Edmond, comte de Richemond, frère utérin de Henri VI, devenait un prétendant redoutable. Tous les descendants d'York se réduisaient à des femmes ou à des mineurs : il paraissait donc le seul homme vers lequel tous les yeux se tournaient avec espoir. Pour faciliter la solution de

cette grande œuvre, il fut résolu que Henry épouserait Élisabeth, fille aînée d'Édouard et de la reine douairière, qui, malgré son éloignement pour la maison de Lancastre, à laquelle appartenait le comte de Richemond, consentit, dans la joie de sa vengeance et de son espoir, à confondre ainsi deux familles puissantes. Mais Richard découvrit la conjuration et fit mander Buckingham, qui répondit à cet appel par une provocation au soulèvement dans le pays de Galles. Une pluie, un temps affreux empêcha les complices de se réunir.

Buckingham fut saisi et exécuté. Cette catastrophe affermit Richard sur le trône. Le parlement admit ses droits; son fils Édouard fut reconnu prince de Galles, et la reine douairière elle-même, empressée de rentrer dans le crédit que Richard faisait briller à ses yeux, rompit le mariage projeté de sa fille aînée avec Richemond, et consentit à la donner, par une alliance véritablement incestueuse, à l'assassin de son frère et de ses trois fils, à Richard!

Le comte de Richemond vint en France, où Charles VIII, successeur de son père Louis XI, favorisa ses projets : le comte fit donc une descente en Angleterre. Le combat s'engagea, et Richard, voyant sa défaite prochaine, se précipita furieux sur Richemond qui ne refusait pas le défi; accablé par le nombre, Richard tomba mort. Après la bataille, son corps fut relevé et jeté dédaigneusement en travers sur le dos d'un cheval pour être transporté à Leycester, où il arriva au milieu des huées publiques. Il fut enterré sans pompe dans l'église des Pères gris de

cette ville. Ainsi se termina cette courte et sombre tyrannie.

Richard était d'une stature petite, contrefaite; il avait la physionomie dure, sauvage, de manière que sa personne était à tous égards aussi difforme que son âme. C'est un honneur pour la France que ce soit de ses rivages qu'ait mis à la voile celui qui allait délivrer l'Angleterre de cet abominable monstre.

En lui s'éteignit la race des Plantagenets.

Si l'intérêt dramatique et parfois sanglant des détails nous a entraîné au delà des limites que nous avions tracées à notre cadre historique, nous y rentrerons pour nous y renfermer strictement dans l'examen succinct et rapide des périodes définies par le règne de la maison des Tudor et de la maison des Stuarts.

Le résumé du gouvernement de la Grande-Bretagne pendant ces quatre derniers siècles sert à déterminer, à notre point de vue, ses relations avec la France dans le passé, dans le présent, et, jusqu'à un certain point, dans l'avenir.

L'ensemble de ces observations comporterait d'autres proportions que celles qui nous sont imposées par les bornes mêmes de ce précis et par nos propres forces.

Nous essayerons du moins de les indiquer [1].

[1] *Pays*, 19 juillet 1866.

III.

La maison des Tudor donna cinq monarques à l'Angleterre : Henri VII, Henri VIII, Édouard VI, Marie et Élisabeth.

Henri VII inaugura son règne par une invasion en France; pendant ce temps sa propre autorité était elle-même menacée ou tout au moins disputée par le fils d'un juif, Perkin Warbec, qui voulait se faire passer pour fils d'Édouard IV, et à ce titre réclamait le trône. Sa ressemblance accréditait jusqu'à un certain point sa prétention; il souleva à plusieurs reprises des masses considérables, livra bataille; quoique défait, il revenait à la charge. Enfin il fut pris et décapité.

Deux faits principaux occupent le règne de Henri VIII : ses mobiles et cruelles amours, tour à tour rompues par le divorce ou la hache du bourreau, et les persécutions religieuses. Charles-Quint régnait en Espagne, François Ier en France, et Martin Luther remplissait le monde chrétien de ses luttes et de son nom. La réforme, combattue par Henri VIII, qui reçut le titre de défenseur de la foi, faisait de grands progrès sous Henri VIII, comme sous Édouard VI et la reine Marie.

Aux querelles religieuses se joignit une guerre avec la France; l'Angleterre y perdit Calais. D'un autre côté, le protestantisme triompha sous Élisabeth, sœur de Marie. Élisabeth, dont le règne fut empreint d'une véritable grandeur, domina son pays par l'élévation d'un caractère noble, mais altier et despote. La destinée touchante de Marie Stuart imprime à la mémoire

d'Élisabeth un cachet de dureté jalouse, d'autant plus étrange que, malgré les invitations pressantes qui lui furent adressées pendant de longues années par le parlement pour qu'elle se mariât ou établît sa succession royale, toujours elle éluda ces instances itératives, et mourut à soixante-dix ans sans désignation de successeur.

Aussi de la maison des Tudor, le sceptre passa à la maison des Stuarts, aux mains de Jacques Ier, fils de Marie Stuart, qui réunit sur sa tête la double couronne d'Écosse et d'Angleterre.

« L'objet constant des intrigues des jésuites, chefs » du parti papiste, était de rétablir le papisme en An- » gleterre, et ils sentaient bien qu'ils ne pouvaient le » faire sans avoir le roi pour eux. Ils avaient essayé » de gagner Jacques Ier. N'ayant pu réussir, ils avaient » formé le complot de faire périr ce prince et son par- » lement. C'est la célèbre conspiration des poudres, » qui ne fut déjouée que par un heureux hasard [1]. » Rien n'égale du reste la gravité, la maturité de ce plan infernal, couvert du secret le plus inviolable pendant trois ans.

Une cave avait été louée et remplie de poudre jusque sous la salle du parlement; tout était prêt, lorsqu'un des conspirateurs voulut sauver un membre de l'assemblée; le projet fut alors découvert, et les chefs exécutés. Ainsi échouèrent les espérances des catholiques que Jacques, fils de la catholique Marie, leur

[1] Boulay de la Meurthe, représentant du peuple, *Essai sur les causes qui, en 1649, amenèrent en Angleterre l'établissement de la république,* page 99, prairial an VII.

serait favorable. Il n'en fit rien et se mit mal avec tout le monde. La nullité de son caractère y contribua pour beaucoup. C'est pourtant sous son règne que vécut Bacon, homme d'État à la fois et philosophe supérieur. C'est aussi à cette époque que se produisirent l'élévation de Buckingham et l'entreprise du duc de Monmouth.

Le règne de Charles I[er] ouvre l'abîme des révolutions en Angleterre; les grandes catastrophes n'avaient assurément pas fait défaut jusque-là au drame de l'histoire; mais c'est sous le gouvernement de ce prince que semble se lever l'ère de la politique moderne, dont les rapprochements ont été signalés par tant d'analogies curieuses avec les événements qui se sont succédé dans notre propre pays depuis Louis XVI.

Charles I[er], mourant sur l'échafaud, la république, Cromwell, la restauration des Stuarts dans la personne de Charles II et de Jacques II, l'avénement de Guillaume III et l'établissement définitif de la monarchie par ce souverain, qui en a été comme le véritable fondateur; toutes ces graves péripéties ont prêté leur intérêt à plus d'un tableau historique.

Bornons-nous aujourd'hui à les énumérer rapidement.

Cette énumération pourra ensuite servir de base à des déductions d'autant plus sérieuses et utiles qu'elles reposeront sur des faits bien constatés et bien connus.

« Une des causes les plus immédiates de la révolu-
» tion de 1649 fut le despotisme royal, élevé fort haut
» par les princes de la maison de Tudor et imprudem-

» ment soutenu par ceux de la maison de Stuart qui » lui succéda [1]. »

Des questions financières firent naître d'un côté des remontrances contre la levée des droits de tonnage et de sondage sans l'aveu des pairs; d'un autre, des difficultés sur des levées irrégulières d'argent, tantôt sous les noms d'*emprunts* et de *bienveillances*, tantôt sous la forme de règlements concernant les douanes, la fermeture ou l'ouverture des ports; le monopole de certaines compagnies privilégiées, la levée arbitraire des gens de guerre, le mode arbitraire du logement des troupes chez les citoyens, tout cela forma autant de griefs accumulés contre Charles.

L'influence exercée par le gouvernement sur le cours de la justice ordinaire ne lui suffisant pas, avait encore fait place « à trois commissions extraordi- » naires : la première était la *haute commission*, au » moyen de laquelle, sous prétexte de réprimer l'héré- » sie et le fanatisme, il exerçait la tyrannie la plus » révoltante; la seconde était la *chambre étoilée*, qui » lui donnait le même pouvoir dans les affaires civiles; » la troisième était la *commission* ou les *commissions* » *militaires*, chargées d'appliquer la *loi martiale*, à » laquelle était laissée la plus grande latitude, par » l'extinction indistinctement admise à tous les cas » que l'on pouvait comprendre sous les termes vagues » de trouble et de sédition [2]. »

[1] Boulay de la Meurthe, *Essai sur l'établissement de la république en Angleterre*, page 4.

[2] Boulay de la Meurthe, *Essai sur l'établissement de la république en Angleterre*, page 6.

« Malgré tout, les deux premiers princes de la mai-
» son de Stuart, Jacques Ier et Charles Ier, furent moins
» réellement despotes que leurs prédécesseurs; mais
» ils affectèrent davantage de l'être en érigeant le
» despotisme en système, et en le présentant comme
» une théorie incontestable [1]. »

« Charles eut l'imprudence de déclarer la guerre à
» l'Espagne et à la France; ce qui ne fit qu'augmen-
» ter pour lui le besoin d'argent. Il ne fut guère plus
» économe que son père, et il eut comme lui des flat-
» teurs qui le trompaient et le ruinaient.

» Les communes, profitant habilement de ces cir-
» constances, ne lui accordaient des subsides qu'après
» lui avoir arraché des concessions importantes. Après
» avoir obtenu ces subsides, Charles reprenait ce qu'il
» avait accordé, et comme les secours qu'on avait mis
» à sa disposition étaient bientôt dissipés, il recourait
» à des taxes arbitraires qui le rendaient odieux à la
» nation. Après avoir convoqué plusieurs fois le par-
» lement et l'avoir cassé avec aigreur, il fut pendant
» douze ans sans vouloir le convoquer.

» Dans cet intervalle, son administration, néces-
» sairement illégale et tyrannique, devint de plus en
» plus insupportable à tout le peuple. Il avait dressé
» une nouvelle liturgie, exigé de nouveaux serments,
» multiplié les arrestations, les exactions, les mesures
» militaires. Un cri général d'indignation se fait en-
» tendre, et ce cri fut le signal d'une grande insurrec-

[1] Boulay de la Meurthe, *Essai sur l'établissement de la république en Angleterre,* page 11. Voir aussi Hume, *Histoire d'Angleterre*, tome V, pages 286, 299.

» tion. L'incendie commença par l'Écosse. Depuis » longtemps le presbytérianisme y était dominant. » Jacques Ier, méprisant le vœu national, y avait éta- » bli l'épiscopat et la liturgie anglicane. Charles vou- » lut aller plus loin encore, en y introduisant de » nouvelles cérémonies.

» L'Écosse se souleva tout entière, et après avoir » rétabli le presbytérianisme, elle prit les armes pour » soutenir ce qu'elle venait de faire. Charles essaya de » la subjuguer; mais, loin d'y réussir, il fut obligé de » souscrire au vœu de la nation, et perdit ainsi pres- » que toute son autorité en Écosse. Les mécontents » d'Angleterre, qui agissaient de concert avec ceux » d'Écosse, n'en devinrent que plus redoutables.

» Ce fut dans le même temps que quarante mille » protestants furent égorgés en Irlande, où dominait » la religion romaine. Ce massacre fut attribué à » Charles et au parti épiscopal, que les puritains » affectaient de confondre avec le parti papiste.

» C'est dans ces circonstances (en 1640) que Charles » se vit forcé de convoquer le parlement qui le fit » monter à l'échafaud. Le peuple, exaspéré par une » longue tyrannie, choisit pour députés tous les hom- » mes qui, depuis longtemps, s'étaient montrés les » plus ardents ennemis de la cour, ceux qui, dans » cette lutte, avaient déployé le plus de courage et de » talent. Ainsi la Chambre des communes se trouva » presque totalement composée de zélés et habiles » presbytériens.

» On conçoit parfaitement que dans l'état d'aigreur » où se trouvaient les esprits, et avec l'énorme oppo-

» sition d'opinions et de vues qui divisaient les deux » partis, il était impossible que les choses restassent » dans les termes de simples débats. Chaque parti » prit ses mesures, et bientôt l'étendard de la guerre » civile fut déployé dans tout le royaume [1]. »

La fermentation se produisait avec une densité croissante, comme l'autorité des communes. En sens inverse, « l'influence de l'Angleterre n'avait fait que » décroître, et le pavillon britannique s'était étonné » de ne plus inspirer le respect comme du temps » d'Élisabeth [2] ».

Tant d'inhabilité et ses périls n'échappaient point aux regards des hommes exercés. Les ministres étrangers qui résidaient à Londres en rendaient compte à leurs maîtres... A la tyrannie frivole et malhabile, il faut chaque jour un surcroît de tyrannie; celle de Charles fut, sinon la plus cruelle, du moins la plus inique et la plus abusive qu'eût jamais soufferte l'Angleterre [3].

« L'injustice n'a jamais raffermi un trône. Le roi » avait ouvert la porte aux passions haineuses sans » savoir où elles s'arrêteraient, sans prévoir jusqu'où » elles iraient frapper. La vengeance du parlement » s'appesantit d'abord sur le malheureux lord Strattford, le seul homme peut-être qui, au commence» ment du règne, eût pu sauver la monarchie, et qui » maintenant allait être victime des mesures qu'il avait

[1] *Fragments historiques*, 1688 et 1830, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, page 66.

[2] Guizot, *Histoire de Charles Ier*, volume Ier, page 67.

[3] *Fragments historiques*, 1688 et 1830, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, page 75.

» exécutées contre son opinion par attachement pour
» le souverain. »

Charles abandonna son ministre à ses bourreaux; mais avec la tête « de Strattford devait aussi tomber » le dernier prestige de la royauté. Cet abandon mon- » trait à la fois et la faiblesse du roi et la lâcheté de » l'homme. Les partis avaient usé tous leurs moyens » légaux; toutes les ressources de la raison et de la » justice étaient épuisées, les passions seules restaient » en présence. La lutte devait éclater. On sait com- » ment elle finit[1]. »

Le roi quitta Londres et alla habiter York. Hambden, blessé dans une bataille, mourut, et Olivier Cromwell commença à se faire remarquer. Malgré les efforts de Montrose, Charles fut obligé de fuir, vendu par les Écossais, signataires fanatiques du covenant. Charles, saisi par l'armée, fut traduit devant un tribunal extraordinaire, jugé, condamné et exécuté à Londres, sur la petite place que l'on visite encore aujourd'hui avec un pieux et triste recueillement[2].

La proclamation de la république produisit en Angleterre, en Écosse et en Irlande une profonde et vive agitation. Charles II, fils de Charles Ier, fut déclaré roi d'Écosse. Montrose, qui s'était prononcé pour lui, fut vaincu et pendu ignominieusement, et indignement mutilé par les covenantaires, qui exposèrent dans quatre villes différentes ses quatre membres.

Quant à Charles, il n'eut que le nom de roi; les exploits de Cromwell ne lui laissaient pas d'autre for-

[1] Boulay de la Meurthe, *Essai sur la république anglaise*, page 88.
[2] Voir ci-après, page 174.

tune, et la bataille de Dumbar, où le général républicain défit les Écossais, semblait devoir détruire jusqu'aux illusions du parti royaliste. Charles pourtant fit une tentative en Angleterre.

Cromwell en fut d'abord effrayé, mais il en triompha bientôt.

Le roi, réduit à fuir, se cacha pendant quarante et un jours, et parvint enfin à trouver un vaisseau qui le porta à Fécamp, en Normandie.

La République s'établit alors sans contestations nouvelles en Angleterre. Elle eut pourtant à soutenir une lutte avec les États-Généraux, représentés sur mer par le héros de la Hollande, l'amiral Ruyter.

En 1753, Cromwell, aux applaudissements de toute l'Angleterre, révoltée du despotisme parlementaire [1], cassa et chassa le parlement pour prendre la souveraineté. Cependant cet homme extraordinaire, assemblage étrange de tant de qualités et de tant de défauts, de vices et de vertus, rejeta la couronne pour se contenter du titre de *Protecteur*. A la vérité, ce fut moins par un sentiment de réserve et d'humilité que par suite d'un raisonnement du reste fort juste : en restaurant le pouvoir monarchique, il disait que les Anglais savaient par une longue expérience où commence et finit le pouvoir royal, en connaissaient les limites, tandis qu'ils ne connaissaient pas celles du protectorat. Et il avait raison.

Après la mort de Cromwell, son fils, Richard Crom-

[1] Guizot, *Troisième préface*, page 5. Voir aussi Hume, tome VI, pages 1, 48, 90.

well, lui succéda en qualité de protecteur. Mais il se démit de ces fonctions.

Monck, personnage si longtemps mystérieux, voyant après la mort de Cromwell et la chute de son fils Richard, la question réellement posée entre le maintien de la république et le retour à la monarchie, se décida pour la monarchie. Pendant la république il avait été le chef des Écossais. Ami de la liberté, il mit son épée au service de Charles II, le descendant de ses anciens rois.

Un des premiers actes qui inaugurèrent le commandement du général fut la dissolution du long parlement surnommé de l'épithète honteuse que nous ne citerons que par le mot anglais : *Rump*. Non qu'il le gênât beaucoup dans ses mouvements, surtout depuis le retour des membres autrefois exclus qui, sur l'invitation du général, avaient repris leurs siéges et formaient la majorité contre les indépendants, qui à leur tour se retirèrent.

Mais après avoir renouvelé la commission de Monck, avec des augmentations de pouvoir, réglé les répartitions pour l'entretien de la flotte et de l'armée, après avoir rendu toutes les ordonnances nécessaires à la marche du royaume, obéissant au cri de leur conscience qui leur révélait la vétusté, l'impopularité incurable du long parlement, ils prononcèrent d'eux-mêmes leur propre dissolution, et, d'accord avec le général, la convocation d'un parlement nouveau. Quant au reste, ce fut l'affaire de Monck et de l'opinion publique; le trône monarchique fut bientôt relevé [1].

[1] *Pays*, 29 juillet 1866.

IV.

C'est en 1660 que Charles II remonta sur le trône de ses pères. De joyeuses espérances accueillirent son élévation. « Il eut le bonheur de ne rien devoir aux » puissances étrangères : c'était son peuple qui lui » avait ôté la couronne; c'était son peuple seul qui la » lui rendait [1]. » Le sentiment monarchique, réveillé dans le pays, l'intérêt attaché à ses malheurs passés, l'éloge de ses qualités personnelles fait par les hommes les plus considérables, notamment par Clarendon, qui ne l'avait pas quitté pendant son exil, Clarendon, estimé universellement pour ses lumières et sa probité, et se portant sa caution, avaient ouvert tous les bras et tous les cœurs au nouveau souverain. Mais, hélas! sous des apparences trompeuses Charles cachait une âme étroite et fausse, incapable d'une grande pensée ni d'un sentiment généreux.

Loin de là, les persécutions les plus violentes, les réactions les plus haineuses, les doctrines les plus insensées, éclatèrent bientôt : le procès et l'exécution des régicides se substituèrent effrontément à l'oubli promis et si sage du passé. En vain les représentations des hommes les plus dévoués, de Fairfax, ancien général du parti parlementaire, et de tant d'autres amis, cherchèrent-elles à désarmer cette rigueur inflexible et si profondément impolitique. Tout fut inutile. Les vivants et les morts furent impitoyablement

[1] Boulay de la Meurthe, *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II*, tome Ier, page 12.

poursuivis : l'esprit de vengeance alla jusqu'à exhumer les cadavres de Pride, d'Ireton, de Bradshaw, de Cromwell, de Cromwell enseveli depuis deux ans dans la tombe!

Ces torts venaient du cœur, et d'un cœur dépravé.

Ceux de l'esprit furent les mêmes.

En 1640, une doctrine s'était produite : c'est que la nation peut défendre ses droits contre les entreprises du roi. Le roi, c'était Charles Ier.

En 1649, une autre apparut, à savoir, que dans la nation seule réside la souveraineté, le droit de changer son gouvernement. — C'était la révolution.

En 1660, il fut décidé que ce pouvoir appartient absolument au roi, et qu'il n'est jamais permis, même aux deux chambres du parlement, de résister à ses volontés. — C'était la théorie de Charles II, appuyée sur le droit divin.

Engagé dans cette fausse voie, Charles rechercha la pratique idéale de son système dans l'élément religieux, qui, à ses yeux, représentait le plus fidèlement ce principe absolu; il pensa que c'était à l'Église romaine qu'il pouvait le plus logiquement le demander.

Quoique l'Église anglicane fît de l'obéissance passive un dogme de son orthodoxie, pourtant, comme la liberté d'examen forme la base et la consécration de son inépendance, il s'imagina que le principe de soumission absolue faisait de l'ancienne Église un auxiliaire plus sûr du pouvoir absolu qu'il convoitait, et quoique en Angleterre la centième partie seulement, en Écosse la deux centième de la population appartînt à la foi catholique, il conçut le projet

insensé de soumettre l'immense majorité à la loi, intolérante pour se faire forte, de cette imperceptible minorité.

On juge quels obstacles il rencontra dans cette voie fatale sous chacun de ses pas : le comte de Clarendon, chancelier, premier ministre, dont le dévouement s'alarma et parla, fut regardé comme un censeur fâcheux. Traduit sous l'inculpation du crime de haute trahison devant le Parlement, qui recula devant un si monstrueux sacrifice, il se résigna à partir pour la France, d'où il envoya son mémoire justificatif.

Cet écrit fut condamné au feu par les deux chambres et son auteur au bannissement, comme plus tard le vicomte de Stafford, lâchement abandonné par le roi à la main du bourreau.

La perversité des sentiments et des idées de Charles devait l'entraîner dans les mêmes errements sur la politique extérieure : la Hollande redoutait les agrandissements de la France et invoquait le concours de l'Angleterre; Charles, « aimant mieux dépendre de » Louis XIV que de son propre peuple [1] », fit clandestinement avertir ce monarque par son ambassadeur qu'il consentirait à tous les sacrifices possibles pour rester en paix avec lui [2]. Le traité de Nimègue, conservant à la France presque toutes ses conquêtes, fut en effet signé en 1678 entre la France, la Suède et l'Angleterre.

Époque glorieuse pour la France, qui, sous le grand

[1] Mazure, *Histoire de la révolution de* 1688, tome Ier, page 201.

[2] *Fragments historiques*, 1688 et 1830, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, page 99.

roi, prenait une éclatante revanche vis-à-vis de l'Angleterre humiliée, avilie par son chef, reniant, déchirant le traité d'Aix-la-Chapelle, ou traité de la triple alliance, adopté dix ans auparavant entre la Hollande, la Suède et l'Angleterre! C'est ainsi que Charles gouverna, au dehors par l'abaissement, au dedans par la ruse et l'ingratitude, « négligeant le vertueux Or» mond, abusant du dévouement de Temple, et » vers la fin de son règne donnant avec affection à » Jefferies des marques de sa confiance, parce que ce » chef de justice possédait l'utile talent de plier et de » torturer les lois à toutes les iniquités. Et comme » c'est le propre de tout gouvernement de communi» quer à ceux qui le servent son reflet et sa couleur, » Charles II rapetissait tous les hommes, et flétrissait, » par ses missions, des caractères qui, mieux em» ployés, eussent fait de grands citoyens [1]. »

Déplorable règne où se trouvent accumulées toutes les ignominies et toutes les cruautés; depuis les conspirations vraies ou simulées, connues les unes sous le nom de l'incendie de Londres, ou du *tonneau à farine,* qui avaient pour objet la mort du roi, jusqu'au complot du duc de Monmouth, son fils naturel, qui aspirait à exclure le duc d'York, toutes les trames ont été ourdies, toutes les iniquités épuisées; la vente de l'honneur national à l'étranger, l'exil d'York, les assassinats juridiques de tant d'illustres et intéressantes victimes, de Russell, de Sidney, la mort mystérieuse de Charles lui-même, à laquelle le

[1] *Fragments historiques,* 1688 et 1830, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, page 104.

poison peut n'avoir pas été étranger, tout semble avoir conspiré pour faire de cette époque la honte de l'Angleterre.

Et pourtant ce règne a duré vingt-cinq ans, et pourtant quelques regrets, dit-on, en ont signalé le terme. C'est que plusieurs de ses plus odieuses machinations ont été ignorées de son vivant; c'est que, tout méprisable qu'il fût, il devait laisser un successeur qu'on redoutait plus encore que lui-même, son frère, le duc d'York, chef du parti papiste, instigateur, responsable devant la nation, des mesures impopulaires et désastreuses lâchement consommées par Charles.

Ce successeur, Jacques II, arriva en effet en 1685 et tint malheureusement parole aux craintes qu'il inspirait : pour les dissiper d'abord, il publia une déclaration bien préparée et assez habile. Mais il ne tarda pas à découvrir ses véritables penchants : son premier acte fut une infraction à la constitution : c'était l'attribution qu'il se fit, sous son autorité privée, du revenu dont avait joui Charles, sa vie durant, et dont la jouissance cessait naturellement avec lui.

Au lieu d'un vote parlementaire, il s'en investit lui-même, au grand préjudice de tous les principes. On paya pourtant, « personne, dit M. Fox, n'étant » jaloux de la célébrité d'Hampden, ni séduit par » l'exemple de cet illustre patriote, que le succès le » plus éclatant avait couronné un demi-siècle auparavant, tant les mesures sanguinaires et astucieuses » du dernier règne avaient complétement atteint le » but qu'on s'était proposé, tant elles avaient inspiré

» de crainte ou de tiédeur pour la cause de la » liberté! »

L'argent, qui déjà provenait au roi d'une origine contestée, lui advint encore d'une source bien autrement viciée : comme à Charles, des subsides secrets lui furent alloués par Louis XIV, qui mettait à ses libéralités plusieurs conditions, entre autres la promesse qu'il ne s'établît aucune liaison à son préjudice entre Jacques et son gendre le prince d'Orange.

Le duc de Monmouth ne se tint pas pour perdu dans ses tentatives au trône sous le dernier règne; il les renouvela contre Jacques, son oncle. Battu, il fut pris et demanda une audience au roi; se mettant à genoux, il sollicita sa grâce : « Songez, lui dit-il, que je suis le fils de votre propre frère, et qu'en m'ôtant la vie, c'est votre propre sang que vous répandez. »

Humilité, humiliation superflues auprès de Jacques, qui, inflexible, après avoir laissé longtemps sa victime dans cette honteuse posture, lui dit : « Je suis touché de votre malheur, mais votre crime est tel qu'il ne peut être effacé que par votre sang [1]. » La reine elle-même, présente à l'entrevue, encouragea le roi dans ses impitoyables outrages, qui rendirent à la fin au duc le sentiment de sa dignité. Il se releva fièrement et retourna à la Tour, où il attendit la mort avec un courage qui le suivit jusque sous la hache fatale.

Ce courage du martyre politique avait été quelques

[1] Boulay de la Meurthe, *Tableau des règnes de Charles II et de Jacques II*, tome Ier, page 48.

mois avant celui du comte d'Argyle, conjuré comme lui pour la délivrance de sa patrie.

Les lauriers sanglants de Charles empêchaient du reste Jacques de dormir; les exécutions du dernier règne recommencèrent sous celui-ci; Jefferies continuait son œuvre. Il fut secondé par de sinistres auxiliaires : Feversham, qui avait commandé l'armée royale, fit pendre vingt prisonniers sans jugement; le colonel Kirk, quatre-vingt-dix, au supplice desquels il ajoutait l'ironie : ayant fait élever une potence devant ses fenêtres, il buvait avec ses compagnons, portant, à chacune des exécutions, un toast au roi et à la reine.

Ces férocités encoururent-elles le désaveu du prince? Kirk en fut quitte pour une légère réprimande, accompagnée de cette simple observation « qu'il n'avait un » peu failli dans l'exécution de ses ordres que par la » manière d'y obéir ». Et Jefferies fut créé baron, pair du royaume, et investi de l'office de grand chancelier.

La révocation de l'édit de Nantes en France fit refluer sur tous les États voisins, et notamment sur l'Angleterre, plus de cinq cent mille exilés, portant avec eux leurs industries, leur douleur et leur exaspération religieuse. Plus de cinquante mille vinrent en Angleterre unir leur amertume à celle des protestants anglicans, qu'irritait l'intolérance de Jacques aussi bien que celle de Louis XIV [1].

Les mécontentements, soulevés par les tentatives du roi de révoquer l'acte du *test* et celui d'*habeas corpus,* rendus sous le précédent règne, actes qui, selon lui,

[1] Hume, *Histoire d'Angleterre*, tome VI, page 482.

détruisaient, l'un la religion catholique, l'autre l'autorité royale, aggravèrent sérieusement la situation. Les entreprises contre l'Université, la question des subsides, les affaires civiles, financières et religieuses, se confondaient dans un inextricable chaos, lorsqu'un nouvel indident vint ajouter aux embarras : c'était le jour où se célébrait annuellement la naissance d'Élisabeth ; ce jour-là, le peuple, suivant une habitude plus invétérée par le temps que justifiée par la raison, brûlait, au milieu d'une joie bruyante, un mannequin du pape.

Jacques défendit ces manifestations, défense plus sensée que tant d'autres prescriptions! Cependant, tant était vive l'exaltation publique, qu'elle faillit allumer un incendie. Les cérémonies n'en prirent qu'une plus grande intensité, et la haine contre le roi en fut exaspérée.

C'est dans ces circonstances que la naissance d'un héritier du trône, si vivement désirée par le roi, comme un soutien de sa dynastie, intervint comme un nouvel aliment aux passions publiques; tournée en dérision par l'incrédulité, à laquelle ne se prêtaient que trop des invraisemblances tout au moins maladroites, cette légitimité douteuse d'un enfant de rencontre acheva la déroute du parti royal. Cette naissance, qui devait, selon lui, le consolider, hâta sa mort, c'est-à-dire sa chute[1].

V.

La chute vers laquelle l'aveuglement le plus inqualifiable avait précipité Jacques arriva au bout de quatre

[1] *Pays*, 5 août 1866.

années à peine d'un règne agité. Blessés dans leurs sentiments les plus chers, les Anglais n'aspiraient qu'au jour de leur délivrance. Il ne s'agissait plus pour eux que de trouver l'instrument de leur salut. La Providence, qui jamais ne fait défaut aux grandes pensées, aux saintes causes, suscita cet homme : ce fut Guillaume, prince d'Orange, ce fut bientôt Guillaume III.

Nous avons essayé d'esquisser autre part [1], avec plus de détails et avec un ensemble plus complet, cette physionomie historique, dont l'intérêt n'appartient pas exclusivement, selon nous, à la Grande-Bretagne, mais se reflète, par plus d'un trait de ressemblance, sur notre propre histoire. Nous avons recherché, avec une curiosité discrète, les analogies et les différences, les rapprochements et les dissemblances de ces époques et de ces personnages qui, de Charles Ier en 1622 jusqu'en 1702, à travers la révolution, la république, la restauration des Stuarts et l'avénement de Guillaume III, occupèrent la même place qu'en France Louis XVI, la Révolution, la République, la Restauration des Bourbons de la branche aînée et de la branche cadette, depuis 1789 jusqu'à nos jours. Qu'il nous suffise donc aujourd'hui d'indiquer Guillaume III.

Allié à Jacques, dont il avait épousé la fille, il tenait au sol de l'Angleterre par ses liens de famille, comme à ses intérêts les plus intimes par le protestantisme, dont il était le soldat ou plutôt le chef politique. Si-

[1] Voir précédemment, pages 98, 109, 117, 126, Analogies historiques.

gnalé à l'estime et à l'admiration par ses qualités sérieuses, son courage, sa décision, il avait joué un rôle dans les guerres de la Hollande et était appelé à en jouer un dans les destinées de la Grande-Bretagne. Il s'opposa aux folies du roi, et fut enfin porté par la voix publique à la tête de l'opposition, c'est-à-dire du pays tout entier. Appelé ainsi par une sorte d'acclamation nationale, il débarqua en Angleterre. La désertion de l'armée royale provoqua la fuite du roi. Arrêté à Feversham, il s'évada encore. Le prince d'Orange, maître absolu de la situation, vainqueur par l'assentiment unanime, ne voulut pas s'emparer de la couronne. Il voulut qu'on la lui offrît.

C'était en 1689.

La France, prenant en main la cause de Jacques II, se mit en guerre avec Guillaume, qui, d'un autre côté, eût à faire en personne la campagne d'Irlande contre Jacques; celui-ci, battu, revint en France. Pendant ce temps Guillaume allait en Hollande, où Louis XIV avait porté la lutte. C'était alors la grande querelle relative à la succession d'Espagne.

Après treize années de règne, Guillaume mourut, âgé de cinquante-deux ans, d'une chute de cheval, près d'un an après Jacques, qui expira à Saint-Germain, en France, le 16 septembre 1701, sept ans après la reine Marie.

Il fut remplacé par la princesse Anne de Danemark, qui monta sur le trône à la satisfaction générale, et la justifia si bien qu'elle fut surnommée *Bonne*.

« Anne, par suite de l'expulsion de son père, avait » éprouvé d'étranges vicissitudes dans sa fortune, et

» s'était vue exposée à diverses modifications sous le » dernier règne, durant lequel elle s'était conduite » avec tant de discrétion qu'elle n'avait point ou » presque point donné de prétexte à la censure et au » ressentiment. Il est vrai qu'elle devait en grande » partie cet avantage à son tempérament et à la dis- » position naturelle de son esprit, qui se troublait et » s'enflammait difficilement. Elle était toute dévouée à » l'Église anglicane, malgré tous les efforts que son père » avait faits avant la révolution pour l'en détacher[1]. »

L'administration de la reine fut illustrée par deux grands faits : la bataille de Malplaquet, gagnée par le duc de Marlborough contre le maréchal de Boufflers, loyalement engagé sous les ordres du maréchal de Villars, pourtant moins ancien que lui, mais investi déjà, à son arrivée, du commandement.

Le second fait fut la réunion de l'Écosse à l'Angleterre.

Anne Stuart régna douze ans et laissa une mémoire bénie.

Georges I[er] se vit en butte aux attaques d'un prétendant, fils de Jacques II, qui alla ourdir une conspiration en Écosse. Elle échoua et, par délibération de l'Angleterre, de la Hollande et de la France, il fut relégué au delà des Alpes.

Un agiotage semblable à celui de Law en France troubla, à cette époque, les finances de l'Angleterre. Mais la responsabilité n'en saurait remonter jusqu'au roi, dont la probité intègre et généreuse était parfaitement connue.

[1] Smolett, *Histoire d'Angleterre depuis* 1760, tome II, page 52.

Ce prince cimenta une alliance définitive entre la Grande-Bretagne, l'Espagne et la France.

Il n'en fut pas de même sous Georges II.

La guerre éclata avec la France, avec l'Espagne. La bataille de Fontenoy, gagnée par les Français, le 30 avril 1745, dans les Provinces-Unies, contre les Anglais, les Hanovriens et les Hollandais, est une des belles journées de nos annales militaires. Au maréchal de Saxe en revint le principal honneur, à lui qui, mourant alors, se faisait porter en litière partout. Nos armes victorieuses dans la Flandre, le Brabant, le Hainaut, conquirent le traité d'Aix-la-Chapelle, qui donnait enfin la paix à l'Europe, remettant les choses à peu près au même état qu'avant la guerre.

Les troupes britanniques repassèrent dans leur pays, où leur présence n'était pas inutile, car Charles-Édouard avait fait plus d'une tentative, malheureuse sans doute, contre Georges : mais pourtant la bataille de Culloden ne fut pas sans péril pour la cause royale. Elle triompha néanmoins dans cette rencontre mémorable, et le prétendant, battu, obligé de fuir, de se cacher, errant, couvert de haillons empruntés, passa en France, où il oublia, dit-on, dans la dissipation, la longue traînée de malheurs et de persécutions que laissa après lui, en Angleterre, sa vaine tentative [1].

Le règne de Georges II, qui eut une très-longue durée, puisqu'il commença en 1727 pour finir en 1760, fut rempli de faits plus nombreux qu'importants, au dedans et au dehors : au dedans deux hommes illus-

[1] Smolett, suite d'Hume, *Histoire d'Angleterre*, tome XIII.

tres apparaissaient sur la scène politique, c'étaient Pitt et Fox; au dehors ce n'était pas assez pour la France et l'Angleterre de s'être prises corps à corps sur tant de champs de bataille du vieux continent; ce n'était pas assez pour l'Angleterre d'avoir tenté en 1757 une descente sur les côtes de France, devant la petite île d'Aix, à l'embouchure de la Charente, tentative à laquelle, après le bombardement du Havre par l'amiral Rodney, en 1759, la France répondit par une tentative de descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, il leur fallut encore se porter un défi par delà les mers, dans le nouveau monde, en Amérique. On en connaît l'issue.

Mais ce fut le règne de Georges III qui, plus long, puisqu'il s'étendit de 1760 à 1820, fut aussi plus fécond en événements.

Un des plus étranges, quoique assez inaperçu, parce qu'il consistait en une simple locution de forme, fut l'abandon par Georges III, en 1800 seulement, du titre de *roi de France,* prétention surannée dont ce prince reconnut l'anachronisme [1].

A Londres, sur la place de Whitehall, s'élève la statue de Jacques II montrant du doigt l'endroit où

[1] Aikin, *Histoire d'Angleterre,* suite à Smolett, tome II, page 227. Est-ce par souvenir de cette ancienne dénomination, pour ne pas dire domination, qu'aujourd'hui l'enregistrement des lois à la Chambre des lords est accompagné d'une formule française, à moins que l'origine n'en remonte plus loin encore, à une coutume normande?

Quoi qu'il en soit, l'huissier, à chaque article lu à haute voix devant une commission de la Chambre des lords, en présence du président de la Chambre des communes, debout, à la barre, répète ces mots : « La reine le veut. » Puis à la fin de la loi : « Soit fait comme il est désiré. »

tomba la tête de Charles Ier ; sur le piédestal est gravée cette inscription :

JACOBUS II
Dei gratia
Angliæ, Scotiæ
Franciæ[1] et Hiberniæ
Rex
Fidei defensor
Anno MDCLXXXVI[2]

Ce règne de Charles III fut inauguré par le beau talent de Pitt, dont les débuts aux dernières années de Georges II avaient promis à la tribune un si éloquent organe, au gouvernement un si habile administrateur. Ministre, il tint parole aux espérances de ses débuts et se montra aussi grand orateur qu'homme d'État consommé. Fox lui disputait, mais inutilement, la prééminence.

Lord Bute, ami particulier du prince, avait sur son esprit un grand ascendant. Malheureusement, étranger aux affaires, il ne pouvait pas lui donner sur les choses et sur les hommes des conseils qui eussent été d'autant plus précieux que l'honorabilité de son caractère pouvait servir de point d'appui à l'inexpérience de son jeune souverain. Plus tard, le noble lord entra aux affaires, où il prit une place importante.

« Il fut accusé d'avoir commencé une guerre de » plume, en prenant à ses gages des écrivains pour » soutenir son administration et décrier ses adver-

[1] Supprimée par Henri VIII au camp du Drap d'or, en face de François Ier. (Henri Martin, t, IX.)

[2] Voir précédemment, page 158.

» saires[1]. » Cette accusation n'était pas fondée; ce ne fut pas lord Bute qui engagea la guerre des pamphlets. Mais ce qui était vrai, c'est que la licence de la presse était alors effrénée, et vraiment honteuse pour la nation. La tolérance du gouvernement avait amené un débordement d'injures, de calomnies, dont s'était abreuvé, entre tous, Wilkes, député au parlement, auteur du *North-Briton,* écrit périodique où toutes les mesures publiques étaient grossièrement décriées et tournées en ridicule.

Wilkes fut arrêté et, après plusieurs incidents, enfermé et étroitement gardé à la Tour de Londres.

« Telles furent les circonstances qui livrèrent à la » discussion publique un des points les plus impor» tants qui eussent été agités depuis la révolution : la » légalité des warrants généraux[2]. » Wilkes fut mis en liberté à raison de son privilége, mais privé de son grade de colonel. Condamné par contumace, il se sauva en France, et néanmoins fut réélu; mais l'élection fut annulée et transférée par la Chambre des communes à son compétiteur, le colonel Luttrell, qui pourtant n'avait eu que 296 voix, tandis que Wilkes en avait obtenu 1,143.

Mais le parlement avait été justement indigné du scandale exploité, dans toute cette affaire, par l'esprit de parti. C'est ainsi que plus tard parut encore la correspondance du pseudonyme Junius contre le roi. Le parlement eut à s'occuper, en ce même temps, des grands événements qui poursuivaient leur cours

[1] Smolett, *Histoire d'Angleterre,* suite à Hume, tome VII, page 137.

[2] Smolett, *Histoire d'Angleterre,* tome VII, page 139.

dans l'autre hémisphère. La révolution s'était emparée de l'Amérique septentrionale. Elle fut, dans le sein des chambres britanniques, l'objet de graves débats auxquels Pitt prit une part éclatante. Sa magnifique éloquence lui valut la dignité de pair, avec le titre de lord Chatam et le portefeuille ministériel. Mais sa santé, un peu délabrée, l'empêcha de prendre part à aucune mesure du ministère, d'ailleurs hétérogène, et le força même à donner sa démission.

Toutes les préoccupations de l'Angleterre, au surplus, appartenaient alors aux affaires d'Amérique. Elles ouvrirent aux discussions parlementaires la plus vaste carrière et leur prêtèrent le plus vif éclat : dans la Chambre des pairs, lord Chatam, lord Campden; dans la Chambre des communes, le colonel Barré, MM. Burke, Fox, etc., donnèrent à l'art oratoire ses proportions les plus grandioses et à la révolution américaine la consécration de la lutte la plus solennelle. L'Europe intervint dans cette grande querelle : la France, l'Espagne, l'Autriche, la Prusse, y furent nécessairement mêlées.

Fox attaquait avec ardeur la politique du cabinet. Pitt, fils de lord Chatam, fut appelé, à l'âge de vingt-quatre ans, à en faire partie.

La révolution d'Amérique touchait, par sa date, à la révolution française. On sait les guerres engagées à cette occasion entre l'Angleterre et la France.

Heureusement, disions-nous en commençant ce travail, le temps en est passé, laissant place à d'autres sentiments et à d'autres faits.

En 1820, Georges IV succéda à son père, qui avait

régné soixante ans, et avait été atteint de folie. Chargé de la régence d'abord, pendant l'aliénation mentale de Georges III, il concourut au rétablissement en France de la famille des Bourbons, bien différent de Charles II d'Angleterre, dont nous avons dit « le bonheur de ne rien devoir, lors de son retour, aux puissances étrangères ». Dette pénible que reconnaissait pourtant avec une loyale humilité Louis XVIII lorsqu'il disait « qu'après Dieu c'était au prince-régent qu'il devait sa couronne ».

Les premiers jours du nouveau règne furent tristement occupés par le procès du roi et de Caroline. La mort de la reine arrêta le scandale, qui remontait à 1813.

Chacun se rappelle les événements intérieurs et extérieurs de cette époque, les noms de lord Castlereagh, de lord Liverpool, de Pitt, de Canning, de Wellington, brillant à la surface de l'histoire contemporaine avec des significations diverses.

Cette partie de notre histoire commune est trop voisine encore pour que nous osions nous aventurer à la toucher, fût-ce du bout de la plume, avec une impartialité suffisamment sûre d'elle-même. Laissons à des temps plus éloignés ce soin et cet intérêt, comme cette responsabilité.

Vivons dans le présent, sans nous occuper de ces quelques années d'un passé intermédiaire et encore trop récent pour être froidement et impartialement raconté.

Bornons-nous à ajouter que Georges IV mourut en 1830, laissant le sceptre à la reine Victoria, dont

le règne tout entier est marqué par l'alliance anglo-française.

Cette étude, très-générale et très-vague, de l'Angleterre en donne un aperçu sommaire, qui pourrait être utilement suivi et complété par une recherche, plus précise et plus politique, des relations internationales de l'Angleterre et de la France. On connaît mieux les chances d'une union, dont les deux parties sont individuellement mieux connues; et l'esquisse des traits de l'une n'exclut pas et facilite au contraire l'exécution d'une œuvre collective, dans laquelle chacun peut avoir sa place et sa physionomie plus nettement dessinée. Le peintre ne fait-il pas ce qu'il appelle des *cartons* avant d'en venir à un tableau d'ensemble [1] ?

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE POLITIQUE ET MILITAIRE DU ROI JOSEPH.

I.

Au commencement de l'année 1853, nous donnions l'analyse d'une œuvre sérieuse et calme comme celui qui en était l'auteur : cette œuvre était la collection des messages et discours de Louis-Napoléon pendant les quatre années de la présidence [2].

Aujourd'hui, notre attention vient d'être frappée par la publication de trois volumes empreints d'une sorte de ressemblance et de parenté avec celui que nous avons étudié l'an dernier : nous voulons parler

[1] *Pays*, 7 août 1866.

[2] Voir 1er volume, page 196.

des *Mémoires du roi Joseph,* publiés, annotés et mis en ordre par M. du Casse, aide de camp de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon.

Les quatre années de présidence résumaient l'histoire contemporaine de faits auxquels tous, acteurs ou spectateurs, nous avions tout récemment assisté. Les *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph* se réfèrent au contraire à des événements déjà anciens pour la génération actuelle, puisqu'ils remontent à un demi-siècle environ. Un assez grand nombre d'hommes, vivants aujourd'hui, ont vu, au commencement du siècle, toutes ces choses; et les autres ont été bercés, dans leur premier âge, par les récits de toutes ces merveilles, de toutes ces grandeurs, de toutes ces infortunes et de tous ces grands noms.

Il est d'abord une justice que nous devons rendre au soin méthodique et éclairé qui a présidé au classement de ces précieux documents : il est impossible de coordonner avec plus de discernement des matériaux parfois confus et obscurs par leur diversité même et par leur multiplicité. M. du Casse a su lier entre eux, par un fil invisible et continu, tous ces actes et tous ces écrits, à travers lesquels il a fait circuler la clarté, par une foule d'aperçus et de rayons lumineux, qu'il a ménagés et distribués avec autant d'art que de modeste abnégation. Il nous offre donc un recueil tout rempli d'intérêt.

Le livre s'ouvre par une notice historique sur la famille de l'Empereur. Joseph, l'aîné des frères, né en 1768, devint, en 1785, par la mort de son père,

chef de sa famille. Homme de bien, philosophe ami de l'humanité, s'il n'eût consulté que ses goûts, il eût vécu simple, ignoré, plus entraîné par l'étude des lettres que par l'éclat d'une grande renommée. Mais, jeté, malgré lui, et par attachement pour son frère Napoléon, dès l'âge de vingt-six ans, dans le tourbillon des affaires politiques, il se résigna à accepter une existence complétement différente de celle qu'eût choisie son cœur. Vers 1794, il épousa à Marseille une des filles d'un riche et honorable négociant, mademoiselle Julie Clary. Ce fut seulement en 1804 qu'au camp de Boulogne, pour accéder au désir de son frère, qui l'appelait à la tête d'un régiment, membre du grand conseil de la Légion d'honneur et du Sénat, il se fit initier par le colonel Mouton, depuis comte de Lobau, au métier des armes.

« L'ambition n'eut jamais accès dans son âme; roi » de Naples et d'Espagne pour seconder les projets » d'un frère, dont cependant il fut loin d'approuver » toujours la politique, dévoué à son pays et à sa » famille, appelé à veiller sur les jours d'un enfant à » qui les destins firent entrevoir un trône et ne don» nèrent que l'exil et la tombe, exilé lui-même, il » subit sans murmure les revers de la fortune; et si, » en 1830, il éleva la voix pour revendiquer, en fa» veur de l'héritier d'un frère qu'il avait tant aimé, » une couronne que la France devait, quelques années » plus tard, mettre sur la tête du neveu, héritier de » l'Empereur, ce fut par obéissance à un devoir sacré. »

Retiré en Suisse, puis en Amérique, sous le nom de comte de Survilliers, il vécut pendant quinze ans

dans une magnifique propriété sur les bords de la Delaware, occupé de travaux paisibles. C'est ainsi qu'il mit en ordre les papiers qui devaient servir à la composition de ses mémoires.

Dans l'année 1832, après la loi qui, en 1831, proscrivait par assimilation la famille de l'Empereur comme celle de Charles X, Joseph quitta les rives hospitalières du nouveau monde, le jour où le duc de Reichstadt rendait le dernier soupir au palais de Schœnbrunn[1]. Joseph ne devait plus revoir la France. Le 28 juillet 1844, il mourait à Florence entre les bras de sa femme, la reine Julie, à l'âge de soixante-seize ans.

II.

Le fragment historique qui est naturellement placé à la tête de sa correspondance est écrit par lui et porte tout d'abord la date du 11 avril 1830, à Pointe-Breeze. Si l'adage que « le style, c'est l'homme » fut jamais justifié, c'est assurément ici; son âme honnête et bonne s'exhale à chaque phrase; il dit avec bonhomie et sincérité ses grandeurs, ses projets, sa chute, ses faiblesses, ses espérances, ses craintes, ses joies et ses douleurs.

Ce livre présente au penseur d'inappréciables sujets d'étude, de féconds enseignements, une source inépuisable d'observations sociales, politiques, morales, philosophiques. Déplorant la passion, qui presque toujours, au préjudice de la saine raison, préside à

[1] Voir détails sur le duc de Reichstadt. Brochure de M. Bavoux sur le communisme en Allemagne, etc., page 57.

la solution diplomatique de la destinée des peuples, Joseph cite ce mot d'un homme illustre, que « quiconque parle politique plus d'une demi-heure ne sait plus ce qu'il dit ». S'occupant plus loin du consulat, il rapporte la pensée de fusion qui animait le Premier Consul. « J'entends, disait-il, que mon gouvernement
» réunisse tous les Français... La fin de la révolution
» ne peut résulter que du concours de tous, et ces
» divers partis ne peuvent être contenus et devenir
» inoffensifs les uns aux autres que par *une clef de*
» *voûte assez forte pour ne céder à aucun effort* ».

La correspondance se divise en deux phases bien distinctes : celle des premiers temps, entre les deux frères, avant leur grandeur : celle-là est intime, tendre, affectueuse, pleine d'élan et de gaieté; celle d'une époque plus avancée : elle devient alors plus sérieuse, plus grave, plus cérémonieuse et souvent officielle. Le *tu* familier fait place au *vous*. Ainsi, à cette deuxième période, l'Empereur, répondant à quelques plaintes de Joseph, lui disait : « Mon frère,
» j'ai reçu votre lettre du 13 août (1806). Je suis fâché
» que vous croyiez ne pouvoir retrouver votre frère
» qu'aux Champs-Élysées. Il est tout simple qu'à qua-
» rante ans il n'ait pas pour vous les mêmes senti-
» ments qu'à douze. Mais il a pour vous des sentiments
» plus réels et plus forts; son amitié a les traits de
» son âme. »

Le 24 juin 1795 (c'était la première partie de leur vie), il écrivait à Joseph : « Je n'ai pu obtenir une
» place pour Louis dans un régiment d'artillerie; con-
» sidérant d'ailleurs qu'il n'a que seize ans, je le fais

» aller à l'examen à Châlons, où il passera son exa-
» men et sera officier dans un an... Je vais me presser
» d'envoyer à ta femme les commissions qu'elle désire.
» Désirée (sœur de la reine Julie, avec laquelle il y
» eut quelque projet de mariage) me demande mon
» portrait; je vais le faire faire; tu le lui donneras si
» elle le désire encore; sans quoi, tu le garderas pour
» toi. Dans quelques événements que la fortune te
» place, tu vois bien, mon ami, que tu ne peux pas
» avoir de *meilleur ami, qui te soit plus cher et qui*
» *désire plus sincèrement ton bonheur*. La vie est un
» songe léger qui se dissipe. Si tu pars et que tu penses
» que ce puisse être pour quelque temps, envoie-moi
» ton portrait. Nous avons vécu tant d'années ensem-
» ble si étroitement unis, que nos cœurs se sont con-
» fondus, et tu sais mieux que personne combien le
» mien est entièrement à toi. Je sens, en traçant ces
» lignes, une émotion dont j'ai eu peu d'exemples
» dans ma vie; je sens bien que nous tarderons à nous
» voir, et je ne puis plus continuer ma lettre...

» Je n'ai pas reçu de tes nouvelles depuis que tu es
» parti; il faut, pour arriver à Gênes, que l'on passe
» le fleuve *Léthé,* car Désirée ne m'écrit plus depuis
» qu'elle est à Gênes. »

Napoléon Bonaparte avait alors vingt-six ans, étant né, comme chacun le sait, à Ajaccio, le 15 août 1769.

Le 18 juillet 1795 il écrivait à Joseph : « Le luxe,
» les plaisirs, les arts reprennent ici d'une manière
» étonnante; hier on a donné *Phèdre* à l'Opéra, au
» profit d'une ancienne actrice; la foule était immense
» depuis deux heures après midi, quoique les prix

» fussent triplés. Les voitures, les élégants reparais-
» sent, ou plutôt ils ne se souviennent plus, que comme
» d'un long songe, qu'ils aient jamais cessé de briller.
» Les bibliothèques, les cours d'histoire, de chimie,
» de botanique, d'astronomie, etc., se succèdent.
» Tout est entassé dans ce pays pour distraire et ren-
» dre la vie agréable; on s'arrache à ses réflexions;
» et quel moyen de voir en noir dans cette application
» de l'esprit et ce tourbillon si actif? Les femmes sont
» partout : aux spectacles, aux promenades, aux
» bibliothèques. Dans le cabinet du savant vous voyez
» de très-jolies personnes. Ici seulement, de tous les
» lieux de la terre, elles méritent de tenir le gouver-
» nail : aussi les hommes en sont-ils fous, ne pensent-
» ils qu'à elles, et ne vivent-ils que par et pour elles.
» Une femme a besoin de six mois de Paris pour con-
» naître ce qui lui est dû et quel est son empire. »

Le 12 août 1795 : « Cette ville est toujours la même;
» tout pour le plaisir, tout aux femmes, aux specta-
» cles, aux bals, aux promenades, aux ateliers des
» artistes. Fesch paraît vouloir retourner en Corse à
» la paix; il est toujours le même, existant dans l'ave-
» nir, m'écrivant six pages fondées sur la pointe d'une
» aiguille; le présent n'est pas plus pour lui que le
» passé, mais l'avenir est tout. Moi, très-peu attaché
» à la vie, la voyant sans grandes sollicitudes, me
» trouvant constamment dans la situation d'âme où
» l'on se trouve la veille d'une bataille, convaincu
» par sentiment que, lorsque la mort se trouve au
» milieu pour tout terminer, s'inquiéter est folie; tout
» me fait braver le sort et le destin, et si cela conti-

» nue, mon ami, je finirai par ne pas me détourner
» lorsque passe une voiture. Ma raison en est quel-
» quefois étonnée, mais c'est la pente que le spectacle
» moral de ce pays et l'habitude des hasards ont pro-
» duite sur moi. Adieu, mon ami. »

Du Caire, 26 juillet 1798 : « Aie des égards pour
» ma femme; vois-la quelquefois. Je prie Louis de lui
» donner quelques bons conseils. Je n'ai reçu de toi
» qu'une lettre. Je souhaite bonheur à Désirée, si elle
» épouse Bernadotte; elle le mérite. Mille baisers à ta
» femme et à Lucien. J'envoie un beau châle à Julie;
» c'est une bonne femme; rends-la heureuse... Tu
» verras dans les papiers publics le résultat des ba-
» tailles et la conquête de l'Égypte, qui a été assez
» disputée pour ajouter une feuille à la gloire militaire
» de cette armée...

» Je puis être en France dans deux mois. Je te re-
» commande mes intérêts. J'ai beaucoup de chagrins
» domestiques. Ton amitié m'est bien chère : il ne me
» reste plus, pour devenir misanthrope, qu'à la per-
» dre et te voir me trahir. C'est une triste position
» d'avoir à la fois tous les sentiments pour une même
» personne dans un même cœur.

» Fais en sorte que j'aie une campagne à mon arri-
» vée, soit près de Paris, soit en Bourgogne; je compte
» y passer l'hiver et m'y enfermer; je suis ennuyé de
» la nature humaine. J'ai besoin de solitude et d'iso-
» lement; les grandeurs m'ennuient; le sentiment est
» desséché.

» La gloire est fade à vingt-neuf ans; j'ai tout
» épuisé : il ne me reste plus qu'à devenir bien vrai-

» ment égoïste. Je compte garder ma maison; jamais » je ne la donnerai à qui que ce soit. Je n'ai plus que » de quoi vivre. Adieu, mon unique ami; je n'ai ja- » mais été injuste envers toi. Tu me dois cette justice, » malgré le désir de mon cœur de l'être : tu m'en- » tends? Embrasse ta femme et Jérôme. »

Paris, 29 décembre 1801 : « Louis et Hortense doi- » vent décidément se marier le 14; ils logeront dans » une maison, rue de la Victoire. »

Il semble qu'il y ait une sorte d'indiscrétion à porter ainsi un regard curieux dans l'intimité d'un grand homme. C'est qu'il y a en effet un charme infini à pénétrer dans ces secrètes pensées, dans ces souvenirs d'enfance, dans ces premières impressions, dans ces épanchements de famille, dans ces mystères de la vie privée qui le rattachent à l'humanité. L'amour-propre, la vanité, ces éternels et funestes conseillers du cœur humain, y trouvent leur compte et leur revanche contre ces supériorités, prises en quelque sorte en flagrant délit de faiblesses. Vaine illusion! La vraie grandeur est toujours noble et imposante, même dans l'intime abandon. Elle s'abandonne sans s'abaisser; elle se fait plus familière sans perdre le respect; en se faisant plus communicative, elle se fait plus aimer, sans être moins admirée; en se rapprochant des autres, elle diminue pour un moment la distance sans la supprimer.

III.

Ces citations suffisent pour montrer le degré de familiarité affectueuse qui régnait entre les deux frères.

L'élévation graduelle, toute rapide qu'elle fût, de Napoléon Bonaparte, introduisit bientôt plus de cérémonie, et les nécessités des affaires, plus de hiérarchie dans leurs rapports. L'ordre généalogique fut alors interverti : le droit d'aînesse s'effaca et disparut devant l'éclat de la couronne impériale. Il n'y eut plus un aîné, il y eut un chef, et le chef fut le plus illustre, le protecteur de tous ses autres frères, le fondateur de sa race, le créateur de sa dynastie. Joseph, devenu roi de Naples, ne donnait plus à son frère que la qualification de *Sire* et de *Votre Majesté*, tandis que l'Empereur continuait à l'appeler *son frère*, sans se tutoyer ni l'un ni l'autre.

Ainsi, le 29 mars 1807, Joseph écrivait de Naples à l'Empereur : « Sire, je suis dans cette disposition » d'esprit que Votre Majesté connaît en moi et dans » laquelle j'aime à dire tout ce que je crois bon : eh » bien! Votre Majesté doit faire la paix à tout prix. » Votre Majesté est triomphante partout; elle doit » reculer devant le sang de ses peuples : c'est au » prince à retenir le héros... Sire, c'est l'amour que » je porte à un frère qui est devenu un père pour » moi, ce que je dois à la France et aux peuples que » vous m'avez donnés, qui me dictent ce discours de » vérité. Quant à moi, pour atteindre ce but salutaire, » tout ce que vous ferez me conviendra; je m'estime» rai heureux des dispositions qui me regarderont, » quelles qu'elles puissent être. Sire, vous ne devez » pas plus exposer au hasard d'une rencontre le plus » beau monument élevé à la grandeur de la race » humaine; je veux dire la masse de gloire et de

» grandeur inouïe qui compose votre vie depuis dix » ans.

» J'ai trouvé inconvenant que ce ne fût pas ma » femme qui donnât une fête dont le palais qu'elle » occupe a été le théâtre. J'aurais voulu que M. l'ar- » chichancelier eût trouvé un autre local, ou que ma » femme eût donné la fête. Ceci a paru assez bizarre » ici. C'est au reste un petit mal. »

Il s'agissait d'une fête donnée en l'honneur des victoires de la grande armée. Cambacérès, n'ayant pas de local convenable, avait demandé à emprunter le Petit-Luxembourg, occupé alors par la reine Julie, qui, avec sa bonté habituelle, avait accédé à ce désir. L'Empereur répondait le 18 avril de Finckeinstein : « J'ai trouvé, comme vous, ridicule la fête qui » a été donnée au Luxembourg. Je l'ai su trop tard; » je l'aurais empêchée. N'ayant pu le faire à temps, » j'ai laissé passer cela, et je n'ai rien dit. Il faut faire » de même. C'est la faute de la reine, qui est trop » bonne; elle aurait dû dire que cela ne lui convenait » pas.

» Vous mangez à Naples des petits pois, et peut- » être cherchez-vous déjà l'ombre? Nous ici, nous » sommes comme au mois de janvier. J'ai fait ouvrir » la tranchée devant Dantzick, etc... »

Le roi de Naples, séparé de sa femme, lui écrivait avec tendresse, en 1807 : « Ma chère Julie, je ne » reçois pas de lettres de toi aujourd'hui; je te prie » de ne pas manquer de m'écrire. Je dois être inquiet, » quand cela arrive, puisque ta correspondance est » d'ailleurs régulière... Ce sont les jours de fête que

» je choisis pour me promener un peu. Cela te prouve
» que je suis forcé d'employer les autres jours au tra-
» vail du cabinet. Naples est aussi tranquille que
» Paris... On sait généralement que, si je ne fais pas
» mieux, ce n'est pas ma faute; je donne l'exemple
» de la modération, de l'économie; je n'ai pas de
» luxe, je ne fais aucune dépense pour moi; je n'ai ni
» maîtresses, ni mignons, ni favoris; personne ne me
» mène... Lis ceci, ma bonne Julie, à maman et à
» Caroline (madame Murat)... Rappelle à maman qu'à
» toutes les époques de ma vie, citoyen obscur, culti-
» vateur, magistrat, j'ai toujours sacrifié avec plaisir
» mon temps à mes devoirs. Ce n'est pas moi, certes,
» qui prise peu les grandeurs, qui puis m'endormir
» dans leur sein; je ne vois dans elles que des devoirs,
» et jamais de droits... S'il est un sacrifice qui me
» coûte, c'est celui de votre éloignement. L'ambition
» ne me ferait pas, faire deux pas si j'avais pu rester
» tranquille; mais l'honneur et le sentiment du droit
» me feraient faire trois fois par an le tour de mon
» royaume pour y soulager trois malheureux... Je re-
» mercie le Ciel de m'avoir donné la santé... et la
» modération, qui ne me permet pas d'être ébloui des
» grandeurs, et la fierté qui ne me permet pas de
» m'endormir, et une bonne conscienee et une bonne
» femme pour me juger ce que je vaux. »

JOSEPH A LOUIS, ROI DE HOLLANDE.

28 avril 1807.

« Mon cher frère, j'ai désigné M. le duc de Campo-
» chiaro pour résider auprès de Votre Majesté. J'at-

» tends, pour le faire partir, de connaître quelles sont » les intentions de Votre Majesté sur le caractère pu- » blic qu'il conviendra de donner aux ministres res- » pectifs. »

Joseph écrivait à l'Empereur :

« Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que depuis » quelque temps je reçois de Votre Majesté et de ses » ministres des lettres qui me feraient croire que Votre » Majesté n'est pas contente de moi; cependant je fais » mes efforts pour mériter son estime, et je ne crois » pas mériter d'être gourmandé par le ministre de la » guerre, général Dejean. »

NAPOLÉON A JOSEPH.

4 mai 1807.

« Il faut vous attendre dans la correspondance de » mes ministres à être traité comme général en chef » de mon armée, et à recevoir des marques de mon » mécontentement toutes les fois que les règles de » l'administration ne sont pas suivies....

» Je pense que l'habitude de gouverner avec votre » bon esprit et vos heureuses qualités naturelles ren- » forcera votre caractère.

» Le prince Jérôme se conduit bien; j'en suis fort » content, et je me trompe fort s'il n'y a pas en lui de » quoi faire un homme de premier ordre. Vous pou- » vez croire cependant qu'il ne s'en doute guère, car » toutes nos lettres sont des querelles. » Révélation curieuse du système de l'Empereur, qui, par affection pour ses frères, dont il voulait faire de grands princes, les gourmandait sans cesse, parfois avec quelque du-

reté, leur cachant soigneusement le cas qu'il faisait d'eux. « Jérôme est adoré en Silésie. Je l'ai jeté exprès » dans un commandement isolé et en chef, car je ne » crois pas au proverbe que, pour savoir commander, » il faut savoir obéir.

» Je suis assez content de Louis; mais il a un peu » trop l'esprit de charité, ce qui s'allie mal avec la » dignité du diadème. Ce n'est pas qu'il fasse grand » cas des avis que je lui donne; mais je ne cesse pas » de les lui continuer, et l'expérience ne tardera pas » à lui apprendre que beaucoup de choses qu'il a faites » sont mal.... Louis vient de permettre que les dames » hollandaises reprissent leurs anciens titres; ses cham- » bellans mêmes les leur donnent. Je me suis fâché. Je » n'ai pas été content de votre exemple qu'il m'a allé- » gué, comme s'il y avait quelque chose de commun » entre un royaume et une république qui a passé par » toutes les épreuves qu'a subies la France! Si vous » avez occasion de lui écrire, dites-lui-en un mot; car, » comme on croit que tout cela se fait par mes con- » seils, cela fait un mauvais effet en France. Comme » je ne veux pas rétablir en France les anciens titres, » je ne veux pas qu'on les rétablisse dans un pays » dont j'ai garanti le système constitutionnel, et qui a » tant d'analogies avec la France par ses vicissitudes. »

Chacun sait les causes de dissidence entre le roi de Hollande et l'Empereur; elles sont bien simples; mais elles les ont profondément divisés. Louis, devenu roi de Hollande, crut devoir se faire Hollandais. Napoléon voulait qu'il restât Français, chef d'un État formant un démembrement de son système général, et

rattaché par un lien indissoluble à l'Empire, qui selon lui devait l'entraîner, comme un satellite, dans son mouvement planétaire. De là antagonisme, désaccord et lutte entre les deux frères.

JOSEPH A LA REINE JULIE.

26 juillet 1807.

« Ma chère Julie, le sentiment dont tu t'aperçois » en arrivant dans ces beaux lieux de Mortfontaine, » où nous avons été si heureux si longtemps et à si » peu de frais, n'a pas besoin de causes surnaturelles » pour être expliqué... Le bonheur qui t'y a accom- » pagnée est sûr comme le passé; celui qui t'est des- » tiné ici est incertain comme l'avenir. La vie de Mort- » fontaine est celle de l'innocence et de la paix, celle » des patriarches; la vie de Naples est celle des rois; » c'est un voyage sur une mer souvent calme, quel- » quefois orageuse. La vie de Mortfontaine était une » promenade aussi douce que ses eaux; elle y coulait » sans bruit, comme la nef légère que pousse un petit » effort des rames de Zénaïde (fille aînée du roi Jo- » seph, mariée depuis au prince Charles Bonaparte). » Mais après tous ces regrets d'une âme bonne, douce » et raisonnable, viennent les résultats des réflexions » d'un esprit fort et d'une âme élevée qui se doit tout » entière aux vouloirs de la Providence... Je me con- » sole dans cette nouvelle carrière en la voyant tra- » versée par ma femme et mes enfants. Le plus mau- » vais voyage est fait, celui que j'ai fait sans eux. » Aujourd'hui la paix nous réunira; et si vous ne » retrouvez pas ici votre pays, notre réunion vous en

» donnera l'illusion. Comme nous serons les mêmes » les uns pour les autres, je crois qu'en dernier résul» tat tu te plairas à Mortfontaine, où tu me trouveras » heureux de l'amour de ma famille et du bien que je » pourrai faire, et de celui plus grand que je pourrai » rêver. Je t'embrasse bien tendrement; dis à Zénaïde » et à Charlotte (sa seconde fille, mariée depuis au fils » aîné du roi de Hollande) qu'elles trouveront ici des » bateaux et des arbres. » En effet, l'Empereur, qui, jusqu'alors, n'avait pas cru devoir autoriser le départ de la reine Julie pour Naples, lui écrivit, le 2 septembre 1807, qu'elle pouvait aller rejoindre son mari.

Après avoir donné un aperçu de l'intimité pour ainsi dire graduée dans ses nuances qui unissait les membres de la famille impériale, nous allons chercher les communications politiques d'un ordre plus élevé [1].

IV.

Il est superflu de dire que la puissance de l'Empereur, en grandissant, avait agi en même temps sur ses rapports de famille; sa supériorité, son autorité, avaient tout soumis autour de lui. Joseph acceptait avec empressement ses observations. Il lui écrivait : « Je » vois tous les jours combien vos opinions sont fon» dées sur la vérité et l'expérience. » Joseph, jugeant avec sa bonté ordinaire les Napolitains, les traitait doucement. L'Empereur qualifiait cette bonté de faiblesse, gourmandait sa mollesse : « Dans tous les actes » de votre administration qui me reviennent, lui écri-

[1] *Pays*, 24 janvier 1854.

» vait-il de Saint-Cloud le 13 juin 1806, il y a trop » de mollesse : il faut plus de vigueur. » Une autre fois : « Si vous ne prenez pas des mesures plus vigou» reuses que celles que vous avez prises jusqu'ici, » vous serez détrôné honteusement à la première » guerre continentale. Vous êtes trop bon, surtout pour » le pays où vous êtes : il faut désarmer, faire juger » et déporter.

» ... N'employez pas trop les troupes napolitaines, » qui vous abandonneraient si j'étais battu en Italie. » Ils m'ont égorgé dans les Calabres mes soldats. Faites » passer par les armes les révoltés. Faites brûler les » maisons de trente des principaux chefs de village, » et distribuez leurs propriétés à l'armée... Recom» mandez aux soldats de bien traiter les villes qui » sont restées fidèles...

» Si vous vous faites roi fainéant; si vous ne tenez » pas les rênes d'une main ferme et décidée;... si vous » commencez par prendre pour principe que les Ca» labrais ne se sont pas révoltés, qu'ils vous ont tou» jours été attachés, votre bonté, qui ne sera que » faiblesse et timidité, sera très-funeste à la France. » Vous êtes trop bon... Il ne faut pas perdre de vue que » la force et la justice sévère sont la bonté des rois. »

24 mai 1806. — « Je reçois votre lettre du » 15 mai. Vous ne connaissez pas le peuple en géné» ral, moins encore les Italiens. Vous vous fiez beau» coup trop aux démonstrations qu'ils vous font; pre» nez bien vos précautions, mais sans alarmes. Au » moindre mouvement qui aurait lieu sur le conti» nent, c'est-à-dire au moment où vous auriez besoin

» des preuves de leur attachement, vous verriez com-
» bien peu vous pourriez compter sur eux. »

Une députation du Sénat vint de Paris féliciter le roi de son avénement au trône. Le roi répondit au discours qui lui fut adressé à cette occasion par le comte Rœderer. L'Empereur lui écrivit plus tard :

« Mon frère, je n'ai pas pu faire mettre le discours
» de M. Rœderer dans le *Moniteur;* car, en vérité, il
» n'a pas de sens. Il parle au nom du Sénat comme
» il ferait dans un article de journal. Il me met à
» côté de Machiavel. Je n'ai jamais rien vu fait avec
» moins de sens, et dans une circonstance où il y avait
» tant de belles choses à dire. Je lis aussi dans votre
» discours des phrases que vous me permettrez de
» trouver mauvaises : vous comparez l'attachement
» des Français à ma personne avec celui des Napolitains
» pour vous; cela paraîtrait une épigramme. Quel
» amour voulez-vous qu'ait pour vous un peuple pour
» qui vous n'avez rien fait, chez lequel vous êtes par
» droit de conquête avec quarante ou cinquante mille
» étrangers? En général, dans vos actes, moins vous
» parlerez, directement ou indirectement, de moi et
» de la France, mieux cela vaudra. Il y a aussi des
» phrases sur le Sénat qui m'ont paru ridicules et ont
» été trouvées telles par plusieurs membres du Sénat,
» hommes de sens. Il m'est tombé sous les yeux plu-
» sieurs lettres où vous parlez de vos collègues ***;
» cela est déplacé et tend à vous donner un caractère
» que vous n'avez pas. Il faut être roi et parler en roi. »

Joseph répondait : « Sire, je reçois les lettres de
» Votre Majesté. Elle a jugé un peu sévèrement la

» lettre de mon discours. Mon intention n'était pas,
» sans doute, de lui déplaire; et, si j'ai flatté les Na-
» politains, Votre Majesté aurait pu penser que mon
» espérance n'était pas d'être injuste envers la France
» et Votre Majesté, dans le moment même où j'ai le
» plus à me louer des bienfaits dont elle me comble,
» et lorsque tous les jours de plus en plus elle me
» donne de nouveaux témoignages de son affection.
» J'espère que, lorsque Votre Majesté recevra cette
» lettre, elle ne se rappellera plus l'impression qui a
» dicté celle que j'ai sous les yeux. »

10 août 1807 : « Je suis habitué à soumettre en
» tout mon opinion à celle de Votre Majesté. »

Le 2 mars 1806, l'Empereur écrivait : « Mettez
» bien ceci dans vos calculs, que, quinze jours plus tôt
» ou plus tard, vous aurez une insurrection. »

Parlant de la mauvaise partie de la population :
« Elle ne sera soumise que lorsqu'elle se sera insurgée
» et que vous aurez fait des exemples sévères. »

En effet, l'insurrection de Naples au cri de : « Mort
» aux Français! » le mouvement des Calabres, en
rappelant le tocsin des Vêpres siciliennes, justifiaient
les prévisions de l'Empereur et ouvraient les yeux de
Joseph, qui, sans renoncer à sa douceur naturelle,
accentua un peu plus vivement le ton politique de son
administration. Sa règle de conduite fut constamment
celle qu'il exprimait à l'Empereur en ces termes :
« Votre Majesté m'assure qu'elle est à la veille de la
» paix; qu'elle serait signée, sans la Sicile. Je serais
» affligé, Sire, d'être un motif de continuer la guerre;
» je mets le peu de bonheur qui m'est réservé à être

» utile à Votre Majesté. C'est aussi ma gloire que » Votre Majesté consulte ce qui convient à elle-même » et au grand Empire, et qu'elle ne regarde jamais » dans le roi de Naples qu'un frère dévoué à ses volon- » tés, fort heureux de tout ce qui pourra paraître » convenable à Votre Majesté. »

L'Empereur cherchait sans cesse à prémunir son frère contre la confiance que paraissaient lui inspirer les Napolitains. « S'il vous faut quatre mille Napoli- » tains à Naples, lui disait-il, bien! mais n'en prenez » pas davantage; prenez des pères de famille, bien » lâches, bien vieux, qui sont bons pour la garde de » la maison quand on crie au voleur! Faire autre chose, » c'est vous préparer à de grands malheurs.

» Quelles sont les troupes qu'il vous faut? Des Corses, » qui seraient mieux à Naples qu'en France, des » Suisses, tant que vous voudrez; ce sont de bonnes » troupes, qui ne vous trahiront pas; aussi des Napo- » litains, mais graduellement et insensiblement, choi- » sis parmi les hommes qui ont servi en France. Tout » le reste vous manquera.. Un seul cri italien : « Chas- » sez les barbares au delà des Alpes! » vous arrachera » toute votre armée. Je désire que vous me consultiez » sur des matières aussi importantes. Il ne s'agit pas » de dire que vous viendrez à mon camp. Un roi doit » se défendre et mourir dans ses États. Un roi émigré » et vagabond est un sot personnage. D'ici à peu de » temps, je condenserai mon système.

» ... C'est à vous à juger vos affaires; mais ne per- » dez jamais de vue ceci : si l'on était battu sur » l'Isonzo, et que l'ennemi fût à Milan, quel parti

» prendraient ces individus ? » Gourmandant avec sévérité son frère : « Il n'y a pas d'idées militaires » dans votre conseil, lui écrivait-il de Saint-Cloud. » Vous dirigez toutes vos opérations militaires à contre- » pied... Tout cela n'a point de mouvement ni de vie, » point d'organisation ni de direction. Mais j'ai tort » de vous affliger... » Autre part il bondit d'impatience, et se mettant en scène comme entraîné par sa fougue guerrière, il lui dit : « Avec quinze mille » hommes, je voudrais battre vos trente-six mille, » et être supérieur le jour d'une bataille. »

A ces brusques apostrophes, Joseph répondait toujours avec une abnégation et un dévouement inaltérables : « Je ne conçois pas que Votre Majesté ne rende » pas plus de justice au succès de mes efforts. Si Votre » Majesté connaissait le pays et la véritable disposi- » tion des troupes, elle verrait que j'ai fait tout ce » qu'elle dit que j'aurais dû faire.

» Je prie Votre Majesté de croire que je fais tout ce » que je puis pour répondre à sa confiance. Je n'ai » pas trouvé son indulgence ordinaire dans sa lettre » d'aujourd'hui ; si elle savait combien j'en suis affecté, » je ne doute pas qu'elle ne pensât que la punition » est plus forte que la faute. »

Ou bien : « Sire, à mesure que je vis et que je con- » nais mieux les hommes, je reconnais de plus en plus » la vérité de tout ce que j'ai entendu dire à Votre » Majesté dans le cours de ma vie : l'expérience du » gouvernement m'apprend ce que Votre Majesté m'a » dit si souvent. J'espère que Votre Majesté ne pren- » dra pas ceci pour de la flatterie ; mais il est vrai et

» je ne cesse de le répéter, et surtout de me dire à
» moi-même, que vous êtes né avec une supériorité de
» raison vraiment étonnante; mais, je le reconnais bien
» aujourd'hui, les hommes sont ce que vous m'avez
» dit qu'ils étaient. Que d'abus, dont j'avoue que je
» m'étonne encore, dans le voyage que je fais! Qu'un
» prince confiant et bon est un grand fléau du Ciel!
» Je m'éclaire, Sire, et j'espère être bientôt un meil-
» leur gouvernant, en ne supposant pas à la plupart
» des hommes l'esprit de justice et de bonté que Votre
» Majesté, je l'espère, reconnaît en moi.

» ... Tous les pas que je fais dans la carrière me
» rapprochent tous les jours davantage de la manière
» de sentir et de voir de Votre Majesté. »

Sans cesse il proteste et de son respect pour les ordres et de sa foi dans la justesse des prescriptions de son frère Napoléon.

V.

Un texte de réclamations incessantes de l'Empereur auprès de Joseph était la quantité de troupes qu'il gardait à Naples. « En vérité, je ne puis concevoir ce
» que vous faites de vos cinquante-deux mille hom-
» mes... Pendant que je me battais en Moravie, à
» vingt lieues de Vienne, je ne tenais pas dans cette
» ville le nombre de troupes que vous avez à Naples...
» Vous avez une armée immense... Vous avez vingt-
» cinq mille hommes de trop... Le monde que vous
» tenez à Naples est une chose ridicule. Une armée
» ne suffirait pas pour garder votre capitale, et deux

» bataillons suffiraient, si le peuple y était accoutumé...
» Vous êtes le point de l'Empire où j'ai le plus de
» troupes réunies... Quand une aussi grande quantité
» de troupes se trouve accumulée sur Naples, je suis
» obligé d'en former de nouvelles, ce qui augmente
» mes dépenses considérablement... »

De son côté Joseph demandait de l'argent à l'Empereur : « Votre Majesté sent que je ne répéterais pas
» tous les jours la même demande, si je n'en sentais
» pas l'indispensable nécessité... Jusqu'ici je me suis
» soutenu par des moyens extraordinaires; je suis à
» bout de ces moyens... Votre Majesté sait que je ne
» suis pas avare; mais je suis réduit aux derniers
» expédients... »

A quoi l'Empereur répondait : « Frappez une con-
» tribution de trente millions sur tout le royaume.
» Votre marche est trop incertaine. Il faut que vos
» soldats, vos généraux, soient dans l'abondance...
» Une contribution de trente millions arrangera tout
» et vous mettra à votre aise... A mon avis, vous
» prenez des mesures trop étroites; ce n'est pas en
» cajolant les peuples qu'on les gagne, et ce n'est pas
» avec ces mesures que vous vous donnerez les moyens
» d'accorder de justes récompenses à votre armée...
» Il serait par trop ridicule que la conquête de Naples
» ne valût pas du bien-être et de l'aisance à mes sol-
» dats. Il est impossible que vous vous teniez dans
» ces limites-là. Appuyez-vous, si vous voulez, d'un
» ordre de moi. Vous montrez trop de douceur. Arran-
» gez-vous pour vous suffire... Tout cela va beau-
» coup trop lentement. Vous mettriez votre armée en

» grande aise avec plus de vigueur... Un peuple sou-
» mis par les armes s'attend à payer...

» Veillez à vos états de situation ; les états de situation des armées sont pour moi les livres de littérature les plus agréables de ma bibliothèque, et ceux que je lis avec le plus de plaisir dans mes moments de délassement... C'est un soin que vous devez prendre tous les jours ; c'est ce que je fais tous les matins en me levant... Je vous recommande de passer tous les jours une heure à lire vos états de situation; sans cela, on n'a point d'armée... Lorsqu'on m'envoie chaque mois les états de mes troupes de terre et de mes flottes, ce qui forme une vingtaine de gros livres, je quitte toute autre occupation pour les lire en détail. Je prends plus de plaisir à cette lecture qu'une jeune fille n'en prend à lire un roman. »

C'était une prodigieuse aptitude chez l'Empereur de joindre à l'élévation du génie d'ensemble l'esprit des détails.

Il écrivait à Joseph : « On me porte dans les comptes de l'administration de la guerre vingt-sept mille paires de souliers comme partis il y a deux mois; de plus deux cent mille rations de biscuit de Livourne, de Gênes quatre cent mille. Prenez et donnez-moi des nouvelles de tout cela. »

Dans une autre occasion, il dit à son frère de recommander à l'artillerie de ne pas tirer à toute charge, quand demi-charge suffira.

Mais la préoccupation constante sous l'influence de laquelle il recherchait ainsi certains détails, c'était

la crainte des désordres et de la dilapidation. « Soyez inflexible pour les voleurs, écrivait-il à son frère. — Soyez inflexible et ne laissez personne voler. »

Le conseiller d'État Miot partait pour Naples; l'Empereur lui avait donné, entre autres recommandations, celle-ci : « Dites bien à mon frère qu'il veille à » ce que rien ne soit détourné et ne vienne engraisser les fripons. Qu'il renvoie les voleurs à la première preuve de malversation.

» Si l'on vexe, si l'on dépouille les citoyens, on » soulèvera les provinces. Il faut frapper hardiment, » destituer honteusement et livrer à une commission » militaire le premier qui volera. » C'était bien là aussi la loi du roi Joseph, persuadé que l'honnêteté est la première condition d'un bon gouvernement et qu'il s'honore en frappant les coquins. Aussi écrivait-il à Napoléon : « Sire, un homme honnête vaut mieux » pour moi qu'un homme habile. »

Il fallait que tout allât vite et bien avec l'Empereur; souvent il s'impatientait de n'avoir pas de réponse à un ordre qui matériellement n'avait pas eu le temps de parvenir à sa destination. Rien ne l'irritait plus que des doléances efféminées : « L'armée de Naples se » plaint, répondait-il d'Ostende à son frère. C'est une » plaisanterie! Ici, officiers d'état-major, colonels, » officiers, ne se sont pas déshabillés depuis deux » mois, et quelques-uns depuis quatre (j'ai moi-même » été quinze jours sans ôter mes bottes), au milieu de » la neige et de la boue, sans pain, sans vin, sans » eau-de-vie, mangeant des pommes de terre, se battant à la baïonnette et sous la mitraille très-souvent...

» Qui oserait nous comparer l'armée de Naples faisant la guerre dans un beau pays, où l'on a du pain, » du vin, de l'huile, du drap, des draps de lit, de la » société et même des femmes?... Nous nous battons » contre les Russes, les Cosaques, les Kalmouks. Au » milieu de ces grandes fatigues, tout le monde a été » plus ou moins malade : pour moi, je ne me suis » jamais trouvé plus fort et j'ai engraissé. »

Rendant compte de la victoire d'Austerlitz, il disait le 3 décembre 1805 : « Ce soir je suis couché dans un » lit au beau château de Kaunitz, à Austerlitz, et j'ai » changé de chemise, ce qui ne m'était pas arrivé » depuis huit jours. »

Ce n'est pas, du reste, une des moins curieuses particularités de cette correspondance que les détails si simples qui accompagnent les plus grands événements. Les immortelles batailles d'Eylau, d'Iéna, de Friedland, d'Austerlitz, sont l'objet d'une mention rapide, laconique, familière, qui contraste étrangement avec l'emphase de certains petits esprits si souvent enorgueillis de si petites vanités!

L'Empereur, au surplus, ne marchandait pas plus le péril pour ses frères que pour lui. Il écrivait à Joseph : « Croyez à mon amitié; n'écoutez pas ceux qui » voudraient vous tenir loin du feu; vous avez besoin » de faire vos preuves, s'il y a des occasions; posez-» vous ostensiblement. Quant au vrai danger, il est » partout à la guerre. »

VI.

L'organisation gigantesque créée par l'Empereur

s'étendait au Nord, au Midi, dans toutes les parties du monde. Les rois ses frères étaient ses lieutenants. Il voulait faire de chacun d'eux une des branches, un des fleurons de sa couronne. C'est à ce titre qu'il avait placé Joseph sur le trône de Naples. « Il faut intituler » vos actes Joseph Napoléon; il est inutile de mettre » Bonaparte. » A dater de ce moment, 18 février 1806, la famille Bonaparte changea ce nom en celui de Napoléon.

Joseph, dévoué à l'Empereur, suivait ponctuellement ses instructions toutes les fois que sa conscience ne résistait pas à sa tendance instinctive. « Je recon» nais, lui écrivait-il, la justesse des principes que » j'ai souvent entendus de la bouche de Votre Ma» jesté, et j'avoue que l'expérience des choses me » prouve combien il est vrai qu'il ne faut jamais perdre » une minute; que tout est possible avec une ferme » volonté de la part du chef. Je m'écrie dix fois par » jour : L'Empereur avait bien raison! »

Entre autres conseils de l'Empereur, nous en trouvons un qui justifie bien son principe : « Que l'art de » réussir, c'est celui d'être tantôt audacieux et tantôt » prudent. » La fanfaronnade, en effet, n'est pas de la bravoure. « Je vous ai dit et je vous répète que » vous vous fiez trop aux Napolitains, je dois surtout » vous le dire pour votre cuisine et pour la garde de » votre personne; sans quoi vous courrez les risques » d'être empoisonné ou assassiné. Je désire donc que » vous gardiez vos cuisiniers français, que vous fas» siez faire le service de votre table par vos maîtres » d'hôtel, et que votre intérieur soit organisé de ma-

» nière que vous soyez toujours sous la garde des
» Français. Vous n'avez pas assez suivi ma vie privée
» pour savoir combien, même en France, je me suis
» toujours tenu sous la garde de mes plus sûrs et
» de mes anciens soldats... Que vos valets de chambre,
» vos cuisiniers, les gardes qui couchent dans votre
» appartement, ceux qui viennent vous réveiller pen-
» dant la nuit pour vous remettre des dépêches, soient
» Français. Personne ne doit jamais entrer chez vous la
» nuit, que votre aide de camp, qui doit coucher dans
» la pièce qui précède votre chambre à coucher. Votre
» porte doit être fermée en dedans, et vous ne devez
» ouvrir à votre aide de camp que lorsque vous avez
» bien reconnu sa voix; lui-même ne doit frapper à
» votre porte qu'après avoir eu le soin de fermer celle
» de la chambre où il se trouve, pour être sûr qu'il y
» est seul et que personne ne peut le suivre. Ces pré-
» cautions sont importantes; elles ne donnent aucune
» gêne, et le résultat est d'inspirer de la confiance,
» indépendamment de ce que réellement elles peuvent
» vous sauver la vie. Cette manière de vivre, vous
» devez l'établir dès à présent et pour toujours; il ne
» faut point que vous puissiez être obligé d'y avoir
» recours dans telle ou telle circonstance, ce qui est
» affligeant pour l'amour-propre et pour les personnes
» qui vous entourent. N'en croyez pas votre seule ex-
» périence. Le caractère des Napolitains est connu de
» tous les temps et de tous les siècles. »

Joseph n'acceptait pas cette opinion sur le caractère napolitain : « En général, Sire, il n'est pas vrai que
» les gens de ce pays soient plus traîtres qu'ailleurs;

» ils sont plus faciles à enflammer, à entraîner; mais » presque toujours ils sont de bonne foi dans le parti » qu'ils ont embrassé aujourd'hui, et qu'ils peuvent, » avec la même bonne foi, quitter demain. »

L'Empereur reprochant un jour à Joseph sa précipitation dans un acte qu'il avait cru utile : « Vous » avez mis trop de zèle, lui dit-il. *Les affaires ne sont » jamais aussi claires qu'elles le paraissent.* »

Dans une autre circonstance : « La qualité con- » stante de vos ministres est de faire claquer leur fouet. » C'est le contraire qu'il fallait.

» Je crains beaucoup que vos finances ne soient » dérangées par des théories et des spéculations; tout » ce qui me revient de Naples me l'annonce. Il » faut bien des années et des hommes d'expérience » pour faire des changements dans les finances d'un » État... Je suis fâché que vous n'ayez pas la même » façon de penser que moi. *Je regarde les savants et » les hommes d'esprit comme des coquettes; il faut les » voir, causer avec eux, mais ne pas prendre plus les » unes pour femmes que les autres pour ministres.* »

Un ministre étranger mourut le 13 septembre 1806, emportant les regrets de l'Empereur; ce ministre fut M. Fox. Peut-être, s'il eût vécu plus longtemps, le sort de l'Angleterre et de la France, et conséquemment de l'Europe, eût été tout différent. A cette époque, Napoléon croyait à l'influence de certaines manifestations pacifiques qui signalèrent les funérailles de l'homme d'État d'Angleterre. D'autre part il disait : « La Prusse me fait mille protestations; cela ne m'em- » pêche pas de prendre mes précautions; sous peu de

» jours elle aura désarmé ou elle sera écrasée. L'Au-
» triche proteste qu'elle veut rester neutre. La Russie
» ne sait ce qu'elle veut; son éloignement la rend im-
» puissante. Voilà, en deux mots, la situation des
» affaires. »

Quelques jours après il écrivait encore à Joseph : « L'horizon est un peu troublé en Europe. Il serait
» possible que j'en vinsse bientôt aux mains avec le
» roi de Prusse. Je vous ai déjà écrit là-dessus... Il
» est possible que sous huit ou dix jours tout s'arrange,
» ou que, si l'on ne s'arrange pas, les Prussiens soient
» tellement battus aux premières affaires, que tout soit
» fini en peu de jours. Toutefois, exécutez à la lettre
» tout ce que je vous dis... J'ai l'habitude de penser
» trois ou quatre mois d'avance à ce que je dois faire,
» et je calcule sur le pire. Vous gâtez donc vos affaires,
» si vous laissez pénétrer que je vous écris ceci. »

20 septembre 1806. — « N'ayez aucune inquié-
» tude; vous n'apprendrez mon arrivée à l'armée et
» le commencement des hostilités que par la nouvelle
» de mes succès. »

7 octobre. — « L'affaire de la Prusse est un véri-
» table délire. C'est le parti de la guerre qui l'a em-
» porté dans le cabinet. »

25 octobre, Potsdam. — « J'ai écrasé la monar-
» chie prussienne; j'écraserai les Russes, s'ils arrivent.
» Je ne crains pas davantage les Autrichiens. »

Déjà, en 1802, Joseph, négociateur de la paix d'Amiens, recevait ses instructions diplomatiques de son frère, qui n'était alors que consul. Napoléon écrivait à cette occasion à Joseph : « J'adopte, quoique

» avec regret, la formule : « La Sublime Porte est » invitée à accéder au présent traité. » Mon intention » n'en est pas moins de faire un traité avec la Porte, » car enfin ce traité ne termine pas tous nos différends. » N'ayant pas, dans ce moment-ci, les pièces sous les » yeux, je ne sais pas s'il y a un article qui assure et » garantisse l'intégrité de l'empire ottoman. Cet article » paraît nécessaire à mettre. »

VII.

Tel est l'ensemble politique que l'Empereur embrassait du haut de son trône. Un État, un royaume, celui de Naples, par exemple, comme celui de Hollande, d'Espagne, de Westphalie, offre assurément déjà un grand théâtre à la science gouvernementale du souverain. Pour l'Empereur, c'était un des détails du vaste horizon qu'il embrassait de son regard et de sa pensée. De l'intérieur de son camp, en Allemagne, en Italie, comme déjà en Égypte, il parcourait la carte et y traçait ses plans. L'Europe était pour lui un damier dont sa volonté et ses dispositions occupaient, par lui-même ou par ses lieutenants, les différentes cases.

Joseph, avant d'aller plus tard à Madrid, fut placé à Naples.

Non-seulement il eut fort à faire à réorganiser un pays enraciné dans les vieux préjugés et les abus invétérés de la féodalité; non-seulement il eut, sous le feu de difficultés qui accompagnent presque toujours l'installation d'un gouvernement conquérant, à régénérer une nation conquise; il eut encore à l'assimiler au

grand empire dont il était en quelque sorte l'annexe. Malgré tout cela, malgré le fanatisme de certaines populations en Sicile, dans les Calabres, où la guerre des riches contre les pauvres avait revêtu la forme hideuse d'une sorte de Jacquerie, par sa persévérance, sa modération, par les effets mêmes de cette bonté que l'Empereur redoutait tant de voir dégénérer en faiblesse, il en vint à bout. Ce même prince qui, au début de sa carrière, avait obstinément décliné les dignités auxquelles l'appelait la confiance de son frère, refusant la chancellerie du Sénat, n'acceptant que les calmes honneurs de l'Institut, dont le repos occupé convenait à ses goûts modestes et sédentaires, ce même prince accepta résolûment les hasards de cette mer houleuse, sur laquelle l'entraînait la voix de la conscience et du devoir; ce même prince, qui disait à M. Regnault de Saint-Jean-d'Angély : « Écri- » vez-moi donc comme à un ancien et constant ami, » et sachez que je ne regarderais pas longtemps comme » un ami celui qui, dans le commerce intime d'homme » à homme, ne me traiterait pas comme son égal. Les » hommes pèsent par leur seul poids dans les relations » individuelles; et ce n'est que parce que je crois va- » loir mieux que mes titres que (si ce n'est dans les » cérémonies publiques) je n'en veux pas de vous et » de ceux que je crois véritablement mes amis. » Ce même prince sut montrer une décision, une énergie, une résolution, une ténacité invincibles dans la lutte qu'il eut à soutenir et pour l'occupation et pour la pacification de son royaume. Tant il est vrai que le sentiment de l'honneur et du devoir dans les grandes

âmes peut enfanter des prodiges et produire des miracles !

Il porta et sema sur le sol napolitain les germes des réformes modernes; il servit d'arc-boutant au système général de l'Empereur, qui lui disait : « Vous » m'aiderez puissamment à être *maître de la Méditer-* » *ranée, but principal et constant de ma politique.* »

Aux prises avec les passions nationales, avec les luttes des partis, avec les perfidies de l'ancienne cour, retirée en Sicile, avec les embûches des chefs de bandes, en tête desquelles figurait le fameux Fra Diavolo, qu'il prit enfin et fit exécuter; apportant sa quote-part à la généralité du système impérial, dans ses vues politiques, financières, économiques; système immense, homogène, absolu, qui, pour les lois civiles, le morcellement des propriétés, l'uniformité du type monétaire (si favorable au commerce), portait du moins, à la suite de ses fourgons militaires et après les horreurs du champ de bataille, une compensation durable : les bienfaits de sa civilisation[1]; Joseph, brave, loyal, généreux, infatigable dans l'accomplissement de son œuvre, tant qu'il lui restait quelque chose à faire, conservait même dans ses succès son inaltérable modestie, et, au lieu de s'enorgueillir d'avantages qui étaient bien son ouvrage personnel, il en reportait, avec son abnégation accoutumée, tout l'honneur à son frère. « Je m'occupe » beaucoup des affaires, lui écrivait-il le 5 juin 1807, » et j'espère que tout sera bientôt achevé. J'ai bien » à remercier Votre Majesté, dont les conseils pater-

[1] M. Mignet, *Hist. de la Révolution française,* tome II, page 361.

» nels, les secours en hommes et en argent, malgré » la guerre qu'elle soutient, m'ont mis dans l'état où » je me trouve. »

Avions-nous tort, en commençant l'examen de cet ouvrage, d'en louer le cadre et le dessin? L'esquisse que nous venons d'en donner suffit-elle à en indiquer les proportions et le mérite d'exécution? Au surplus, son principal intérêt, nous le répétons en finissant, c'est sa simplicité même; c'est la vérité prise sur le fait; il n'y a ni artifice, ni mise en scène; il y a une collection de faits, de documents précis, sérieux, vrais, authentiques, formant un édifice simple et pourtant monumental. L'intérieur spacieux renferme une grande quantité de richesses, de détails précieux; et sur le frontispice un buste, une statue, chef-d'œuvre de ressemblance, reproduit avec une fidélité incomparable les lignes correctes et pures de la physionomie si bonne et si noble du roi Joseph. Son portrait, son image, l'empreinte de ses traits, sont comme gravés dans tous ses actes, dans toutes ses paroles, dans tous ses écrits qui composent ces trois volumes : c'est ce qui en fait la reproduction exacte de lui-même; c'est ce qui en fait le mérite et le charme[1].

VIII.

Les Mémoires du roi Joseph sont pour l'histoire contemporaine une source précieuse de documents authentiques. Ces documents n'étaient pas, dans l'origine, destinés à la publicité; ils n'en sont que plus

[1] *Pays*, 28 janvier 1854.

sincères : pris en quelque sorte sur le fait et comme en flagrant délit de simplicité, ils respirent la vérité. Toutes ces pièces, rangées par ordre de dates et venant à la suite d'un texte explicatif, forment une espèce de chronologie où les faits se reproduisent sans mystère, sans apprêt, sans mise en scène.

Un vif intérêt s'attache à la résurrection de ces événements accomplis depuis près d'un demi-siècle, et reprenant, sous le miroir de la vérité et dans l'intérêt de la famille, leur physionomie primitive, leur expression naturelle.

Mais ils offrent à l'esprit observateur un autre attrait, un autre sujet d'étude : c'est l'enchaînement des idées, c'est l'ensemble d'un système aussi vaste que laborieusement entrepris.

Les trois premiers volumes comprenaient le gouvernement du royaume de Naples; les six volumes suivants contiennent la relation du gouvernement d'Espagne; le dixième est un résumé et un monument imposant du gouvernement de la France dans le passé, dans le présent et en quelque façon dans l'avenir : tout cela est combiné, coordonné avec autant d'intelligence que de fermeté et d'indépendance par l'auteur. Sa controverse y est exposée avec franchise et loyauté.

Joseph, dans ses lettres, contredit son frère avec une sincérité égale à la résignation qu'il apporte à exécuter des ordres même discordants avec sa conviction personnelle, lorsque ses observations ont été repoussées.

Une des idées principales sur lesquelles repose l'immense édifice, c'est la direction même des opérations

destinées à le créer. Nous avons fait remarquer dans nos précédents articles la divergence de point de vue entre l'Empereur et son frère, en ce qui touchait à la résistance nationale de l'Espagne. Le sentiment de l'invasion étrangère frappait Joseph autrement qu'il ne semblait frapper l'Empereur.

Une autre préoccupation paraissait différemment animer les deux frères : c'était l'exercice même du pouvoir en Espagne, c'était l'unité du commandement. Joseph se plaignait sans cesse, et avec raison, de la division de l'autorité : partagée entre plusieurs chefs, déposée en plusieurs mains, elle était, selon lui, morcelée, éparpillée, émiettée, pour ainsi dire; de son côté l'Empereur, habituellement silencieux sur cette question, semblait mentalement résolu à un système qu'il n'avouait pas, mais qui, à certaines indications, paraissait être celui-ci : employer le nom et les qualités de son frère à tel usage; suppléer à ses imperfections par les qualités qu'il croyait trouver en d'autres chefs militaires. Système admissible sans doute, mais défectueux, ou tout au moins controversable au point de vue de la concentration du pouvoir.

Quoi qu'il en soit, Joseph écrivait à son frère, de Vittoria, le 12 juillet 1808 : « *Il est plus essentiel que » jamais qu'il n'y ait pas deux centres d'autorité dans » l'armée.* Je désire que Votre Majesté me fasse » adresser tout, et que tout me soit subordonné... *Je » dois avoir sa confiance tout entière et exclusive.* »

19 juillet, onze heures du soir, Buitrago : « Le roi » d'Espagne, quand l'Espagne est insurgée et qu'une

» armée de cent mille hommes est dans son sein, c'est
» le général qui la commande. Suis-je cet homme-là?
» Je prie Votre Majesté de donner ses ordres là-dessus
» d'une manière claire et précise. Votre Majesté est
» dans l'erreur lorsqu'elle paraît penser que je ne
» suis pas en état d'entendre ses instructions, que je
» ne saurais pas prendre le bon parti et le soutenir
» avec la fermeté convenable. A mon âge et dans ma
» position, je puis avoir des conseillers, mais non des
» maîtres en Espagne. »

Napoléon répondait de Pau, le 23 juillet (quatre heures du matin) : « Mon frère, c'est vous qui com-
» mandez, je vous l'ai dit; je veux le mettre à l'ordre.
» Savary, dans les rapports qu'il fait au major général,
» le dit, puisqu'il dit qu'il ne fera pas un mouvement
» sans votre ordre : vous auriez donc pu vous épar-
» gner une page de bavardage. »

Joseph. Miranda, 22 septembre : « *Je prie Votre*
» *Majesté de ne donner ses ordres qu'à moi,* et je les
» ferai exécuter. *Qu'elle m'autorise à ôter le comman-*
» *dement à celui qui répond par des conseils aux ordres*
» *qu'il reçoit,* et surtout qu'elle pense bien qu'il n'y a
» personne dans l'armée moins tâtonneur que moi; et
» que, *si j'eusse été maître absolu de mes mouvements,*
» ayant sous moi des chefs dociles et décidés, tels que
» Ney, Lefebvre ou Merlin, *l'ennemi serait en déroute*
» *partout.* »

16 novembre : « Je vois tous les désordres, sans
» en pouvoir réprimer aucun. Hier, et depuis quatre
» ans, j'ai pu commander une armée; aujourd'hui je
» n'ai pas l'autorité d'un sous-lieutenant. Mérité-je,

» par mon caractère, d'être la fable de l'armée dans » un pays où je serai le roi? »

L'Empereur, dit M. du Casse, jugeant les choses à un point de vue plus élevé que ses lieutenants, prescrivait des plans quelquefois contrariés par les événements secondaires, quelquefois mal compris et mal appréciés par les maréchaux. Les uns adressaient au roi des réclamations inopportunes, et l'Empereur, consulté, était trop loin pour remédier à temps au mal. Cette situation produisait l'anarchie; l'ennemi seul en profitait. Certains hommes, s'autorisant de cette incertitude, se prétendaient les représentants de l'Empereur et battaient en brèche les pouvoirs disputés du roi.

De là des déchirements, des scènes, des altercations, des plaintes, et la paralysie de l'administration. En 1810, les choses en étaient venues au point, entre l'Empereur et le roi Joseph, que ce dernier se décida à envoyer à Paris le marquis d'Almenara, chargé d'une lettre dans laquelle il demandait la révocation des mesures prises. Napoléon venait au contraire de donner le commandement en chef de l'armée d'Andalousie au maréchal Soult, et de changer la dénomination des corps d'armée en celle d'armées de Catalogne, d'Aragon, du Midi, du Portugal, etc. L'autorité assez illusoire du roi se trouvait restreinte au commandement de l'armée du centre, sans action administrative sur les autres corps d'armée.

Napoléon, selon certains rapports, trouvait étranges les plaintes de Joseph, tandis que d'autres souverains

plus maltraités que lui (allusion au roi Louis de Hollande) ne se plaignaient pas. Pendant ce temps-là, Berthier écrivait à Suchet, de Rambouillet, le 22 février 1810 : « L'état de siége de la province d'Aragon » vous donne toute autorité... Si le roi vous donnait » des ordres, comme général en chef des armées d'Espagne, pour ce qui concerne la partie administrative, alors seulement vous devez déclarer que l'Aragon, étant en état de siége, forme une armée » séparée qui ne reçoit des ordres que de l'Empereur. » Vous sentez assez que vous ne devez faire connaître » ces dispositions que dans le cas d'une absolue nécessité... Cette lettre est entre vous et moi seulement. »

Joseph à la reine Julie. Cordoue, 12 avril : « Il » m'importe de connaître quelles sont les véritables » dispositions de l'Empereur pour moi : si j'en juge » par les faits, elles sont mauvaises; je ne sais toutefois à quoi les attribuer. Que veut-il de moi et de » l'Espagne? Qu'il m'annonce une fois sa volonté, et » je ne serai plus placé entre ce que j'ai l'air d'être » et ce que je suis réellement, dans un pays où les » provinces soumises sont livrées à la discrétion des » généraux, qui mettent les impôts qu'ils veulent et » qui ont ordre de ne pas m'écouter. »

Cette mésintelligence, qui a signalé presque tout le règne si éphémère de Joseph, eut-elle sa source dans la crainte de l'Empereur de n'être pas secondé par son frère comme il l'aurait désiré dans l'accomplissement de ses desseins? Ne fut-elle pas fomentée aussi par certaines intrigues de certains hommes qui

n'étaient pas fâchés d'empêcher, autant que possible, Joseph de s'affermir sur le trône, afin de conserver dans le désordre et le pillage de l'Espagne une proie plus facile à leur convoitse, à leur ambition personnelle?

Le 14 juillet 1810, des instructions furent envoyées au duc de Dalmatie, investi du commandement en chef de l'armée du Midi, avec des pouvoirs plus étendus, mais aussi, ajoutait l'Empereur de sa main, avec le poids d'une responsabilité sans partage. « Je » n'ai pas besoin, était-il dit dans ces instructions, de » vous recommander les égards que vous devez avoir » pour le roi. Vous devez marcher d'accord avec ses » ministres, quoique, dans la position actuelle, vous » soyez réellement le général en chef... Vos talents » n'ont pas laissé à l'Empereur d'incertitude sur le » choix d'un commandement si important. » C'est qu'en effet l'Empereur, qui en toutes choses sacrifiait toujours les détails au but principal qu'il avait en vue, était convaincu et dit quelque part dans ses Mémoires que le maréchal Soult était *le seul homme de guerre, la seule tête militaire qu'il y eût en Espagne.*

Joseph allait en quelque sorte à tâtons dans la mission qui lui était dévolue. « Si on veut que je gou» verne l'Espagne, écrivait-il à la reine Julie, pour le » bien seulement de la France, on ne doit pas espérer » cela de moi. J'ai des devoirs de cœur et des besoins » de reconnaissance envers la France, qui est ma fa» mille; mais j'ai des devoirs de conscience en Es» pagne, je ne les trahirai jamais, et je me complais » trop dans le souvenir de ma vie passée pour vouloir

» changer d'allure aujourd'hui que je redescends » la montagne... Quand tu ne seras plus près de l'Em- » pereur, il n'y aura pour moi aucun moyen de com- » munication. Il est donc bon que tu saches bien, » avant de partir, ce que nous ne pourrons plus savoir » après. »

Joseph mandait de Madrid à son frère, le 8 août 1810, que sa situation empirait de jour en jour, le suppliant de le rendre au repos de la vie privée, que le trône lui avait fait perdre, sans lui rien donner en échange, puisque ce n'était pour lui qu'un lieu de supplice, d'où il contemplait passivement la dévastation d'un pays qu'il avait espéré pouvoir rendre heureux. « Mais donner le commandement des troupes à qui » ne reconnaîtrait pas mon autorité, ajoutait-il, c'est » lui donner l'administration et le gouvernement... » Que deviendrai-je alors? *Le concierge des hôpitaux* » *de Madrid, le gardien des prisonniers.* Sire, je suis » votre frère; vous m'avez présenté à l'Espagne » *comme un autre vous-même.* Je sens toute l'exagé- » ration de cet éloge sous le rapport des talents, mais » je ne serai jamais au-dessous, par la vérité de mon » caractère, par la noblesse de mes sentiments, par » ma tendre affection pour mon frère... Sire, si la » dernière partie de ma lettre ne vous rappelle pas » le tendre et digne ami de votre enfance, si elle ne » vous dit pas que je suis pour vous ce que n'était » aucun homme sur la terre, il ne me reste qu'à me » retirer. »

Joseph à la reine Julie : « On ne connaît pas cette » nation. C'est un lion que la raison conduira avec

» un fil de soie, qu'un million de soldats ne rédui-
» ront point par la force militaire... Je ne puis rester
» ici qu'autant que je pourrai faire le bonheur de la
» nation espagnole, en servant la politique générale
» de l'Empereur... mais il doit aussi être juste et ne
» pas prétendre que je reste plus longtemps où je
» suis, mannequin responsable de tout le mal qu'il ne
» peut ni prévoir ni empêcher. »

Madrid, 8 novembre 1810 : « A chaque instant du
» jour et de la nuit, je suis exposé à monter à cheval
» pour défendre ma vie contre les bandes exaspérées
» et insurgées qui entourent cette ville, n'ayant au-
» cune armée qui la couvre... La nation ne se cal-
» mera jamais tant qu'elle ne verra pas en moi un
» pouvoir protecteur et un véritable roi... Au con-
» traire, elle sera bientôt gagnée, si je reste digne
» d'elle et de moi, et si l'on me rend le pouvoir de
» protéger les bons et de punir les méchants... S'il le
» faut, je mourrai digne du trône, en le quittant, lors-
» qu'il sera bien démontré que je ne puis pas y rem-
» plir les devoirs d'un roi. »

Madrid. A la reine Julie : « Je suis donc décidé à
» quitter l'Espagne, où je suis si déplacé... Mais, me
» dit-on, l'Empereur veut que vous restiez à Madrid.
» L'Empereur ne peut pas dire à un homme : Parlez,
» et lui mettre un bâillon dans la bouche. »

12 décembre : « Je quitterai l'Espagne, dès que je
» pourrai le faire avec honneur. » Et en effet, si ce
n'eût été la crainte de contrarier son frère, il eût,
sans hésiter, quitté toutes ces grandeurs si pesantes
pour lui, ce diadème si lourd à son front. Mais lors-

qu'il croyait pouvoir être utile à un frère pour lequel il professait une admiration et un culte véritables, il refoulait en lui-même tout sentiment personnel.

Entraîné par le seul sentiment du devoir, il pensa à se rendre à Paris, bien persuadé qu'une heure de conversation avec l'Empereur aplanirait bien des difficultés. La naissance du roi de Rome lui offrait une occasion toute naturelle de faire ce voyage. Il avait été désigné comme un des parrains du jeune prince. Il partit, en effet, vit l'Empereur, reçut de lui les assurances les plus formelles de bon concours, et revint à Madrid heureux de promesses au succès desquelles il croyait, et des acclamations triomphales qui saluèrent son retour.

Malheureusement ces illusions ne durèrent pas longtemps, et le 10 février 1811 il écrivait de nouveau à la reine Julie : « Si l'Empereur le trouve bien, » je me retirerai à Mortefontaine l'été, et dans le Midi » l'hiver. S'il trouve bien que je me rende sur-le- » champ à Paris, je m'y rendrai, content d'être hors » d'une position aussi horrible que celle dans laquelle » je suis... Quelle que soit sa volonté, il faut qu'elle » s'exécute, mais vite, vite ! Le feu est aux étages, et » je n'ai pas un moment à perdre. »

Et en effet Joseph insistait ou pour un prompt départ ou pour un prompt concours. La situation empirait tous les jours. N'exigeant rien pour lui, il voulait seulement sauver l'honneur de la France et l'honneur de son nom.

Torturé par l'anxiété, Joseph implorait sans cesse l'assistance de son frère, l'adjurant d'en finir avec

une situation impossible, sollicitant la retraite, but constant de ses vœux. « Je désire voir l'Empereur, » écrivait-il le 10 mai 1811 à Berthier; je m'estimerai » heureux si je puis lui prouver que rien ne me » coûte pour remplir ses vues. Je lui dois la vérité » qu'il ignore et qu'il ne peut pas deviner : son génie » fera le reste. »

Par une note remise à Rambouillet le 17 mai 1811, Joseph proposait que le roi d'Espagne, comme lieutenant de l'Empereur, commandât les armées françaises d'Espagne et de Portugal, conformément à la direction donnée par l'Empereur, au moyen de l'intermédiaire du prince de Neufchâtel, major général, avec qui Sa Majesté eut à correspondre.

Il proposait en même temps qu'il y eût auprès du roi un officier général ou un maréchal chargé des détails de la direction générale des troupes cantonnées dans les provinces.

Cela seul indique la difficulté de la question. Sans doute, l'unité du commandement est généralement nécessaire; mais ici était-elle conciliable avec la nécessité du commandement supérieur que l'Empereur devait naturellement conserver? D'un autre côté, ce commandement à distance était-il bien praticable? Il fallait alors le déléguer partiellement ou intégralement. Cette délégation intégrale était-elle possible d'abord à Joseph, dont la supériorité militaire n'était pas incontestable aux yeux de l'Empereur; ensuite au roi d'Espagne, qui, en cette qualité, avait un rôle à jouer, et se fût peut-être trouvé par cela même dans une fausse situation pour commander aux

troupes françaises en même temps qu'aux Espagnols? Tout cela était d'une solution difficile. Joseph ne voyait que le mal de sa situation et n'y apercevait qu'un remède : c'était la concentration de tous les pouvoirs dans ses mains, sous la surveillance de l'Empereur. Était-ce d'une exécution aussi facile qu'il le supposait? « Que Votre Majesté se persuade bien, lui écri- » vait-il de Madrid le 17 août 1811, qu'il n'y a pas » de bien à espérer ici, tant que l'administration ne » sera pas centralisée dans mes mains. »

Malheureusement les alternatives de système avaient reculé à ses yeux le but qu'il avait cru, à diverses reprises, toucher de la main; aussi écrivait-il à l'ambassadeur de France : « Ma présence n'est plus bonne » à rien; je dis plus : elle est impossible. Je dois donc » désirer de quitter l'Espagne avant que le spectacle » plus prolongé de la misère publique et ses suites » inévitables ne m'en chassent violemment...

» Aucune des promesses qui m'avaient été faites » ne s'est vérifiée; ce n'est pas ce dont je me plains; » j'ai dû croire, et je crois encore que des événe- » ments indépendants de la volonté de l'Empereur » s'y sont opposés jusqu'ici, et l'espoir me reste. »

Une autre fois : « Il m'est pénible de prolonger » ici une vie inutile, et bientôt honteuse. Comment » puis-je me rappeler ce que je suis et le nom que » je porte, et vivre ici comme les rois fainéants dans » leur cloître, sans avoir comme eux la foi, qui leur » faisait juger leurs humiliations méritoires aux yeux » du Ciel? »

Le 1er février 1812, il insistait auprès de la reine

Julie sur son idée fixe : « L'unité dans le commande-
» ment et l'administration pourrait encore sauver
» nos affaires. »

Le 1er mars : « Il faut que tout cela finisse vite. Que
» veut l'Empereur? Si ma présence le gêne le moins
» du monde dans ses projets sur l'Espagne, je m'es-
» timerai heureux de le savoir et de me rendre à
» Mortefontaine... *La retraite est ce que je désire, si la*
» *monarchie est démembrée...* »

11 mars 1812 : « L'attachement que je porte à
» mon frère ne me permet pas de lui donner un souci
» de plus, s'il a ceux de la guerre du Nord. »

Les choses en étaient là lorsque, le 31 mars 1812, un officier de Berthier arriva avec une lettre annonçant au roi que l'Empereur le chargeait du commandement en chef de toutes les armées d'Espagne. A partir de ce moment, il ne fut plus question pour Joseph de départ ni de renonciation au trône. L'horizon semblait enfin s'éclaircir à ses yeux. Il voulait l'intégrité de la monarchie espagnole. On savait en Espagne qu'il était plutôt résolu à quitter le trône que de le laisser morceler. Cela le rendait populaire.

Le 16 avril, Berthier mandait à Joseph : « L'Em-
» pereur désire que Votre Majesté agisse avec vigueur
» et qu'elle se fasse obéir. »

Le 24 avril, l'Empereur pouvait, d'un moment à l'autre, partir pour la grande armée. En s'éloignant de l'Espagne, il jugea à propos de former un seul commandement et de le remettre à Suchet.

Mais le 10 mai Joseph écrivait encore : « Si le duc
» de Raguse donne des ordres contraires à mon auto-

» rité, que me reste-t-il à faire pour me faire obéir?...
» Le maréchal Suchet ne m'a pas écrit depuis vingt
» jours et *ne me rend compte de rien*. Le duc de Dal-
» matie *ne m'a jamais écrit et paraît ignorer mon com-*
» *mandement*. Tout va crouler, surtout si l'Empereur
» part pour le Nord. »

Napoléon répondait de Dresde à Clarke : « Écrivez
» au duc de Raguse que c'est le roi qui doit lui
» donner des directions. »

Joseph, 2 juin : « J'ai écrit plus de dix lettres au
» duc de Dalmatie sans avoir encore pu établir aucun
» rapport avec lui. » Cependant le 12 août Soult écrit
au roi pour lui faire des représentations sur le système adopté par lui. Joseph lui répond que ses conseils et sa résistance sont hors de saison. Il lui donne des ordres et ne lui demande pas d'instructions. « Si
» vous continuez, lui dit-il le 17 août, à vous re-
» fuser à exécuter les dispositions que je vous pres-
» cris, vous devenez responsable de tous les désastres
» qui pourraient survenir... Quelle que pût être la
» supériorité de vos vues, votre devoir est d'obéir...
» autrement, c'est désobéir à l'Empereur, qui m'a
» confié le commandement et la direction... Je vous
» réitère donc l'ordre formel, etc. »

Clarke à Masséna, investi du commandement de
l'armée de Portugal : « Toutes les armées d'Espagne
» sont sous les ordres du roi. Cette mesure, dont l'Em-
» pereur a reconnu l'indispensabilité, est devenue
» d'une extrême importance pour faire concourir
» toutes les forces françaises dans la Péninsule à un
» seul et même but. Elles s'en sont presque toujours

» écartées lorsque chaque commandant en chef, agis-
» sant pour son propre compte, sans égard aux
» besoins de ses collègues, s'est isolé de la cause
» commune et n'a agi qu'indirectement pour le bien
» général... Il est impossible de prescrire d'ici des
» opérations de guerre qui doivent être le résultat
» des circonstances... »

Napoléon à Clarke, 2 septembre : « Pourquoi le
» duc de Raguse a-t-il livré bataille sans les ordres
» de son général en chef? Il était tout simple qu'il se
» défendît s'il était attaqué... mais pourquoi n'avoir
» pas pris les instructions du général en chef, qui seul
» connaît le système général de mes armées d'Es-
» pagne? Il y a là un cas d'insubordination. »

23 décembre 1812. Joseph, Madrid, à Clarke : « Le
» duc de Dalmatie, au lieu de m'adresser ses rapports,
» ainsi que son devoir le lui prescrit, s'est borné à
» m'envoyer copie de celui qu'il a adressé à Votre
» Excellence. »

1er avril 1813 : « On me répète sans cesse : « *Que le*
» *roi se fasse obéir.* » Ces mots ne frappent que le vide,
» parce qu'ils ne sont appuyés que sur le vide. Com-
» ment puis-je me faire obéir par des généraux qui me
» montrent des instructions qu'ils ont en poche et qui
» sont ainsi conçues : « *Vous vous conformerez aux*
» *ordres du roi en tout ce qui ne serait pas contraire à*
» *ceux que je vous aurais transmis directement au nom*
» *de l'Empereur.* » En effet, une fois placés hors de la
vue du roi, les généraux ne voulaient plus obéir
qu'aux ordres venus de Paris. Il n'est pas besoin de
signaler les entraves qu'apportaient aux opérations

de Joseph de semblables allures ainsi indépendantes. En vain lui recommandait-on de Paris l'activité, l'énergie. C'était toujours une incitation vague et une hésitation incessante à lui en fournir les moyens. « Je » pense, répliquait-il avec l'accent d'une dignité » blessée, avoir assez fait preuve d'énergie et d'acti- » vité, depuis que je suis en Espagne, pour n'avoir » laissé à personne le droit de me recommander d'en » avoir. »

Enfin, après des efforts inouïs et infructueux, Joseph, accablé par les désastres survenus en Espagne, écrivait, le 11 juillet 1813, à l'Empereur : « J'ai senti, » Sire, et je sens les reproches non mérités de Votre » Majesté. Si elle daigne me questionner jamais sur » les véritables causes des malheurs arrivés aux Fran- » çais en Espagne, j'espère la détromper sans peine » et lui faire connaître à qui ils peuvent être attri- » bués. » Puis il remit au duc de Dalmatie le commandement en chef que lui conférait l'Empereur, et manifesta le désir de se retirer, au sein de sa famille, dans une simple maison de campagne qu'il fit chercher entre l'Adour et la Garonne.

Triste solution d'un laborieux problème [1] !

IX.

L'histoire d'Espagne, pendant les cinq années du règne de Joseph, comprend la seconde moitié du quatrième et les cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième volumes. Cette période, divisée par an-

[1] *Pays*, 7 septembre 1854.

nées, offre une situation générale dont nous avons cherché à considérer l'ensemble et à préciser le système.

Au moment où l'Empereur, pris un peu à l'improviste et malgré lui, fut appelé à adopter un parti et à remettre le gouvernement aux mains de son frère Joseph, ce gouvernement improvisé se trouva aux prises avec deux difficultés principales dont nous avons voulu nous rendre compte séparément : l'une naissait de la résistance opposée par le sentiment de la nationalité espagnole à l'envahissement de l'étranger; l'autre de l'organisation même du principe d'autorité, sous la direction suprême du souverain arbitre de cette conquête. Nous avons recherché d'un côté l'empreinte de ce sentiment national, qui n'est autre chose, même chez nos ennemis, il faut le reconnaître, que l'inspiration du vrai patriotisme, de l'autre l'utilité et la possibilité pratique de ce principe gouvernemental : l'unité du pouvoir.

Nous avons constaté les obstacles que rencontrait ici l'Empereur à l'application d'un système en général si éminemment conforme à ses convictions, si élémentaire, on peut le dire, à ses yeux. Nous en avons conclu que, s'il ne l'adoptait pas, c'est qu'il trouvait à son adoption de graves inconvénients, de sérieux obstacles.

Aujourd'hui nous avons à examiner, en dehors de ce double point de vue que nous avons précédemment signalé, les détails de l'administration du roi Joseph.

L'Empereur, on le sait assez, avait une énergie et

une décision qui s'accommodaient mal des tempéraments et des hésitations politiques; il écrivit à son frère le 12 janvier 1809 : « Si on ne débarrasse pas » Madrid d'une centaine de boute-feux, on n'aura » rien fait. Sur ces cent, faites-en pendre ou fusiller » douze ou quinze, et envoyez le reste en France aux » galères. Je n'ai eu de tranquillité en France, et je » n'ai rendu de la confiance aux gens de bien, qu'en » faisant arrêter deux cents boute-feux, assassins de » septembre, et en les envoyant dans les colonies. » Depuis ce temps, l'esprit de la capitale a changé » comme par un coup de sifflet. »

Une autre fois, le 16 du même mois : « Je crois » nécessaire que votre gouvernement, dans les pre- » miers moments surtout, montre un peu de vigueur » contre la canaille. La canaille n'aime et n'estime » que ceux qu'elle craint; et la crainte de la canaille » peut seule vous faire aimer et estimer de toute la » nation. »

Le 21 février 1809 : « On assassine dans les rues de Madrid... Vous ne viendrez à bout de l'Espagne qu'avec de la vigueur et de l'énergie. Cette affiche de bonté et de clémence n'aboutit à rien. »

A cela Joseph répondait : « Il est faux qu'on assas- » sine dans les rues de Madrid. On y assassinait lorsque » je n'y étais pas; depuis l'établissement du gouver- » nement civil, on y est aussi tranquille qu'à Paris et » à Naples.

» L'Espagne asservie sera ennemie à la première » occasion. L'Espagne amie et sœur le sera toujours, » comme son roi sera toujours votre frère. C'est l'Es-

» pagne que je veux acquérir à la France, et la France
» à l'Espagne; mais pour cela il faut bien persuader
» à la plus faible que la plus forte n'en veut pas faire
» son esclave. Cette opinion est la seule ennemie que
» nous ayons à combattre; les armes des Espagnols
» tomberaient de leurs mains, tous tomberaient à mes
» pieds s'ils savaient ce qui est dans mon cœur... Je
» suis aujourd'hui vers le second versant de la vie, et
» ne changerai pas de principes à mon âge. *Si vous ne*
» *pensez pas ainsi*, ma couronne mal affermie est à
» votre disposition. Dieu m'a enlevé celle de Naples;
» vous pouvez reprendre celle d'Espagne... Le ministre
» de la police de France n'a rien à dire au roi d'Es-
» pagne. »

Cette énergie que l'Empereur recommandait sans cesse à son frère, dont il connaissait la bonté, aurait-elle mieux réussi que cet esprit de persuasion qui n'excluait pourtant pas la fermeté? C'est un doute que les événements de Naples semblent conserver comme un parallèle de ceux d'Espagne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne peut s'abstenir d'une vive sympathie pour le caractère à la fois si bon, si loyal et si modeste du roi Joseph. Résolu dans l'expression de sa propre dignité, il faisait abstraction de lui-même jusqu'à l'humilité, quand il s'agissait de ses opinions personnelles comparées à celles de son frère. « Votre
» Majesté ne rend pas justice à son frère, lui écrivait-il
» le 23 août 1808, lorsqu'elle pense qu'il n'y a pas
» une tête ici : je ne manque ni de tête ni de cœur,
» et quand je serais pétri de boue, j'ai trop vécu près
» de vous pour n'avoir pas pris quelque chose de

» vous-même... L'adversité élève les hommes de ma
» trempe, et Alexandre traitait mieux ses ennemis
» vaincus. Humble, s'il le faut, dans la prospérité,
» j'aurai, dans la position où je suis, la fierté d'un
» homme. »

23 octobre : « Je ne compromets rien dans un
» moment où Votre Majesté doit arriver; je pense que
» je ne dois rien donner au hasard, et attendre son
» arrivée pour que les affaires se ressentent de l'action
» qu'elle doit nécessairement leur imprimer. » Et,
en effet, l'Empereur, en venant personnellement en
Espagne, y apporta une certaine décision, un certain
élan qui non-seulement était l'œuvre de son génie,
Mais naissait naturellement de la seule impulsion d'une
volonté précise et souveraine substituée à l'incertitude
où on laissait toujours ce pauvre roi Joseph des
moyens de gouvernement, disputés et amoindris dans
ses mains. Mais cependant sa présence ne marqua pas
un progrès assez sensible dans la marche de l'occupation, pour qu'il reste démontré que le succès eût couronné l'entreprise, même dirigée par lui en personne.
Et pourtant, il faut l'avouer, il eût disposé de ressources qui manquaient au malheureux roi. « Je vois
» avec peine, disait-il à l'Empereur, que vous écoutez
» sur les affaires d'Espagne des personnes *intéressées*
» *à vous tromper*. On m'accuse d'être trop doux....
» En général, tous les petits désagréments qu'on peut
» me donner ne me sont guère épargnés... Au surplus, je trouve toutes les observations de Votre
» Majesté si justes, qu'il me semble que je les aurais
» toutes faites. *Mais ce n'est qu'après les avoir lues que*

» *je fais cette remarque.* » Humilité bien sentie et bien noble chez un homme qui, après tout, avait une valeur véritable. Au surplus, l'Empereur parlait toujours de lui avec une vive affection. « Ses vertus et ses talents, » disait-il, sont propres à la vie privée; la nature l'y » avait destiné : il est trop bon pour être un grand » homme. Il n'a pas d'ambition; il me ressemble beau- » coup, de sa personne, mais il est mieux que moi. Il » est extrêmement instruit. »

C'est parce que Napoléon avait de Joseph cette opinion, peut-être méritée, qu'il secouait sa bonté naturelle avec une vivacité parfois un peu rude. « Je » vous envoie, lui disait-il un jour, une note qui » prouve qu'à votre quartier général on ne connaît » pas l'état de l'armée. » Un autre jour : « N'écoutez » pas vos ministres, qui paraissent n'avoir aucune » notion... *La guerre pourrait être terminée d'un seul » coup par une manœuvre habilement combinée; et pour » cela, il faut que j'y sois.* Je me mets en route aus- » sitôt que j'aurai mis en mouvement le Corps légis- » latif. »

Au surplus, l'Empereur donnait bien véritablement et Joseph entendait bien recevoir de lui *des ordres*, dans la rigoureuse acception du mot. Puis, si Joseph, qui ne demandait à son frère que des ordres bien formels, toujours prêt à les exécuter, n'avait pas reçu de lui, depuis quelque temps, de nouvelles, il s'alarmait : » Votre Majesté ne m'écrit plus; je ne sais pas si elle » me boude, » se servant toujours vis-à-vis de lui de cette locution respectueuse : « Sire, ou Votre Majesté », tandis que l'Empereur l'appelait tout simple-

ment : « Mon frère ». Cette inégalité hiérarchique qui avait interverti entre les deux frères l'ordre de la nature, parfaitement acceptée par Joseph, produisait chez lui une confiante expansion, à laquelle l'Empereur ne répondait qu'avec une réserve réfléchie; ainsi, pour lui annoncer son divorce avec l'impératrice Joséphine et son mariage avec Marie-Louise, il lui écrit sous cette forme, pour cette fois seulement solennelle : « *Monsieur* mon frère, j'envoie à *Votre » Majesté* le *Moniteur,* qui lui fera connaître le parti » que j'ai cru devoir prendre. »

De loin, l'Empereur donnait à son frère tous les conseils militaires et politiques que celui-ci sollicitait et accueillait sans cesse avec la plus humble modestie « Ayez courage et *gaieté*, lui répétait souvent l'Empe- » reur. Ne doutez jamais du succès... *surtout santé, gaieté, c'est-à-dire force d'âme.* » A quoi Joseph répondait : « Votre Majesté me recommande *la gaieté*; jamais » je n'ai été si tranquille, et si bien portant, et si infa- » tigable; et si j'ai à envier à Votre Majesté un génie » supérieur, j'ai cela de commun avec tout le monde. » Mais je n'ai besoin d'envier à personne le sang-froid » et la tranquillité d'âme; et je dois avouer que je » sens que l'adversité me ferait éprouver un sentiment » qui n'est pas sans quelque charme, celui d'être au- » dessus d'elle... J'espère que Votre Majesté verra » avec quelque plaisir que, sous quelques rapports, » je suis digne d'être son frère. »

C'est ainsi que, soumettant toujours son jugement à celui de l'Empereur toutes les fois qu'il le savait déterminé par la connaissance des faits, il réclamait

avec énergie, avec persévérance, offrant sans cesse sa démission, quand il supposait son frère mal informé ou trompé, et quand, se croyant victime d'une erreur, il croyait en même temps son honneur et sa dignité engagés et mis en péril.

Joseph avait à Madrid, comme à Naples, un égal besoin de secours en hommes et en argent, qu'il réclamait sans répit à son frère. Il est un autre sentiment qui l'animait en Espagne comme en Italie : c'était l'horreur du pillage, du désordre et des malversations : « *Avant tout*, répétait-il sans cesse, *il faut que tout* » *fripon, quel que soit son rang, soit éloigné de ce pays.* » A quoi Napoléon répondait : « Répression des abus » et des déprédations! »

§ 1er.

Contrairement au principe de l'Empereur que *la guerre doit nourrir la guerre,* il avait besoin d'hommes et d'argent : « Les provinces, écrivait-il à l'Empereur, » sont surchargées par le poids énorme de l'armée; » je ne retire pas un sou de l'Espagne; je n'ai plus » aucun moyen de pourvoir aux services...

» J'ai à Paris un hôtel. Si Votre Majesté veut en » disposer en faveur de quelqu'un, je la prie de » m'envoyer un mandat particulier de quatre à cinq » cent mille francs, ce qui peut en être la valeur ap- » proximative, sans quoi je le ferai vendre, parce que » j'ai besoin d'argent. »

Sans cesse il revenait sur la question financière, qui, selon son expression, « lui faisait une rude » guerre ».

Il avait obtenu de Napoléon des promesses de subvention que le torrent des événements entraînait sans doute pour la plupart dans l'oubli : habituellement inexécutées, elles étaient pour Joseph une source intarissable, sinon de plaintes (sa raison admettait parfaitement les graves motifs qui vraisemblablement paralysaient la bonne volonté de l'Empereur), du moins de réclamations nécessitées par des exigences impérieuses.

§ 2.

Répression des abus et des déprédations! disait l'Empereur. Et, en effet, c'était bien son système inflexible, inexorable, faisant des exemples éclatants, seul moyen, par le châtiment des coupables, d'épouvanter ceux qui auraient été tentés de les imiter.

Malheureusement, le roi Joseph, tout aussi résolu à cet égard que son frère, aussi ennemi que lui du désordre et de l'improbité, n'avait pas à sa disposition les mêmes moyens que lui de se faire obéir. L'indiscipline, l'insubordination produisaient le désordre, les abus et parfois pis encore, sans qu'il y eût assurément faiblesse ou insouciance de la part du roi. Il avait près de lui un homme dont la capacité, le dévouement et l'abnégation étaient au-dessus de tout éloge : c'était le maréchal Jourdan. Il avait demandé pour lui, en récompense de ses bons services à Naples, le titre de duc de Fleurus que Napoléon n'avait pas cru devoir lui accorder, dans la crainte que, satisfait d'honneurs, il ne voulût retourner à Paris. Ne se voyant même pas porté sur le tableau des maréchaux de l'Empire,

ce brave soldat, très-affligé, demanda à plusieurs reprises la permission de rentrer en France.

Fort attaché au roi Joseph, qui comptait sur lui, il n'était pas infiniment aimé de l'Empereur, qui lui préférait beaucoup le maréchal Soult; ce dernier, au contraire, était en désaccord flagrant avec le roi. Sous le titre de gouverneur général de Portugal, titre qu'il avait pris de son autorité privée, il semblait cacher une arrière-pensée que toute sa conduite parut dans la suite justifier; aux prises en Portugal avec des difficultés et une résistance égales à celles qui se produisaient en Espagne, il était trop habile tacticien pour méconnaître, après la conquête d'Oporto, les lois de la guerre qui l'appelaient à la rencontre des Anglais marchant à lui, au lieu de demeurer obstinément renfermé dans la ville, s'il n'avait eu des desseins que l'Empereur lui-même qualifia de crime de lèse-majesté. Mais l'Empereur pardonna tout, et l'impunité, qui naissait probablement de la haute opinion que Napoléon avait de ses talents militaires, l'encouragea dans ses projets et dans sa résistance aux ordres du roi. L'œil toujours fixé sur le Portugal, qu'il n'avait quitté qu'à regret, il ne pouvait se résigner à faire faisceau en Espagne avec l'armée royale; il fut vraisemblablement cause de plus d'un insuccès. Joseph, très-violemment irrité contre le duc de Dalmatie, l'accusait en toute occasion et ne craignit même pas plus tard, alors que toute animosité, s'il en ressentit jamais, paraissait devoir être éteinte dans son cœur, de formuler contre lui, en 1834, dans une pièce grave, l'anathème et la réprobation : « *L'homme coupable des malheurs*

» *de l'Espagne*, écrivait-il alors de Londres à la du-
» chesse d'Abrantès, est aujourd'hui président du
» conseil des ministres en France, ministre de la
» guerre sous la branche cadette, comme il l'a été sous
» la Restauration. » Responsable de tant de fautes, fruit de son insubordination, il entrava sans cesse, dit Joseph, nos opérations, et fut l'unique auteur de l'humiliation de nos armes à l'affaire des Arapiles; fort mal avec le maréchal Ney, il ne pouvait servir avec lui; et Joseph dut signaler à l'Empereur ce désaccord violent, à la suite duquel il se décida pourtant, quoiqu'à regret, à faire partir momentanément le duc d'Elchingen, ainsi qu'il en avait l'autorisation de l'Empereur.

Cependant nous avions en Espagne jusqu'à huit corps d'armée, au chiffre de deux cent soixante-dix mille hommes, commandés par des généraux qui s'appelaient Reille, d'Erlon, Foy, Sébastiani, Clausel, Lamarque, Soult, Suchet, créé duc d'Albuféra, Ney, Jourdan, Victor, duc de Bellune, Lefebvre, duc de Dantzick; pléiade brillante de noms glorieux qui malheureusement, au lieu d'être unis et confondus dans une auréole commune de patriotisme et de gloire, semblaient parfois jetés dans des orbites différentes et même opposées. Désunis sous des chefs qui se croyaient trop égaux en grades et en talents pour accepter le commandement de l'un ou de l'autre, ils auraient sans doute mieux servi sous la main de celui qui les dominait tous. Celui-là aurait-il pu éviter les désastres de Vitoria, de Talavera, des Arapiles, de Baylen, la honte ineffaçable d'un nom à jamais perdu, à la suite

de laquelle Napoléon écrivait à Joseph avec un accent inaccoutumé de tendre émotion : « Vous ne sauriez » croire combien l'idée que vous êtes aux prises, *mon* » *ami*, avec des événements au-dessus de votre habi- » tude, autant qu'au-dessous de votre caractère natu- » rel, me peine. Dupont a flétri nos drapeaux! Quelle » ineptie! quelle bassesse! »

Tel est, en résumé, l'aperçu sommaire des graves événements qui ont signalé le règne si tourmenté du roi Joseph en Espagne. Roi philosophe, il n'aspirait, dès l'origine, qu'au repos de la famille, de la vie champêtre, au milieu de ses livres, de ses lacs et de ses bois de Mortefontaine. Cette disposition d'esprit si honnête, si pur, si dégagé des séductions de la grandeur, n'était-elle pas en effet, à un certain degré, exclusive de la virilité mâle, énergique du génie dominateur? C'est, il faut le reconnaître, assez vraisemblable, et, tout honorable qu'elle soit, elle explique peut-être les réticences de l'Empereur dans une situation où il n'eût probablement pas balancé à sanctionner le principe sacramentel pour lui de l'unité de pouvoir, s'il eût eu dans l'emploi qu'en eût fait son frère une confiance absolue. Au lieu de cela, après lui avoir tour à tour donné et repris le commandement en chef, il le conféra en dernier lieu au maréchal Soult, que, malgré ses torts, il proclamait *la seule tête militaire* de l'Espagne. Il fallait que cette considération fût, au fond de sa pensée, le mobile de ses résolutions; la conclusion dût-elle en être, comme elle le fut en effet, le départ de Joseph. Est-il permis, après tout ce qui s'est passé, de conjecturer que, selon l'opinion

d'un juge compétent, du général Lamarque, qui combattit, à ce sujet, le jugement sévère consigné au *Mémorial* par le comte Las Cases, le roi Joseph fût dans l'impossibilité de mieux faire? Peut-on aller même jusqu'à prétendre que « le plus grand capitaine, » le génie le plus extraordinaire, l'Empereur enfin, » placé dans la même position, n'aurait pu qu'obtenir » les mêmes résultats? » C'est ce que nul ne pourrait victorieusement affirmer.

Mais ce qui paraît certain, c'est que l'Empereur, après avoir cru à l'alliance de la Russie, avait eu à se mesurer avec elle; son attention, détournée, éloignée nécessairement de l'Espagne, avait pu l'abandonner un peu à elle-même, à ses embarras intérieurs, ce qui avait fait dire, avec quelque raison, à Joseph, que la cause des difficultés principales de l'Espagne était en Allemagne. La Turquie, malgré les inquiétudes que lui inspirait Napoléon du côté de l'Égypte, réclamait pourtant son appui contre l'ambition moscovite; alors, comme aujourd'hui, le czar, après avoir semblé promettre la paix au monde, avait tout à coup jeté un regard de convoitise vers les Balkans. Heureusement il n'est plus aujourd'hui, comme alors, l'âme d'une coalition européenne; heureusement nous n'avons plus à entendre ce cri d'alarme jeté par l'Empereur lui-même, en 1814, à Château-Thierry : « Je tremble » que ces coquins de Russes ne mettent le feu à Fontainebleau, en représailles! » Non, nous n'en sommes plus là, Dieu soit loué! Et s'il y a aujourd'hui une coalition, c'est celle du bon droit contre l'injustice, celle de la défensive du monde civilisé contre l'agres-

sion inique d'une sauvage convoitise. Voilà où nous en sommes aujourd'hui; et si les tristes événements de 1814, qui ont suivi de si près le retour du roi d'Espagne en France, nous ramènent involontairement à cette sinistre phase de nos destinées, reprenons, puisqu'il le faut, le cours de ces douloureux récits.

Ils forment le dixième et dernier volume des *Mémoires du roi Joseph* [1].

X.

Pour lire avec fruit un ouvrage, pour en donner une analyse utile, il ne suffit pas de s'abandonner au charme du récit, il faut encore saisir avec un soin fidèle le fil conducteur destiné à guider l'esprit, à travers les détails, vers la pensée principale qui est comme l'âme et le but de toute importante production. La correspondance politique et militaire du roi Joseph, classée avec méthode, éclairée par des commentaires judicieux, lucides, par un précis historique complet, présente un intérêt dramatique, et des enseignements vraiment profitables à tous.

A peine rendu à la douce vie de famille, qui avait toutes ses sympathies, Joseph comprit que l'envahissement du sol de la patrie par les armées étrangères ne lui permettait pas un inutile repos à Mortefontaine. Il écrivit à l'Empereur le 29 décembre 1813 qu'il se mettait à sa disposition.

De tous les documents si précieux qui forment les

[1] *Pays*, 15 octobre 1854.

dix volumes que nous analysons, il n'en est pas assurément qui offrent un intérêt plus grave, plus élevé, que ceux qui composent ce dixième et dernier volume. Dans l'analyse d'un ouvrage, dont près de la moitié consiste en pièces authentiques, nous avons cru devoir imiter l'éditeur et nous effacer, comme il l'a fait lui-même avec une modestie de bon goût, derrière les documents mêmes, leur abandonnant la première place et le premier rang. A plus forte raison en doit-il être ainsi de la correspondance de cette campagne de France, empreinte de tant de grandeur et de patriotiques anxiétés! Napoléon aux prises avec les hordes étrangères foulant d'un pied sacrilége le sol de la France; Napoléon se débattant, comme un lion, contre les étreintes impies de ces phalanges qui avaient tant de fois pâli à la vue de ses aigles victorieuses! Les détails intimes de cette stratégie savante, accablée, épuisée par le nombre, et prête, à tout moment, à ressaisir la supériorité du génie aux abois! Rien ne peut donner une idée du charme douloureux, dramatique, de cette correspondance, où l'âme de la patrie semble, comme celle d'un héros à l'agonie, se recueillir avant de quitter la terre et de s'exhaler vers les cieux! C'est une épopée touchante et immortelle; c'est l'image de la mort, ou plutôt d'un évanouissement qui ne tarit pas les sources de la vie, et réserve un miraculeux réveil!

Voilà ce que renferme ce dixième volume, qu'il faut lire, qu'il faut dévorer de l'œil et de la pensée, sous peine d'ignorer à toujours les secrets de cette crise mémorable qu'on ne connaît, malgré tous les récits qui en

ont été faits, qu'après l'avoir explorée dans son principe même, sur ces textes originaux.

Malheureusement, les citations sont presque impossibles ici ; il faudrait copier chaque lettre des deux frères; bornons-nous donc à une simple indication, destinée seulement à donner un aperçu d'un monument que chacun devra ensuite contempler dans son ensemble et dans ses détails. Quelques fragments du Panthéon ou du Colisée peuvent-ils donner une notion suffisante de ces imposants chefs-d'œuvre? Il faut aller à Rome pour en reconnaître par soi-même et en comprendre toute la majesté.

L'ennemi gagnait du terrain en France; l'inondation montait. L'Empereur marchait à sa rencontre : il se multipliait, le harcelant avec des forces inégales. En son absence, un conseil privé, composé des grands dignitaires, des ministres, des présidents de sections du conseil d'État et du président du Sénat, délibéra, le 29 mars 1814, sous la présidence de la Régente, sur la question de savoir si l'Impératrice devait quitter Paris ou y rester avec son fils. Le conseil, en majorité, partageait l'avis, très-énergiquement exprimé par le comte Boulay (de la Meurthe), que Marie-Louise ne quittât pas la capitale. M. Boulay émit la proposition, à laquelle son fils aîné adhéra peut-être trente-quatre ans plus tard, au sein de la Chambre des députés, pour une autre princesse, régente à son tour d'une jeune prince appelé, lui aussi, à la couronne; proposition suprême, mais décisive peut-être, qui consistait à aller à l'hôtel de ville se montrer au peuple, tenant, comme Marie-Thérèse, son fils dans ses bras. Une lettre de l'Empe-

reur, produite au milieu de la discussion, la termina contre le vœu du conseil, et le départ, prescrit par Napoléon, fut résolu.

Quand le roi Joseph eut acquis la triste certitude que tout espoir de défense était perdu pour la capitale, il la quitta, conformément aux instructions de l'Empereur, pour rejoindre l'Impératrice et le Roi de Rome. Il était quatre heures du soir, le 30 mars; quelques instants plus tard, et l'ennemi, maître des ponts, ne lui permettait plus le passage.

A Blois, à Orléans, ne recevant pas de nouvelles de l'Empereur, il en demanda au général Bertrand par une lettre qu'il terminait ainsi : « Pressez l'Empereur » pour qu'il prenne un parti prompt et décidé. Qu'il » sache bien que la France veut la paix, un système » monarchique et libéral, mais n'aime ni ne veut les » Bourbons; s'ils retournent au trône, ce sera malgré » le peuple et par la faute du gouvernement impérial. » Le lendemain, il écrivait à Napoléon lui-même : « La » France veut la paix, une monarchie libérale, mais » elle ne veut pas de Bourbons. Elle les préfère à la » guerre éternelle, mais elle ne reçoit les Bourbons » que comme un châtiment imposé; elle s'y résigne » parce qu'elle est vaincue. »

Malgré le peuple, en effet, les plus hauts personnages, préoccupés de leur seul intérêt personnel, cherchaient à sauver leurs honneurs, leurs dignités, leur traitement, aux dépens de leur honneur et de leur dignité, en traitant avec les souverains étrangers et le prince de Schwartzenberg : des maréchaux, comblés trop tôt de faveurs, de dotations, de majorats; des

sénateurs, titulaires de riches traitements, n'aspiraient qu'à les conserver. Le peuple, cela est vrai, le peuple, dont tant de flatteries faussement démocratiques ont depuis quelques années cherché à caresser les faiblesses, les faux instincts; le peuple, dans sa simplicité, garde au fond du cœur le dépôt inaltéré des sentiments nobles, généreux, patriotiques, tandis que nous autres, maîtres ou disciples de l'école utilitaire ou libérale, nous comptions, nous supputions tristement, mais avec la conscience d'un pénible devoir, après la chute de l'Empire, les plaies de la patrie, les pertes qu'elle avait faites, en hommes, en argent, en territoire, en liberté; le peuple, lui, qui avait pourtant plus contribué que qui que ce fût à cette cotisation du sang de la France, le peuple conserva, ce que le Sénat *conservateur* conserva si mal, la foi napoléonienne, le culte de l'égalité dont Napoléon était, à ses yeux, l'emblème. Et c'est par ce phénomène qu'en 1815 comme en 1848 une sorte d'étincelle électrique sembla se communiquer à la fibre nationale lors du retour de l'île d'Elbe, comme lors de l'élection présidentielle du 10 décembre. Manifestation toute nationale de l'élan populaire!

En 1814, Joseph eut une douloureuse mission à remplir : en Espagne comme en France, il était destiné à une lutte, hélas! inégale, avec des difficultés invincibles. Tout estimé qu'il fût de l'Empereur, il était aussi rudoyé par lui dans sa campagne de 1814 que dans celle de 1808 à 1812. De Nogent, l'Empereur lui écrivait, le 8 février : « Je croyais m'être expliqué » avec vous; mais vous ne vous souvenez jamais des

» choses et vous êtes de l'opinion du premier homme » qui parle et qui vous reflète cette opinion. Je vous ai » répondu sur l'événement de Paris pour que vous ne » mettiez plus en question la fin, qui touche à plus de » gens qu'à moi. Quand cela arrivera, je ne serai plus; » par conséquent, ce n'est pas pour moi que je parle. » Je vous ai dit, pour l'Impératrice et le Roi de Rome » et notre famille, ce que les circonstances indiquent, » et vous n'avez pas compris ce que j'ai dit. Soyez bien » certain que, si le cas arrivait, ce que je vous ai prédit » arrivera infailliblement. Je suis persuadé qu'elle-» même a ce pressentiment...

» Je vous répète donc, en deux mots, que *Paris » ne sera jamais occupé de mon vivant*. J'ai droit à être » cru par ceux qui m'entendent...

» Pour comprendre (telles et telles choses qu'il lui » expliquait), *je trouve toujours votre jugement faux*... » Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je pré-» férerais le savoir dans la Seine que dans les mains » des ennemis de la France; le sort d'Astyanax, pri-» sonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus » malheureux de l'histoire.... *Je suis surpris que vous » ne conceviez pas cela!* Je vois que la peur fait tourner » toutes les têtes à Paris... Quant à mon opinion, je » préférerais qu'on égorgeât mon fils, plutôt que de le » voir jamais élevé à Vienne comme prince autrichien; » et j'ai assez bonne opinion de l'Impératrice pour être » aussi persuadé qu'elle est de cet avis, autant qu'une » femme et qu'une mère peuvent en être.

» Je n'ai jamais vu représenter *Andromaque* que je » n'aie plaint le sort d'Astyanax survivant à sa maison,

» et que je n'aie regardé comme un bonheur pour lui » de ne pas survivre à son père... On perd la tête, et » cela ne mène à rien de bon...

» L'Impératrice et le Roi de Rome à Vienne, ou entre » les mains des ennemis, *vous et ceux qui voudraient » se défendre seraient* REBELLES. »

Rebelles parce qu'ils auraient voulu défendre leur pays ! Cette pensée soulevait l'indignation patriotique de l'Empereur, et pourtant, lui-même, comment nommait-il les Espagnols armés contre l'invasion étrangère ? Tant est puissante la préoccupation de la lutte, qu'en changeant le point de vue elle change l'appréciation d'un même fait !

L'Empereur pensait que Louis devait suivre Joseph. Quant à Jérôme, il demandait avec instance aussi un commandement ; aussi Joseph mandait-il à son frère, le 5 février : « Louis et Jérôme m'ont chargé de rappeler » à Votre Majesté qu'ils étaient prêts à remplir la desti- » nation que vous jugeriez la plus convenable à leur » donner... » Le 6 février : « L'idée de mettre à la » tête de Paris le roi Louis me paraît très-bonne. » — Le 10 janvier, l'Empereur avait fait mettre à l'ordre du palais que Joseph serait désormais annoncé sous le titre de *roi Joseph*, et la reine sous celui de la *reine Julie*.

Le 21 février, Napoléon répondait de Nogent : « Mon frère, voici mes intentions sur le roi de West- » phalie. Je l'autorise à prendre l'habit de grenadier » de la garde, autorisation que je donne à tous les » princes français. Vous la ferez connaître au roi » Louis.... J'autorise Jérôme à habiter la maison du » cardinal Fesch, puisqu'il paraît qu'elle lui appar-

» tient, et à y établir sa maison. Le roi et la reine conti-
» nueront à porter le titre de roi et de reine de West-
» phalie, mais ils n'auront aucun Westphalien à leur
» suite. » Quelques jours après, le plus jeune des frères de l'Empereur, au lieu d'accepter ce séjour inactif, sollicitait avec ardeur le commandement dont il est précédemment question, et voulait partir pour Lyon, lorsque la catastrophe précipitée modifia toutes ces résolutions. Le 3 avril Joseph disait : « Sire, maman et
» Louis sont prêts à remplir vos vues. La première
» aura besoin d'argent; il lui est dû six mois de sa
» pension. Jérôme n'a pas non plus d'argent. » Déjà le 8 février Napoléon avait déclaré que nul n'est tenu à l'impossible, que, n'ayant plus rien, il ne pouvait payer aucun officier.

« Je ne comprends pas, écrivait Napoléon à Joseph,
» le 8 février, de Nogent, comment vous couvrez
» d'éloges si imprudents les propositions de traîtres si
» dignes de ne conseiller rien d'honorable : ne les em-
» ployez jamais, même dans un cas le plus favorable...

» J'avoue que votre lettre du 7, à onze heures du
» soir, m'a fait mal, parce que je ne vois aucune tenue
» dans vos idées, et que vous vous laissez aller aux
» bavardages et opinions d'un tas de personnes qui
» ne réfléchissent pas. Oui, je vous parlerai franche-
» ment. Si Talleyrand est pour quelque chose dans
» cette opinion.... c'est *trahir*. Je vous le répète,
» méfiez-vous de cet homme! Je le pratique depuis
» seize ans, j'ai même eu de la faveur pour lui;
» mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre
» maison, à présent que la fortune l'a abandonnée de-

» puis quelque temps. Tenez-vous aux conseils que » j'ai donnés. J'en sais plus que ces gens-là. »

La veille, il écrivait déjà : « Le mauvais esprit des » Talleyrand et des hommes qui ont voulu endormir » la nation m'a empêché de la faire courir aux armes. » Se plaignant de fausses nouvelles : « J'ai toujours re- » marqué que la police fait un mal affreux par son peu » de jugement : elle alarme sans éclairer. »

Au moment des efforts suprêmes, l'Empereur comptait bien moins sur l'esprit bourgeois de la capitale que sur l'héroïsme surhumain du peuple : « *Si j'avais » écouté les ministres, je me serais méfié de Paris.* » Il s'en méfiait bien aussi, et le 13 mars, il écrivait de Soissons : « Partout j'ai des plaintes du peuple contre » les maires et les bourgeois, qui les empêchent de se dé- » fendre : je vois la même chose à Paris. » C'est, du reste, à peu près ce que lui signalait de son côté Joseph en ces termes : « Électrisée par le récit des prodiges » opérés en peu de jours par Votre Majesté, cette ville » de Paris, si mauvaise pour le gouvernement il y a un » mois, touchée aujourd'hui de la confiance de Votre » Majesté qui lui remet en dépôt sa femme et son fils, ne » doit pourtant laisser espérer d'elle autre chose que » fidélité et obéissance. Elle a admiré votre génie; » mais elle n'est accessible maintenant qu'à l'espoir de » la paix; elle n'est nullement disposée à entreprendre » une défense réelle contre un corps d'armée. Voilà » l'exacte vérité. Que Votre Majesté ne compte sur » aucun effort au delà de ce qu'il est permis d'attendre » d'une population ainsi disposée. » Ces dispositions étaient celles aussi de la garde nationale, qu'on parlait

d'armer, mais sous réserve d'une grande modération dans l'impulsion qu'il s'agissait de lui donner; le 14 mars, l'Empereur écrivait de Reims à Joseph : « Ne » souffrez pas que personne cajole la garde nationale, » ni que Regnaud ou tout autre s'en fasse le tribun. »

Au surplus, l'*invincible difficulté du manque d'armes*, comme disait Joseph, était une cause principale de la paralysie des moyens de défense, et fut en grande partie, d'après le témoignage même des *Mémoires* que nous étudions, la cause de l'occupation de la capitale par les coalisés.

Ainsi tout se réunissait pour développer ce besoin de la paix, qui n'est admissible qu'à la condition d'être honorable : « Il n'y a de paix solide, disait Coriolan aux ambassadeurs de Rome dans le camp des Volsques, que celle qui porte sur des conditions justes et égales pour les deux partis. » Les femmes et les enfants de beaucoup de premiers fonctionnaires publics quittaient Paris, fuyant les Cosaques et les Prussiens, dont on suppliait l'Empereur de délivrer la France à l'aide d'une paix à laquelle on supposait que pourrait concourir l'empereur d'Autriche, grand-père du Roi de Rome ! L'ennemi ayant proposé lui-même des bases à Francfort avant de passer le Rhin, n'ouvrait-il pas la porte aux négociations?

Joseph pressait de toutes ses instances son frère d'entrer dans cette voie pacifique, et, après avoir déclaré que tout le monde désirait la paix avec les limites naturelles, personne n'acceptant les anciennes limites; sous la pression des événements qui grossissaient jour par jour, apportant la nouvelle que les

empereurs Alexandre et François, dans leur marche sur Paris, ne pouvaient être arrêtés que par la condition de voir la France rentrer dans ses anciennes limites, Joseph fut bien forcé de se rallier à l'opinion que la France devait se réduire au territoire qu'elle avait en 1792, plutôt que « d'exposer la capitale à une occupation qui passait pour être la fin de l'ordre actuel et le commencement de grands malheurs ».

Napoléon lui-même écrivait le 18 février : « J'ai » l'espérance que j'arriverai promptement à une paix » fondée sur les bases de Francfort, ce qui est le mi- » nimum de la paix que je puisse faire avec honneur. » Avant de commencer mes opérations, je leur ai fait » offrir de signer sous la condition des anciennes » limites, pourvu qu'ils s'arrêtassent sur-le-champ. » Après avoir refusé, ils ont été punis, et hier ils me » demandent un armistice ! Vous concevez que, me » voyant à la veille d'une bataille dans laquelle j'étais » décidé à vaincre ou à périr, et dans laquelle, si je » cédais, ma capitale eût été prise, j'eusse consenti à » tout pour éviter cette grande chance... Mais, dès » qu'ils ont refusé, que tout est rentré dans les chances » d'une guerre ordinaire, où le résultat d'une bataille » ne peut plus menacer ma capitale, et que toutes les » données possibles sont pour moi, je dois à l'intérêt » de l'Empire et à ma gloire de négocier une véri- » table paix. Si j'avais signé *les anciennes limites*, j'au- » rais couru aux armes deux ans après, et j'aurais » dit à la nation que ce n'était point une paix que » j'avais signée, mais une capitulation. Je ne pourrais » le dire d'après le nouvel état de choses, puisque, la

» fortune étant revenue de mon côté, je suis maître
» des conditions. »

Noble accent de l'orgueil national enfin vengé par une victoire, hélas! trop éphémère! Mais l'Empereur, qui s'était tant habitué à rétablir une partie même désespérée, croyait ici encore à un de ces miracles. « Le prince de Schwartzenberg, s'écria-t-il sous un
» rayon d'espoir, vient enfin de donner signe de vie.
» Il vient d'envoyer un parlementaire pour demander
» une suspension d'armes. Il est difficile d'être lâche
» à ce point. Il avait constamment refusé, dans les
» termes les plus insultants, toute espèce d'armistice,
» même de recevoir nos parlementaires, après la ca-
» pitulation de Dantzick, celle de Dresde, chose hor-
» rible dont on trouverait peu d'exemples dans l'his-
» toire. Ces misérables, au premier échec, tombent à
» genoux ! »

Noble orgueil, nous le répétons, accompagné de tant de simplicité dans l'expression des plus grands desseins, des combinaisons les plus profondes, comme nous avons eu l'occasion de le constater dans la nouvelle campagne et le récit des plus glorieuses victoires! « J'ai
» manqué hier un beau coup : six mille Bavarois
» étaient à deux lieues de moi, dit-il, près de Mont-
» mirail, dans la traverse. L'ennemi manœuvre avec
» tant d'ignorance que j'espère avoir ces jours-ci
» quelques beaux résultats. »

Et en effet, Montmirail, Champ-Aubert, Montereau, devinrent les témoins de cette lutte de géant se débattant sous le nombre, avec le secours de ces braves, de ces héros dont l'Empereur disait : « Tout cela a

» été obtenu en engageant seulement la moitié de *ma » vieille garde, qui a fait plus qu'on ne doit attendre des » hommes.* » Lutte suprême et sublime du patriotisme et du génie cumulant, concentrant tous leurs efforts pour le salut de la patrie ! Lutte terrible, engagée et soutenue à travers tant d'alternatives de succès et de revers qui font de cette campagne de France une des plus belles pages en même temps que des plus douloureuses de nos fastes militaires.

De Paris à Troyes par Provins et Nogent, une ligne de feu semblait tracée par un doigt prophétique, comme la voie directe et stratégique du salut de la France. Si en effet elle eût pu être sauvée, c'était par là.

La trace lumineuse de cette glorieuse ligne de défense est gravée dans nos annales et ne s'en effacera pas plus que le souvenir de tant d'autres triomphes sur les champs de bataille de l'Europe !

Pendant ce temps, Napoléon chargeait Joseph d'une lettre pour l'Impératrice Joséphine, qu'il priait d'écrire à Eugène ; et non loin de cette immense infortune, qui fut toujours si sympathique à la France, une autre femme, du palais des Tuileries, où l'inquiétude la dévorait, l'Impératrice Marie-Louise, envoyait courrier sur courrier à Joseph, habitant le palais du Luxembourg, pour avoir des nouvelles de l'Empereur, engagé dans cette lutte suprême. Le 8 avril elle recevait des mains de son beau-frère cette épée glorieuse, ce glaive si peu fait, malgré les diamants, malgré le précieux Régent, qui décoraient sa poignée, pour la main d'une femme ! Dépôt sacré dont le se-

cret et le salut étaient peut-être en effet mieux confiés à la faiblesse féminine, qui par son sexe même était plus à l'abri du soupçon.

Nous n'abandonnerons pas cette partie du drame de notre histoire sans consigner la trace de l'épisode peut-être le plus touchant de ces *Mémoires*. Cet épisode est celui qui concerne le Roi de Rome. Cette correspondance renferme de touchants souvenirs, depuis la lettre de l'Empereur à Joseph, lui annonçant avec des détails intimes la naissance de son fils, le 20 mars 1811, jusqu'aux conversations du captif de Sainte-Hélène sur les destinées de cet enfant marqué du sceau de la fatalité. Après la Révolution de 1830, Joseph écrivait à Napoléon II, le conviant au souvenir de ses hautes destinées, invoquant à ses oreilles le nom de la France; et puis le 23 juillet 1832 une lettre de Marie-Louise, datée de Schœnbrunn, portait à Madame Mère la funèbre nouvelle que la veille le malheureux prince, le duc de Reichstadt, avait cessé de vivre. Triste fin de cet autre Astyanax, dont nous avons, dans un pieux pèlerinage, visité les augustes restes, si simplement enfouis sous les sombres voûtes du couvent des Augustins, à Vienne [1].

XI.

Après la chute de l'Empire, en 1814, le roi Joseph se retira en Suisse sur les bords du lac de Genève, avec sa femme et ses enfants. Il y était en 1815, lorsque l'Empereur, à son retour de l'île d'Elbe, lui fit

[1] *Pays*, 16 octobre 1854. — *Du Communisme en Allemagne*, par M. Bavoux.

dire de venir immédiatement à Paris. Joseph, ne prenant que le temps de faire cacher dans un coin du bois de Prangins, qu'il habitait alors, quelques valeurs et papiers précieux, quitta secrètement et précipitamment son château; bien heureusement aussi vite, car le lendemain matin la force armée se présentait chez lui pour le conduire à Berne.

A peine à Paris, Joseph reprit auprès de son frère la place que lui assignait son affection inaltérable. Il lui conseillait de prendre pour major général de son armée le maréchal Jourdan; mais l'Empereur, auquel Jourdan ne plaisait pas beaucoup, lui préféra le duc de Dalmatie, dont il appréciait davantage la capacité militaire, sans ignorer peut-être la mesure de sa fidélité.

Joseph présenta à l'Empereur quelques personnages marquants, entre autres Benjamin Constant, qui fut le rédacteur de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, œuvre politique née des circonstances nouvelles et très-appropriée à l'époque, d'après le jugement même de madame de Staël, qui écrivait à Napoléon à ce sujet : « C'est aujourd'hui tout ce » qu'il faut à la France, rien que ce qu'il faut, pas » plus qu'il ne faut. »

Après Waterloo, Joseph, consulté par Napoléon, lui répondit, comme Carnot et Merlin de Douai : « Retournez à votre armée et laissez-nous batailler avec » la Chambre. »

L'Empereur crut qu'il pouvait encore sauver la France, mais qu'il lui fallait le concours des Chambres : « Ce n'est pas moi, disait-il, qu'il faut sauver, c'est

» la France, et je ne puis le faire malgré ses repré-
» sentants. »

A la nouvelle de la bataille de Ligny, Lanjuinais, président du Corps législatif, écrit à l'Empereur une lettre de félicitations, qu'il prétend avoir lue à ses collègues, dans la salle des conférences, et être l'expression de leur dévouement inébranlable. Cette manifestation spontanée eut une influence décisive sur les déterminations de l'Empereur : il quitte Waterloo, arrive à Paris sur la foi du concours qui lui est promis au nom de la Chambre, et trouve au contraire une hostilité flagrante au sein du Corps législatif : le retour subit de l'Empereur, interprété comme une menace de dissolution, l'abdication en faveur de Napoléon II, les négociations avec les souverains alliés, tels sont les éléments d'effervescence et de discussions qui agitent l'Assemblée.

Les souverains alliés ne veulent pas traiter avec des chefs, à leurs yeux, révolutionnaires. Ils aiment bien mieux l'asservissement de la France à leur autorité, sous le sceptre subordonné des Bourbons; et l'Empereur, refusant, dans l'intérêt de sa gloire, tout recours à la violence, répète plusieurs fois dans cette même journée que « le Corps législatif se perd et perd la
» nation. Je ne puis la sauver sans lui, ajoute-t-il. Je
» ne veux pas essayer de me sauver avec elle en mar-
» chant sur les cadavres de ses députés, et en allu-
» mant le flambeau de la guerre civile au centre de
» cette France déjà entourée par l'incendie des hordes
» étrangères. Dans de semblables circonstances, je ne
» puis tout faire seul : je ne suis qu'un homme. Avec

» le Corps législatif et la nation, je suis le seul qui » puisse vous sauver. Si vous n'avez pas le gouver- » nement de mon fils, vous avez les Bourbons. Ma » seule présence arrête les étrangers. »

Qu'advint-il ? Chacun le sait.

Quand tout fut perdu, Joseph partit. Il fit voile vers l'Amérique sous un nom supposé, et une fois arrivé à New-York, le 28 août, il prit le titre de Survilliers (nom d'une terre qu'il avait en France), et ne tarda pas, au sein de la vie privée, qui avait tant de charme pour lui, à se fixer dans le Jersey, sur les bords de la Delaware. C'est là qu'acquéreur d'une propriété appelée Point-Breeze, il fit de sa maison l'asile des aimables et affectueuses relations, de la bienfaisance, des vertus, de l'étude et de la philosophie, écrivant ses souvenirs, auxquels nous devons le recueil si précieux que nous étudions aujourd'hui. Loin de sa famille et de son pays, il était aussi heureux que peut l'être un exilé. La reine Julie, retenue par une santé délicate, fut condamnée encore à vivre séparée de lui; mais ses filles, les princesses Zénaïde et Charlotte, et son gendre, le prince Charles Bonaparte, partagèrent longtemps son exil.

Six ans s'étaient à peine écoulés qu'il apprit la mort de l'Empereur à Sainte-Hélène. Des lettres des généraux Bertrand et Montholon lui donnaient tous les détails à la fois si cruels et si chers à sa tendresse fraternelle. Plus tard, en 1840, lorsque les cendres de l'Empereur furent déposées sous le dôme des Invalides, Joseph envoya au maréchal Moncey une lettre avec l'épée du grand capitaine.

C'est pour ainsi dire au hasard que l'on peut fouiller dans cette correspondance si soigneusement coordonnée en dix volumes, pour y puiser de précieux documents. Ici, ce sont des extraits de conversations du captif de Sainte-Hélène sur la situation des membres de sa famille dispersée dans les différentes parties du monde, des conseils sur les convenances de telles ou telles alliances matrimoniales, au point de vue de l'avenir de sa dynastie, des vœux sur l'éducation et l'avenir de son fils; là, des recherches malheureusement infructueuses de papiers importants, copies de lettres des souverains alliés, « lettres qui, disait l'Empereur, » étaient la meilleure réponse à toutes les calomnies » débitées contre lui. »

Tous les grands événements contemporains, tous les grands noms de France trouvent une place et un écho dans ces *Mémoires du roi Joseph.* La Révolution de 1830 eut dans le cœur de l'exilé un retentissement qu'il est facile de conjecturer. La Restauration tombait; la succession au trône impérial semblait à Joseph, ouverte : l'héritier, à ses yeux, c'était Napoléon II. La révolution de 1830, c'était la protestation du principe de la souveraineté nationale contre le droit divin, patroné par l'étranger. Le premier usage, pour la nation, de l'exercice de sa souveraineté n'impliquait-il pas le retour à la dynastie qui, au point de vue du prince, en était l'émanation directe? La nation ne devait-elle pas être consultée? Telle fut sa première et soudaine impression.

Il la formula dans une déclaration adressée par lui aux députés de la France. Elle ne fut pas communi-

quée à la Chambre. On se souvient des préoccupations de cette époque : la famille d'Orléans, en qui paraissaient alors se personnifier les idées de la classe moyenne, fut accueillie par le pays, qui pourtant, il est vrai, ne fut pas consulté. La crainte de l'anarchie précipita la solution : une monarchie bourgeoise fut assise sur le trône.

En 1832, Joseph, apprenant la maladie de son neveu, quitta l'Amérique dans l'espoir d'aller jusqu'à Vienne, et ensuite en Italie, près de sa femme et de sa mère. La mort du Roi de Rome, qu'il connut en débarquant à Liverpool, modifia son itinéraire et le retint en Angleterre, dont le climat lui convenait peu. Après deux nouveaux voyages aux États-Unis, il obtint de la politique ombrageuse des gouvernements italiens l'autorisation d'habiter Florence, où il mourut, le 24 juillet 1844, âgé de soixante-seize ans, entouré de sa famille, et laissant sa fortune à ses huit petits-enfants, issus du mariage de sa fille aînée, la princesse Zénaïde, avec le prince Charles Bonaparte. La reine Julie ne survécut que peu de mois à son mari, et cinq ans seulement à sa fille, la princesse Charlotte, morte en 1839.

Joseph mourut, ayant vu s'évanouir le rêve de ses vieux jours, le retour de sa famille sur le sol et sur le trône de la France; non pour la satisfaction de son ambition personnelle, disait-il avec sincérité, mais par conviction politique. La réédification de la royauté conférée à un Bourbon lui paraissait reposer *sur le sable;* la volonté nationale est la seule source de légitimité; hors de là, rien. L'oubli de ces éternelles véri-

tés, pensait-il, devait conduire à un nouveau 14 juillet, à un nouveau 10 août, dont la responsabilité remonterait aux fondateurs de la nouvelle monarchie. Seul, dans la véritable acception du mot, légitime, c'est-à-dire légalement et volontairement élu par le peuple, Napoléon II n'avait pas besoin, selon lui, d'une nouvelle élection, à moins qu'il ne convînt à la nation de reviser ses titres par voie d'infirmation ou de confirmation, si telle était sa volonté. A l'appui de ces principes il invoquait les dernières dispositions de l'Empereur à son lit de mort, chargeant le général Bertrand de dire à son fils : « Qu'il se rappelle, avant » tout, qu'il est Français; qu'il donne à la nation au- » tant de liberté que je lui ai donné d'égalité. La » guerre étrangère ne me permit pas de faire tout ce » que j'aurais fait à la paix générale; je fus perpétuelle- » ment en dictature; mais je n'ai eu qu'un mobile dans » toutes mes actions, l'amour et la gloire de la grande » nation. Qu'il prenne ma devise : TOUT POUR LE PEUPLE » FRANÇAIS, puisque tout ce que nous avons été, c'est » par le peuple. »

« J'ai été forcé à la dictature par la guerre; quand viendra la paix, répétait-il souvent, alors seulement je pourrai me montrer tel que je suis. »

Le choix du duc d'Orléans ne lui paraissait se concilier avec aucun principe vrai, sérieux, admissible : « La proclamation de Louis-Philippe comme roi, c'était, disait-il, la préface d'une révolution nouvelle. L'avénement du duc d'Orléans, c'est l'usurpation en dehors du droit héréditaire et du droit national; c'est un gouvernement neutre, qui ne tient ni de l'un ni de l'autre,

et qui pour se tenir en équilibre entre deux est obligé de caresser tous les partis, sans point d'appui vis-à-vis d'aucun d'eux. — Le retour de Napoléon II, librement accueilli et élu par le peuple, ferme au contraire l'ère des révolutions [1]. »

Telle était la doctrine développée par Joseph dans plusieurs lettres adressées par lui à l'Impératrice Marie-Louise, à l'empereur d'Autriche, à plusieurs personnages considérables alors, à Sieyès, Merlin (de Douai), Thibeaudeau, Boulay (de la Meurthe), Mathieu Dumas, Lamarque, Cormenin, la Fayette, etc. Quand le général Bernard lui disait que le nom de Napoléon n'avait pas même été prononcé par les combattants, Joseph lui répondait qu'il se trompait, et que d'ailleurs il le serait bien plus un jour par la France entière; « car » les artifices de l'intrigue et du mensonge n'ont qu'un » temps, et la volonté nationale, s'exprimant par le » suffrage universel, tôt ou tard triomphera ».

Le général la Fayette, que Joseph avait connu lors de sa marche triomphale aux États-Unis, lui faisait connaître, avec sa loyauté et sa franche et simple abnégation, les motifs du choix auquel il avait si puissamment contribué :

« En 1830, il fallait surtout de la liberté; or, le » nom de Napoléon a été éclatant de gloire; mais, » ainsi que l'Empereur l'a lui-même si souvent déclaré, » il avait été le symbole du despotisme; la liberté a donc dû chercher un autre chef. »

Tels étaient les termes du débat entre le roi Joseph et l'illustre général.

[1] Voir au premier volume, ORLÉANISME.

Sans rechercher si, comme le disait un des anciens conseillers de l'Empereur, M. Boulay (de la Meurthe), « les libéraux ont été bien ingrats ou bien prévenus » en ne reconnaissant pas que c'était à Napoléon qu'ils » devaient la Charte constitutionnelle, par la raison » que sans le 18 fructidor et le 18 brumaire la France » retombait sous le joug féodal », nous pouvons aujourd'hui reconnaître qu'en tout cas les prédictions du roi Joseph n'ont pas semblé démenties par les événements de 1848. Sa correspondance avec son frère le roi Louis, aux diverses époques de leur vie, est empreinte de cet esprit bienveillant, impartial, philosophique et élevé qui les distinguait tous deux.

Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est l'échange de pensées intimes et si solennellement justifiées depuis entre l'oncle et le neveu, entre le roi Joseph et le prince Louis-Napoléon : c'est la prévision exacte de l'époque actuelle. L'affaire de Strasbourg avait élevé quelques nuages entre le prince et son oncle, qui ne l'avait pas approuvée. Mais la confiance si noble et si patriotique du jeune prince dans son principe, qui seul l'avait poussé à la lutte; ses explications écrites et verbales, respirant toutes la foi dans son nom et dans le principe de la souveraineté nationale, auquel il entendait tout subordonner, tout soumettre, opérèrent un rapprochement cordial et sincère entre les deux princes.

Rien de plus curieux que la franchise, la loyauté, la simplicité, la justesse de ces développements, de ces aperçus politiques qui, de la théorie, sont passés aujourd'hui à l'application pratique avec une préci-

sion et une fidélité si mathématiquement calculée et prévue. Les catastrophes annoncées par cette correspondance comme le dénoûment forcé de l'avénement de la maison d'Orléans au trône survinrent, en effet, au mois de février 1848.

Nous ne voulons pas rechercher ici s'il était possible au gouvernement de 1830 de conjurer le péril et de l'éviter. Nous ne sommes pas de ceux qui jettent de la boue sur une tombe, et après avoir combattu ce gouvernement quand il était vivant et en apparence puissant, nous ne méconnaîtrons pas, après sa mort, sa raison d'être ni sa grandeur, au point de vue parlementaire. Mais ce qui nous a frappé, surtout après sa chute, nous devons l'avouer, c'est sa fragilité et sa stérilité; sa stérilité sonore s'évaporant en quelque sorte en discussions oratoires, brillantes, mais infructueuses; sa fragilité de grandeur majestueuse aux pieds d'argile, sans base, sans point d'appui; sorte d'eunuque politique, ne tenant ni du droit divin ni de la souveraineté nationale.

La chute du trône avait jonché, comme toujours, de ruines le sol du pays; au lieu du retour précipité, comme en 1830, à une monarchie improvisée qui, du moins, prévenait l'anarchie, la République arbora son drapeau. Promené dans les rues de la capitale, il fut bientôt suivi de l'anarchie. La France alarmée réunit, concentra toutes ses forces vitales dans l'élection d'une assemblée constituante qui fut à son origine, il faut le reconaître, comme une ancre de salut.

Mais ce n'était pas assez, ce n'était qu'un pas vers le rétablissement du principe d'autorité si affaibli, si

annulé par la Révolution. Une assemblée ne gouverne pas, et la France voulait être gouvernée. Du sein de l'anarchie se dégagea plus radieux que jamais le nom qui représentait, avant tout, le principe d'ordre et d'autorité.

La Révolution de 1830 avait plus particulièrement engagé le principe de liberté; la liberté avait cru trouver une caution plus assurée dans une famille semi-royale, élevée au contact de la Révolution et des idées modernes.

La Révolution de 1848, abandonnée à son cours, ne tarda pas à remuer et à soulever à sa surface la vase démagogique. La démagogie déchaîna le désordre, et le désordre fit naître le besoin de l'ordre et de la sécurité. De là l'élection du 10 décembre; de là l'acclamation populaire à ce nom magique qui, apparaissant comme le symbole de l'égalité et de la souveraineté nationale, relevait et sauvait avec éclat le principe de l'autorité; de là le merveilleux instinct de notre nation devinant et allant chercher dans l'exil le prince appelé par la Providence à rétablir le trône et les grandes destinées de la France!

Bien que déjà nous ayons exprimé à M. du Casse la reconnaissance qu'on lui doit pour avoir produit au grand jour le monument historique qu'il vient de publier, nous ne voulons pas terminer nos appréciations sans le remercier encore une fois de l'intelligence et de l'ordre parfait avec lesquels il a su classer ses matériaux, de l'attrait qu'il a donné à ce long et important travail, par des notes, pleines d'à-propos, et des précis historiques, pleins de lucidité.

Nous voulons lui dire aussi que nous avons su, d'accord avec toute la presse, rendre justice à son impartialité, à l'indépendance complète avec laquelle il a sauvegardé les droits de l'histoire. Son ouvrage restera donc comme un des plus véridiques monuments historiques qui aient encore été livrés à l'appréciation des lecteurs sérieux [1].

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE,

Par M. Thiers (15e volume).

ESPAGNE. — 1812.

Un homme d'État, historien illustre et national [2], a entrepris et presque achevé une œuvre immense : après le récit dramatique et imposant de la Révolution française, M. Thiers, porté par la renommée, est devenu, tout jeune encore, homme politique, député, sous-secrétaire d'État, ministre. A travers les vicissitudes de la vie publique, il avait conçu et commencé à réaliser un vaste projet : la continuation de son premier ouvrage. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* est sortie de cette plume vive, brillante, colorée et puissante. Cette grande épopée, dont les proportions magiques semblaient dépasser les forces et la durée d'existence de l'homme qui aurait osé se commettre avec une semblable tâche, a été abordée avec un ar-

[1] *Pays*, 17 octobre 1854.

[2] Discours de l'Empereur à l'ouverture de la session législative, le 16 février 1857.

dent patriotisme par l'illustre historien de la *Révolution française*. L'édifice construit par lui a toute la grandeur d'un monument national.

Il nous a paru que M. Thiers s'élevait à mesure qu'il avançait dans sa marche; au milieu des qualités qui distinguent son talent si chaleureux, si souple, si varié, si entraînant, un reproche lui avait été adressé : il manquait quelque peu, disait-on, d'élévation et de correction. Je n'ai jamais trouvé, je l'avoue, ce reproche fondé. La pensée de M. Thiers, sans se perdre dans les nues, domine toujours les événements qu'il raconte et qu'il juge avec une haute impartialité et une lucidité limpide. Il semble que le génie de la France tienne la main, inspire l'âme de l'historien, tant il y a de chaleur communicative, de patriotisme sincère dans le récit merveilleux de nos épreuves, de nos souffrances, de nos misères, ou de nos grandeurs et de nos gloires. Il n'y a pas de roman dont la lecture passionne plus profondément que celle qu'il nous offre de nos guerres ou de nos drames politiques ; tout s'enchaîne et surtout se déduit et se formule avec une simplicité et une clarté saisissantes, sous la parole enchanteresse de ce narrateur convaincu. Sa conviction vous gagne, vous subjugue et vous asservit.

Mais si ces dons caractérisent le mérite et la popularité si légitime dont M. Thiers a le secret et la possession, jamais l'éclat n'en a été plus manifeste que dans ce quinzième volume. L'Empire était arrivé à cette période suprême de sa grandeur qui touchait à son déclin. C'était le sommet de la montagne au delà duquel, si l'on ne s'y arrête, il faut descendre.

M. Thiers, planant avec une grande hauteur de vues au-dessus de cette époque mémorable, en dépeint les différents aspects. Ce n'est plus l'homme, c'est l'histoire elle-même qui parle par sa bouche et dispense au nom de la postérité, appelée sans aucun doute à ratifier ses arrêts, l'éloge ou le blâme, l'approbation ou le désaveu des actes qui alors ont décidé du sort de l'Europe. Je croirais faire aussi bien injure à M. Thiers qu'au gouvernement réparateur, sous l'administration duquel nous vivons si heureux aujourd'hui, en soupçonnant çà et là l'illustre écrivain de quelques allusions qui ne sont assurément pas plus dans sa pensée que dans la nôtre. La grandeur de son sujet l'entraînait à des observations générales, dont la justesse éloigne toute idée de personnalité; vraies pour le passé, elles seraient tout au moins discutables pour d'autres temps et dans d'autres conditions, et il serait peut-être autorisé à répondre malicieusement au maladroit ami qui, sous le grave burin de l'histoire, chercherait quelque malice : Honni soit qui mal y pense !

Prenons donc cette période si bien tracée et limitée par lui. Les limites en sont déjà assez étendues pour permettre à l'esprit de s'y mouvoir à l'aise.

Ce quinzième volume commence au mois de mai 1812 pour finir au mois de juin 1813. Nous sommes aux prises avec les complications de la malheureuse expédition d'Espagne, et nous finissons par les embarras d'une coalition vaincue, mais non détruite, à Bautzen.

Les *Mémoires du roi Joseph*, dont nous avons essayé

l'analyse ici même, sont la consécration et comme les pièces justificatives de la relation des affaires d'Espagne par M. Thiers. Cette relation, si complète et si détaillée, est dispersée, abandonnée, puis reprise dans plusieurs volumes. Celui-ci trouve l'Espagne livrée à l'anarchie : l'occupation étrangère de l'Angleterre et de la France se combattant à outrance, la résistance nationale, héroïque des Espagnols, inondaient cette terre de sang, couvraient ce sol de ruines.

I.

M. Thiers ne se borne pas au développement des faits exposés avec cette clarté qui les rend visibles, palpables ; il en examine les causes, les effets. Ainsi cette guerre d'Espagne est appréciée par lui avec une grande impartialité et une juste sévérité. Mais, après l'avoir blâmée, il démontre la faute commise par l'Empereur de ne l'avoir pas du moins suivie avec persévérance. Si, au lieu d'aller chercher à vaincre l'Europe au fond de la Russie, Napoléon avait persévéré à la combattre sur le théâtre difficile, mais choisi par lui, de la Péninsule et de l'Atlantique, en conduisant à fin la guerre d'Espagne et le blocus continental, il eût probablement contraint l'Angleterre à céder, désarmé du même coup l'Europe entière, sinon pour toujours, du moins pour bien des années, et se serait ainsi ménagé le temps de faire, du faîte même de sa grandeur, les sacrifices, devenus nécessaires. Mais, pendant qu'il poursuivait la Russie au fond de ses steppes désertes, les événements se précipitaient en

Espagne, les uns funestes, les autres inutilement heureux, sous l'influence lointaine de la volonté d'un génie immense, mais sans frein[1].

Malheureusement l'Empereur, dégoûté de la guerre d'Espagne au moment même où sa persistance aurait pu en corriger le vice et en déterminer le succès par la concentration de ses forces et l'énergie de ses efforts, avait porté toutes les ressources de son génie, aux prises avec l'impossible, vers les frimas de la Russie. Cent mille des six cent mille hommes perdus en Russie, la présence de l'Empereur, auraient terminé l'interminable guerre d'Espagne. La prévision seule de ce résultat infaillible aurait suffi à la conclusion d'une paix nécessaire à toutes les puissances, souhaitée par l'opinion publique de tous les pays, et consentie avec de prodigieux agrandissements pour la France.

M. Thiers nous révèle une cause nouvelle, inconnue, des chances de la paix à cette époque : c'est la nature des relations de l'Angleterre avec les États-Unis. « Au delà de l'Atlantique restait une puissance mari-» time, inaccessible aux armées européennes, gran-» dissant en silence, acquérant chaque jour des forces » qu'on soupçonnait sans les connaître : c'était l'A-» mérique, véritable Hercule au berceau, qui devait » étonner l'univers dès qu'il ferait un premier essai » de sa vigueur naturelle[2]. » Eh bien, si l'Empereur se fût montré vis-à-vis des Américains conciliant et facile, sans recourir même aux artifices de cette sé-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, t. XV, p. 5.
[2] *Idem*, tome XV, page 11.

duction dont il savait si bien exercer le prestige, s'il eût tourné contre la Grande-Bretagne l'exaspération dont ils étaient animés, la guerre eût été déclarée par eux dès 1811 au lieu de l'être seulement le 19 juin 1812, et il est superflu de s'appesantir sur l'importance qu'aurait eue dans l'état des affaires européennes l'union américo-française, tandis qu'après le désastre de Moscou la guerre de l'Amérique avec l'Angleterre n'était plus qu'un bonheur inutile [1] !

Rien de tout cela n'avait été tenté. La politique de Napoléon, semblable à un torrent impétueux, suivait son cours, et l'Espagne, confiée par lui à ses généraux et à son frère Joseph, était le théâtre de luttes glorieuses, mais dévorantes. L'arrière-pensée de l'Empereur était qu'à défaut de merveilles, Joseph parvînt à se maintenir en Espagne, tandis qu'en Russie il allait, pensait-il, trancher le nœud gordien de la paix universelle, mettant le monde à ses pieds. Il comptait sur la sagesse et l'expérience du maréchal Jourdan, auquel il rendait justice, tout en ne l'aimant pas, et il s'était endormi sur cette triste expédition, qui lui était devenue singulièrement importune [2].

Le maréchal Jourdan, qui joignait à un jugement sûr une profonde pratique du commandement, sentait bien les difficultés de cette situation, et, en sa qualité de major général du roi Joseph, il lui présenta un rapport complet et frappant. Mais que faire ? Écrire à Paris en l'absence de l'Empereur? A quoi bon ? Donc il fallait se résigner et poursuivre, à tra-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, t. XV, p. 38.
[2] *Idem*, page 40.

vers mille difficultés et mille déceptions, cette tâche ingrate.

C'était le général Caffarelli qui commandait l'armée du Nord, probe, dévoué, brave comme tous les Caffarelli, mais doucement entêté, timide, non pas de cœur, mais d'esprit, descendant de l'illustre officier à jambe de bois qui avait fait la fortune de cette famille distinguée ; c'était le général Reille, qui aujourd'hui porte si dignement le bâton de maréchal à côté d'un des frères de l'Empereur ; le général Reille, chef actuel d'une famille qui porte avec honneur un beau nom ; c'était une des gloires futures de la tribune française, le général Foy ; ici le maréchal Suchet, administrateur doux, tranquille, adroit, modéré, vainqueur bienveillant et bienfaisant de la province de Valence, transformée par lui en une sorte de royaume heureux et prospère, dont le souvenir s'est attaché à sa mémoire sous le titre de duché d'Albuféra ; là Masséna, Soult, c'est tout dire ; ailleurs enfin c'était le vaincu des Arapiles[1], dévoré d'une ambition désordonnée[2], dont la communication ingénue avait fait sourire l'Empereur, Marmont, héros involontaire de la défaite de Salamanque, où, blessé par un obus, il fut, malheureusement pour son avenir, épargné par la mort.

Tels étaient les officiers généraux, et bien d'autres encore, qui formaient le haut état-major de notre armée d'Espagne. Ce n'étaient assurément pas les lumières qui dès lors lui faisaient défaut : c'était l'or-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 90, 96, etc.
[2] *Idem*, pages 45, 96, 99, 258.

dre, la subordination, l'unité et la décision du commandement. L'anarchie des capacités, c'est toujours l'anarchie, comme la foule dorée est toujours la foule; les vices de l'une sont, sous une forme différente, les vices de l'autre.

Madrid, tour à tour abandonnée et reprise [1] par lord Wellington et par Joseph, semblait comme l'enjeu de cette sorte de partie liée entre l'Angleterre et l'Espagne, partenaires d'un côté, et la France de l'autre.

Moins circonspect et plus actif, lord Wellington aurait pu, en se concentrant avec l'à-propos de l'ancien général d'Italie, triompher, comme autrefois Bonaparte, des différents corps qui lui étaient opposés, et rester maître définitivement de l'Espagne. Plusieurs occasions s'étaient offertes à lui. Sans aucun doute Napoléon, à la place du duc de Wellington, eût en deux mois délivré l'Espagne des Français. « Telle est » la différence entre le génie et le simple bon sens ! » Au surplus, le bon sens se rachète par tant d'autres » avantages, qu'il faut se garder de lui chercher des » torts [2]. » D'ailleurs, chacun a son génie, et il est puéril de demander à tel homme ce qui n'est possible qu'avec les qualités de tel autre. Lord Wellington, sage, solide, mais lent, ayant des soldats qu'on ne menait pas vite, qu'on n'exaltait pas facilement (la campagne de Crimée est là comme témoin des qualités remarquables ainsi que des imperfections mili-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, tome XV, pages 107, 114, 128, 134, 140.

[2] *Idem*, page 110.

taires de nos vaillants adversaires, devenus nos braves alliés !), lord Wellington n'était pas homme à conquérir l'Espagne en une campagne, mais il pouvait la conquérir en plusieurs. C'était bien assez pour le triomphe de la politique britannique et pour le malheur de la France [1] !

Tel est le sombre tableau qui termine le premier livre du tome XV de M. Thiers. Ce livre, comme on le voit, renferme les affaires d'Espagne pendant l'année 1812. Elles y sont traitées avec cette élévation et cette chaleur d'un patriotisme éclairé qui n'exclut ni le blâme des fautes commises ni la douleur poignante de nos revers [2].

II.

Avant de nous engager avec M. Thiers dans cette période si sombre du déclin de l'Empire, j'éprouve le besoin de rassurer ma conscience contre deux scrupules contraires :

D'abord membre de ce grand jury national qu'on appelle l'histoire, M. Thiers est bien assuré, je n'en doute pas, de n'avoir subi, pour l'appréciation des faits passés, aucune influence des faits présents; et si les grands éloges qu'il donnait au Consulat et aux premières années du premier Empire sont quelque peu déprimés et ont fait place à un blâme sévère, inflexible dans la seconde période, c'est bien le résultat des événements accomplis alors. Ceci est bien

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire,* par M. Thiers, t. XV, p. 139.
[2] *Pays,* 20 avril 1857.

établi, et il faut qu'il le soit pour l'honneur de l'écrivain comme pour celui du lecteur.

Sans l'indépendance de l'esprit, ce n'est plus l'histoire, ce sont des récits complaisants ou passionnés. Il n'est pas plus permis au mécontentement présent d'agir sur le jugement du passé, qu'à la satisfaction actuelle de réagir en sens inverse sur les préventions défavorables qu'avait pu inspirer le premier Empire. Et encore se comprendrait-il à ce point de vue que l'anarchie et les désordres dont nous avons été récemment les témoins, si ce n'est les victimes, eussent ouvert des yeux jusque-là fermés à un aspect qui leur était inconnu ou tout au moins imparfaitement connu.

Ensuite il est bien permis, après avoir porté pendant plus de trente ans le poids de nos revers, de ressentir quelque allégement et quelques mouvements d'orgueil national à voir la France relevée aujourd'hui de sa déchéance passée en Europe. On peut envisager avec plus de philosophie et de sang-froid d'anciens désastres, quand la coalition qui les avait amenés a fait place à un concert d'estime et de confiance qui honore notre pays. Ce n'est pas être partial que de constater ces faits; c'est au contraire, ce me semble, donner un gage d'impartialité et de désintéressement dans le jugement des faits passés. Je ne veux pas pousser plus loin la comparaison du passé et du présent et faire ressortir, à l'honneur du présent, les avantages d'une politique ferme, digne, militante même, mais modérée. Cet ordre d'idées pourrait donner naissance à une discussion qui n'est plus dans notre sujet.

III.

RETOUR DE RUSSIE. — 1813.

Le 18 décembre 1812, à onze heures et demie du soir, l'Empereur rentrait aux Tuileries. Il avait quitté Smorgoni, après y avoir rassemblé ses généraux et laissé le commandement au roi Murat. Il tombait comme la foudre à Paris, où il ne s'était annoncé que vaguement par une note au *Moniteur,* surprenant l'Impératrice elle-même. La raison d'État le ramenait au milieu de sa capitale, où l'avait précédé le bruit lugubre des désastres de Russie. Telle était, hélas! l'extrémité fatale à laquelle l'avait conduit cette entreprise à jamais déplorable : en quittant brusquement son armée, il laissait derrière lui les murmures et les plaintes; en y demeurant, il risquait de voir se lever entre lui et Paris l'Allemagne insurgée. Il était donc urgent de ressaisir, au siége même de son gouvernement, les rênes de son immense administration, et de frapper les esprits par le prestige et la grandeur qui étaient inséparables de sa personne et portaient partout avec lui le respect et la popularité [1]. Rentré d'ailleurs, il allait réorganiser ses cohortes et envoyer des secours à ses braves compagnons d'armes [2].

« L'Empereur décida que tous les grands corps se» raient amenés aux Tuileries pour lui adresser des

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire,* tome XV, pages 154, 157, 158, 197, 243.

[2] *Idem*, pages 218, 250.

» discours solennels soit sur son retour, soit sur les » événements du moment. Cet usage, si fréquent » depuis, n'était pas établi encore.

» Les jours de grande fête, on passait devant l'Em» pereur, on lui adressait quelques mots non écrits, aux» quels il répondait de la même manière. C'étaient de » simples visites et non des solennités. » Cette fois il en fut autrement. Au milieu des harangues qui furent prononcées, une phrase du discours de M. de Lacépède, président du Sénat, provoquait la transmission de la couronne impériale au fils de Napoléon, pendant le règne même de son père, « comme le gage de » son autorité future et le symbole de la perpétuité » du gouvernement ». L'Empereur dans sa réponse, faisant allusion à ce paragraphe, dit : « Nos pères » avaient pour cri de ralliement : « Le roi mort, vive » le roi! » Ce peu de mots contiennent les principaux » avantages de la monarchie... J'ai réfléchi à ce qui a » été fait aux diverses époques de notre histoire, j'y » penserai encore [1]. » Et, emporté par le torrent, il n'y pensa plus... qu'au jour sinistre de son abdication.

« Resté seul avec le prince Cambacérès, et en pré» sence de ce confident d'un bon sens si supérieur, » éprouvant un embarras qu'il ne ressentait devant » aucun autre » [2], il lui demanda son sentiment sur cet étrange désastre de Russie. L'archichancelier, depuis longtemps convaincu, avait timidement essayé plusieurs fois déjà de dire à Napoléon que tant de guerres auraient une funeste issue. Celle-ci le surpre-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XV, pages 167, 168.
[2] *Idem*, page 163.

nait pourtant par les proportions de la catastrophe que l'Empereur attribuait au froid subit et extraordinaire qu'il était pourtant assez naturel de prévoir. Quoi qu'il en soit, toutes ces graves épreuves plongeaient l'Empereur dans de graves méditations. « Il avait à cœur » la gloire et la grandeur de la France, mais il pensait » avant tout à garantir son repos et son bonheur in» térieurs. La sauver des déchirements de l'anarchie » avait été et serait le but constant de ses efforts[1]. » Noble pensée et justificative de bien des mesures qui, jugées isolément, peuvent paraître despotiques. Oui, l'honorable historien, prenant l'Empereur à son retour de Russie, nous le montre en proie aux préoccupations politiques qui naissaient pour lui de ses propres fautes, rejetant sur l'*idéologie* la responsabilité des maux de la France... « C'est elle, disait-il, qui a amené » le régime des hommes de sang, qui a proclamé le » principe de l'insurrection comme un devoir, qui a » adulé le peuple en l'appelant à une souveraineté » qu'il était incapable d'exercer..., etc., etc. » Puis toutes ces théories examinées, discutées par M. Thiers, sont par lui condamnées, au nom de la philosophie, au nom de l'intelligence humaine.

Chacun comprend que ce ne serait pas ici la place d'entrer dans ce vaste débat. Il comporte des développements qui ne sauraient être traités incidemment. Qu'il nous soit seulement permis d'émettre cette observation : Aucun homme éclairé ne peut se porter le panégyriste du despotisme. Aussi la question ne peut-elle se poser entre le despotisme et la liberté. Mais,

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XV, page 163.

sans nier et sans approuver à beaucoup près le despotisme du premier Empire, ne pouvons-nous pas rechercher, d'une part, l'origine et l'explication de cette concentration de pouvoirs dans les mains glorieuses du vainqueur de l'Italie, du vainqueur de l'anarchie; de l'autre, le secret de cette popularité qui a traversé toutes les épreuves de la bonne et de la mauvaise fortune ? La liberté, qui a, Dieu le sait ! parcouru toutes les phases de la vérité et du mensonge, de la modération et des excès, qui a passé par les honneurs parlementaires et par les saturnales de la démagogie la plus insensée et la plus sanguinaire, a des racines assez profondes dans notre pays.

Eh bien, n'est-ce pas un spectacle curieux que la persistance du culte national pour l'image, le nom, le souvenir de l'Empereur à travers les différentes phases de la liberté, à travers toutes les péripéties politiques que nous avons subies ? L'école libérale en France, plus attentive à la liberté qu'à la grandeur et à la gloire de l'Empire, voyait moins dans l'Empereur le héros que le despote. Elle a été désavouée ou plutôt entraînée par le pays, qui a repris avec un élan, avec un enthousiasme irrésistible, l'aigle impériale, la dynastie impériale, le culte impérial. Sont-ce là des enseignements sérieux, décisifs pour l'historien consciencieux, impartial ? Le despotisme est intolérable, sans doute : mais l'anarchie ne l'est-elle pas aussi, et davantage encore ? Voyez en Espagne, où nous étions tout à l'heure : l'anarchie des volontés, l'anarchie des hautes intelligences, que produisait-elle ? le désordre et la défaite. C'est qu'il en est presque toujours ainsi

dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire : là où règne la divergence des opinions, là le désordre, les rivalités, les ambitions et les intrigues. L'enjeu, c'est le bonheur du pays, dont tout le monde parle et dont personne ne s'occupe, ne s'occupant que de soi. Et d'ailleurs, la liberté n'était-elle pas la compagne inséparable de l'Empereur, à son insu peut-être, peut-être même, à certains égards, malgré lui? Ne marchait-elle pas, selon la judicieuse remarque d'un écrivain libéral [1], à la suite de nos armées, dans leurs promenades à travers l'Europe, où partout elles en avaient semé les germes? Sans doute, l'Empereur avait l'esprit de domination au dehors comme au dedans, ce qui n'excluait pas, dans sa pensée, le sentiment de la liberté, à laquelle il avait, a-t-il répété souvent, le projet d'accéder plus tard. Libéral par souvenir de son origine, par instinct, par principes, il était, par caractère et par haine du désordre, absolu, dominateur, despote. S'il avait su s'arrêter dans la voie des conquêtes, il aurait apporté à l'organisation intérieure, définitive, pacifique de notre pays, la puissance de ce génie qui, par ses élans immodérés, compromettait tout au loin et a tout perdu, mais puisait à une seule source, s'in-

[1] Les armées de Napoléon ont porté derrière elles les usages, les idées et la civilisation plus avancée de la France. Les sociétés européennes ont été remuées de dessus leurs vieux fondements. Les peuples se sont mêlés par de fréquentes communications... Napoléon, en jetant des ponts sur des fleuves limitrophes, par de grandes routes au milieu des Alpes, des Apennins, des Pyrénées, a fait pour le matériel des États ce que la Révolution a fait pour l'esprit des hommes. (Mignet, précédemment, note page 210.) Voyez aussi M. Thiers, tome XV, pages 170, 199.

spirait d'un seul sentiment : la gloire et la grandeur de la France !

IV.

LUTZEN ET BAUTZEN.

A son retour de Russie, malgré ses effroyables désastres, l'Empereur pouvait encore se sauver ; il pouvait rétablir sa puissance ébranlée, s'il eût consenti à ne pas faire comme un joueur acharné contre la mauvaise fortune, mais si, au contraire, reprenant froidement ses esprits, il eût écouté de sages conseils ou tout au moins de sages inspirations. Que l'Empereur, fidèle aux sentiments d'honneur, de légitime orgueil même, qui avaient animé toute sa vie et avaient fait sa gloire comme celle de la patrie, ne voulût pas traiter en vaincu, mais réorganisât ses forces pour traiter avec l'Europe du haut de sa puissance rétablie, rien de mieux, à la condition pourtant de stipulations raisonnables et modérées. Malheureusement, il songeait bien à la paix, « il en éprouvait même le besoin ; mais il » voulait vaincre d'abord, afin de reprendre son as- » cendant et puis dicter la paix, une paix à sa me- » sure, légèrement accommodée aux circonstances, » mais ne répondant ni à l'état présent des esprits, ni » aux changements qui s'étaient opérés dans les dispo- » sitions de l'Europe[1] ». L'empereur François écrivit à son gendre, d'accord avec M. de Metternich, une lettre amicale, paternelle, conseillant la paix sans détour, la conseillant comme beau-père, comme ami, comme allié.

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XV, p. 220.

L'empereur d'Autriche comprenait même si bien les exigences d'honneur auxquelles Napoléon ne pouvait en aucun cas faire défaut, qu'il lui déclarait que cet honneur était comme le sien propre, étant celui de sa fille, assise à côté de lui sur le trône de France, et qu'il était prêt à s'en faire le gardien comme de son honneur personnel. De là quelques ouvertures à une intervention amiable de l'Autriche auprès de la Russie et de l'Allemagne.

Napoléon n'accueillit pas ces communications, pourtant sincères. Il lui semblait, d'un côté, qu'il devait remporter une revanche éclatante avant de songer à la paix, et, de l'autre, que l'Autriche intermédiaire serait trop disposée à prendre le rôle de médiateur armé, interposant et imposant avec beaucoup trop d'ascendant sa médiation et son opinion[1], tandis que le czar, avec qui Napoléon avait eu des rapports personnels, serait vraisemblablement, pensait-il, plus accessible à des communications directes. Mais Napoléon comptait sans les faits accomplis : depuis son entrevue avec Alexandre, la campagne de Russie avait familiarisé le czar avec le génie tentateur de la conquête : Alexandre venait d'éprouver la possibilité de vaincre, même un héros jusque-là à ses yeux invincible. Il était donc devenu plus difficilement accessible que Napoléon ne le supposait à ses arrière-pensées de négociations directes.

D'ailleurs, depuis son départ de Smorgoni, depuis le 5 décembre 1812 jusqu'au commencement de jan-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 222, 229, 527.

vier 1813, les choses avaient bien changé d'aspect dans le Nord, militairement et politiquement. La coalition de l'Allemagne et de la Russie ourdissait dans l'ombre sa trame, et la fortune de la France était entraînée « sur une pente si rapide que, chaque fois que » Napoléon y reportait les yeux, il la trouvait effroya- » blement descendue vers l'abîme[1].»

Ainsi fut perdu ce bon vouloir des gouvernements fatigués de la guerre qui, « moyennant quelques con- » cessions de Napoléon, étaient prêts, comme l'Au- » triche, à s'unir à nous pour imposer la modération » à tout le monde[2]. » Heureuse occasion qui, une fois dédaignée par l'Empereur et par le duc de Bassano, alors ministre des affaires étrangères, s'éloignait et nous échappait sans retour[3]!

Ses derniers malheurs avaient rendu l'Empereur un peu plus communicatif, et sans être plus que de coutume enclin à suivre l'avis d'autrui, il paraissait plus

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XV, page 177.

[2] *Idem*, page 221.

[3] Ici pourtant nous placerons une réserve assez importante : M. Thiers, dans tout son ouvrage, témoigne beaucoup de penchant pour un homme qui n'a pas laissé, il faut le dire, de profondes racines dans les sympathies publiques. Nous voulons parler de M. de Talleyrand. M. Thiers même, dit-on, a puisé plus d'une fois à cette source... De là peut-être quelques documents qui ne sont pas toujours exempts de partialité vis-à-vis des hommes surtout avec qui M. de Talleyrand était plus ou moins bien. Ainsi, le duc de Bassano, par exemple, qui était notoirement mal avec M. de Talleyrand, a-t-il joué exactement le rôle que M. Thiers lui attribue ici? C'est une question à réserver. Tant il y a de ménagements, de prudence, de circonspection, d'impartialité, dans la mission de l'historien! Des Mémoires sont réfutés par d'autres Mémoires. L'histoire doit être la voix de la postérité.

disposé à l'écouter, cherchant quelques lumières dont il pût s'éclairer. Peu habitué à consulter, même ses ministres, se réservant exclusivement l'ensemble du gouvernement, il résolut de soumettre cette grave question de la paix ou de la guerre à l'examen, sinon au vote d'un conseil extraordinaire composé par lui[1] du duc de Bassano, de l'archichancelier Cambacérès, du prince de Talleyrand, de M. de Caulaincourt, du duc de Cadore, etc. C'était pour lui une occasion de témoigner des dispositions pacifiques. Selon sa coutume, dans ces conseils politiques, rares et solennels, il n'émit pas son avis. Cependant quatre voix contre trois ayant adopté l'intervention autrichienne paraissaient rencontrer son adhésion tacite. Seulement, il était d'avis d'appuyer cette intervention d'un grand déploiement de forces, et de retarder la convocation du Corps législatif, dans lequel il craignait sans doute le reflet trop vif de l'agitation des esprits[2].

Napoléon, qui « au génie d'un géomètre joignait » l'imagination d'un poëte épique par un merveilleux » contraste, était aussi précis et positif dans l'exécu- » tion qu'il était parfois chimérique dans les concep- » tions[3] ». S'il voulait la paix, il se montrait trop exigeant; néanmoins il fit tout à la fois et ses préparatifs de guerre et ses préparatifs de paix. M. Thiers, historien incomparable de cette incomparable puissance du génie, offre au lecteur charmé le tableau complet et détaillé de ces gigantesques armements et de ces curieuses négociations.

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 219, 225, 226.
[2] *Idem*, tome XV, page 230.
[3] *Idem*, tome XV, page 526.

L'analyse en serait insuffisante et décolorée. Il faut donc renoncer à peindre et se borner à résumer les bases d'opérations militaires et diplomatiques sur lesquelles portait alors la lutte : l'Autriche proposait comme préliminaires de son intervention la restitution de l'Espagne aux Bourbons, des villes anséatiques à l'Allemagne, de l'Illyrie à l'Autriche elle-même, la répartition du grand-duché de Varsovie entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, une rectification de la frontière sur l'Inn. La France, dans cette combinaison européenne, conservait la ligne du Rhin, la Hollande, le royaume de Westphalie comme État allié, c'est-à-dire vassal, le Piémont, la Toscane, Rome, comme départements français, la Lombardie, Naples, comme principautés de famille. Certes, la proposition était belle, et M. de Metternich, de très-bonne foi et avec beaucoup de raison, disait pour l'appuyer : « Laissez s'assembler les négociateurs, et, une fois réunis, ils adopteront tout cela, car le monde veut la paix, et la demandera si fortement au premier congrès assemblé, que ce congrès ne pourra pas la lui refuser [1]. »

L'Empereur, qui avait autant de goût pour les succès diplomatiques que pour les succès militaires, résista à toutes les instances. Il voulait bien la paix, mais à sa manière, c'est-à-dire à des conditions impossibles. Vainement vit-il la Prusse s'allier à la Russie : ce fut un motif de plus à ses yeux pour redoubler ses armements. Du reste, dans la campagne de 1813, ce n'était pas l'Empereur : c'était le général Bonaparte rentrant dans les rangs et se faisant soldat,

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XV, page 346.

soldat marqué du sceau de son génie[1]. Ici encore la plume de M. Thiers trace un tableau saisissant des dispositions prises par l'Empereur pour constituer, à tout événement, un conseil de régence à l'Impératrice, à son fils, sous l'influence prépondérante de l'archichancelier, le prince Cambacérès. Rien ne peut rendre la gravité solennelle de ces scènes en quelque sorte testamentaires du grand homme quittant sa femme, son enfant, son trône, pour aller au combat. « Cet enchanteur à la fois séduisant et terrible [2] courait à de nouvelles victoires. Et, en effet, les journées de Lutzen et de Bautzen furent peut-être aussi glorieuses pour nos armes qu'aucune de leurs aînées; plus glorieuses sans doute et surtout plus fécondes, puisqu'elles portaient dans leur flanc la paix du monde. Oui, Napoléon vainqueur, triomphant encore une fois, tenait à la pointe de son épée un traité de paix, magnifique, immortel, et du bout de son épée il le repoussa, il le déchira dédaigneusement[3] . »

Cet aperçu sommaire du livre de M. Thiers démontre la haute impartialité, la sévérité même avec laquelle il juge l'Empire et l'Empereur. Cette sévérité n'ôte rien à sa grandeur; au contraire, elle y ajoute en la consacrant, car, si le blâme est fréquent, à cette période surtout de ce grand règne, l'éloge et l'admiration en rehaussent et en proclament la splendeur. L'apologie systématique et monotone est le tribut du

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire,* page 377.

[2] *Idem,* page 425.

[3] *Idem*, tome XV, pages 359, 541, 552, 589, 590, 598, 599, 600, 601, 602, 603.

biographe vulgaire; l'appréciation élevée des événements, de leurs causes, de leurs effets, des bienfaits, des qualités comme des défauts et des faiblesses des hommes les plus remarquables, est seule digne du nom d'histoire; et M. Thiers est au premier rang des historiens dont la France s'honore et se glorifie. La sévérité vis-à-vis d'un gouvernement contemporain peut avoir de sérieux inconvénients : l'intention même loyale d'avertir et de corriger peut fournir des armes aux passions, à l'esprit de parti. Le passé n'offre pas ce danger. Les imperfections, les taches que l'étude des monuments immortels de l'antiquité peut nous révéler n'enlèvent rien à leur imposante majesté. M. Thiers a pensé et a prouvé que l'Empereur était assez grand pour être vu à distance. Les belles lignes de cette majestueuse physionomie ne sont en rien altérées par quelques défectuosités ou plutôt quelques parties saillantes et fortement prononcées[1].

V.

« En rendant justice et hommage à toutes les » gloires du passé, disait M. de Montalembert à la » dernière séance des cinq académies, tâchons de res- » pirer le souffle d'un meilleur avenir. » Telle paraît être, en effet, la pensée qui a inspiré l'œuvre immense du grand historien de l'Empire[2]. Admirateur du génie de Napoléon, narrateur fidèle et reconnaissant de sa grandeur et de ses bienfaits, il ne méconnaît et ne

[1] *Pays*, 27 avril 1857.
[2] Tome XVI.

cache ni ses fautes ni ses malheurs, « n'étant, dit-il » lui-même, ni le flatteur ni le détracteur de Napo- » léon, devenu pour lui un personnage purement » idéal, ne cherchant que la vérité, la cherchant avec » passion, et la disant au profit de Napoléon, quand » elle lui est favorable, à son détriment, quand elle » le condamne. Le vrai, voilà le but, le devoir, le » bonheur même d'un historien véritable. Quand on » sait apprécier la vérité, quand on sait combien elle » est belle, commode même, car seule elle explique » tout, quand on la sait, on ne veut, on ne cherche, » on n'aime, on ne présente qu'elle, ou du moins ce » qu'on prend pour elle. »

Sous la foi de ces nobles inspirations, de cette fière et haute indépendance, l'inflexible juge rend son arrêt sur cette période solennelle de l'Empire comprise entre le mois de juin et le mois de novembre 1813. Dresde et Leipzig, tels sont les deux chapitres qui composent ce seizième volume, plus imposant peut-être qu'aucun de ceux qui l'ont précédé.

C'était après Moscou, mais aussi après Lutzen et Bautzen ; l'honneur de nos armes sauvé, grandi peut-être, consacrait l'immense autorité de la France. Les désastres de Russie, causés plutôt par la rigueur du climat, sans affaiblir notre puissance, pouvaient être un premier avertissement de la Providence ; et il appartenait au génie de l'Empereur, désintéressé par les journées éclatantes de Lutzen et de Bautzen, de comprendre cet enseignement du Ciel à la modération. L'Autriche, loyale et sage, quoi qu'on en ait dit, dans cet instant suprême, porta la parole au nom de l'Europe

et proposa la paix. Paix glorieuse pour la France, à qui elle demandait la dissolution du grand-duché de Varsovie, la reconstitution de la Prusse, la restitution à l'Allemagne des villes libres de Lubeck, de Brême, de Hambourg, l'abolition de la Confédération du Rhin, la rétrocession à l'empire autrichien de l'Illyrie et des portions de la Pologne qui lui avaient jadis appartenu. Mais aussi en échange de ces faibles sacrifices, bien modérés d'ailleurs, et sur lesquels l'Empereur négociant sérieusement et en temps utile aurait peut-être encore obtenu quelques concessions nouvelles, la France conservait, indépendamment de la Belgique et des provinces rhénanes, la Hollande, le Piémont, la Toscane, l'État romain, maintenus en départements français; la Westphalie, la Lombardie, Naples, constituées en royaumes vassaux : c'était assurément de belles frontières, fixées par la paix continentale comme acheminement à la paix maritime.

Mais cet orgueil national, qui avait pris chez l'Empereur de si vastes proportions, refusa toutes les propositions avec cette fierté de soldat qui lui allait si bien et qui a tant enorgueilli la France, quoique lui ayant tant coûté : « Vos souverains, s'écriait-il en » parlant à M. de Metternich, vos souverains nés » sur le trône ne peuvent comprendre les sentiments » qui m'animent. Ils rentrent battus dans leurs capi- » tales, et pour eux il n'en est ni plus ni moins. Moi, » je suis un soldat, j'ai besoin d'honneur, de gloire; » je ne puis pas reparaître amoindri au milieu de mon » peuple : il faut que je reste grand, glorieux, ad- » miré!... Je ne suis pas à moi, je suis à cette brave

» nation qui vient à ma voix de verser son sang le plus » généreux. A tant de dévouement je ne dois pas ré- » pondre par des calculs personnels, par de la fai- » blesse; je dois lui conserver tout entière la grandeur » qu'elle a achetée par de si héroïques efforts. »

C'est à ce moment suprême qu'il nous faut assister avec l'illustre historien, parce que c'est avec lui, sous l'inspiration de son récit simple, animé, magique, que la patrie semble apparaître tout à la fois exténuée et fière, comblée de gloire, avide de repos.

L'Empereur repoussa la médiation de l'Autriche et ne feignit quelques complaisances à la paix que pour avoir du temps et préparer la guerre. Guerre fatale qui devait, du champ de bataille de Dresde où nous fûmes encore vainqueurs, ramener les cohortes ennemies dans nos champs de Montmirail et Champ-Aubert, sous les murs et dans nos rues de Paris!

Alors la coalition avait 800,000 soldats, tandis que nous, y compris 50,000 hommes de réserve, nous ne pouvions pas, même avec exagération de nos ressources, compter plus de 600,000 combattants.

C'est à cet état d'infériorité numérique que suppléa le génie de l'Empereur dans les immortelles journées de Dresde : dernière lueur de la victoire, qui désormais s'éloigna de nos drapeaux. Battus, les coalisés ne prirent conseil que de leur désespoir patriotique, et trouvèrent dans leur résistance acharnée une première revanche à Kulm, une seconde, plus éclatante, hélas! à Leipzig. Celle-ci venait d'être précédée de quelques échecs partiels, subis par quelques-uns des corps d'armée de l'Empereur; et, pour la première

fois peut-être, il sembla accessible à la pensée qu'il avait trop présumé de ses forces, en fermant l'oreille aux ouvertures de l'Autriche à Prague. La prévoyance habituelle à son esprit, tout à la fois si grand dans ses conceptions et si précis dans les détails, s'adressant cette fois à de sinistres pressentiments, le porta à prescrire en France de nouvelles levées d'hommes, destinées à soutenir une guerre qu'il entrevoyait longue et acharnée! Quelques ordres même, mystérieux et presque aussitôt révoqués, pour l'approvisionnement et la défense des places de nos frontières, révélaient et de sombres inquiétudes et la juste crainte d'alarmer l'esprit public. Ces noires prévisions n'étaient que trop justifiées par l'attitude menaçante et terrible des colonnes ennemies.

Sans être découragé, il discernait à merveille le plan suivi avec une constance fatale; il voyait clairement se former autour de lui le cercle de fer, dans lequel on cherchait à l'enfermer. Le sentiment de sa supériorité militaire, consacré par tant de prodigieux exemples, ne lui permettait pas de croire qu'une bataille où il serait de sa personne, et avec toutes ses réserves, pût être autre chose qu'un désastre pour ses adversaires, et il ne s'imaginait même pas qu'ils osassent l'affronter. Pourtant, quelque terreur qu'ils eussent en effet de lui, ils étaient résolus à l'envelopper de leurs innombrables phalanges et à l'étouffer sous leurs masses. C'est Leipzig qui devint le théâtre de cet affreux dénoûment. Là 500,000 hommes se disputèrent pendant trois jours l'empire du monde. Proportions colossales que jamais jusqu'alors n'avait

égalées aucun champ de bataille, et qui firent, en effet, donner à cette lutte le nom de bataille des *Géants*.

Malheureusement, nous étions bien inférieurs en nombre, et, tandis que les armées coalisées se composaient de 300, et même 350,000 hommes, nous en étions réduits à 200, et même à 150,000, héroïques sans doute, mais ayant en tête des adversaires que le patriotisme rendait presque leurs égaux au feu. « Cette situation, dit M. Thiers, qui d'heure en heure » semblait présenter un aspect plus sinistre, n'échap- » pait pas à Napoléon, mais elle était loin de le trou- » bler. L'idée d'être vaincu par les généraux et les » soldats de la coalition ne pouvait entrer dans son » esprit. Ses généraux avaient été battus quatre fois » dans cette campagne, et lui jamais, ni dans celle-ci » ni dans aucune autre. Après avoir livré plus de cin- » quante batailles rangées, ce qui n'était arrivé encore » à aucun capitaine, ni ancien ni moderne, il n'en » avait pas perdu une seule. »

Le 16 octobre, dès la pointe du jour, il était à cheval au milieu de sa garde, sur un tertre élevé, que j'ai visité, à la bergerie de Mensdorff, d'où il dominait le champ de bataille. Mais en vain déploya-t-il dans cette journée, comme dans celles qui la suivirent, les ressources de la stratégie la plus merveilleuse et la plus inépuisable. En vain ses troupes, sublimes de courage, paraissaient-elles animées d'un seul sentiment : vaincre ou mourir. Il fallut succomber sous le nombre. Écrasées sous ces murailles vivantes et inébranlables qui semblaient ne se mouvoir que pour resserrer le

cercle, elles furent comme étouffées et anéanties. L'Empereur, après des prodiges d'héroïsme, dut enfin quitter ce champ de carnage d'où il ramena à peine en France 40 ou 50,000 hommes : glorieux débris d'une armée qui s'était couverte d'un honneur immortel, mais tombait comme le dernier rempart de la France, tout à l'heure envahie!

Tel est le tableau lugubre et grandiose que nous offre ce seizième volume. C'est avec un serrement de cœur indicible que les yeux suivent pas à pas les péripéties de cette cruelle agonie. Nous savons qu'elle doit se consommer dans le volume suivant. Mais nous savons aussi, comme nous le disait au début de ces lignes M. de Montalembert, qu'après ces tristes jours doit se lever plus tard sur la France un meilleur avenir[1] !

VI.

Tel est le titre du volume que nous venons de lire[2]. Le jeune écrivain qui n'avait trouvé un éditeur pour la *Révolution française* qu'à la condition de mettre son nom, alors obscur, sous le patronage d'un nom plus connu, signe aujourd'hui et peut dire, avec un juste « orgueil : Moi seul, et c'est assez. »

C'est assez, en effet, que ce nom qui, du premier volume de la *Révolution française* au vingtième du *Consulat et de l'Empire*, a tracé ce rayon lumineux en caractères désormais ineffaçables. Le jeune

[1] *Pays*, 3 septembre 1857.

[2] *Histoire du Consulat et de l'Empire, faisant suite à la Révolution française*, par M. A. Thiers, tome XX.

publiciste, en même temps qu'il a, depuis, siégé parmi les plus *immortels* de l'Institut, a pris place parmi les orateurs et les hommes d'État les plus illustres; tombé des grandeurs politiques à ce rang où tant d'autres seraient heureux de s'élever, il a repris un des instruments de sa renommée : c'est ainsi que sa plume vient d'achever les dernières pages de ce drame gigantesque.

Si le Consulat et l'Empire ont trouvé dans M. Thiers l'historien le plus digne de leur grandeur, jamais nation n'a accueilli, il faut le reconnaître, avec une popularité plus ardente, avec une plus éclatante admiration, l'histoire et l'historien.

Si la France de 89 s'est personnifiée dans le chef sorti de ses entrailles, elle salue de ses acclamations l'écrivain en qui semblent s'identifier ses généreux instincts, son patriotisme, ses nobles aspirations et sa gloire, comme ses douleurs. Des états généraux, qui ouvrent l'ère révolutionnaire, à Waterloo, qui ferme le livre des victoires impériales; de la salle du Jeu de paume, où se stipula la chute de la vieille monarchie, à Sainte-Hélène, où s'accomplit, par la captivité et la mort du héros, le retour des Bourbons, un quart de siècle s'est écoulé, et dans ces vingt-cinq années, racontées par cette voix éloquente, sont comme accumulés des maux et des bienfaits, des misères et des prodiges, des joies et des épreuves, des désastres et des conquêtes, qui ont remué le monde entier jusque dans ses fondements et changé les conditions de la vie des peuples.

Il appartenait à M. Thiers de parcourir cette im-

mense carrière et de suffire à cette immense tâche. A lire ce récit si simple, si vrai, si animé, si profond, il semble que rien ne soit si aisé que d'écrire ainsi l'histoire. C'est que toutes les parties s'enchaînent sans efforts : la narration facile, noble, touchante, limpide, naturelle, parfois jusqu'à une légère négligence qui lui a été littérairement reprochée, souvent éloquente, toujours impartiale, si ce n'est peut-être à un certain point de vue particulier de l'horizon politique où l'on peut regretter quelques allusions, partout ailleurs calme et sereine, aboutit par le seul exposé des faits à un jugement solennel et suprême comme l'arrêt de la postérité.

Le dernier volume de cette épopée qui s'appelle le *Consulat et l'Empire* se compose de trois livres : *Waterloo*, — *Seconde abdication*, — *Sainte-Hélène*.

§ 1er.

WATERLOO.

Quel est le Français qui, visitant ce funèbre champ de bataille, n'a ressenti les poignantes étreintes du désespoir à la vue de ce *Mont-Saint-Jean*, de cette ferme de la *Belle-Alliance*, de la *Haie-Sainte*, témoins sinistres de l'héroïsme immortel de nos soldats, du génie inépuisable de leur général, des péripéties terribles de cette fatale journée du 18 juin qui, jusqu'à huit heures du soir, nous laissait encore la victoire, et à neuf la défaite, la plus effroyable déroute ?

Trois cents pages forment l'histoire désormais définitive de cette sombre campagne de quatre jours.

M. Thiers, dans toutes ses œuvres, s'est signalé par ses notions stratégiques, auxquelles les tacticiens eux-mêmes ont rendu plus d'une fois hommage; mais jamais le plan militaire n'a été développé sous les yeux du lecteur avec une clarté plus lumineuse. Ce sont d'abord les préparatifs pour cette campagne de 1815 contre l'Europe coalisée.

L'Empereur avait sous les drapeaux 124,000 hommes, qu'un mois aurait suffi pour accroître de 100,000 avec lesquels il pouvait attendre les envahisseurs, fussent-ils, comme on prétendait qu'ils seraient, 500,000. Mais se tenir ainsi sur la défensive, c'était livrer les provinces de l'Est après leur avoir enlevé leurs bras les plus valides; c'était proclamer sa détresse, semer le découragement, l'anxiété; c'était exalter l'ennemi.

L'offensive convenait donc mieux à la situation morale de la France, aux instincts politiques et guerriers de l'Empereur.

Les deux colonnes d'invasion étaient à cent lieues l'une de l'autre, et celle de l'Est ne pouvait être prête à agir que dans un mois. L'Empereur savait cela. Profitant donc de ce que lord Wellington et Blucher, quoique fort rapprochés, n'étaient pas assez unis pour qu'il fût impossible de pénétrer entre eux, Napoléon, de Paris, « avec son coup d'œil que la nature avait » fait si prompt, que l'expérience avait fait si sûr, » avait clairement discerné le point par où il pourrait » s'introduire dans leurs cantonnements trop faible- » ment unis, s'interposer entre eux, battre les Prus- » siens d'abord, les refouler sur la Meuse, puis battre

» les Anglais », les acculer à la mer; du premier coup de cet ébranlement en Europe..., revenir sur la colonne de l'Est..., se jeter avec ses recrues nouvelles sur le prince de Schwartzenberg, le ramener sur le Rhin, et avec quelque modération obtenir la paix de l'Europe déconcertée.

Tel était le calcul hardi sans doute, mais profond et judicieux du grand capitaine. « Les deux généraux
» alliés, tout en se disant qu'il fallait être bien serrés
» l'un à l'autre, avaient cependant négligé le point de
» soudure entre leurs cantonnements, et n'avaient
» pas pris toutes les précautions pour empêcher qu'on
» y pénétrât. Le duc de Wellington, tout occupé de
» couvrir le royaume des Pays-Bas, venant de la
» mer, s'appuyant à la mer; Blucher, pour barrer la
» route des provinces rhénanes, s'étaient placés con-
» formément à l'idée qui les dominait. »

C'était là le talon d'Achille, seule partie vulnérable de ces formidables phalanges.

En appuyant avec toute la force de son armée concentrée sur cet espace moins fortement occupé, l'Empereur, inspiré par un calcul profond, espérait pénétrer victorieusement, isoler les Prussiens sur la droite, les battre, les dissoudre; puis aller droit aux Anglais sur la gauche, et les précipiter à la mer.

Cette conception n'était pas seulement un trait de génie, elle fut mûrie, préparée et suivie avec une habileté, un mystère impénétrable, développée dans une suite d'opérations destinées à la cacher aux regards ennemis jusqu'à la dernière heure, et à ne découvrir ses batteries qu'au moment où, semblables

à la foudre, elles les confondraient de surprise et d'épouvante.

C'était aux Quatre-Bras, sur la ligne de Charleroi et Ligny, que le maréchal Ney, par ordre, devait former une digue contre les Anglais à gauche, tandis que l'Empereur, à droite, se chargeait des Prussiens. Malheureusement Ney, l'audacieux Ney, croyant avoir affaire à toute l'armée anglaise, pour la première fois de sa vie manqua d'audace, hésita dans ses mouvements, et par ses hésitations paralysa, affaiblit l'effet de la victoire de Ligny.

Non pas que ce courage surhumain, qui avait valu à Ney le surnom qui lui reste dans l'histoire, lui ait à aucun degré fait défaut, pas plus qu'à ses vaillants compagnons d'armes; mais c'est ici que se place une observation générale dont la tristesse déteint sur cette période du règne impérial : toutes ces âmes électrisées par le prestige, illuminées par la foi, s'étaient, depuis les épreuves de la première invasion, refroidies et contenues. La confiance fortifie; l'incertitude affaiblit. Les lieutenants de l'Empereur, tout aussi courageux, et, malgré les soupçons du soldat, tout aussi dévoués qu'autrefois à leur chef et à l'honneur, n'étaient plus aussi confiants ni en lui ni en eux-mêmes. Il n'était plus à leurs yeux invincible.

De là ces fautes qui ont compromis et perdu la partie aux Quatre-Bras, comme trois jours après, à Waterloo. Aux Quatre-Bras, la route était ouverte; Ney s'arrêta à quelques pas, « devant la fortune de la » France qui était là, et qu'il eût, en étendant la » main, infailliblement saisie ».

Il amoindrit le succès de Ligny en ne repoussant pas les Anglais des Quatre-Bras, comme Grouchy nous perdit à Waterloo en y laissant venir les Prussiens en masse sur nos cohortes, victorieuses, malgré leur épuisement, si, au lieu des Prussiens pour nous accabler, c'eût été Grouchy pour nous secourir.

Le maréchal Grouchy, chargé en effet par l'Empereur, après l'avantage de Ligny, de suivre et d'éloigner les Prussiens sur la droite, tandis que notre armée allait poursuivre à gauche les Anglais, résistant aux heureuses inspirations des généraux Vandamme et Gérard, laissa le maréchal Blucher revenir à Waterloo au moment suprême.

C'est là qu'étaient, pour le sort de ces mémorables journées, les Thermopyles de la France. Nous n'entreprendrons pas de les dépeindre. Quel intérêt pourrait présenter un résumé incolore et froid, extrait imperceptible de ce tableau si animé, si complet, si grandiose ?

Ney, hésitant aux Quatre-Bras, trop impétueux à la Haie-Sainte, compromet également ici par son hésitation, là par son impétuosité, le sort de nos armes, tant il est vrai qu'il ne suffit pas d'avoir la réflexion et le courage ; il faut encore la liberté d'esprit, l'inspiration nécessaire pour savoir s'en servir à propos.

C'est à la ferme de la Belle-Alliance que l'Empereur avait établi son quartier général; c'est du haut d'un petit tertre qu'il dominait tout le bassin où il allait livrer sa dernière bataille, qui fut, hélas! malgré tant de génie, malgré tant d'héroïsme, une vraie bataille de Zama !

Pendant la lutte acharnée des deux armées, « Na-
» poléon, toujours attentif à son extrême droite par
» où devait venir Grouchy, aperçut comme une om-
» bre à l'horizon dont il n'était pas facile de saisir le
» vrai caractère... Lointaine, elle semblait s'avancer.
» Napoléon prêta sa lunette au maréchal Soult, celui-
» ci à divers généraux de l'état-major, et chacun ex-
» prima son avis. Les uns croyaient y voir la cime de
» quelques bois, d'autres un objet mobile qui parais-
» sait se déplacer... Était-ce le détachement demandé
» à Grouchy, ou bien Grouchy lui-même? Étaient-ce
» les Prussiens? » Mais, en supposant même les Prussiens, on devait supposer Grouchy à leur poursuite. Et alors rien n'était perdu. Au contraire, car l'Empereur, avec cette fécondité inépuisable de ressources qu'il excellait à emprunter aux épreuves même les plus critiques, disposait tout ici pour tirer parti de ce secours, providentiel au moment suprême... Hélas! c'était Blucher, Blucher sans Grouchy, Blucher avec tout son corps d'armée! Blucher à Waterloo, apportant l'épée de Brennus dans un des plateaux de cette balance où se pesaient les destinées de la France, tandis que Grouchy, perdu maladroitement à la poursuite lointaine d'un ennemi qui lui avait échappé, perdait en même temps le glorieux honneur qui lui avait été jusqu'à la dernière heure réservé de sauver notre drapeau.

Écrasées par le nombre, nos vaillantes légions furent effroyablement massacrées. La nuit, tardive à cette époque de l'année, vint couvrir de ses voiles ce champ de carnage, abreuvé de notre sang, illustré par l'héroïsme de nos soldats.

Mais enfin, c'en est fait. Nos aigles ont succombé. « L'histoire n'a plus que quelques désespoirs sublimes » à raconter, et elle les doit retracer pour l'éternel » honneur des martyrs de notre gloire, pour la puni- » tion de ceux qui prodiguent sans raison le sang des » hommes ! Les débris des bataillons de la garde, » poussés pêle-mêle dans le vallon, se battent tou- » jours sans vouloir se rendre. A ce moment, on en- » tend ce mot qui traversera les siècles, proféré, selon » les uns par le général Cambronne, selon les autres » par le colonel Michel : « La garde meurt et ne se » rend pas. »

Le bataillon sacré, seul devant une armée,
S'arrête pour mourir [1].

« Tous alors, après avoir tiré une dernière fois, se » précipitent sur la cavalerie acharnée à les pour- » suivre, et avec leurs baïonnettes tuent des hommes » et des chevaux, jusqu'à ce qu'enfin ils succombent » dans ce sublime effort. Dévouement admirable, et » que rien ne surpasse dans l'histoire des siècles [2] ! »

§ 2.

SECONDE ABDICATION.

L'Empereur, qui, par miracle, n'avait pas succombé dans cette lugubre mêlée, « après avoir bravé mille » morts, s'était laissé enfermer dans le carré du pre- » mier régiment de grenadiers. Il monta dans les mé- » chantes voitures qu'on avait pu lui préparer, prit la

[1] Casimir Delavigne, 1re *Messénienne*.

[2] M. Thiers, tome XX, page 248.

» route de Laon, où il avait prescrit de rallier les dé-
» bris de l'armée ».

Le 20 juin, il part pour Paris. Là se dressait la question politique, soulevée, ameutée par les partis. Les uns disaient : « Napoléon est le point de mire des
» haines de l'Europe ; c'est sur lui que, comme sur
» une cible, se dirigent tous les coups. Avec lui dis-
» paraissent toutes les haines. La France, qui a déjà
» tant fait pour sa défense, ne peut pas s'épuiser pour
» lui. Il faut qu'il descende du trône pour faire cesser
» le danger. »

Les autres, royalistes en proie à une joie folle, proclamaient hautement la nécessité d'une déchéance immédiate, comme juste punition de ses attentats.

Les hommes attachés à la dynastie napoléonienne par affection ou par intérêt, les révolutionnaires tout à fait compromis étaient seuls à soutenir qu'il fallait s'attacher résolûment à Napoléon, et s'ensevelir avec lui sous les ruines de l'Empire.

« Cependant, quelques esprits fermes, fort rares il
» est vrai, soutenaient cette opinion par de meilleures
» raisons. Ils disaient que la faute de rappeler ou de
» laisser revenir Napoléon une fois commise, l'unique
» manière de la réparer c'était de persévérer et de
» s'unir fortement à lui ; qu'il restait des ressources
» pour continuer la guerre ; que, mises dans ses
» mains, ces ressources pourraient être efficaces ;
» qu'avec lui pour chef, le succès de la résistance à
» l'ennemi était possible ; mais avec tout autre, impos-
» sible ; que l'espérance de traiter avec l'Europe en
» lui sacrifiant l'Empereur était non-seulement peu

» honorable, mais chimérique ; que l'Europe en vou-
» lait à Napoléon, sans doute, mais à la France tout
» autant ; qu'elle ferait les plus belles promesses du
» monde, et qu'ensuite, lorsqu'on aurait eu la faiblesse
» de les écouter, Dieu seul savait ce que deviendraient
» le pays, son sol, sa liberté. Deux hommes éminents
» partageaient cet avis, Carnot et Sieyès. »

Deux autres jouèrent un rôle important dans l'opinion contraire : Fouché et Talleyrand. Rappeler toutes les intrigues qui se croisèrent dans ces tristes extrémités serait une entreprise impossible ici. M. Thiers les explique et les suit avec cette supériorité de l'homme d'État, auquel toutes ces questions sont familières, comme au joueur les cases de l'échiquier. Il tient dans ses doigts la trame de ce tissu qu'il touche et manie avec le tact et la dextérité que chacun lui connaît. Son coup d'œil fin et pénétrant sonde les profondeurs de ce terrible problème. Sa haute raison apprécie les causes et les effets de cette crise fatale. L'Empereur avait commis des fautes politiques sans doute, mais ne valait-il pas mieux encore, malgré ses torts et sa défaite, personnifier en lui la Révolution et la France que de courir les hasards d'une réorganisation monarchique, dont le soin devait appartenir à l'étranger? La régence de Marie-Louise avec Napoléon II n'était-elle pas une combinaison intermédiaire, préférable à la famille d'Orléans, dont quelques voix timides murmuraient le nom, ou à celle des Bourbons, dont les partisans, peu nombreux d'abord, rencontraient la violente opposition de l'armée et des libéraux ?

C'est cependant celle qui, grâce à des intrigues ténébreusement ourdies, prévalut dans les conseils des souverains vainqueurs et d'une commission gouvernementale, infidèle écho du sentiment public. Ce sentiment public, c'était, il est vrai, l'épuisement et la satiété de la guerre, et l'accueil qui, peu de jours après, fut fait aux Bourbons attestait assez cette lassitude générale. Mais de là, à une union sincère et confiante entre la nation et la légitimité, il y avait un abîme que les préjugés et l'aveuglement de l'ancienne dynastie n'entrevoyaient même pas. La monarchie constitutionnelle pouvait-elle jeter un pont sur cet abîme? Éclairée et sage, comme en Angleterre, elle eût sans doute pu tenter avec bonheur cette aventure.

L'Empereur, à l'Élysée, s'abreuvait de cette amertume, tandis qu'aux Tuileries, dans la salle même où il avait si souvent présidé le conseil d'État, se préparait sa proscription.

« Bientôt il résolut de passer à la Malmaison le peu » de jours qu'il avait à demeurer en France. Cette » agréable retraite, où avait commencé et où allait » finir sa carrière, était pour lui un séjour à la fois » douloureux et plein de charme... Il pria la reine » Hortense de l'y accompagner, et cette fille dévouée » s'empressa de s'y rendre pour lui prodiguer ses » derniers soins[1]. »

[1] M. Thiers, tome XX, page 411.

§ 3.

SAINTE-HÉLÈNE.

Cela dura peu de jours, et chacun sait à la suite de quelles péripéties si dramatiquement narrées par l'illustre historien l'Empereur, avec cette grandeur qui apparaît dans toute sa vie, après avoir écrit au régent d'Angleterre : « Je viens comme Thémistocles, m'asseoir au foyer du peuple britannique », montait sur le *Bellérophon*.

C'était le 15 juillet 1815.

En agissant ainsi, il ne s'était fait illusion qu'à moitié. Il prétendait bien qu'en se livrant volontairement à l'Angleterre, il devenait son hôte et non son prisonnier. Mais il devait bien comprendre que, s'il eût été un souverain déchu, de nature ordinaire, comme Louis XVIII, un autre Hartwell aurait pu lui servir de retraite; mais « laisser se promener dans les rues de Londres l'homme qui venait de s'évader de l'île d'Elbe et d'appeler dans le champ clos de Ligny et de Waterloo les armées de l'Europe, était impossible... » Néanmoins, le droit de légitime défense s'arrête au danger même, et en détenant Napoléon on devait respecter sa personne et ses malheurs.

C'est à Sainte-Hélène qu'on résolut de le porter, une fois qu'il fut sur le *Northumberland*. Que dire de ces récits, qu'il faut lire et non résumer dans une froide et brève analyse, qui en détruit le magique prestige? Chacun connaît les incidents de cette histoire légendaire, et cependant, du commencement à la fin, l'auteur attache à ses pages le lecteur attentif,

ému comme s'il ignorait les détails et le dénoûment de ce drame héroïque.

Rien n'est plus touchant, par exemple, que le spectacle de cette vie à bord, de cette tristesse muette et profonde qui régnait autour de l'illustre captif au début du voyage, de ces respects de l'amiral et de tout l'équipage pour ce géant désormais réduit à l'impuissance. L'*Empereur*, par ordre du gouvernement britannique, avait perdu son titre; le *général* Bonaparte, que l'amiral traitait d'*Excellence,* était au milieu de tous « simple, vrai et tranquille, se promenant quel- » quefois seul, quelquefois accompagné de Bertrand, » Gourgaud, Las Cases; tantôt se taisant, tantôt » épanchant les sentiments qui remplissaient son » âme. S'il était peu disposé à parler, il allait, après » s'être promené quelque temps, s'asseoir à l'avant » du bâtiment sur un canon » que les instructions du cabinet anglais ne purent empêcher d'appeler *le canon de l'Empereur*.

« Là il considérait la mer azurée des tropiques, et » se regardait marcher vers la tombe où devait s'en- » sevelir sa merveilleuse destinée, comme un astre » qu'il aurait vu coucher. Devenu, pour ainsi dire, » spectateur de sa propre vie, il en contemplait les » phases diverses avec une sorte d'étonnement, tour » à tour s'accusant, s'absolvant, s'apitoyant sur lui- » même, comme il aurait fait à l'égard d'un autre, » toujours confiant dans l'immensité de sa gloire et » toujours persuadé que, dans les vastes horizons de » l'histoire du monde, il n'y avait presque rien d'égal » à la bizarre grandeur de sa destinée!

» De ces longues rêveries il sortait rarement amer » ou irrité, mais souvent poussé par le spectacle de » sa vie à en raconter les circonstances les plus frap- » pantes... Chose singulière, et pourtant explicable, » c'étaient les deux extrémités de sa carrière qui re- » venaient en ce moment à son esprit! Ou il parlait du » dernier événement qui retentissait dans son âme » comme un son violent dont les vibrations n'avaient » pas encore cessé, c'est-à-dire de Waterloo, ou bien » il reportait son esprit vers ses glorieux débuts en » Italie, débuts qui avaient enchanté sa jeunesse et » lui avaient pronostiqué un si grand avenir... Que de » présages heureux alors! Que de rêves enivrants, » et, cependant, mille fois surpassés par la réalité! »

Rêveries enchanteresses, causeries délicieuses du grand homme, aux délices desquelles il faut se soustraire, pour ne pas tout copier ici. C'est ainsi que, partagé entre des lectures, des dictées, des entretiens familiers, il s'acheminait vers sa dernière demeure, entre quelques planches flottant au milieu des flots, en attendant celles qui, hélas! devaient, au milieu de cette île, former ce cercueil aujourd'hui déposé sur les bords de la Seine. C'est lui qui avait un jour défini un trône par ces mots : « Quelques planches de sapin re- » couvertes de velours et de clous dorés. » Philosophie sérieuse dont ses conversations étaient alors plus que jamais empreintes!

C'est dans un de ces épanchements qui, exhumant le passé, semblaient parfois sonder l'avenir avec une sorte de prescience, qu'il parlait du rétablissement des Bourbons sur ce trône naguère occupé par lui. Il

entrevoyait leur chute marquée par leurs fautes, par les passions de l'émigration.

« Ce n'est pas mon fils qui en profitera le premier, » ajoutait-il; *la maison d'Orléans passera avant lui;* » *mais à la suite de celle-ci, le tour des Bonaparte* » *pourra bien venir*.... »

Heureux pressentiment qui, avec le retour de sa race, pouvait lui faire apercevoir pour la France la réparation d'une partie de ses désastres, le retour de quelques-unes de ces provinces, alors perdues, de cette Savoie, de Nice aujourd'hui française!

Bercé sur les flots par ces diverses pensées, il arrivait, après soixante-dix jours de traversée, le 15 octobre, aux portes de sa prison. A midi, on jetait l'ancre à James-Town, petite rade de cette île où, six années après, le 5 mai 1821, vers 5 heures 45 minutes, juste au moment où le soleil se couchait dans des flots de lumière, s'éteignait en même temps cette grande âme, si majestueusement jugée par le grand historien.

M. Thiers dit quelque part[1], en parlant des notes qu'a laissées l'Empereur, qu'il y a tracé « en un » style sans pareil par la clarté, la concision, la vi- » gueur, les principes de son art..., que jamais on ne » parla plus grandement et plus simplement de choses » plus grandes, car les hommes et les choses dont il » s'agissait, c'étaient Alexandre, Annibal, César, » Frédéric, Napoléon. Ajoutons que la médiocrité dé- » nigrante ne fut jamais châtiée plus cruellement et » de plus haut. »

[1] Tome XX, page 696.

Ne croirait-on pas lire le jugement de l'œuvre même de l'éminent écrivain, porté, sans le vouloir, par lui-même?

En tout cas, il s'est tellement pénétré de la pensée de l'homme dont il a tracé l'histoire, que les adieux à la vie du martyr de Sainte-Hélène semblent illuminer, comme d'un reflet calme et solennel, la conclusion vraiment saisissante de cette vaste biographie.

L'Empereur dictait la vie de César, comme à son agonie il murmurait les noms de Frédéric, Turenne, Condé, César, Annibal, de tous ces héros, ses égaux peut-être, ses aînés, mais non ses supérieurs en gloire, dont le souvenir se confondait, dans les dernières lueurs de son délire, avec le nom de son fils.

Dans le parallèle grandiose, par lequel M. Thiers termine son ouvrage, entre Alexandre, Annibal, César, représentants du monde ancien, et, sur le seuil du monde moderne, Charlemagne, précurseur barbare de Napoléon, semble régner le recueillement de la justice, appelée à rendre son arrêt.

Ce résumé, en quatre-vingts pages, du génie, des services, des qualités et des torts de Napoléon, de l'immensité de ce règne si court, comparé à ces existences immortelles qui ont traversé les siècles, est resplendissant de lumière et de vérité. Il est comme un écho de ce patriotisme élevé et pur dont les nobles élans font partout les grandes choses : dans l'homme d'épée, les grandes guerres qui laissent après elles la civilisation[1] et les conquêtes; dans l'homme d'État,

[1] M. Mignet, *Révolution française*, tome II, page 361. — Ici même, pages 210, 277.

les grandes conceptions de l'ordre politique; dans l'homme de plume, les grandes œuvres, les monuments imposants de l'histoire [1].

PALAIS ET JARDIN DES TUILERIES.

I.

En 1372, une fabrique de tuiles était établie à la Sablonnière, emplacement actuel du jardin des Tuileries.

En 1518, la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, étant mal au palais des Tournelles et voulant changer d'air, jeta les yeux sur la maison de Nicolas de Neuville de Villeroy, secrétaire des finances, près de la rivière. Elle y recouvra la santé; ce qui engagea le roi à en faire l'acquisition. M. de Neuville reçut en échange le château de Chanteloup, près d'Arpajon. Six ans après, la duchesse d'Angoulême, alors régente, donna cette maison à Jean Tiercelin, en l'honneur de son mariage.

Le 28 janvier 1564, un édit de Charles IX ordonnait la démolition du palais des Tournelles. Catherine de Médicis résolut d'en faire bâtir un plus vaste et plus magnifique. La maison des Tuileries, dont la position était si belle, lui parut propre à ce dessein : elle acheta les bâtiments et les terres voisines, et fit commencer en même temps le palais et les jardins. Les jardins furent environnés d'un mur, à l'extrémité duquel furent commencées les fortifications de la ville

[1] *La France*, 31 juillet 1863.

et construit un bastion. Philibert Delorme et Jean Bullant, les plus célèbres architectes de leur siècle, avaient été chargés par la reine de la construction du palais. Quelles furent au juste la part de Bullant et celle de Philibert Delorme? On ne saurait le dire absolument.

Commencés et abandonnés par Catherine de Médicis, à qui un astrologue avait prédit qu'elle mourrait près de Saint-Germain, les travaux furent repris sous Henri IV et achevés sous Louis XIII, sur les dessins de Ducerceau. On attribue à celui-ci l'édification des deux corps de bâtiments d'ordonnance corinthienne ou composite qui suivent les deux pavillons, déjà construits sous Catherine, et celle des deux pavillons d'angle qui terminent de chaque côté cette ligne de bâtiments.

Ainsi s'explique cette diversité de constructions appartenant à cinq styles différents, divisées en pavillons, tours, ailes flanquées de massifs plus élevés, écrasés par d'énormes toitures qui étaient le luxe des chateaux forts et de la féodalité, conservé dans le siècle qui vit renaître en France la bonne architecture, au Luxembourg, aux Tuileries, au Louvre. Contradiction avec ce mélange qu'on y faisait des ordres grecs. Quel spectacle imposant eût offert la façade des Tuileries sur une ligne de 162 toises, si elle eût pu être soumise à l'unité d'une grande conception !

Louis XIV, choqué des disparates, voulut mettre de l'ensemble dans ses parties, et Levau fut chargé de ce raccordement. Cet architecte commença par supprimer l'escalier bâti par Philibert Delorme, chef-d'œuvre

de construction, lequel occupait la place du vestibule actuel. Il changea la forme et la disposition du corps élevé du pavillon du milieu, qui, dans le principe, était une coupole circulaire.

Dorbay associé à Levau conservèrent les deux galeries collatérales du pavillon central, avec les terrasses qui les surmontent, aujourd'hui supprimées; mais ils changèrent la devanture du corps de bâtiment qui s'élève en retraite des terrasses. Cette partie était la moins heureuse de la façade de Delorme. Aux mansardes et aux cartels qui s'y suivaient alternativement, ils susbtituèrent le rang de croisées et de trumeaux ornés de gaînes, avec un attique, maintenant perdus sous les additions nouvelles qui ont remplacé ces deux terrasses.

Les pavillons qui suivent de chaque côté ces deux galeries, et qui sont à deux ordres de colonnes, ont été conservés en leur entier. On est assez porté à en attribuer l'architecture à J. Bullant, dont le goût était en général plus pur que celui de Delorme. Elle appartient à l'ordre ionique et ressemble à celle du château d'Écouen. Ces pavillons ne subirent d'autre changement que celui de l'attique actuel, substitué aux mansardes, et leur décoration resta aussi la même, à l'exception de la sculpture qui orne le fût des colonnes. Elle fut sans doute imaginée par l'architecte restaurateur, car les dessins de la façade primitive nous font voir ces colonnes lisses dans toute leur hauteur.

Ici commençait le travail de Ducerceau, et les deux corps de bâtiments à pilastres corinthiens qui, de chaque côté, suivent immédiatement les pavillons

qu'on vient de décrire, sont de son invention. C'est donc lui seul qu'on doit accuser de la dissonance qui frappe dans cette association d'un ordre colossal, placé à côté de deux ordres délicats et légers.

Ici le passage devient brusque; les lignes principales manquent de rapports harmonieux, et les restaurateurs n'auraient pu réparer ce défaut que par une reconstruction totale. Ce moyen extrême leur fut refusé. Ils se contentèrent donc de supprimer des lanternes d'escaliers, pratiquées en dehors de ces façades, à la manière des édifices gothiques. Ils en conservèrent l'ordonnance, y supprimèrent des ressauts, dans l'entablement des frontons, qui anticipaient sur la frise et les mansardes du comble.

Les deux grands pavillons d'angle furent à peine touchés dans cette restauration. Il paraît qu'on se contenta d'en élaguer quelques détails. Il reste donc dans cette façade beaucoup de disparates... Les architectes visèrent à ramener, autant que possible, toutes les masses discordantes de ces bâtiments à une ligne d'entablement à peu près uniforme. Ils y parvinrent aussi en assujettissant les croisées et les trumeaux, les pleins et les vides de toute la façade à une disposition régulière.

La partie du milieu est sans contredit la plus heureuse. Il y règne un accord de lignes bien entendu, et la variété des masses, des retraites et des saillies, qu'on y remarque, semble moins l'effet d'un raccordement, fait après coup, que du plan originel d'un seul architecte.

Le pavillon du milieu, des deux côtés, est le mor-

ceau le plus riche de toutes ces constructions. Ce qu'on y a laissé subsister de Philibert Delorme, c'est-à-dire l'ordonnance des colonnes à bandes de marbre, serait ce qu'il est possible de faire de plus riche en architecture, si le goût pouvait, dans cet art, admettre les superfluités au nombre des richesses. Pour que ce luxe fût partout le même, on a employé dans les ordonnances supérieures des colonnes de marbre.

L'art des jardins était dans l'enfance jusqu'à Louis XIV. Le Nostre en fut le révélateur. Il créa le jardin des Tuileries, plan magnifique, qui non-seulement a su pallier le défaut d'inégalité du terrain (5 pieds 4 pouces sur une largeur de 147 toises), mais, à l'aide d'un talus imperceptible et de deux terrasses latérales, ajoute à l'élégance de cette grande conception[1].

Le jardin des Tuileries, qui passe pour le chef-d'œuvre de le Nostre, est fermé du côté de la place des Champs-Élysées par une grille, accompagnée de deux groupes en marbre : l'un représente la Renommée embouchant sa trompette et montée sur un cheval ailé, sans rênes, et franchissant un trophée militaire; l'autre offre l'image de Mercure. Il tient d'une main son caducée, et de l'autre les rênes d'un cheval pareillement ailé et sur lequel il est monté. Ce cheval s'élance pour franchir un faisceau d'armes. Les groupes ont certainement le mérite d'une belle exécution, et sont dignes du talent de Coyzevox, qui les a sculptés;

[1] Saint-Victor, *Histoire de Paris*, tome Ier, 2e partie, pages 915 et suiv., 949.

mais l'invention de ces sujets n'est peut-être pas très-heureuse.

On devine pourquoi cet artiste a bridé le cheval de Mercure et laissé celui de la Renommée sans rênes; mais on ne sait pas pourquoi il a placé Mercure et la Renommée sur des chevaux, nouveauté que nulle fable mythologique n'autorise, ni pourquoi il a donné des ailes à ces chevaux, qui semblent par leur allure n'en avoir pas besoin; monstruosité inutile et qui choque les esprits les plus habitués au merveilleux. Et pourtant, habitude ou singularité, cet ensemble saisit l'esprit et ne déplaît pas aux yeux.

C'était là qu'était le pont tournant auquel le czar Pierre Ier s'amusait, le 14 mai 1717, à voir travailler [1].

Ces deux chevaux étaient autrefois à Marly [2].

Est-ce bien des chevaux de Coyzevox ou de ceux de Coustou que parle Saint-Victor en les plaçant à Marly? Ceux de Coustou d'abord ont certainement été à l'abreuvoir de Marly. Ceux de Coyzevox y ont-ils été aussi? *That is the question.*

A l'entrée des Champs-Élysées, sont élevés sur des piédestaux, remarquables par la beauté de leurs proportions, deux groupes en marbre, représentant chacun un cheval fougueux retenu par un homme. Ces groupes, dont les figures sont colossales, correspondent aux deux chevaux de marbre placés à l'entrée occidentale du jardin des Tuileries, et leur sont supérieurs à plusieurs égards. Sculptés par Coustou jeune, ils furent, en 1745, placés aux deux côtés de l'abreu-

[1] Dulaure, *Histoire de Paris*, tome VI, pages 437-439.

[2] Saint-Victor, tome Ier, 2e partie, page 954.

voir de Marly. On les tira de ce lieu et on les transféra, en 1794, à Paris, sur ce fameux chariot conservé, comme une curiosité, dans la première salle du Conservatoire des arts et métiers [1].

II.

Statues [2] et autres ornements du jardin des Tuileries en 1789, aujourd'hui distribués dans d'autres parties du jardin, par suite de quelques changements et de quelques augmentations anciennes et modernes.

Sur la terrasse qui borde le château : deux nymphes chasseresses, par Coustou aîné; un chasseur assis, idem; un faune jouant de la flûte, par Coyzevox; une hamadryade qui semble l'écouter, par le même; une Flore, idem; un vase, par Robert; un vase, par Legros.

Autour du bassin du milieu : Pluton enlevant Proserpine, par Regnaudin; la Mort de Lucrèce, commencée par Théodon et finie par Pierre le Pautre; Énée portant son père Anchise, qui tient par la main son petit-fils Ascagne, après le sac de Troie, ingénieuse composition de le Pautre; l'enlèvement d'Orithye, commencée par Marsy et terminée par Flamen.

Au bout de la grande allée, en face du grand bassin : Annibal comptant les anneaux des chevaliers tués à la bataille de Cannes, par Sébastien Slootz; l'Hiver et le Printemps, par Legros; la Vestale, par

[1] Dulaure, tome VI, page 445.

[2] Un détail bien utile dans la décoration des jardins publics est celui qui a été adopté au Luxembourg : l'inscription au bas des statues des noms du personnage représenté, avec la date historique.

le même; Jules César, par Nicolas Coustou; l'Automne et l'Été; la statue d'Agrippine, copiée d'après l'antique.

Au delà du bassin : le Tibre et le Nil, figures colossales, copiées d'après l'antique; la Seine et la Marne, par Nicolas Coustou; la Loire et le Loiret, par Vanclève.

Au delà du bosquet à droite : la Vestale, de Legros, imitée de l'antique, mais dont l'imitation est bien supérieure au modèle.

Le Nil et le Tibre ont été sculptés à Rome par les Français pensionnaires du roi.

La Seine et la Marne, la Loire et le Loiret offrent la comparaison de la manière noble et sévère des statuaires de l'antiquité avec les grâces affectées, les contorsions que les sculpteurs du règne de Louis XIV donnaient à leurs figures.

III.

La longueur du jardin des Tuileries, depuis la façade du palais jusqu'à son extrémité opposée, est de 376 toises; sa largeur, y compris les deux terrasses, est de 168[1].

Les pavillons de Flore et de Marsan, élevés sous Louis XIII, ont été décorés sous Louis XIV. En 1670, on planta les Champs-Élysées, appelés d'abord le Grand-Cours[2].

[1] Saint-Victor, *Histoire de Paris*, tome VI, page 437. — Henri Martin, tome X, page 450.

[2] Henri Martin, *Histoire de France*, tome X, page 450; tome XII, page 50; tome XV, page 102.

Quand le jardin des Tuileries fut replanté par le Nostre, Colbert voulut le fermer au peuple, qui avait l'habitude de s'y promener depuis plus d'un siècle; il y alla pour donner des ordres à cet effet, accompagné de Perrault, l'auteur des *Contes*, frère de Claude Perrault, l'auteur des plans de l'Observatoire et de la colonnade du Louvre. Charles Perrault dit à Colbert en marchant :

« Vous ne croiriez pas le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin; non-seulement les femmes et les enfants ne s'avisent jamais d'y cueillir une fleur, mais même d'y toucher. Ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables. Les jardiniers peuvent vous en rendre témoignage. Ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici.

— Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, dit brusquement le ministre.

— Il y vient, reprit Perrault, des personnes qui relèvent de maladie, pour respirer l'air; on y vient parler d'affaires, de mariages, de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener ».

Colbert fut frappé de cette dernière réflexion et sortit des Tuileries sans en condamner les portes, qui restèrent ouvertes comme auparavant[1].

[1] *Contes des Fées*, notice sur la vie et les ouvrages de Charles Perrault, par Paul Jacob, bibliophile.

En 1665, le jardin des Tuileries fut réuni au palais, dont il était séparé par une rue, qu'on nommait *rue des Tuileries*, et fut refait complétement par le Nostre.

Colbert voulait achever le Louvre et le réunir aux Tuileries en un seul palais[1], grand comme une ville entière... Il disait à Louis XIV : « Votre Majesté sait qu'au défaut des actions éclatantes de la guerre, rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments, et toujours la postérité les mesure à l'aune de ces superbes machines qu'ils ont élevées pendant leur vie....

» Pour Versailles Votre Majesté a négligé le Louvre, qui est assurément le plus magnifique palais qu'il y ait au monde... Dieu veuille que les guerres ne lui ôtent pas les moyens d'achever ce splendide monument[2]. »

Colbert, qui voulait, disons-nous, achever le Louvre et le réunir aux Tuileries, chargea de ce travail Levau, qui s'en acquitta fort mal, écrasant par un dôme pesant et difforme les élégantes constructions de Philibert Delorme, dôme en imitation alourdie du dôme de l'Horloge au Louvre.

Quand les dépenses du Louvre et des Tuileries baissent, celles de Versailles montent. — Lutte qui n'est pas seulement architecturale, mais politique entre Colbert et Louis XIV. Les Tuileries, le Louvre, c'est la splendeur de la capitale, le séjour glorieux de

[1] Henri Martin, tome XV, page 101.

[2] Henri Martin, *Histoire de France*, tome XV, page 106, Tuileries, Louvre-Versailles, c'est-à-dire antagonisme entre deux idées politiques, *id.*, page 107.

la nation; c'est la France personnifiée aux yeux de Colbert comme de Richelieu. — Versailles, au contraire, c'est pour Louis XIV la concentration de l'État en sa personne. Paris l'importune et lui pèse; il sent sa grandeur à l'étroit dans cette cité *reine,* qui ne procède pas de lui et l'enveloppe dans ses gigantesques bras; il hait cette puissance populaire qui a humilié son enfance, et plus d'une fois terrassé ses prédécesseurs. Jaloux de Paris, il jalouse jusqu'à l'ombre de ses propres aïeux... Versailles, au contraire, c'est lui-même, c'est la déification de lui-même. La construction de Versailles et de ses dépendances a coûté une somme qui représenterait aujourd'hui plus de 400 millions[1].

Malgré ces splendeurs, le doge de Gênes, homme d'esprit, vint en 1685 à la cour de Louis XIV faire acte de soumission.

Il y fut reçu avec courtoisie, et à la question du marquis de Seignelay sur ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit, comme chacun sait : « C'est de m'y voir »[2].

Sans donner plus de développement à ces souvenirs dont l'histoire a peuplé ce palais, même dans les temps modernes, sous la République, le Consulat, l'Empire, la Restauration, le gouvernement de 1830 et l'Empire nouveau, nous pouvons en conclure que le palais du monarque n'est pas seulement une œuvre architecturale; c'est l'emblème du gouvernement, c'est le

[1] Henri Martin, *Histoire de France,* tome XV, pages 107-114; tome XVI, page 315.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV,* tome Ier, page 456.

foyer d'où rayonnent sur un grand pays sa puissance, sa vie. Sous l'ancienne monarchie, Vincennes, ensuite Amboise, Tours, Blois, Fontainebleau, Versailles eurent successivement, sans parler de Saint-Cloud, les faveurs royales; mais on peut dire que l'ère moderne a consacré la prépondérance de Paris sur toutes les capitales du monde, et que le palais des Tuileries réuni au palais du Louvre, majestueuse demeure des souverains de la France, en a comme concentré la grandeur[1].

EXTINCTION DE LA MENDICITÉ[2].

§ 1.

Le Corps législatif, dans les dernières semaines de ses travaux, a voté la loi sur l'organisation munici-

[1] Journal *la Patrie*, 29 juin 1868.

[2] Une proposition, si nous sommes bien informés, doit être, dès les premiers jours de la session législative, déposée sur le bureau du Sénat.

Elle est relative à l'*extinction de la mendicité,* grave sujet dont nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié l'étude faite ici même par un de nos honorables collaborateurs.

M. E. Bavoux, dans une série d'articles publiés en 1855, 1856 et 1861, a cherché, avec une sollicitude égale à sa persévérance, à pénétrer les secrets de ce problème redoutable qu'il déférait, sous l'influence d'une foi vive, aux préoccupations du gouvernement. Cet appel semble avoir été entendu.

Nous serions heureux de l'accueil réservé à ces généreux sentiments de la bienfaisance publique unie à la charité privée.

Si nos informations sont exactes, ces deux éléments se combine-

pale. Cette loi, qui n'était à peu près dans la plupart de ses dispositions qu'un résumé des dispositions déjà existantes, comportait peu de discussion ; aussi a-t-elle été peu discutée et votée tout entière, malgré ses cinquante-deux articles, en une seule séance.

Aujourd'hui qu'elle est votée, elle peut, dans son application, fournir au gouvernement l'occasion, le texte d'une observation pratique dont sa sollicitude éclairée pour les grands intérêts du pays comprendra toute la portée, toute la valeur morale et politique.

Il s'agit, non pas du paupérisme, vaste et triste problème dont la solution semble enfouie dans les entrailles mêmes de la société, mais de la mendicité, qui est une de ses formes, une de ses manifestations les plus saisissantes et les plus palpables.

La mendicité dans nos campagnes, au moment où la loi municipale va être mise définitivement en œuvre, ne peut-elle pas être pour le gouvernement l'objet de quelque étude ? Peut-être y a-t-il pour cette étude quelque opportunité.

Il n'y a pas de pays, il n'y a pas de gouvernement, nous le disons avec orgueil, qui témoigne plus de sympathie que le nôtre au malheur, à la souffrance, à la misère : depuis la crèche et la salle d'asile jusqu'à l'hospice pour la vieillese, sans distinction d'âge ni de sexe, la bienveillance publique et privée multiplie,

raient sous la double formule de la loi et du règlement administratif, pour condenser et résumer les dispositions de cette vaste question, si précieuse à l'humanité, si féconde au point de vue social. Bienfait inappréciable pour nos villes et nos campagnes.

(*Pays*, 20 janvier 1862.)

avec autant de cœur que de discrétion soigneuse et pourtant prodigue, tous les secours, tous les soulagements de la plus tendre et de la plus intarissable compassion. C'est une des gloires du gouvernement actuel d'avoir si merveilleusement deviné, provoqué et réalisé ce sentiment chrétien qu'il a comme dégagé de la démocratie. Le principe démocratique se produisait dans le monde politique avec quelque prétention au monopole humanitaire dont il faisait grand bruit, avec tout son tapage démagogique. Il appartenait au génie et au nom de Napoléon de dissiper toutes ces nuageuses obscurités et d'en extraire l'étincelle électrique et la lumière. Ses soins si bienveillants pour les classes laborieuses et souffrantes sont une des formules les plus saillantes et les plus visibles de son système et de sa nature. Il a désintéressé la démocratie de son outrecuidance philanthropique, et a pu substituer à son escorte tumultueuse et anarchique les formes solennelles et imposantes d'un pouvoir fort et respecté.

Nous n'avons donc rien à conseiller au gouvernement au point de vue humanitaire : il trouve en lui-même à cet égard toutes les inspirations les plus généreuses.

Nous avons seulement à lui présenter un aperçu, une indication qui nous paraît ressortir de l'application de la loi municipale.

Depuis longtemps nos campagnes gémissent sous le fléau de cette mendicité vagabonde qui les sillonne en tous sens, étalant à tous les yeux ses lépreuses horreurs, promenant de village en village, de ferme en ferme, sa misère quotidienne, son oisiveté profes-

sionnelle, sa paresse infatigable. Oui, s'il y a des afflictions profondes, des maux vrais, des infortunes imméritées auxquels le cœur humain ouvre avec raison les trésors de sa pitié inépuisable, il y a aussi les pauvres volontaires, recrues du vice et de la paresse la plus incurable et la plus effrontée. Il ne suffit pas de faire le bien; il faut le faire avec tact et discernement. Autant la générosité est noble et touchante, quand elle est éclairée, autant elle est malfaisante quand elle prodigue au hasard ses bienfaits, confondant dans ses étreintes aveugles le vice et la vertu, la misère et la paresse.

Qui de nous n'a surpris dans nos campagnes, en flagrant délit de mendicité systématique, quelques-uns de ces mendiants valides auxquels, dans un esprit de philanthropie laborieuse, nous offrions, en guise d'aumône, une pelle ou une bêche pour travailler? Qui de nous n'a vu de ces mendiants cyniques, repoussant avec des injures ou fuyant à toutes jambes le glorieux instrument du travail, dont la poignée, toute luisante encore de son contact avec la main calleuse du terrassier honnête et laborieux, aurait pesé à cette main qui ne sait que se renverser et s'étendre pour mendier[1]?

« Qui n'a entendu, disait M. Dupin à un comice[2], » qui n'a entendu les fermiers et les propriétaires ru- » raux se plaindre d'être continuellement assaillis par » une foule de mendiants qui, soit individuellement,

[1] *De l'assistance et de l'extinction de la mendicité*, par M. A. de Magnitot, préfet de la Nièvre, pages 10 et 11.

[2] Raffigny, en Morvan, 1er septembre 1854. M. Dupin, président du comice.

» soit par familles ou même par bandes, se succèdent
» pour leur demander des vivres et le logement? Pen-
» dant que les hommes valides sont occupés au travail
» des champs, ces individus pénètrent dans les mai-
» sons, s'installent au foyer domestique, intimident
» les femmes et les enfants, et demandent hardiment
» ce qu'il leur faut; moins on les connaît, plus on les
» redoute, et l'expérience prouve qu'on a souvent
» raison de s'en défier...

» Tous les villageois disent hautement que, s'ils
» n'avaient affaire qu'aux pauvres de leur commune,
» ils viendraient facilement à bout de les soulager.
» Ceux-là, on les connaît; on sait leurs besoins, vrais
» ou factices; s'ils peuvent ou non travailler; si leur
» misère tient à l'infirmité ou à la paresse; s'ils ont
» des parents en état de les héberger et de les secou-
» rir au moins dans une certaine mesure.

» Mais un mendiant étranger exploite à la fois plu-
» sieurs communes : venu de loin, il ment à son aise
» sur son origine, sa famille, ses infirmités, ses pré-
» tendus malheurs, et, s'il a pu se procurer un certi-
» ficat (accordé quelquefois avec trop de facilité par
» un maire, qui ne cherche par là qu'à se débarrasser
» d'un être importun et dangereux), on le voit s'en
» servir, comme un corsaire se sert d'*une lettre de*
» *marque*, pour courir sus aux populations. Ces men-
» diants nomades, qui boitent à la porte, marchent
» mieux quand ils sont hors de vue et sur les grands
» chemins; ils iront dans cinquante maisons, et ils
» récolteraient cent gros sous et vingt livres de pain
» en un jour, qu'ils ne diraient jamais : *c'est assez;*

» et personne, faute de connaître les détails de leur » industrie, ne pourrait leur dire : *c'est trop*.

« Au lieu de cela, si, dans chaque commune, le » maire et le curé, assistés de quelques notables, » dressaient consciencieusement une liste de *véritables* » *indigents*, chacun d'eux étant porté sur la *liste en* » *connaissance de cause,* et n'y étant maintenu qu'au- » tant qu'il y aurait des motifs suffisants, on pourrait, » avec une somme bien moindre que tout ce qu'on » donne à chaque porte à tout venant, former, à l'aide » de souscriptions volontaires, *un fonds commun*, sur » lequel les vrais pauvres recevraient ce qui leur est » nécessaire ; ils le recevraient *à domicile*, et les mai- » sons de ceux qui donnent ne seraient plus infestées » par des vagabonds étrangers.

» Ainsi le devoir chrétien de la charité se trouve- » rait rempli, et la moralité comme le bon emploi des » secours remplacerait l'abus. »

Oui, voilà bien le mal, et le remède serait bien aussi dans l'organisation de la mendicité ainsi localisée, circonscrite. Mieux éclairée, plus sûre de son emploi, la bienfaisance, concentrant ses ressources, les utiliserait mieux. Elle serait plus féconde par cela qu'elle serait plus assurée. D'un autre côté, l'État, par la diminution du nombre des faux mendiants, gagnerait sans doute quelques bras utiles, dont le concours viendrait accroître le fonds commun, la masse commune du travail, qui fait la richesse nationale. Ainsi augmenteraient les forces vives du pays [1].

[1] *De l'assistance et de l'extinction de la mendicité,* par M. A. de Magnitot, page 13.

Mais comment créer cette localisation communale? L'administration seule peut aviser. Dans certains départements les préfets ont commencé cette œuvre. Mais il conviendrait que l'administration centrale imprimât le mouvement par des instructions sérieuses puisées à cet esprit de décision et d'unité, qui appartient à elle seule et qui seul peut donner une impulsion décisive [1].

En 1851, alors que tout était mis en question, une pensée utile me paraissait s'être fait jour à travers ces innombrables utopies qui bouleversaient, comme à plaisir, les bases mêmes de la société. Cette pensée était celle qui avait pris place dans le projet de loi sur l'administration intérieure, au livre Ier, concernant les communes : « La commission, disait le rapporteur, » M. de Vatimesnil, s'est demandé s'il ne convenait » pas de constituer en quelque sorte la commune par » l'institution d'un registre contenant l'indication de » la situation politique et civile de tous les membres » de la communauté.

» Dans ce système, on inscrirait sur le registre les » événements desquels dépendrait l'existence, la ca» pacité ou le domicile de chaque individu ; sa nais» sance, son mariage, ses changements d'habitation, » les condamnations qu'il pourrait subir. Lorsqu'il » s'agirait de droits ou d'avantages communaux, le » registre renfermerait la preuve des faits qui leur » serviraient de base...

» Une des plaies de notre société moderne, c'est

[1] *De l'assistance et de l'extinction de la mendicité*, par M. A. de Magnitot, pages 22, 23, 24, 31, 341, 360 et 367.

» que cette société ne se compose, pour ainsi dire, » que d'individualités. On ne tient à rien de fixe et de » permanent; chacun est comme isolé et perdu au » milieu d'une foule étrangère et indifférente. C'est » peut-être à cet état de choses qu'il faut attribuer, » du moins en partie, les fluctuations, les revirements, » les mouvements tumultueux qui, à des intervalles » rapprochés, nous entraînent dans des sens diamé- » tralement contraires. Si les anciennes corporations » avaient leurs inconvénients, elles avaient aussi leurs » avantages. Elles formaient un lien entre les hommes; » on se trouvait soutenu et dirigé; on avait des » exemples et des traditions; on trouvait des secours » et des conseils. Maintenant, pour la plupart des ci- » toyens, il ne peut plus guère exister qu'une seule » corporation, c'est la commune. Il faut donc s'ef- » forcer de lui donner toute la fixité, toute l'homogé- » néité, toute la cohésion possible. Un des moyens » d'y parvenir, ce serait l'établissement d'un registre » désigné sous le nom de registre matricule, et qui » constituerait le livre permanent de l'association » communale. On y trouverait à la fois son état actuel » et l'indication de tous les mouvements que son per- » sonnel aurait subis dans le passé. Chacun pourrait » dire : J'appartiens à telle commune; je suis inscrit » sur son registre; mes titres communaux et civiques » y sont consignés; c'est par ce point que je tiens au » sol de la patrie.

» L'établissement du registre matricule aurait donc, » indépendamment de son utilité administrative, un » caractère moral qui nous paraît incontestable : il

» poserait une ligne de démarcation entre les hommes » qui ont réellement un foyer domestique et cette po- » pulation vagabonde qui, ne se rattachant à rien, » n'aurait pas le droit de se plaindre de ce qu'on la » laisserait dans l'état d'isolement et de déchéance » qu'elle s'est fait à elle-même. Ce registre étant des- » tiné à constater, pour chaque individu, la qualité » de membre de la communauté, servirait de titre » soit en faveur de ceux qui y figureraient, soit contre » eux, selon qu'il s'agirait des avantages ou des » charges de cette communauté...

» Tels sont les motifs d'après lesquels la commis- » sion a l'honneur de vous proposer la création d'un » registre matricule dont on trouve la pensée primi- » tive dans le registre civique prescrit par les consti- » tutions de l'an III (art. 8), et de l'an VIII (art. 3), » mais qui sera préférable à ce registre, d'abord » parce que celui-ci n'était pas communal, et en second » lieu parce que ni les femmes ni les enfants n'y figu- » raient. Dans le système de la commission, le registre » matricule doit, au contraire, comprendre tous les » membres de la communauté. »

Puis en effet, le titre 2, chapitre 1er, comprenant dix articles, de l'art. 8 à l'art. 18, réglait la confection du registre matricule déterminé par les considérations que nous venons d'indiquer. Ce travail n'aboutit pas, comme chacun le sait, et demeura à l'état d'ébauche. Mais nous demandons s'il ne contenait pas le germe d'une institution utile. Quant à nous, nous le pensons. C'est pour cela que, au point de vue charitable, moral et politique, nous prenons la liberté de

signaler cet aperçu au gouvernement. Nous sommes fermement convaincu qu'il offre de sérieuses garanties de stabilité, d'ordre, de moralité, tout à fait dignes de son attention [1].

§ 2.

Une des questions les plus graves qui se puissent agiter et qui s'agitent sans cesse au sein de la société est celle de la pauvreté, de la misère. Ses causes, ses effets, les moyens curatifs ou tout au moins palliatifs, et, s'il se peut, préventifs, dont la société atteinte de ce mal peut disposer, ont été, de tout temps, le champ ouvert aux études des hommes les plus éclairés et les plus dévoués à leur pays. C'est une de ces questions qui, par ses complications multiples, présente, sous le premier aspect, à l'esprit, une sorte de problème redoutable, insoluble, devant lequel la raison et la conscience reculent d'effroi.

Composée de tant d'éléments divers, elle s'adresse à la fois aux sentiments les plus différents et les plus opposés : la compassion pour la souffrance, la haine pour le vice; la générosité pour l'indigence, la réprobation de la paresse; l'intérêt pour le malheur d'un côté, de l'autre l'intérêt du gouvernement appauvri par une déperdition de ses forces vitales qui, épuisées par une commisération irréfléchie et dégénérant en faiblesse, risqueraient d'aller se perdre dans un abîme sans fond.

C'est donc dans ces termes, dans les limites indi-

[1] *Pays*, 1er mai 1855.

quées à ces points de vue, que doit être étudiée, selon nous, cette immense question.

M. de Magnitot nous en offre le tableau dans un livre ou plutôt dans un recueil de faits et d'actes groupés avec méthode, déduits avec un esprit de suite et de conviction qui est un gage de succès. Son but, c'est l'interdiction de la mendicité. Mais cette interdiction n'est possible qu'à la condition d'une organisation préalable de l'assistance, qui en est la base indispensable. La répression sans l'assistance, c'est une cruauté aveugle et brutale; l'assistance précédant la répression, c'est la régularisation de la bienfaisance au profit de la société. « L'interdiction de la mendicité » reposant sur l'assistance, dit M. de Magnitot, répond » à toutes les nécessités; elle permet d'atteindre les » mauvais pauvres, de repousser les mendiants de pro- » fession et d'attribuer exclusivement aux indigents » dignes d'intérêt les secours qui leur sont destinés; » elle permet enfin de substituer à ces aumônes irré- » fléchies des distributions intelligentes et profi- » tables. »

La suppression de la mendicité, ce n'est ni la négation ni l'abandon des pauvres; loin de là : c'est le secours, ce sont les soins organisés en faveur des vrais malheureux, dont la part est odieusement détournée par de faux mendiants qui font de la mendicité une profession, une spéculation honteuse, plus lucrative que ne l'est dans certaines conditions, pour de braves ouvriers, l'exercice d'un travail honnête et soutenu.

« Si l'aumône faite spontanément sur la voie publi- » que, quand elle n'est pas arrachée par des obses-

» sions importunes, satisfait le cœur de ceux qui don-
» nent, n'est-ce pas pourtant un devoir de les prévenir
» que le plus souvent leur bienfait est mal placé et qu'il
» ne profite qu'à des gens généralement indignes de
» ces secours ? Souvent ces pauvres, couverts de hail-
» lons hypocrites, n'ont aucun besoin, et ceux qui ne
» dissipent pas le soir en orgies le produit journalier
» de leur fourbe industrie pourraient vivre largement
» du fruit de leurs épargnes, quelquefois de leurs
» rentes ou même de leurs propriétés. Les faits abon-
» dent à l'appui de ces détails, et c'est parce que l'ad-
» ministration les connaît, c'est parce qu'elle en a
» pénétré les mystères, qu'elle doit considérer comme
» un devoir de ne pas les tolérer plus longtemps.

» Dans certaines villes un mendiant vend sa clien-
» tèle, il trafique du parcours qu'il a adopté, de la
» borne ou de la porte près de laquelle il se tient pour
» y exercer son industrie ou y exploiter la charité pu-
» blique. C'est un fonds qu'il cède toujours avec avan-
» tage, car les ressources de la charité sont inépuisa-
» bles. Elle ne se lasse jamais de donner ; il le sait, et
» dès lors il peut garantir à son successeur des pro-
» duits certains.

» Dans d'autres circonstances, la cession du mono-
» pole de cette industrie devient la base d'un établis-
» sement entre deux familles de mendiants. Le père
» constitue en dot sa clientèle, ou, par une conven-
» tion spéciale, se réserve d'en exploiter une partie.

» Voilà le trafic, voilà les contrats scandaleux que
» nous voulons atteindre ; ils ont pour point de départ
» l'hypocrisie, pour mise de fonds la paresse, l'impor-

» tunité, et pour résultats la débauche, le libertinage,
» aux dépens des pauvres honnêtes et silencieux. »

C'est sur des document certains, sur des relevés exacts, que M. de Magnitot nous initie aux secrets de cette frauduleuse industrie, qui prend, pour spéculer sur la crédulité publique, toutes les formes, tous les prétextes. Tantôt elle se cache sous l'apparence assez innocente de la vente en détail de menus objets; tantôt elle emprunte la voix d'une jeune fille ou les gémissements d'un enfant; d'autres fois, c'est la mendicité à domicile sous le masque de la quête pieuse, parfois sous les travestissements les plus effrontés et les plus sacriléges. Dans les campagnes, nous avons vu les promenades de ces mendiants prélevant avec audace une prime sur la générosité et sur la crainte des habitants dont la demeure, souvent isolée, est sans cesse exposée au vol, à l'incendie. Agents cachés de la démagogie, ils ont plus d'une fois joué, dans nos désordres civils, un rôle criminel.

C'est à tous ces maux qu'il s'agit de trouver un remède, et ce n'est pas facile, car, si par des peines rigoureuses on empêche difficilement de mendier les malheureux que pousse un besoin réel et impérieux, d'un autre côté, par la trop grande facilité des aumônes, on encourage la paresse et on alimente le désordre qu'on veut prévenir. Problème grave qui engage les questions les plus compliquées de l'ordre social, puisqu'il entraîne l'examen non seulement du paupérisme dans ses causes, dans ses effets, dans sa répression, mais aussi des moyens préventifs, par l'éducation morale, religieuse, etc., etc.

Ce qui est certain, c'est qu'à aucune époque l'esprit de charité, toujours si bienfaisant et si prodigue, ne s'est produit avec autant d'élan et de générosité. Le prince et son auguste compagne, dont la sollicitude constante en faveur du soulagement des classes souffrantes se manifeste sous tant de formes, ne sont sans doute pas étrangers à ce mouvement humanitaire. La charité n'en doit pas moins conserver sa nature distinctive et touchante : la spontanéité. Excepté pour les *aliénés* et les *enfants trouvés*, que des considérations d'ordre public rangent dans une catégorie spéciale, la *charité privée* doit être bien distincte de la *charité légale*. La *charité légale* doit être sévèrement et systématiquement exclue du domaine de la *charité privée;* celle-ci est de sa nature craintive et cachée; elle fuit le bruit et le grand jour, et, si parfois elle reçoit les dons provoqués par des sentiments plus extérieurs et plus bruyants, c'est que, dans l'intérêt de ses pauvres, elle ne croit pas devoir demander compte à chacun de sa libéralité. Quoi qu'il en soit, l'intervention de l'administration ne doit en rien altérer le caractère de liberté qui est le plus beau privilége de la bienfaisance, et sans lequel elle tombe sous la tyrannique institution de la *taxe des pauvres,* dont le nom seul révèle les désastreux abus.

Toute l'œuvre de l'administration doit consister à recueillir avec un soin religieux les aumônes et les secours qui, disséminés, éparpillés, gaspillés en quelque sorte au hasard, peuvent être si utilement réunis et concentrés : ce sont des ruisseaux épars qui, dirigés

par des canaux soigneusement tracés, peuvent former une réserve pour les vraies misères.

L'histoire de la charité est ancienne chez nous : depuis les capitulaires de Charlemagne et les institutions de Louis VIII et de saint Louis; depuis les édits de Louis XIII et de Louis XIV sur la mendicité, jusqu'aux mesures adoptées par Louis XVI qui se fit lui-même le *boulanger des pauvres,* bien des tentatives ont été formulées. Chaque paroisse avait ses pauvres ; les peines les plus sévères étaient prononcées contre le vagabondage nomade, et c'était en effet une heureuse pensée, car, *pour être efficace, l'assistance doit être locale.* Il faut que chacun puisse voir ceux qu'il secourt. C'est une partie des joies de la bienfaisance, c'est en même temps une garantie contre la fraude des misères simulées. C'est aussi une caution contre le *mauvais emploi des fonds.*

La révolution de 89 ne devait pas rester étrangère à ce mouvement philanthropique. Mais malheureusement elle prit plutôt cette question au point de vue philosophique et abstrait qu'au point de vue pratique, et les excès de 93 l'enveloppant sous la dénomination pompeuse de *dette nationale*, mirent les bourses à sec, et, sous prétexte de doter l'indigence, promulguèrent la vente des biens des hôpitaux, des fondations et dotations établies pour les pauvres. C'est ainsi que sous des prédications déclamatoires s'opéra une véritable spoliation.

Les choses ont bien changé depuis : l'Empire, la Restauration, le Gouvernement de 1830, ont apporté leur tribut à cette œuvre humanitaire. *Les dépôts*

créés par l'Empire forment un excellent élément à la solution du problème.

M. le préfet de la Nièvre a fait un volume, et un très-bon volume, sur l'étude de cette vaste question; elle y est encore à l'étroit, tant elle a des proportions étendues. Que pouvons-nous en dire dans les limites que nous sommes naturellement obligé de nous assigner ici? Nous devons, pour fournir un aperçu des innombrables bienfaits de notre société moderne vis-à-vis des classes souffrantes, nous borner à une nomenclature, du reste assez éloquente, des institutions fondées par une sainte et pieuse charité. A la base de cet édifice, c'est la crèche, fondation discutée dans son origine et dans son principe, mais en tous cas respectable dans le sentiment qui en a inspiré la création. Ce sont les sociétés maternelles. Bientôt voici les salles d'asile, avec leur éducation saine pour le corps et l'esprit; établissements sages où l'instruction est modérée, circonscrite aux convenances professionnelles de la famille qu'il ne faut que le moins possible franchir, sous peine de *déclassements funestes*.

Ici les caisses d'épargne, de secours mutuels, de retraite, de prêts d'honneur; là les fourneaux économiques, les chauffoirs publics dont la moralité a justement réclamé la suppression. De ce côté, les médecins cantonaux, les petites sœurs, les colonies agricoles, les loteries, les sociétés alimentaires; de cette autre part, la visite des logements insalubres, les logements agricoles, les secours à domicile, les bains et lavoirs publics, l'assistance judiciaire, les sociétés de légitimation; les hôpitaux, hospices, invalides mili-

taires, invalides des ouvriers, eaux thermales pour les malades, maisons pour les aliénés, pour les enfants trouvés; système des tours; secours aux filles-mères, aveugles, sourds-muets : tous les malheureux, toutes les misères, toutes les souffrances trouvent un asile et une main secourable.

Telle est l'énumération succincte et aride des formes variées et ingénieuses que prend la bienfaisance. Il y avait un décret du 11 mai (22 floréal an II) qui créait un livre de la bienfaisance nationale. Sans revêtir cet appareil solennel, chaque localité peut, en effet, secourir ses pauvres avec plus de certitude et de discernement. M. de Magnitot n'admet jamais, à l'exception de la maladie, l'assistance séparée du travail, et il a raison. Il indique la recherche de certains travaux pendant la saison morte, de façon à utiliser autant que possible les ressources et les produits des différentes contrées de la France. C'est une excellente pensée, pourvu qu'elle soit éclairée par la sinistre expérience des ateliers nationaux en 1848.

Peut-être, après avoir ainsi organisé la bienfaisance, ne doit-on pas aller jusqu'à la pénalité prononcée par l'article 16 de la loi du 15 octobre 1793 contre tout citoyen *convaincu d'avoir donné à un mendiant aucune espèce d'aumône*. Mais ce qui est vrai, c'est que le corollaire naturel, obligé, moral, de l'assistance, aussi libérale dans son application, c'est la suppression de la mendicité. Moralisez les populations par une éducation sage, limitée, religieuse; favorisez la vie agricole de préférence à la vie tumultueuse des grandes villes; cherchez à combattre l'esprit de spéculation

aventureuse, substituée au labeur plus lent, mais plus sûr de la terre; combattez les illusions, les spéculations politiques; ayez l'œil sur le cabaret, rendez-vous de l'oisiveté, qui consume l'épargne de l'ouvrier et son bonheur domestique; encouragez le travail, l'ordre; par le morcellement de la propriété, qui en facilite l'accès à tous les travailleurs, développez l'attachement au sol natal, et vous aurez considérablemont secondé la charité. Vous pourrez ensuite édicter des peines rigoureuses contre la mendicité.

Au nombre des procédés indiqués et employés avec succès par M. de Magnitot est l'engagement pris par les souscripteurs volontaires d'une cotisation *quinquennale* dont le donateur ne peut être relevé que dans le cas d'impossibilité absolue d'y satisfaire. J'avoue que je n'aime pas beaucoup cette obligation à *quintuple* échéance. J'aurais peur qu'elle n'effrayât beaucoup d'âmes bienfaisantes, à qui serait redoutable peut-être un enchaînement forcé à long terme. Ceci n'est qu'un détail, important sans doute. Mais je préférerais la cotisation annuelle ou semestrielle. Elle serait, je crois, plus productive.

A cette exception près, l'ouvrage de M. de Magnitot me paraît complétement irréprochable et satisfaisant. Il analyse avec beaucoup de justesse et de tact les causes de l'indigence. L'*absentéisme* de certains grands propriétaires me semble pourtant encore trop sévèrement caractérisé par lui. Quelques faits particuliers auront pu le frapper plus que cela n'est vrai en général. Mais, aujourd'hui surtout que les grandes propriétés *s'en vont*, les inconvénients qu'il signale sont

de plus en plus rares et ne valent pas la peine d'une observation sérieuse. D'ailleurs l'homme bienfaisant ne l'est-il pas partout?

En résumé, ce livre est une grande œuvre et un grand exemple. Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs! Ce sera pour notre pays un immense bienfait et un pas décisif vers la solution de cette terrible question du paupérisme[1].

§ 3.

C'est à l'honneur de l'esprit et du cœur humain qu'une des joies les plus douces qu'on puisse éprouver en ce monde soit dans le triomphe d'une grande idée, dans le succès d'une grande œuvre heureusement accomplie. Cette joie est plus douce encore, si elle a sa source dans un service rendu, dans le soulagement d'une intéressante misère.

Cette noble satisfaction est celle qui appartient à un de nos plus anciens amis, à un administrateur habile, M. A. de Magnitot[2]. Après avoir publié dans sa jeunesse un ouvrage administratif en collaboration avec M. Huard Delamarre, aujourd'hui conseiller référendaire à la cour des comptes, il est devenu préfet du Gers, de notre département de Seine-et-Marne et de la Nièvre. Il est assurément très-jaloux des soins et des avantages attachés à ces honorables fonctions, mais nous serions peu surpris qu'à toutes les broderies préfectorales il préférât l'humble bâton de pasteur des pauvres qu'il a pris en main.

[1] *Pays*, 16 juin 1856.

[2] *De l'assistance en province*, par M. A. de Magnitot.

Cette espèce d'apostolat entrepris par lui avec une foi ardente lui a été inspirée par le spectacle d'infortunes qu'en sa qualité de préfet il touchait en quelque sorte du doigt. Frappé de la forme sous laquelle elles se produisent fatalement, la *mendicité,* il a cherché à sonder cette plaie hideuse qui porte comme la gangrène dans nos campagnes. Sous ce masque parfois menteur, il avait si souvent surpris les ruses et les calculs perfides de la paresse et de l'hypocrisie, qu'il voulut absolument saisir la vérité sur le fait et discerner le vrai pauvre du faux mendiant.

Là est à peu près la solution du problème, car, dès l'instant que vous êtes parvenu à dégager les éléments parasites, à couper en quelque sorte les *gourmands* qui vivent aux dépens des branches malades, vous rendez à celles-ci la séve qui leur revient de droit; du moment que vous connaissez et éliminez les pauvres pseudonymes, vous n'êtes plus en présence que des pauvres dignes d'intérêt, et alors la tâche se simplifie : la société, si riche de bons sentiments et de compassion, peut alors mettre toutes les ressources de sa bienfaisance à la disposition de la misère, soit sous forme d'assistance, si la misère n'est pas exclusive du travail, soit sous forme de refuge, si la maladie, les infirmités incurables nécessitent l'entretien définitif.

Il fallait donc, avant tout, opérer ce triage; et le seul procédé, c'est la répartition, *par commune,* de chaque pauvre. Là chacun est connu, évalué; là doit être le juge et le bienfaiteur. Localiser la mendicité, c'est l'épurer et la combattre, en même temps que la secourir.

Cette idée si simple est le point de départ du système inauguré par M. de Magnitot; c'est celui qu'il a mis en pratique d'abord et qu'il a ensuite développé dans un ouvrage que nous avons analysé ici même[1]. Nous sommes heureux, à plus d'un titre, d'avoir pressenti le succès de cette œuvre : quelques mois après, le livre était couronné par l'Institut.

Aujourd'hui M. de Magnitot, infatigable dans sa louable entreprise, l'a poursuivie dans la Nièvre, et en constate les résultats dans un nouveau volume, digne frère de son aîné : *l'Assistance en province, cinq années de pratique*, forme la suite logique et la statistique complémentaire du tome premier de *l'Assistance et de l'extinction de la mendicité*.

Il y a une étroite corrélation entre les études administratives, qui ont signalé les débuts du jeune homme dans la vie sérieuse, et les vues de l'administrateur, discernant, entre les diverses attributions qui lui sont dévolues, celle qui attire plus particulièrement sa sollicitude par sa nouveauté et par les progrès qu'il pense lui imprimer. C'était, en effet, un champ à défricher.

La mendicité, nous ne saurions trop le répéter, se dresse devant nos yeux comme un des problèmes les plus redoutables de notre état social. Bien des doléances, bien des théories se sont produites. M. de Magnitot, impressionné, comme tout esprit méditatif, de ce terrible fléau, est allé droit à lui, et, armé de toutes pièces, réunissant la théorie à la pratique, il a attaqué le monstre sans détour, l'a pris corps à corps et semble

[1] Voir précédemment, pages 318, 327 et suivantes, sur l'*Inscription communale et la Mendicité*.

en avoir à peu près triomphé. Son ouvrage nouveau n'a d'autre but que de rendre compte des faits accomplis.

Un de nos anciens collègues au palais Bourbon, M. de Goulhot de Saint-Germain, aujourd'hui sénateur, dans une *Étude sur les campagnes*, se préoccupait de cette question : « Les indigents, les infirmes, » tous ceux enfin qui sont dénués de moyens d'exis» tence recourent à la charité et se livrent à la men» dicité. L'assistance qu'ils obtiennent par ce triste » moyen leur procure, en définitive, tant bien que » mal, le logement, la nourriture et l'habillement : » car, il faut le dire à l'honneur de notre pays, la » bienfaisance publique n'a jamais laissé périr un » homme de faim ni de froid, quand elle a eu révéla» tion de son état.

» La charité, telle qu'elle s'exerce, pourvoit donc » aux nécessités les plus impérieuses de la classe in» digente. S'il en est ainsi, ne suffirait-il pas, pour » éteindre la mendicité, de régulariser les secours de » la charité, en imprimant à son action une direction » intelligente et morale, en s'enquérant de la situation » réelle de chaque individu, en poursuivant énergi» quement le trafic honteux des désœuvrés et des » vagabonds?

» Or, pour atteindre ce but, il conviendrait, avant » toute chose, de faire dans chaque commune de » l'Empire un dénombrement exact de tous les indi» vidus notoirement reconnus dans l'impossibilité de » vivre sans être assistés. Cette première opération » aurait pour résultat d'éliminer les fainéants et les

» vagabonds valides qui se refusent à tout travail ré-
» gulier et sont pour les campagnes des objets d'in-
» quiétude et d'effroi en prélevant sur les habitants
» une contribution forcée, au détriment des vrais
» indigents. »

Voilà bien la question aperçue et posée. C'est de la réponse et de l'exécution que s'est chargé M. de Magnitot. Son système fonctionne depuis cinq ans dans le département de la Nièvre.

Avant de recourir à aucune répression de la mendicité, la raison et la charité nous enseignent la nécessité de discerner le faux mendiant du vrai pauvre, et d'assurer à celui-ci le soulagement intégral ou partiel de sa misère, selon les conditions de santé, d'âge et de travail dans lesquelles il se trouve.

L'expérience a élevé dans la Nièvre à toute la hauteur d'un grand service public l'organisation de cette assistance. Les ressources, réparties par communes, sont concentrées au chef-lieu de la souscription pour être distribuées en secours sous les yeux mêmes des donateurs. « Les vrais pauvres, dit M. de Magnitot,
» sont secourus; ceux qui s'imposaient à l'aumône
» individuelle sous des dehors hypocrites sont écar-
» tés, et la mendicité a disparu. »

§ 4.

Certains principes de philosophie sociale iraient à la proscription de l'assistance, si ce n'est à titre d'exception, la signalant comme une négation du travail individuel et comme une infraction à ce principe de prévenir la misère à son origine par l'éducation, et

de la détruire dans sa maturité par l'influence morale sur les sentiments et les idées du pauvre. Nous avons déjà répondu au premier reproche que, loin d'encourager la paresse, l'assistance bien dirigée encourage au contraire au travail, en le favorisant par de judicieux secours.

Quant à l'influence morale exercée soit par l'éducation primaire, soit par les institutions générales, il serait trop absolu de s'en remettre à ce seul procédé pour arriver à la guérison et à la suppression de cette triste infirmité. Il en est de celle-là comme de toutes les autres : le vol, l'assassinat, pourraient aussi être soumis au même traitement, et il n'est pas un philosophe qui ne reconnaisse l'impuissance d'une semblable théorie.

Ce n'est pas à dire qu'il en faille répudier les aspirations. Loin de là ! Seule elle est impuissante, et doit être combinée avec les soins d'une philanthropie compatissante, éclairée, pratique, distribuant avec discernement les secours et les bienfaits d'une main discrète et prudente. Mais de l'autre, elle doit en effet retenir et contenir les influences morales qui par la religion, par les lois, par les règlements, par les exemples, par les habitudes, peuvent agir plus ou moins efficacement sur les populations.

Chacun a vu nos campagnes sillonnées par ces bandes de mendiants, chargés de leur besace, de haillons, d'enfants en bas âge, troupes de bohémiens, parfois organisés pour le pillage, l'incendie, plus que par la misère, semant partout la terreur après eux, et formant une sorte de profession effrontée, lucra-

tive, transmissible comme un office ministériel, alimentée par la paresse et la démoralisation de ceux qui l'exercent, comme par la crainte qu'ils répandent sur leur passage.

Chacun sait aussi que ces craintes sont loin d'être chimériques, et M. de Magnitot, dans une nomenclature saisissante, démontre que la catégorie des incendies attribués à la malveillance, qui seule peut comprendre ces éventualités terribles à la charge des vagabonds, a en effet offert dans la Nièvre, pour une période de cinq ans, une diminution de quarante-six à six [1].

Statistique accablante contre ces malfaiteurs nomades qui traînent après eux, avec le spectacle hideux de leur misère réelle ou simulée, l'effroi des crimes qui échappent presque toujours à la prévention comme à la répression du magistrat. C'est là encore qu'il faut suivre avec l'honorable préfet les résultats en chiffres de sa grande entreprise.

Il établit la comptabilité de cette dépravation cynique de la mendicité : les crimes, les délits, les désordres, ont diminué dans une proportion qui a dépassé ses espérances. Il lui semble donc démontré que non-seulement l'esprit de charité, mais encore le sentiment d'une haute morale, ont trouvé leur sanction dans le système organisé par lui.

Ce système n'est pas, à beaucoup près, celui de la *charité légale*. La déplorable épreuve de la *taxe des pauvres* dans un pays voisin, qui succombe d'année en

[1] *De l'assistance en province*, par M. de Magnitot, pages 74, 75, 76 et 82.

année sous le poids de ses charges, n'est pas un témoignage en faveur de cette institution. Mais, sans aller jusque-là, si l'assistance allait seulement jusqu'à énerver le courage de l'assisté par la perspective d'un bien-être trop facile, si la bienfaisance affaiblissait le sentiment du travail par une coupable complaisance pour la paresse, oh! alors nous serions les premiers à blâmer cet abus de la charité.

Mais il n'en est rien, absolument rien; le secours, comme condition du travail, relève la dignité de celui qui le reçoit, l'encourage, le fortifie, et dans aucun cas il ne saurait favoriser l'imprévoyance, la fainéantise, qui devient au contraire une cause d'expulsion. D'innombrables exemples prouvent l'efficacité de ce système : des familles entières de travailleurs ont surgi du sein même de la mendicité, donnant à tous le spectacle touchant du bonheur et de l'ordre substitués à la misère et à la débauche, des ruches d'abeilles remplaçant des essaims d'oisifs frelons, et s'épanouissant en plein soleil, au milieu du village qui a vu naître et se moraliser cette colonie d'honnêtes ouvriers. Ce sont là les faits éclatants consignés dans le livre de M. de Magnitot.

Le maire et le curé, représentant partout l'individualité communale dans son élément civil et religieux, sont les promoteurs naturels de cette double pensée, pensée mère de l'œuvre : la piété et la morale, la charité et le travail.

Dans sa marche, dans cette sorte de pèlerinage entrepris vers un but pieux, M. de Magnitot rencontre un obstacle pour ainsi dire insurmontable : *le cabaret,*

le cabaret poussant à la débauche et la débauche à la misère. La peinture des désordres qu'engendre le cabaret saisit en vérité la conscience du philosophe et de l'homme d'État d'un grave problème : la liberté de l'industrie, la liberté individuelle aux prises avec le principe de tutelle qui appartient àla loi.

En présence des abus innombrables, des maux incalculables, des immoralités flagrantes, des désastres profonds dont *le cabaret* est l'école et le théâtre, le législateur doit-il hésiter, ou plutôt l'administration doit-elle hésiter, faiblir dans l'application de la législation existante? Ces lois, que nous avons, doivent-elles dormir plus longtemps sous l'influence d'un sophisme trompeur? ou bien n'est-il pas temps de réveiller de sages prescriptions, édictées non pas en vue de la suppression radicale, mais seulement pour la restriction et la réglementation du *droit au cabaret?*

Le droit au cabaret, comme industrie pour celui qui l'exerce, ou comme hygiène, comme distraction pour le consommateur, peut être apprécié et mis en parallèle, de même que tous nos droits en société, avec les inconvénients et les maux qui en peuvent naître. C'est ce qu'a fait la loi ici, et c'est ce que M. de Magnitot voudrait voir mieux et plus sévèrement pratiqué [1].

[1] Voir pages 61, 161, 164, 180, 181, 182, 187, 188, 191, 192, 194, 195 et 215; circulaire de M. le comte de Persigny, ministre de l'intérieur, du 14 octobre 1861, réalisant le vœu, imprimé le 26 novembre, mais formulé dans ce travail à une époque antérieure, puisque ce paragraphe était écrit à Richebourg (Seine-et-Marne) vers la fin de septembre. — Voir aussi un arrêté du préfet de Seine-et-Marne des premiers jours de novembre 1861.

Ce n'est pas, on le voit, une petite entreprise que celle qui, sous ses différents aspects, embrasse notre organisation sociale au point de vue moral et humanitaire. Tout se tient dans ce vaste ensemble : oui, il est très-vrai que l'instruction élémentaire, modérée de façon à ne pas produire ce mal social qui s'appelle *le déclassement ;* la création des voies rapides de circulation, fécondant les diverses parties du territoire, sont un secours énergique à l'extinction ou du moins à la diminution de la misère. Il est très-vrai que le travail produit l'aisance, et l'aisance la consommation.

Il est très-vrai que l'immigration aux villes est un mal social qu'il faut combattre. « L'industrie appelle » tous les jours les hommes dans les villes et les » énerve, » a dit un auguste écrivain [1]. « Il faut rap- » peler dans les campagnes ceux qui sont de trop » dans les villes et retremper en plein air leur esprit » et leur corps. »

Le retour aux champs de ces masses d'ouvriers égarés, fourvoyés dans les centres industriels, est un fait digne des préoccupations de tout homme sérieux. Ce qui sera pour beaucoup dans cette sorte de rapatriement des populations agricoles, c'est le souci du gouvernement actuel pour les intérêts de l'agricul ture. Les immenses progrès, le bien-être qu'ils tendent à propager dans les campagnes, secondés par les déceptions que leur offre trop souvent le séjour de la ville, sont un auxiliaire puissant à cet heureux

[1] *Extinction du paupérisme,* œuvres de Napoléon III, tome II, page 117.

mouvement, à cette régénération salutaire que nous appelons de tous nos vœux.

A ce point de vue, *des dépôts agricoles* seraient assurément une excellente école de moralisation pour les classes pauvres, et nous sommes loin de les déconseiller, bien au contraire, quand ils pourront se concilier avec les convenances administratives.

Nos campagnes, si riches en vertus modestes, en intelligences solides, en patriotisme dévoué, ne sont-elles pas la source la plus pure et la plus inépuisable de ces vaillantes phalanges qui font la force et la gloire de la mère patrie ? Les héros de Sébastopol et de Magenta ne sont-ils pas les enfants de cette terre qu'il suffit de frapper du pied pour en faire surgir des légions de braves ouvriers comme de soldats intrépides ? Et la France, qui connaît leur dévouement à l'honneur du drapeau comme leur labeur au sillon de la charrue, doit mettre son orgueil comme le soin de sa fortune et de ses destinées à encourager et à féconder la vie agricole.

C'est là que sont ses forces les plus vives, ses ressources les plus précieuses, et si l'extinction de la mendicité rendait à nos quatre-vingt-neuf départements comme au département de la Nièvre les services qui y sont constatés par son premier magistrat, ces milliers de mendiants transformés en vigoureux soutiens de la paix ou de la guerre, ces branches parasites greffées par le travail, accroîtraient, on en conviendra, dans une puissante proportion, la richesse nationale.

Tels sont les vastes horizons de cette immense ques-

tion, dont le sommet s'élève et se perd dans les plus hautes régions du ciel par les aspirations de la charité chrétienne, tandis que sa base repose sur les intérêts les plus chers à la patrie. Ce n'est pas à un gouvernement comme le nôtre que nous avons rien à apprendre de ces profonds secrets qu'il a mieux pénétrés qu'aucun gouvernement au monde.

Est-ce au prince qui sur le trône a porté l'esprit du penseur que nous avons à rappeler ces graves problèmes qui ont fait l'étude de sa vie ? Et la hardiesse de sa politique gouvernementale n'atteste-t-elle pas aux yeux de tous la foi de son génie tout à la fois courageux et sage dans ces mystères à tout autre insondables ? C'est pour cela que nous ne craignons pas de lui signaler la grandeur et l'utilité de cette bienfaisante tentative. Elle attend son regard et lui devra, s'il l'en juge digne, son succès.

L'assistance volontaire, spontanée, organisant elle-même ses secours, ses bienfaits, ayant pour origine la connaissance et pour but la régénération de tant de forces perdues pour la société tout entière, alimentée par la générosité de toutes les âmes compatissantes, formant comme le *suffrage universel de la charité*, mérite sa sollicitude. Elle peut devenir une des gloires d'un règne qui a déjà tant fait pour les classes ouvrières et a déjà transporté dans le domaine des faits accomplis, des progrès réalisés, tant de théories généreuses que la révolution de 89 avait jetées dans le monde, et devant lesquelles tant d'hommes d'État auraient longtemps encore reculé, comme devant de vaines et insaisissables utopies [1].

[1] *Pays*, 26 novembre 1861.

§ 5.

La mendicité est une des formes, une des manifestations du paupérisme. Nous l'avons précédemment examinée au point de vue théorique, au point de vue pratique.

Il nous reste à l'examiner au point de vue légal.

A ce mot, nous devons immédiatement renouveler la déclaration précise que l'écueil à éviter, avant tout, est celui sur lequel a échoué cette institution charitable en Angleterre. La *charité légale,* nous le répétons, ouvre une plaie béante au sein de la société qui a l'imprudence de s'abandonner à cet empirisme philanthropique trop connu sous le nom de *taxe des pauvres.*

Ce qui est étrange, c'est de voir le pays où l'initiative individuelle a le plus d'énergie et de vitalité, et le don de créer les œuvres les plus merveilleuses par la seule puissance de l'association privée, victime précisément ici des effets funestes de l'intervention de l'État.

C'est que, d'un côté, pour cicatriser, pour fermer une blessure, il ne faut ni l'aviver ni l'entretenir. C'est que, de l'autre, ce sentiment de la charité est de tous peut-être le plus jaloux de sa liberté, de son indépendance, le plus impressionnable, le plus timide, le plus discret, le plus délicat dans ses tendresses, le le plus spontané dans ses élans, le plus heureux, le plus inépuisable dans ses largesses, le plus craintif du grand jour et du bruit.

Telle est du moins la vraie, la bonne charité, celle qui puise ses inspirations dans le cœur et détourne

scrupuleusement sa main du contact malsain de la vanité.

Or, la *charité légale* en Angleterre, c'est l'aumône en plein jour; la *taxe des pauvres*, c'est l'inscription publique du mal et du remède; c'est l'organisation et la bienfaisance à l'état de mécanisme; c'est la prime à l'oisiveté, à la paresse; c'est l'épuisement des forces vives de la société au profit de la misère inactive et vicieuse.

Elle éteint la joie de la bienfaisance chez les uns, en les soumettant à une loi impérative, comme est toujours la loi; la reconnaissance chez les autres, en leur laissant voir pour eux un droit dans leur participation à une libéralité qui émousse leur dignité comme elle énerve leur courage.

Elle détruit la spontanéité de la générosité dans ceux-ci, la satisfaction de la gratitude chez ceux-là.

Éclairés par l'expérience de nos voisins et par notre propre raison, nous devons donc, nous qui sommes trop enclins en général à réclamer la coopération du gouvernement, nous en abstenir soigneusement ici.

Mais ce n'est pas un motif de repousser la main secourable de l'administration pour tenir la bourse et faire la collecte. Conservez l'indépendance la plus absolue dans les allures de la charité privée, mais, pour en réaliser les bienfaits, localisez son action. Pour la localiser utilement, prenez des dispositions *légales* et *administratives,* sans lesquelles les meilleures intentions s'évaporent et s'égarent. Pour utiliser la charité, circonscrivez-la, concentrez-la dans les

diverses localités. De cette façon, elle s'éclaire et se manifeste.

Les aumônes, abandonnées aux hasards et aux obsessions de la mendicité vagabonde, épuisent en stériles libéralités un trésor précieux qui, recueilli avec une pieuse vigilance et une généreuse parcimonie, peut soulager les vraies infortunes. L'irrigation bien aménagée, sagement conduite, ne porte-t-elle pas ses bienfaits sur des terres qui, sans cette heureuse réserve, souffriraient ou de la sécheresse ou de la permanence d'eaux stagnantes et perdues?

Le problème est donc celui-ci : discerner le pauvre digne d'intérêt du faux mendiant, du mendiant parasite, et employer au soulagement de la misère toutes les ressources de la charité judicieusement distribuées.

Pour atteindre ce but, deux conditions sont indispensables : 1° rappeler à la commune tous ceux qui, l'ayant quittée, veulent être secourus; 2° organiser dans chaque commune la pratique de la bienfaisance volontaire et privée.

L'inscription communale doit être l'œuvre de la loi. Le recensement, dans chaque mairie, de tous les enfants de la famille municipale constate la situation vraie de chacun, rend justice à chacun. Chacun, là, se connaît, se juge. La paresse, le vice, la misère, comme le travail, la probité, l'aisance, ont leur numéro d'ordre inscrit jour par jour, sans fraude et sans faiblesse, sous des yeux toujours ouverts.

Quand les vrais pauvres sont connus, la charité n'a plus qu'à régler ses secours. C'est à cette tâche généreuse que peut l'aider l'administration.

Spontanéité de la bienfaisance privée, secondée par l'action administrative, telle est la seconde condition du succès.

L'inscription à la commune, le secours à la commune au moyen de commissions charitables, et comme conclusion, l'extinction de la mendicité, voilà en deux mots la double base de ce système.

Ce système n'est pas une utopie. Si nous le résumons ici en termes assez arides, c'est pour en simplifier l'aperçu; mais il n'en a pas moins pour lui l'autorité pratique dans certains départements dont nous avons plus d'une fois parlé, et l'éclat d'une noble et généreuse entreprise, digne à tous égards des hautes préoccupations d'un gouvernement comme celui de l'Empereur.

Si l'âme d'un souverain a jamais été ouverte aux fécondes aspirations, c'est assurément celle du chef auguste à qui la France a remis le soin et l'honneur de ses destinées. Si la grandeur a jamais imprimé son cachet sur un règne qui compte à peine quelques années d'existence, c'est assurément le partage d'un prince qui, au point de vue politique, dans la paix comme dans la guerre, s'est montré aussi grand par le cœur que par la pensée.

Eh bien, nous ne croyons rien exagérer en supposant que le problème humanitaire attaché à l'*extinction de la mendicité* est une des questions sociales les plus dignes de son examen, comme sa solution serait une des gloires les plus durables de son règne, déjà si glorieux.

Nous ne désespérons pas de voir dans un intervalle

de quelques années, substituée à cette formule, inscrite déjà sur le seuil de quelques-unes de nos provinces : « La mendicité est interdite dans ce département, » celle-ci, bien autrement grave : « La mendicité est supprimée en France [1] ».

QUATRIÈME PARTIE.

§ 1er.

POÉSIE.

LES CHEVALIERS POETES DE L'ALLEMAGNE (*MINNESINGER*).

Par OCTAVE D'ASSAILLY.

Voici un volume ayant déjà, depuis 1862, droit de cité dans le monde des lettres, et lu tardivement pour la première fois par celui qui, à l'exemple de la Fontaine, s'en va disant à chacun : « Avez-vous lu » Baruch ? » Baruch ici, c'est un jeune écrivain, distingué par son nom, par sa famille, par sa personne, par son propre mérite, M. Octave d'Assailly, plus autorisé que quiconque à fouiller et dans les archives héraldiques des chevaliers poëtes et dans les éditions poudreuses de la vieille poésie d'Allemagne. Non pas que, sur cette question du blason, M. Octave d'Assailly se targue de prétentions qui, chez lui d'ailleurs, seraient parfaitement légitimes; bien au contraire : car à propos d'un de ses héros, Minnesinger, Wolfram

[1] *Pays*, 16 mai 1862.

d'Eschembach, il dit quelque part : « Si le Minnesinger connut une faiblesse, ce fut celle d'attacher une importance extraordinaire à la qualité de gentilhomme, à l'ancienneté de la race, au blason. Le hasard s'est chargé de l'en punir; de tous les chevaliers poëtes, il n'en est pas un dont les armes soient moins positivement connues. » Et remarquons qu'à ce sujet nous sommes en pleine Allemagne, en pleine féodalité, à la fin du moyen âge, de 1150 à 1400 de l'ère chrétienne.

C'est dans ce cycle qu'est renfermée la période parcourue par les recherches de notre jeune guide, recherches toutes littéraires, dans lesquelles pas un mot, pas une allusion politique ne vient troubler la sérénité de ces régions azurées et rêveuses. Pas une allusion, si ce n'est celle-ci, fort inoffensive du reste et fort digne de l'indépendance dont les lettres s'honorent à bon droit : c'est à l'occasion d'un des chantres germaniques que, selon la remarque de M. d'Assailly, dans les innombrables vers de Wolfram, du stoïque Wolfram, pas un ne fait l'éloge d'un prince régnant. « Oubli volontaire bien rare chez un auteur » du moyen âge, surtout chez un poëte, exemple » d'ailleurs bon à suivre, *même aujourd'hui*. Quand » on songe aux obligations qu'entraînaient alors les » liens féodaux, aux difficultés de toutes sortes » qu'elles créaient à la pauvreté, dont elles rivaient » les chaînes, une pareille indépendance peut s'appeler de la haute vertu... celle d'un caractère coulé » dans le bronze. » Conseil très-charitable, on le voit, aux écrivains modernes qui, tout en le suivant,

feront bien pourtant de louer parfois les bons princes, ne fût-ce que pour les remercier de leurs encouragements, et, sans flatterie, les encourager au bien, car enfin, comme le remarque le poëte philosophe du *Meunier sans souci* :

..... Ces malheureux rois,
Dont on dit tant de mal, ont du bon quelquefois.

C'est donc en Allemagne que nous sommes, écoutant d'une oreille charmée ces Rapsodes des douzième et treizième siècles qui, à ces époques légendaires de la Germanie, rappelaient les Trouvères de la Provence, sous le nom de Minnesinger. Parenté vague de poésies et de chants nomades qui ne manquaient ni d'originalité ni de reflet. Avec les différences de nature, les nuances de tons, le génie allemand s'abandonna aux vagues aspirations vers l'infini, vers l'idéal dans la passion. En Grèce, autrefois, c'était le son de la lyre épique; en France, l'enjouement provençal et la muse de la gaie science, ou l'harmonie du sentiment et de la pensée; en Écosse, la demi-transparence d'une atmosphère voilée; en Allemagne, c'est la noblesse du cœur dans sa simplicité, simplicité grave et en même temps sauvage. C'est une race étrange de chevaliers errants, chantants, rimants et combattants, car plusieurs allèrent combattre aux croisades. C'est le génie allemand dans sa vaporeuse expansion. « Par quelle » fatalité ne peut-il se rapprocher des cieux, sans, du » même coup, se perdre dans les nuages? »

« ..... Le goût du merveilleux, dans sa foi, dont » nos Minnesinger témoignent dès qu'ils ouvrent la

» bouche, rappelle le passé; d'autre part, je ne sais » quelle âpre fureur de controverse qui fermente an» nonce l'époque contentieuse où régnera la scholas» tique; » inspirations de l'âme, de l'imagination dans ses fantaisies les plus insaisissables, les plus chevaleresques, empruntant à nos *chevaliers de la Table ronde* leur humeur vagabonde et leur flamme amoureuse.

« Aux jours que nous allons essayer de dépeindre, » dit M. d'Assailly, les derniers vestiges de barbarie » ont disparu; l'art chrétien a pris son vol, et du » haut de nos cathédrales gothiques inspire une nou» velle famille de poëtes. Les Minnesinger (chantres » d'amour) se montrent et terminent par un hymne » de tendresse les rudes concerts dont nos oreilles se » fatiguent pendant la première période de la littéra» ture germanique, parce que le fer y fait plus de » bruit que l'homme. Presque inconnus en France, » les Minnesinger sont dignes d'être mis en lumière. » Ils méritent qu'on secoue pour eux la poussière des » bibliothèques et qu'on s'arrête devant ces manu» scrits du moyen âge, sorte de vitraux mystérieux » où l'esprit se dévoile au milieu des fleurs enlumi» nées et du capricieux méandre des arabesques. »

Des souvenirs de cette race tudesque, fougueuse, indomptable, fière du sang d'Odin qui coule dans ses veines, la génération des Minnesinger dégage une pensée nouvelle, inconnue des âges héroïques, d'Homère, de Virgile lui-même, du tendre et suave Virgile, pensée féconde pour la société moderne, la pensée de la femme, fille, épouse et mère avec dignité et grandeur. « La femme, chez les Germains, n'était

» pas une esclave comme en Asie, un modèle de statue » comme en Grèce, une nourrice de futurs légion- » naires comme dans le système impérial. Aux peu- » ples du Nord, déshérités du soleil, elle est apparue » radieuse, souveraine, presque divine. »

Transformation bienheureuse qui, associant à la vie de l'homme, à ses labeurs, à ses préoccupations, sa douce compagne, lui donne des joies plus vives et des consolations attendries et partagées.

« Les Minnesinger font leurs chefs-d'œuvre comme » le moissonneur fait sa gerbe, sans y songer, et ne » se retournent pas pour voir s'ils sont suivis de cette » glaneuse qu'on nomme la Postérité. Ils sont voués » à Dieu, à la Vierge, aux femmes, à la patrie. »

Ayant, après tout, étudié beaucoup plus dans les champs que dans les livres, ils ne savaient, s'il faut en croire la tradition, ni lire ni écrire; écrire, selon les idées répandues alors, n'étant que l'attribut des ignorants qui n'avaient pas appris à parler et des moines. On comprend, sur des esprits ainsi disposés, l'influence des récits légendaires. La légende a son berceau en Bretagne et dans le pays de Galles; elle jaillit du cerveau celtique. Elle se produit sous forme d'idées voyageuses, et sur le continent elle change d'aspect.

« Les types perdent en France de leur rudesse; les » héros parlent un langage plus poli; ils prennent un » costume uniforme, et l'idéal s'évanouit. Les filles » de la contrée d'Ossian s'aventurent-elles jusqu'en » Espagne, un chaud rayon de soleil les dépouille » bientôt de leurs manteaux de frimas : on les recon-

» naît à peine. Par delà le Rhin au contraire, ces » créations du Nord retrouvent plus qu'elles n'ont » perdu ; les songes déploient de larges ailes; et » l'esprit, sans effort, parcourt les régions de la fan- » taisie. Le Rhin ne se franchit pas impunément. »

Assurément le Rhin ne se franchit pas impunément, car les lois internationales, de nature, de configuration géographique, semblent avoir marqué de leur empreinte ineffaçable les pierres, les montagnes, les vallées, comme les hommes de l'une et l'autre rive. La nature, qui paraît avoir ajouté à la ligne nautique séparative des deux contrées une ligne de montagnes défensives, destinées à la protection du territoire, a manifestement créé deux peuples différents. Vérité en deçà, erreur au delà des Pyrénées, disait Pascal; c'est tout au moins aussi juste en deçà et au delà du Rhin.

« Le Rhin a toujours été cher aux Allemands » (nous pourrions dire, et à d'autres nations).

« Une tendresse filiale les attire invinciblement sur » ses bords. Depuis les temps les plus reculés, ils » le saluent du nom de père (*Fater Rhein*), bien que » ce père dénaturé leur ait apporté jusqu'à trois fois » la servitude sur son dos, Louis XIV et Napoléon » après César, sans parler de Clovis, de Charlemagne. » O Rhin, s'écrie un des poëtes-minnesinger, Gode- » froid de Strasbourg, tes montagnes élancent leurs » cimes jusqu'au ciel, de concert avec les inspirations » du cœur. »

C'est en effet sur le Rhin que se déploient toutes les grandeurs de la création; rives fortunées de l'imagi-

nation, ouvertes à tous les spectacles grandioses, tantôt riants, tantôt sévères, à tous les rêves, à toutes les espérances, à toutes les illusions peut-être! Heureuse Allemagne, dont il est à jamais la frontière! Ah! sans doute, quand l'étranger, l'ayant franchi, la refoulait, l'éloignant de cette limite, pour elle nationale et naturelle, elle aspirait, dans son patriotisme, au retour à ces splendides frontières, plus sûres pour elle que toutes les légions de la landwher et de la landstourm. Oui, c'est dans ces limites qu'elle pourrait, appuyée, sans contestation, sur la rive droite du Rhin, s'occuper, tout à son gré, de son organisation intérieure, unitaire, fédérative, militaire, civile, avec ou sans fusils à aiguille, avec ou sans artillerie au fulmi-coton. Il est donc très-naturel, très-patriotique pour l'Allemagne, d'aimer, de poétiser ce fleuve majestueux qui la confine et la décore avec splendeur et fécondité. Les chevaliers poëtes ne pouvaient faillir à ces nobles élans.

La chevalerie vivait alors; mais au commencement du quatorzième siècle, Frauenlob[1] (louange des dames) avait pu s'écrier avec plus de vérité que Walther de la Voguelweide (Gauthier de la prairie des oiseaux) en 1228, ou le Tannhauser en 1270 : « La chevalerie n'est plus! » Voix plaintive aux accents mélodieux de laquelle un écho répondait : « Le règne de la dame est passé! » Le règne de la dame châtelaine, de la

[1] Frauenlob (louangeur des femmes), voir *Le Rhin allemand et l'Allemagne du Nord,* par Hippolyte Durand, professeur au lycée de Versailles, pages 97, 98 et 99, citations du livre de M. Oct. d'Assailly sur Frauenlob.

dame au tournoi, c'est historiquement vrai. Mais l'hommage à la femme, honorée, admirée dans son charme et dans sa grâce, a survécu aux traditions de la chevalerie, et l'a entourée de ce prestige à la fois humain et poétique qui, de sa faiblesse même, a fait, dans notre société moderne, sa force, son irrésistible attrait, son influence, sa dignité et sa puissance.

La physionomie féminine n'est pas la même en Allemagne qu'en France, plus vague, plus éthérée chez nos voisins d'outre-Rhin, plus mélancolique et vaporeuse, sans y être plus adorée. « L'innocence allemande n'est point l'innocence de tous les pays. Elle » est mystique : la pureté de l'âme lui suffit. Il est » décidé, de l'autre côté du Rhin, qu'on a la soif de » l'idéal ; cela établi, » dit M. d'Assailly, « plus de » scrupules, le Teuton s'en va gaiement boire aux » fontaines qui lui plaisent. »

C'est avec cette élégance et cet atticisme de bon goût que M. Octave d'Assailly analyse les rêveries germaniques. Avec non moins de justesse il fait le départ entre les différentes dates de la vie, entre la première jeunesse et la maturité : « Sans doute il est » dur à tout âge de la vie, dit-il, de voir disparaître » ce que l'on aime et s'envoler les espérances. Mais » lorsque l'avenir promet déjà moins de jours que le » passé n'en compte, lorsque les rides commencent à » sillonner le front, c'est alors qu'on s'attache surtout » aux idées avec lesquelles on a vécu, aux idées qui » ont pris possession de nos cœurs, comme les aigles » de leurs aires. Alors souffrent les hommes qu'ont

» passionnés de grandes pensées, de hautes et brû-
» lantes aspirations. »

Peut-être la sincérité de nos éloges gagnera-t-elle quelque valeur à la franchise de quelques critiques, du reste légères : ainsi l'ensemble de ce travail offrirait plus d'intérêt encore, pensons-nous, à être mieux ordonné ; des divisions plus marquées dans le classement des idées leur donneraient plus de clarté. L'esprit les saisirait plus facilement et y trouverait plus d'attachement.

Oserai-je aussi relever quelques négligences rares et imperceptibles dans ce style presque toujours correct, brillant, imagé comme la pensée elle-même ?

Évidemment l'aridité de ces observations en atteste la rigueur et l'inutilité. Il vaut mieux rendre justice au sentiment élevé qui règne dans toute cette œuvre, c'est une tentative toujours généreuse de dégager ainsi la sphère intellectuelle de l'atmosphère massive qui l'environne. L'homme est un composé du corps et de l'âme. L'humanité, sans contredit, a ses droits, mais l'esprit aussi a les siens, et il faut savoir gré aux jeunes intelligences qui, dans leurs essais, par la poésie, la philosophie, les arts, la science, la religion, entretiennent en France ce culte sacré. [1]

NOUVELLES FABLES ET CONTES,
SUIVIS DE SATIRES ET DE POÉSIES DIVERSES,
par le comte ANATOLE DE SÉGUR.

Le chantre des *Méditations*, dont la mélodieuse mélancolie berce les imaginations rêveuses et poétiques

[1] *Pays*, 18 octobre 1868.

de cette génération surtout qui commence à l'âge où finit l'enfance, s'est inscrit, dans un de ses *Entretiens*, contre la popularité du fabuliste, par excellence, de nos enfants. La popularité de La Fontaine, jusqu'à M. de Lamartine, était incontestée, et, aurait-on pu croire, incontestable, non-seulement parmi ce petit monde pour lequel paraissent créées ces merveilles ingénieuses et piquantes d'une raison qui se cache, mais aussi à cet âge mûr de la vie qui savoure avec plus de réflexion la philosophie touchante et naïve de ces fins apologues, de ces microscopiques comédies, de ces allusions transparentes, de ces dialogues pseudonymes, de ces satires inoffensives, de ces aimables leçons. « La popularité du fabuliste, insuffisamment apprécié de son temps, dit un historien moderne [1], s'est accrue de génération en génération : elle est devenue universelle. Personne au monde ne songerait aujourd'hui à contester La Fontaine. » M. de Lamartine, dont la gloire multiple multiplie et consacre l'autorité, nie cependant La Fontaine. Étrange isolement d'une opinion si haute dans les lettres! Ce prince de l'intelligence, dont le génie poétique, planant dans l'espace, s'élève aux régions célestes, semble ne pas apercevoir dans sa modeste humilité toute cette création lilliputienne en apparence, mais en réalité expressive et puissamment morale. *Maximè miranda in minimis!*

Pour être absolument vrai, nous devons pourtant reconnaître avec M. Henri Martin que la morale des *Fables* de La Fontaine a suscité quelques controverses,

[1] Henri Martin, *Hist. de France*, tome XV, pages 69 et 71.

dans l'*Émile*[1] de J. J. Rousseau, par exemple, controverses connues de tout le monde sans doute, mais empreintes, aux yeux mêmes du philosophe de Genève, du soupçon de paradoxe. Néanmoins la supériorité de cette apparente bonhomie est si bien acquise à l'incomparable fabuliste, que tous ses imitateurs pâlissent sous son rayon et retiennent à peine un regard distrait, qu'attire et que captive sans partage l'irrésistible enchanteur.

M. le comte de Ségur, un de ses timides disciples, s'est bien rendu compte de cette puissance du maître, et avec une modestie, compagne habituelle du vrai talent, il rend, en vers charmants, hommage au suzerain dont il touche avec hésitation le domaine.

Dans une dédicace, qui est elle-même une fable, il invoque notre inimitable La Fontaine par les vers que voici :

FABLE I[re]. — *Le Glaneur et le Moissonneur.*

Un homme riche moissonnait,
Un pauvre homme en son champ glanait.
La moisson était opulente,
La glane, hélas! ne l'était pas.
Du glaneur la marche était lente;
La moisson marchait à grands pas.
— Vous perdez votre temps, bonhomme,
Dit un des moissonneurs, riant avec mépris.
A quoi bon recueillir quelques méchants épis?
Mieux vaudrait tout le jour prolonger votre somme.
Le pauvre répondit : Je fais ce que je peux;
Ce qui vous semble misérable
Me paraît à moi désirable
Et suffit à combler mes vœux.
Pour être heureux en cette vie,

[1] J. J. Rousseau, *Émile*, livre II, page 90.

Il faut sur son pouvoir mesurer son devoir.
Je ne suis riche ni seigneur,
Et point n'ambitionne une moisson superbe;
Mais, à force de soins, à force de labeur,
Je ferai ma petite gerbe.
Les épis oubliés sur l'herbe
Sont la récolte du glaneur.
Simple et profond génie, ô père de la Fable,
Toi que l'on sent inimitable,
Surtout quand on veut t'imiter;
O sublime bonhomme, aimable la Fontaine,
Qui ne sus que trop bien conter!
Poser le pied dans ton domaine
Serait une entreprise aussi folle que vaine :
Plus humble est mon ambition,
Et je veux seulement ramasser dans la plaine
Les épis échappés de ta riche moisson.
Ah! s'il m'était donné de glaner sur ta trace
Quelques-uns de ces traits pleins de sens et de grâce,
Étincelants de verve et charmants de raison,
Avec lesquels tu fais doucement la leçon
Au vice, aux passions, à la sottise humaine;
Si je charmais parfois, ressemblance lointaine,
Ceux que tu sais toujours charmer;
Si tout bas après toi l'on pouvait me nommer,
O maître, je serais trop payé de ma peine!

M. Anatole de Ségur n'est pas homme de lettres par profession, profession honorable et belle entre toutes assurément; il l'est par goût, par prédilection, par entraînement d'esprit, par tradition de race, comme on l'est héréditairement dans sa famille, une des grandes et nobles familles de France, la famille des Ségur, parmi lesquels M. le comte de Ségur, grand maître des cérémonies sous le premier Empire, auteur de mémoires estimés, membre de l'Académie française ; M. le général comte de Ségur, auteur

d'une histoire célèbre de la campagne de Russie, etc.

M. Anatole de Ségur, dans sa première jeunesse, auditeur au Conseil d'État, préfet en 1851, revint en 1852 au quai d'Orsay en qualité de maître des requêtes, puis conseiller d'État; et c'est dans les loisirs que lui laissent les travaux du Conseil qu'il a publié plusieurs ouvrages, la *Vie de saint François d'Assise*, en vers; en 1848, un volume de poésies; aujourd'hui un nouveau recueil de fables, contes, satires et poésies diverses.

Ces indications seules suffiraient à signaler la distinction d'une intelligence ainsi douée d'aptitudes élevées; mais elles ne suffisent pas à l'expression de la vérité, au jugement de l'œuvre produite, à la mission de celui qui rend compte au public de son sentiment sur l'œuvre.

C'est une mission délicate, comme toutes celles qui impliquent une certaine responsabilité, d'exprimer une opinion sincère, réfléchie, qui concilie l'impartialité d'appréciation de la critique avec l'amitié pour l'écrivain, en présence du lecteur qu'il s'agit d'instruire du livre : il faut le lui faire connaître sans prévention, de telle sorte que, s'il le lit ensuite lui-même, il y retrouve aussi fidèlement que possible les impressions de l'analyse qui lui avait inspiré le désir de le connaître.

La critique est aisée, l'éloge facile et doux; la justesse seule du jugement est difficile. Ce qui est vrai pourtant, c'est que si la production dont on entreprend le compte rendu ne se signalait par son mérite à l'attention publique, rien n'obligerait la plume du

narrateur à en entretenir la publicité. Et ici il est très-vrai que l'attrait seul de ce petit volume élégant, coquet, paré, parfumé, fait naître la pensée de dire tout haut le plaisir intime qu'il a donné tout bas.

D'ailleurs le procédé le plus simple pour rendre le lecteur juge du talent qu'on lui signale, c'est de lui donner des extraits qu'il apprécie lui-même.

Ainsi, prendrons-nous, parmi les quarante fables environ qui composent cette partie du volume, quelques-unes de celles qui nous ont surtout charmé.

L'*Examen de conscience du Lion* est l'histoire d'un de ces rois des animaux,

> Vieux lion démantelé,
> Comme une citadelle après dix ans de siége,

sentant sa fin prochaine, faisant à son fils l'aveu de ses fautes, de ses crimes,

> Et nouveau Charles-Quint, dégoûté du pouvoir,
> Pour en avoir trop fait usage...
> Cependant que son fils, nouvelle majesté,
> Essuyant une larme hypocrite et douteuse,
> Empoignait d'une griffe ardente et vigoureuse
> Le sceptre paternel, dès longtemps convoité,
> ...Quand on touche au dernier soupir,

dit le moribond,

> Quand le temps disparaît comme une onde tarie,
> Puissiez-vous, ô mon fils, ne l'oublier jamais,
> Un souvenir, un seul, console de la vie,
> C'est le doux souvenir des heureux qu'on a faits!
> Ainsi dit le vieux roi. Son fils, l'âme attendrie,
> Lui jura de régner désormais sagement,
> S'en alla tout pensif, et régna comme avant.

Ailleurs c'est *le Secret de la Pie*, qu'elle ne peut garder et qu'elle confie à un ami indiscret, lequel, pour s'excuser de son indiscrétion contagieuse, répond à ses reproches :

Que si vous teniez tant, ma jeune demoiselle,
A ce que ce secret fût ignoré de tous,
Il fallait le garder pour vous.

L'Aigle, la Poule et les Poussins ont pour morale l'instabilité des sentiments humains, généreux, magnanimes, comme ceux de l'aigle repu ; sanguinaires, cruels, s'il est à jeun et affamé.

L'homme qui cherche un fiacre est une fine observation du cœur humain :

Il pleuvait à torrents. Un bourgeois tout crotté
Cherchait partout un fiacre avec anxiété,
Et ne le trouvait pas. — Vous perdez votre peine,
Lui dit à la fin un passant,
Touché de son air innocent;
Si la journée était sereine,
Pour un que vous cherchez, vous en trouveriez dix;
Mais, par le temps qu'il fait, votre recherche est vaine;
Vous ne trouverez rien, c'est moi qui vous le dis!
Les fiacres sont pareils à ces amis du monde
Sur lesquels à tort on se fonde,
Tout prêts à vous servir quand le péril est loin,
Mais qu'on ne trouve plus dès qu'on en a besoin.

La Statue et le Piédestal est un enseignement très-sage contre les disproportions souvent choquantes entre la taille du titulaire et les honneurs rendus :

Statue et piédestal doivent être d'accord,
Sinon, par un trop juste sort,
Du piédestal la grandeur tue
La statue.

Charges, honneurs, gros capitaux,
Vous êtes de grands piédestaux.

La Corneille et le Chêne est un hommage plein de sensibilité aux habitudes, au respect du vieil âge :

Au haut d'un chêne centenaire
Et qui, le front découronné,
Par son auguste aspect frappait l'œil étonné,
Une vieille Corneille habitait, solitaire,
Proche du ciel et loin des vains bruits de la terre.
Sur cet arbre mourant, qui lui servait d'appui,
Elle paraissait triste et noble comme lui,
Et pleine comme lui d'ombres et de mystère.

Début solennel et vraiment poétique d'une épopée grandiose et sentimentale : puis la vieille Corneille répond aux sarcasmes de la foule ameutée qui veut la déloger de son antique demeure :

Tous les deux, dit-elle, nous comptons cent ans,
Et nos deux siècles se consolent !
J'honore son déclin, il berce mon ennui,
Et je ne vivrais plus si je vivais sans lui !

Et *la Colombe avec les Chauves-Souris,* charmant apologue qui démontre non-seulement l'impuissance de la vertu et de la beauté à désarmer l'envie, mais l'excitation même qu'elles lui causent par leurs qualités, dont elle est impitoyablement et inexorablement jalouse :

Dans un arbre au tronc creux, parmi de noirs débris,
Habitaient des Chauves-Souris :
C'est une race ténébreuse,
Pullulant dans la nuit et tout à fait hideuse.
Une Colombe, en ce manoir,
S'en alla donner un beau soir.

C'était une jeune innocente,
Douce, naïve et confiante,
Ignorant le monde pervers
Et faisant ce jour-là ses débuts dans les airs.
Triste début! Fatal coup d'aile!
Pauvre petite colombelle,
Que ce trou sombre est différent
Du nid tout plein d'amour où sa mère l'attend!

L'auteur raconte l'exaspération des douteux volatiles à cette visite inattendue, les inutiles efforts de la colombe à calmer leur fureur :

Nous vous détestons tous, toi, ta race et les tiens!

s'écrient-ils enfin.

On vante ta famille, on écrase la nôtre!
Il n'est bruit que de ta beauté,
De ta candeur, de ta bonté,
Du doux éclat de ton plumage.....
Elle apprit, la pauvrette, aux dépens de sa vie,
Que la vertu, la grâce, la beauté,
Loin de la désarmer, exaspèrent l'envie,
Et que le trait profond de la méchanceté,
C'est la haine de la bonté.

Puis viennent *la Rose et la Violette :* l'une coquette, impatiente de briller, l'autre modeste et réservée ; la première hâtive et ambitieuse, succombant sous un orage ; la seconde, moins pressée de paraître, et abritant sous le feuillage un éclat plus durable.

Enfin une délicieuse invocation à la poésie, *l'Alouette et le Corbeau*, que nous gardons comme le bouquet de cette moisson fleurie, comme la fleur du panier, de ce joli panier de pensées et de roses :

Le matin, au printemps, quand l'aube souriante
Devant le jour naissant chasse l'ombre expirante,

Et que resplendissant aux rayons du soleil,
Une blanche vapeur plane encor sur la plaine,
Comme un rêve effacé, dont l'image incertaine
Survit à la nuit sombre et nous berce au réveil;
Au moment où les fleurs, humides de rosée,
Relèvent doucement leur tête reposée,
Où l'air est imprégné des parfums enivrants
Qu'exhale de son sein la rose virginale,
Vive et prenant l'essor, l'alouette des champs
S'élance et jette au vent sa chanson matinale.
  Un vieux Corbeau, passant au haut des airs,
La rencontre et lui dit : « Pourquoi ces vains concerts?
Chanter comme tu fais est un plaisir frivole.
Laisse là ta musique insouciante et folle;
Je te crois de l'esprit, et je veux, mon enfant,
Vers un plus noble but diriger ton talent,
Te mêler aux secrets de la chose publique,
Et t'ériger bientôt en oiseau politique :
C'est là le seul moyen d'être utile et puissant! »
L'Alouette répond : « Docteur au noir plumage,
Vous, dont la robe est triste, et triste est le ramage,
Je vous révère fort et vous crois un grand sage;
Mais chacun à sa guise est heureux ici-bas,
Et tous vos beaux discours ne me séduisent pas.
Obéir à son sort, suivre sa destinée,
C'est là qu'est le devoir, comme aussi le bonheur,
Et c'est mon sort à moi de chanter le Seigneur
        Avec la voix qu'il m'a donnée.
        Adieu, monsieur le magistrat,
Qui vous croyez si sage et me traitez de folle :
        Ne sortons pas de notre rôle,
Et gardons tous les deux, vous, les choses d'État,
Moi, mes pauvres chansons. » Elle dit et s'envole.
— Envole-toi comme elle, et réponds en chantant,
Poëte, à qui le Ciel a donné l'harmonie,
A ces esprits grondeurs qui, d'un ton mécontent,
Blâment ta voix naïve et ton simple génie.
« Tourne, murmurent-ils, ton esprit et ton temps
Vers un plus grave objet, vers un but moins stérile. »
Mais prends garde, ô poëte, et, sourd à leurs accents,

Poursuis tes doux travaux, confiant et tranquille,
Car il n'est de plaisirs ni plus purs ni plus grands,
Et Dieu n'eût point créé le poëte et les chants,
Si chanter était inutile!

N'eussé-je à citer que ces quelques vers de M. Anatole de Ségur, seuls, ils auraient droit à une véritable sympathie de tous les amis de la poésie, cette grande dame du monde intellectuel, dont les grâces et les préférences empruntent leur prestige à l'imagination. Oui, M. de Ségur a raison d'en proclamer l'empire, d'en inspirer le culte. La poésie, c'est l'idéal dans la vie, et l'idéal en est comme le sommet lumineux.

Sur cette terre, le riche et le pauvre, le plus grand comme le plus humble, le puissant et le faible, portent vers ces régions sereines et vers ces sublimes perspectives un regard curieux qui donne l'oubli des réalités souvent tristes et l'espoir des consolations morales. Ce qui est vrai, incontestable dans la pratique de la vie, c'est que l'imagination en est la compagne la plus aimée, et la poésie, la formule la plus élevée. Aussi, de tout temps, dans l'antiquité comme chez les nations les plus illustrées de l'histoire moderne, le commerce des lettres, des arts, de la poésie, consacre-t-il leur prépondérance sur les autres, et c'est avec un légitime orgueil que la France de François Ier, de Louis XIV et du dix-huitième siècle peut revendiquer le premier rang dans ce concours d'élite, dans cette arène du génie.

C'est ce qui fait dire à un écrivain [1] que nous aimons à citer : « N'y a-t-il pas dans le cœur et dans

[1] M. Henri Martin, *Hist. de France,* tome XIII, pages 388-542.

l'intelligence de l'homme même abstractivement séparé de la nature extérieure une source profonde de poésie, et la poésie n'est-elle pas partout où est l'idéal ? »

Vastes champs de l'imagination qui a ses limites et ses bornes, tout comme nos champs cultivés par le laboureur ; et si en effet « les deux écueils de la raison sont le prosaïsme et la subtilité, l'écueil de l'imagination est l'extravagance. » C'est entre ces deux points extrêmes que Bacon, ce fils de la Grande-Bretagne, détermine et trace, avec le compas du savant, les confins de ce domaine où l'Angleterre déploie avec éclat les richesses de sa nature expressive, originale, excentrique, saisissante sous les traits brumeux d'Ossian, comme au souffle de Milton, Young, Dryden, Shakespeare, Byron.

En Allemagne, à travers une nébulosité vague, vaporeuse, rayonnent ces feux immortels dont Gœthe, Schiller ont inondé l'univers.

En France seulement, la poésie procède des traditions antiques de la grande latinité grecque, fille aînée, fille légitime de l'imagination, qui a tant d'enfants illégitimes, dont la race dégénérée est répudiée par le bon goût. La poésie en France est pure d'origine, passionnée et pourtant réglée, héroïque et naturelle, plaintive dans ses accents humains, éthérée dans ses aspirations, sublime dans ses splendeurs, attendrissante dans ses élans du cœur, arrachant les larmes, chaste dans ses amours, émue, azurée et grandiose, rêveuse et pourtant limpide. Mâle et romaine, ciselée sur le bronze par le burin de Corneille ;

harmonieuse et touchante sous la plume de Racine; vive, dégagée, claire et précise, à la voix si nette, si sonore et retentissante de Voltaire; suave, aérienne sur l'aile du divin poëte des *Méditations* et des *Harmonies ;* coquette, capricieuse et mutine sous la fantaisie de son enfant gâté, *l'Enfant du siècle*, ange déchu, hélas! dans une tombe prématurée; brutale, sauvage, fausse, torturée, et pourtant gigantesque et puissante, parfois radieuse à ces physionomies enchanteresses de femmes, d'enfants, tour à tour violente, insensée et délicieusement tendre dans les *Orientales*, les *Voix intérieures*, les *Feuilles d'automne*, les *Chants du crépuscule, les Rayons et les ombres ;* et d'autres créations malheureusement indignes de leurs aînées; classique et pourtant hardie sous le glaive tragique de *Marie Stuart ;* honnête, sévère, puritaine et majestueuse sous la césure cornélienne de *Lucrèce*, de *Charlotte Corday ;* spirituelle sous le vers leste et mordant de *Gabrielle*, de *Philiberte*, de *la Ciguë*, réminiscences quelquefois heureuses de la grande comédie de Molière; la poésie est une lyre dont les vibrations, comme celles des harpes éoliennes, ont toutes les nuances harmoniques comme toutes les extases, et pénètrent à l'âme aussi bien qu'à l'esprit.

Ces considérations, dont le livre de M. de Ségur est ici l'occasion, ne sont pas disproportionnées avec les hautes aspirations qui l'animent.

Applaudissons les champions distingués de cette généreuse croisade à travers les horizons intellectuels.

M. de Ségur, par son recueil de vers, atteste sa foi

aux traditions irréprochables. Son livre ne renferme pas seulement des *Fables ;* pénétré d'un sentiment religieux qui imprime je ne sais quelle grandeur et quel respect aux questions diverses qui s'en dégagent, il contient des *Contes,* des *Satires,* des *Poésies variées*.

Comme dans certaines fables, *la Rose et les Fleurs, l'Enfant qui bat sa mère, le Géant et le Nain,* où la piété de l'écrivain s'exhale en un divin parfum, de même, dans ses *Contes,* la sainte voix du Ciel murmure ses suprêmes accords. La *Voix humaine* est un écho de la nature dans son épanouissement.

Que le lecteur en juge par quelques extraits :

Voici l'heure charmante où, repliant ses voiles
Brodés de diamants, de perles et d'étoiles,
Le front déjà baigné des lueurs du matin,
La nuit au bord du ciel pose un pied incertain.
Telle une reine en deuil, dont le veuvage expire,
Illumine ses pleurs de l'éclat d'un sourire.
Noyés dans le brouillard, les champs dorment encor;
Mais sur les monts voisins une poussière d'or,
Couronnant leur sommet de clartés renaissantes,
Annonce du soleil les splendeurs ravissantes.
Le jour! voilà le jour! un lumineux rayon
Resplendit tout à coup au bord de l'horizon;
L'ombre s'efface et fuit; l'orient étincelle,
Et, comme un fleuve ardent, la lumière ruisselle.
Sous les baisers de feu de l'astre triomphant,
Tout s'émeut, tout revêt un aspect souriant,
Et telle qu'une vierge innocente et vermeille,
Devant son fiancé la terre se réveille.
Des prés verts et des monts, des vallées et des bois,
Mille bruits enchanteurs s'élèvent à la fois,
Voix de l'oiseau qui chante et de l'eau qui murmure,
Concert harmonieux de toute la nature. . . . .
. . . .

Triomphateur d'un jour, dans l'horizon immense
Le pavillon léger prend son vol et s'élance.
On dirait, à le voir nager sous le ciel pur,
Un rayon de soleil voltigeant dans l'azur.
Dans les jardins, les fleurs, humides de rosée,
Relèvent doucement leur tête reposée,
Entr'ouvrent leur calice, étalent leurs couleurs,
Et remplissent les airs d'enivrantes senteurs.
Oh! qu'il dut être beau le premier jour du monde!
Ce jour où du Très-Haut la parole féconde
Anima le chaos où germait l'univers,
Et de mondes créés peupla les cieux déserts!
Oh! qu'il fut beau le jour où la jeune nature
S'éveilla du néant avec un doux murmure,
Rayonnante d'amour, ivre de sa beauté,
Brillante de fraîcheur et de virginité!...
. . . .
O vous dont les grands yeux, où la gaieté respire,
Ne savent pas les pleurs et savent le sourire,
Enfants bénis du Ciel, dont l'âme vierge encor,
Au matin de la vie ouvrant ses ailes d'or,
Est vide de remords et pleine d'espérance,
Conservez-la toujours cette sainte innocence,
Ainsi qu'une eau limpide au sein d'un vase pur!
Prenez garde que rien ne ternisse l'azur
Du ciel que vous portez dans le fond de votre âme...

Enfin le volume se termine par un morceau intitulé *Une nuit sous Auguste*, tableau des orgies de Rome sous les Césars :

Rome s'endormait donc, mais d'un sommeil sans gloire,
Non plus, comme autrefois, rêvant à la victoire,
Réparant noblement la force de ses bras,
Pour de nouveaux exploits et de nouveaux combats;
Mais du monde avili plus vile souveraine,
Succombant au plaisir et non plus à la peine,
De débauche épuisée, ivre de volupté,
Reine par la mollesse et par la cruauté,

Méditant pour le jour de nouvelles orgies,
L'œil éteint et les mains d'un sang honteux rougies,
Rome, ainsi qu'un serpent de viandes gorgé
S'endormant dans la fange après avoir mangé!...

. . . .

Le Ciel, le juste Ciel préparait aux Romains
Des maîtres dignes d'eux, des fous ivres de crimes,
Mêlant les voluptés au sang de leurs victimes,
Et, mûre pour les fers d'un féroce histrion,
Rome allait à Tibère en attendant Néron.

C'est ainsi que, prenant en main le fouet de la satire, le poëte semble parfois emprunter à Juvénal [1] sa verve vigoureuse et cingler en plein visage au vice un juste châtiment.

Le ton de l'écrivain est, comme on peut le voir sur cet aperçu, varié dans son unité : unité morale, philosophique, classique; variété d'aspects, fidélité à la bonne et pure école de l'antiquité, abreuvant à cette source limpide l'école moderne, philosophique et chrétienne; unité qui, nous devons l'espérer, confondra dans l'union de toutes les grandes et saines doctrines l'esprit et l'âme des générations nouvelles. C'est ce lien qui seul peut former et cimenter l'alliance du libre examen et du principe d'autorité, de la propagation, de l'émancipation intellectuelle et du pouvoir souverain [2].

[1] Juvénal, traduit en vers français par M. Curé.

[2] *Moniteur universel*, 10 décembre 1866.

POEMES

par J. M. Jouffroy.

> Le travail est l'excuse de la richesse; la gloire en est la parure. (M. Beulé, *Notice nécrologique de Meyerbeer.*)
>
> *Sursum corda!*

Un jeune homme, Jean-Marie Jouffroy, doté par ses père et mère de quelque fortune, et par le Ciel du don de la poésie, épouse la femme qu'il aime; chante ses amours légitimes [1]; c'est le chant du cygne. Il meurt à trente-deux ans, laissant quelques feuillets, à peine colligés, de vers mélodieux, tendres, philosophiques, que la main pieuse d'un ami recueille et livre à la publicité.

Tel est tout ce poëme, simple et touchant, empreint des aspirations les plus saintes de la nature humaine : la poésie, l'amour, l'amitié, le sentiment du devoir; et pour couronne, une mort prématurée.

Ce jeune homme, frappé si vite, dégagé, pendant son éphémère passage en ce monde, des entraves de la vie positive et dorée, cédait à l'attrait d'une mission poétique : son esprit s'élevait dans les régions idéales, au-dessus des préoccupations vulgaires, au-dessus de cet abaissement moral qu'instinctivement et dans l'intérêt de sa génération il se crut appelé à combattre.

« Quand il songeait à publier son livre, il n'obéis-

[1] Ci-après page 384.

sait point à un mouvement d'amour-propre, aucun désir de vaine renommée ne le possédait.

» Mêlé au courant du siècle, témoin de l'affaissement des esprits, il croyait que peut-être ses poésies apporteraient un peu de bien à côté du mal et que dans certaines régions leur influence ne serait pas inutile.

» Ne disait-il pas lui-même : « Je me rends cette » justice que d'année en année j'ai toujours avancé » vers le but, le vrai et le bien, qui est l'objet con- » stant de nos efforts communs. »

M. Gohier, son ami, dans la préface de ce petit volume, dit de J. M. Jouffroy :

« Il est bon, il est utile que la mémoire de ceux qui ne sont plus soit honorée, lorsqu'ils ont bien mérité dans leur court passage ici-bas. Souvenons-nous à quelle époque nous sommes, époque indécise, troublée... Dans ces temps, n'est-ce pas un devoir, n'est-ce pas une obligation sacrée, de payer un tribut de respect à ceux dont la vie a été simple et pure, qui, fermes dans leur croyance, ont dévoué au bien, sous toutes ses formes, ce que Dieu leur avait départi de facultés; à ceux enfin qui, loin du bruit, ont pratiqué les plus belles vertus : l'élévation de soi-même, l'amour du travail et le dévouement à leurs semblables? »

Il lui eût été si facile, en effet, sans paraître coupable, de vivre en parasite, en frelon, sur l'héritage paternel, à la chasse, ou dans les commodes loisirs d'une existence inoccupée!

Un autre souci s'était emparé de son âme : celui de la pensée, et de la pensée sous sa plus noble forme :

la poésie, si bienfaisante, aux époques prosaïques et utilitaires. *Sursum corda!* pouvait-il s'écrier, lui poëte, avec quiconque porte en son cœur le germe de ces sentiments élevés, poétiques, qui ne sont pas le monopole absolu du poëte, mais animent partout les esprits distingués. Partout, en effet, dans tous les rangs de notre société, rayonne ce reflet divin qui inspire les cœurs généreux, le soldat sur le champ de bataille, combattant et mourant pour l'honneur du drapeau; l'orateur entraîné par l'éloquence et l'amour de la vérité; le législateur dans l'étude des lois qui peuvent donner le bonheur à son pays; le savant ou le marin dans la recherche de l'inconnu; l'astronome dans la contemplation de la voûte céleste; l'agriculteur dans l'active exploration, dans l'exploitation sereine de ses champs, de ses montagnes, de ses bois, fécondés par sa main et par celle de Dieu; la femme que vous aimez, l'enfant qu'elle vous a donné, tout est poésie dans la nature, tout est rêve pour l'imagination. Partout la poursuite de cette partie idéale de notre être appartient aux natures privilégiées et noblement douées. Les vers en sont la formule la plus poétique, comme la chevalerie en fut, au moyen âge, l'expression la plus guerrière.

J. M. Jouffroy n'est pas l'héritier de cette poésie guerrière, encore moins de cette autre poésie sauvage qui a pris naissance chez les Germains. Ce n'est pas un chantre d'Odin buvant dans le crâne d'un ennemi comme dans une coupe enchantée. Son vers n'a ni la flamme ardente du Midi, ni la pâle lueur de la brume Ossianique; il n'a ni la saveur Castillane, petillante et

vivement cadencée, ni la langueur Mauresque. Il serait plutôt issu, s'il lui fallait une ancienne origine, de la mandoline du trouvère, amoureux de sa dame et cachant ses amours dans le coin abrité de quelque tourelle gothique et féodale. Mais il est moderne; il est fils, timide sans doute, de Lamartine et de Byron, moins, beaucoup moins vaste, moins somptueux, moins désenchanté, mais comme eux rêveur et comme eux jetant aux vents les mélodies d'une harpe éolienne.

Rêveries du jeune poëte, douces comme son bonheur et pourtant mélancoliques comme les accents d'une âme tendre; reflets du ciel parfois pur et limpide, parfois sillonné de nuages; écho fidèle du cœur et de l'esprit, mobile, impressionnable aux joies et aux tristesses de cette vie, destinée, même dans son cours le plus heureux, aux pénibles épreuves... souffrances morales, perte d'un enfant, douleur déchirante qu'il exhale en mélodies plaintives.

Originaire, par son père, des montagnes du Jura, J. M. Jouffroy chante les épisodes gais ou sérieux, lumineux ou sombres de sa vie, dont quelques-uns de ses vers donnent l'esquisse.

A celle qui devait devenir sa femme, il dédie rétrospectivement son livre :

Coteaux, ravins profonds, taillis, forêts ombreuses,
Dont j'ai foulé parfois les routes sinueuses,
Déjà sur vous l'automne abaisse un dôme obscur,
La cime des grands bois de brumes s'est drapée,
Et de l'onde, qu'un soir ma rame avait frappée,
Se ride et se ternit l'azur.

Les brises ont fait place à de froides haleines;
L'alouette aux corbeaux abandonne les plaines.
Plus d'insectes sous l'herbe et d'étoiles aux cieux.
Jouet d'un vent glacé, sans rayon qui l'essuie,
La feuille, qu'a rouillée une incessante pluie,
Se heurte et roule au pied des murs silencieux.

Le souvenir pourrait à mes yeux, ô Nature!
Te montrer souriante en la fraîche parure
Que t'offrit le Printemps, jeune et prodigue époux...
Mais j'oublie aujourd'hui tes brises, tes étoiles,
Les fleurs, riches joyaux dont tu couvres tes voiles,
Ta voix même qu'hier j'écoutais à genoux!
Retiens ou fais couler le flot de ta richesse,
Que mai pare ton front ou qu'octobre le blesse,
Il ne m'importe plus!... Mon cœur depuis un jour
Cesse de refléter ta langueur et ta joie :
Dans la sphère où ma vie à présent se déploie,
Nature! ton soleil pâlit devant l'amour.

J'aime! Elle est tout pour moi, fleurs, ombre, étoile et brise.
Mon âme rajeunie à la sienne est soumise;
Où s'éteint son regard finit mon horizon...

Mouvement passionné qui rappelle avec plus de chasteté ce transport de triomphe du capitaine de cavalerie devenu le poëte Bertin :

Elle est à moi, divinités du Pinde,
De vos lauriers ceignez mon front vainqueur!
Elle est à moi!... [1].

Échos enchanteurs d'une joie pure et douce, ses accents sont ceux du bonheur intime dans ces stances qu'il intitule *Confidence* :

J'aime, je crois et j'espère!
Tous mes désirs, autrefois

[1] Tome Ier, élégie IV.

Faibles et courbés à terre,
Déjà volent vers la sphère
Où les appelle ta voix.
Ma volonté se ranime :
Maintenant je poursuivrai
Jusqu'à Dieu, de cime en cime,
Cette trinité sublime :
Le Beau, le Bien et le Vrai.

Sous la même inspiration il dit à celle qu'il aime :

Le Printemps, depuis hier,
Rit à mes fenêtres closes.
Avril m'apporte des roses;
J'ai vu s'éloigner l'hiver.

Brise, qui déjà replies
Par delà le ciel plus pur
Ce rideau de brume obscur
Que rayaient de froides pluies...
Va sécher tout œil qui pleure;
Va des cœurs chasser le froid;
Emmène Avril avec toi...
J'ai l'Amour dans ma demeure.
J'ai pour hôte le bonheur.
Tout pour moi chante et s'égaye;
Seul, dans ces beaux jours, m'effraye
L'excès d'un calme enchanteur...

Et, en effet, même au sein du bonheur, la mélancolie s'empare de cette âme sensible et pieuse :

Dans ce calme séjour je ne puis plus rêver.
L'âge du long sourire est passé pour mon âme;
Le dévoûment austère à présent la réclame.
Ma lèvre a moins de chants que mes yeux n'ont de pleurs...
Dieu dans ma vie encore a mis peu d'amertume :
Mon seuil ne s'est voilé d'aucune lourde brume,
Et les heureux soucis, sur mes jours répandus,
Ont fui comme le songe à qui je les ai dus.

Tout rit à ma jeunesse et l'enivre et l'enchante,
L'Amour, l'or suffisant, une amitié constante,
Mais que de cœurs brisés, ici, plus loin, là-bas!...
Venez, douleurs du monde, ô tristesses sans nombre,
A l'angle de mon toit venez jeter votre ombre!
Je veux votre aiguillon, en attendant qu'un jour
De mes propres douleurs je gémisse à mon tour.

Imprudent appel, téméraire défi !... La douleur, la mort viennent visiter sa demeure, jusqu'à ce jour heureuse : le premier-né, dont il avait salué la bienvenue, meurt sous les yeux de son père :

Jalouses, peut-être offensées,
Les Parques ont joint à mon chant
Un cri de leurs lèvres glacées. —
Mon cœur fut coupable... il devait
Une offrande à leur autel sombre;
Mais sa joie alors les bravait.
Je ne distinguais pas dans l'ombre
Le groupe noir qui me suivait.

. . . .

Dans mon beau rêve triomphant
J'attendais l'œil qui nous caresse,
Le bras ami qui nous défend,
Mon bonheur, ma foi, ma sagesse...
Hélas! j'attendais mon enfant.
Il vint... tout sourit à sa vue.
Je priais, dans l'angle caché,
Tremblant d'une ivresse inconnue,
Tout, jusqu'au blanc berceau penché,
Sembla fêter sa bienvenue.

. . . .

Lorsque mon fils, à son réveil,
Ouvrit sa paupière incertaine,
Son œil pur était mon soleil,
Je voyais une aube sereine
Dans l'éclat de son front vermeil.
La nuit à présent m'environne,

Je tremble au souffle de la mort.
L'épouse en sa stupeur frissonne,
Roi déchu, qu'a frappé le sort,
Je réclame en vain ma couronne.
Poëte, je cherche à mes pieds
Ma lyre qu'y brisa l'orage.
Chrétien aux yeux de pleurs noyés,
Je vais demandant mon courage
Le long des sentiers oubliés.
L'espoir me rendra la prière,
Le temps une lyre au doux chant,
Mais jamais ma morne paupière
Ne reverra mon pauvre enfant
Répondre aux baisers de sa mère.

Adieux déchirants, larmes du cœur que l'âme du poëte module tristement. Mais il a d'autres chants, il a des accents plus affranchis, plus élevés : à Saint-Point, sur le seuil de ce solennel manoir, où il va voir le chantre divin, le poëte des *Méditations ;* ailleurs, lorsqu'il trace la mission de la poésie dans les temps d'abaissement ou de matérialisme prosaïque. Je ne sais s'il a toujours assez de force, d'énergie, de grandeur ; je sais qu'il a habituellement une adorable grâce, une exquise sensibilité[1].

POEMES MODERNES

par M. François Coppée.

M. Cuvillier-Fleury a bien raison de déposer sur le cercueil d'une femme aimable et distinguée, madame

[1] *Moniteur universel,* 22 décembre 1865.

la marquise de la Valette, un hommage pieux : « La conciliation courtoise d'opinions différentes. — Les opinions séparent les hommes, dit-il[1], et parfois même les opposent vivement les uns aux autres. Les bons sentiments les rapprochent, et les mains se serrent dans une émotion commune. » Cette vérité s'échappe d'une conscience droite et pure. C'est bien cela, et peut-être pourrait-on y ajouter ceci, que par une sorte de coquetterie sentimentale, l'étreinte est d'autant plus vive et un sentiment commun, qu'elle est une infraction à des dissidences pénibles. Ainsi en a-t-il été pour moi avec un homme de mérite. M. Édouard Laboulaye avait un jeune ami, poëte enchanteur, mort avant la moisson de ses gerbes dorées, Jouffroy. Jean-Marie Jouffroy aime une jeune fille, l'épouse, chante ses amours légitimes, sa femme, son enfant, *ses* montagnes ou plutôt *nos* montagnes du Jura, et meurt à trente-deux ans. M. Laboulaye élève à la mémoire de ce jeune poëte un monument touchant : la publication de ses vers inédits ; et ces vers étaient adorables. Je les lis ; et avec M. Laboulaye, je m'écrie : « Poëte ! poëte ! »[2], heureux de me rencontrer avec lui sur ce terrain neutre et divin de la poésie. Aujourd'hui, ce n'est pas, grâce à Dieu, une mort, mais une maladie, une inquiétude qui redouble l'intérêt et inspire l'émotion sur un nouveau nourrisson des muses, à peine connu encore, mais signalé aux amis des lettres et de la poésie par un petit volume de vers, *les Poëmes modernes*, et une

[1] *Journal des Débats* du 25 mars 1869.
[2] Page précédente 376.

petite pièce à l'Odéon, *le Passant*[1]. La petite pièce, en un acte à peine et en vers délicieux, a été jugée, applaudie comme une fantaisie charmante d'un charmant esprit.

Mais *les Poëmes modernes* viennent à peine de recevoir de l'Académie française leurs lettres de naturalisation, sous forme de prix, au concours de poésie. Et puis, comme si c'était trop de ce chant céleste au milieu de notre société prosaïque, qui vient de perdre son plus grand poëte, le chantre des *Méditations*, il faut que cette précoce espérance se produise au milieu des alarmes. On connaît à peine M. Coppée, et l'on apprend, avant de le connaître, que sa vie est en danger. Heureusement il va mieux, et nous pouvons, en lisant ses vers, nous bercer de l'espoir qu'il nous en dira d'autres. Son petit volume est un recueil modeste qui commence par un poëme intitulé *Angelus*. Angelus est le nom d'un enfant trouvé, sur le banc de pierre de l'église, par le curé, et, en raison de l'heure et du lieu, ainsi nommé par lui. Le curé du village, modèle de toutes les vertus, fait vie commune avec le fossoyeur, vieux soldat dont la bonté et la résignation méritent aussi bien que les vertus du vieux prêtre les bénédictions du Ciel. Ensemble ils recueillent et élèvent cet enfant du hasard, abandonné, presque nu, par sa mère; et tous deux ils deviennent père et mère de la pauvre et frêle créature, le *couvrant* de langes découpés par eux dans de vieux draps, le *couvant* de

[1] Depuis ces publications, d'autres, *la Grève des forgerons, les Deux douleurs*, etc., sont venues enrichir l'écrin et développer la renommée du jeune et intéressant poëte.

leurs soins, l'allaitant, non pas avec la louve de Romulus, mais à la mamelle d'une chèvre. L'enfant grandit, adoré, sous le culte de ces deux vétérans de la vertu solitaire et dévouée.

Tapi dans les rochers qui regardent la plage,
Au pied de la falaise est le petit village.
Sur les vagues ses toits ont l'air de se pencher,
Et ses mâts de bateaux entourent le clocher.
C'est en mai. — L'Océan, dans ces belles journées,
A l'azur tiède et clair des méditerranées.
Il chante, et le soleil rend plus brillante encor
Son écume glissant le long des sables d'or.
L'odeur du flot se mêle aux parfums de la terre.
Et là-bas, le petit jardin du presbytère,
A mi-côte, est rempli de fleurs et de rayons.
Blond, rieur et chassant aux premiers papillons,
Un bel enfant y joue et va sur la pelouse
Du vieux prêtre en soutane au vieux bonhomme en blouse,
Qui sont là, l'un disant ses prières tout bas,
L'autre arrosant des fleurs qu'il ne regarde pas;
Car pour mieux voir l'enfant qui court dans la lumière,
L'un néglige ses fleurs, et l'autre sa prière.....
Le prêtre est le curé de l'endroit; l'autre vieux
En est le fossoyeur.....

Tous deux concentrent leur vie dans celle de cet enfant, doux, aimable... et destiné, hélas! à une mort prématurée. C'est dans la brièveté de cette existence éphémère que se formule ce poëme, plein de sentiments tendres et déchirants. Le poëte y met son âme et sa tristesse.

Maintenant ils sont seuls. Tout est déjà rentré
Dans l'ordre d'autrefois chez le pauvre curé.
Assis au feu, chauffant leurs vieilles mains tremblantes,
Ils laissent, sans parler, s'enfuir les heures lentes,
Ne sachant rien, sinon que leur enfant est mort.

Mornes, sans l'accepter, ils subissent le sort.
Le soldat fait ses trous, le prêtre dit sa messe.
Ils vivront peu ; mais dans la suprême promesse
C'est à peine s'ils ont encor gardé la foi.
On lit dans leurs regards je ne sais quel effroi
Quand ils sortent, tous deux en grand deuil, de l'église,
Au moment où le soir répand son ombre grise ;
Et le pêcheur qui passe, et qui les reconnaît,
Regarde, tout timide, en ôtant son bonnet,
Descendre du parvis les deux vieillards funèbres,
Tandis que vibre encore au loin dans les ténèbres,
Long, triste et solennel comme leur désespoir,
Le dernier tintement de l'Angélus du soir !

Mélancolie douce et navrante, qui inspire tout à la fois l'attendrissement et l'angoisse. L'émotion, sous l'étreinte de l'élégie lugubre, éclate en une douleur poignante qui serre le cœur et en fait jaillir les larmes... Oui, c'est le vrai poëte, celui du cœur. Il débute, il grandira. Lisez ce court poëme, si plein déjà d'images vraies que nous ne pouvons citer, tant elles sont nombreuses, comme celle-ci, par exemple, du bon curé pris au dépourvu pour acheter la layette de l'enfant :

..... Et justement
Le curé n'était pas bien riche en ce moment ;
Ses pauvres de la veille avaient vidé ses poches.

Et ces autres vers :

Intuition du cœur, science maternelle
Qu'avec l'enfant conçu la femme porte en elle.

Et puis dans tous ses autres vers, intitulés *le Banc*, *les Enfants trouvés*, *le Défilé*, etc., etc. :

C'était cette adorable chose :
Une fin de beau jour à la fin de l'été.

Ou bien cette mère qui, tout à coup, à la joie naïve de son cher garçon, tout ravi des beaux uniformes, éclatants, comme la musique militaire au défilé d'un régiment, regarde son enfant :

La pauvre femme, qui naguère était heureuse
Que pour son fils ce beau régiment paradât,
Craint maintenant qu'il veuille un jour être soldat :
...Elle entraîne son fils; elle a le cœur glacé...

Quelques taches, sans doute, marquent le front de ce jeune poëte de vingt ans; quelques incorrections, ses césures et ses hémistiches. Mais n'en parlons pas à l'adolescent malade. Puisse-t-il bientôt guérir! et, après la guérison, puisse voltiger autour de ce jeune esprit, de cette fraîche imagination, le cortége des rêves heureux, des études sérieuses et bienfaisantes! C'est alors qu'il leur prêtera une foi soigneuse, une oreille attentive. Mais maintenant contentons-nous de former des vœux et de douces espérances pour l'auteur du *Reliquaire* et des *Intimités* qu'on réimprime aujourd'hui[1].

---

§ 2.

ÉTUDES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

LE DUC DE PERSIGNY ET LES DOCTRINES DE L'EMPIRE.

Peut-être puis-je, avec quelque droit à la priorité; revendiquer l'honneur de rendre compte d'une publi-

[1] *La Patrie*, 31 mars 1869.

cation à laquelle je ne suis pas absolument étranger ; peut-être suis-je pour quelque chose dans la détermination de réunir en un volume ces documents, ces travaux divers, aussi intéressants pour la renommée de l'écrivain que pour celle du gouvernement lui-même, dont les doctrines trouvent ici un interprète aussi fidèle que convaincu.

M. de Persigny est, prétend-on, le doctrinaire de l'Empire [1]. Tant mieux, dirons-nous avec M. Saint-Marc Girardin ; la discussion n'a qu'à gagner au contact de ces nobles et hautes théories qui satisfont à la fois l'esprit et la conscience.

M. de Persigny n'est pas seulement un serviteur dévoué, comme l'indique son humble devise : « Je sers, » il a en outre l'éloquence de la foi. Cette foi, inspirée par une sorte d'illumination, alimentée au foyer même d'Arenemberg, devint le guide de sa vie. « Quand j'ai entrepris, dit-il [2], de servir la grande » cause qui a si heureusement triomphé pour le bon» heur et la gloire de la France, je ne me suis pas de» mandé si j'arriverais par là à la fortune ou à la mi» sère, mais si l'idée était bonne pour mon pays, » parfaitement résolu, du reste, ou à supporter la » pauvreté avec résignation, si elle devait rester mon » lot, ou à accepter la fortune avec modestie, si elle » devait m'arriver un jour. Enfant de ce pays, fils » d'une famille ancienne, mais ruinée, je suis parti de » Roanne, pauvre ; j'y reviens presque riche, presque

[1] M. Saint-Marc Girardin. (Volume de M. de Persigny, chez Plon, imprimeur.)

[2] Discours au comice agricole de Roanne, le 1er septembre 1860.

» un personnage, selon les idées du monde, et, dans
» tous les cas, un des principaux dignitaires de
» l'État, comblé de tous les honneurs... »

Et ces honneurs, et ces richesses, et ces hau es alliances ne l'étonnent en effet ni ne l'éblouissent. Il reste ce qu'il a toujours été depuis que ce rayon lumineux a pénétré son âme, l'apôtre de cette foi nouvelle.

M. de Persigny est incontestablement très-connu ; j'ose affirmer qu'il ne l'est pas assez encore pour l'honorabilité de son nom et la loyauté de sa nature élevée, généreuse, honnête, chevaleresque : esprit sérieux et distingué, distrait et abstrait, impétueux et méditatif, indépendant dans son dévouement même, il s'est nourri de fortes études et de saine philosophie. Il s'est attaché au gouvernement qui, à ses yeux comme aux yeux de la France, représente la grandeur nationale, et, à son tour, il attache par la chaleur communicative de sa conviction. C'est là le cachet de sa parole, c'est là l'empreinte de son individualité, c'est là l'effet que j'ai cru saisir et que je crois utile de signaler comme une émanation politique de son livre. Son dévouement, son culte s'exhale de chaque page, de chaque ligne et rayonne de cet ensemble comme un jet de sa pensée, résumée d'ailleurs par lui dans un de ses rapports à l'Empereur : « La
» vraie manière de servir Votre Majesté, c'est de faire
» aimer son gouvernement, en répandant sur tous les
» points du territoire les bienfaits d'une administra-
» tion qui sache être à la fois féconde, rapide et bien-
» veillante [1]. »

[1] Rapport à l'Empereur, page 247.

Le livre est divisé en cinq parties : *Politique.* — *Administration.* — *Allocutions.* — *Diana.* — *Pyramides.* La partie politique est naturellement la partie principale, puisque sur quatre cents pages, elle en occupe, à elle seule, plus de deux cents.

Comme inauguration à la vie publique de M. de Persigny, il est vrai, il est juste de signaler une qualité bien rare : l'abnégation. Deux faits en témoigneront :

C'était au 2 décembre, date solennelle sans aucun doute pour le triomphe de ses opinions. Désigné pour le ministère de l'intérieur, il réfléchit que la situation personnelle et politique de M. de Morny convenait mieux à l'accomplissement de cette œuvre, dont son courage ne déclinait assurément pas la responsabilité, et il conseilla au prince de le confier à M. de Morny.

Plus tard, avant la guerre d'Italie qu'il improuve, « comme saint Pierre reniant son maître, dit-il, il va » jusqu'à croire que son gouvernement, dans l'enivre- » ment du succès, a oublié le programme de Bor- » deaux, et il s'en afflige profondément. L'Empereur » ne dédaigna pas de répondre aux observations d'un » fidèle sujet, et je m'empresse de l'avouer, ajoute » M. de Persigny, sa haute sagesse avait raison des » conseils du serviteur. Bientôt éclairé sur l'état des » affaires, je rougissais d'avoir douté de la sagesse de » l'Empereur[1].... »

Rien n'est plus noble, selon moi, que ce double exemple d'humilité et d'indépendance dans le dévouement. L'amour-propre des hommes d'État, qui les

[1] Discours de M. de Persigny au conseil général de la Loire, 27 août 1860, pages 24, 28, 105, 107.

porte à dissimuler une erreur et à y persister, forme un contraste frappant avec la loyauté du serviteur dévoué qui, après avoir consciencieusement présenté des observations, allant jusqu'aux reproches, n'hésite pas à confesser tout haut qu'il s'est trompé. C'est l'élan d'une grande âme et le sentiment d'un devoir loyalement accompli.

Ministre, ambassadeur à Berlin, à Londres, à Paris, M. de Persigny porte partout sa nature, son cœur, son intelligence, ses élans. Ce qui circule dans tout son être, comme dans tout son livre, c'est la conviction et le patriotisme, patriotisme de la France, patriotisme du clocher natal.

La discussion *politique,* dans son ouvrage, aborde toutes les questions vitales du système de l'Empire : *Les candidatures officielles,* inspirées par la pratique sincère et franche du suffrage universel; le régime de *la Presse,* historiquement comparé à celui de l'Angleterre; *l'Alliance anglaise,* nationalement conseillée, préconisée, affirmée aux deux pays pour leur honneur et leur bonheur mutuel; *la Paix* déduite de cette union des deux grands peuples comme un bienfait pour eux et pour la civilisation; *la Liberté,* fruit mûri par la paix et la sécurité; *les Franchises parlementaires,* véritable anachronisme des turbulences passées, préparées, réservées, dans une sage mesure, aux époques calmes et prospères; alors qu'un établissement dynastique solidement assis, garanti des tempêtes et des bourrasques révolutionnaires qui ont trop longtemps labouré le sol de la France, permettra l'extension inoffensive de la *liberté.*

Voilà quelle est la physionomie de ce tableau au fond duquel règne une douce sérénité, compagne assidue du *principe d'autorité* partout reconnu, partout salué des respects et des hommages de populations enfin rendues au repos, au travail régulier, au mouvement d'une vie active et prudente, vigilante et modérée, qui fait la force et le développement national.

C'est là que les yeux se portent avec curiosité sur ce discours[1] éminemment politique où M. de Persigny, flétrissant l'*assassinat politique,* en démontre, l'histoire à la main, l'inutilité et l'impuissance pour ceux-là même qui en font l'arme fatale de leurs passions.

L'administration, par la nomenclature seule des actes principaux auxquels M. de Persigny, pendant ses différents ministères, a mis son nom, comprend les mesures les plus importantes : c'est la circulaire aux préfets sur la révision des mesures de sûreté prises au 2 décembre 1851 ; c'est le décret sur la décentralisation administrative ; c'est le décret électoral sur le plébiscite relatif au rétablissement de l'Empire ; c'est la création du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie ; la nomination d'une commission pour la modification des conseils de préfecture ; organisation des archives départementales ; encouragements aux travaux communaux ; cités ouvrières ; taxe uniforme pour la télégraphie privée ; conférences de Saint-Vincent de Paul ; suppression du passe-port ; application des jeunes filles détenues aux travaux de ferme et aux soins du ménage ; hygiène et service médical des hôpitaux ; toutes les questions

[1] Session du conseil général de la Loire, 23 août 1858, page 85.

enfin humanitaires, philanthropiques, dont l'énumération aride est si succincte ici, devaient préoccuper et préoccupaient en effet un ministre dévoué à son souverain et à son devoir.

Mais c'est surtout dans ses *allocutions* que se manifestent cette chaleur, cette sincérité saisissante où l'amour de son pays natal comme celui de la grande patrie éclate en élans accentués.

Cependant le civisme éclairé de M. de Persigny n'est pas de ceux qui se limitent aux confins de l'époque présente : il comprend la grandeur séculaire des souvenirs, des traditions, de l'histoire ; il sait que « le culte du passé honore le présent ». Il sait que l'étude et l'expérience des siècles sont l'origine des grandes choses, que « la préoccupation exclusive » des intérêts matériels serait un danger pour l'esprit, » un désenchantement pour l'âme, si la contemplation » des temps chevaleresques et religieux ne réveillait » sans cesse en nous les traditions d'honneur et de » dévouement ». Et avec cette élévation du cœur qui caractérise ces aspirations historiques, M. de Persigny, à propos de l'inauguration de *la Diana,* société archéologique du Forez, prononce un discours et publie un travail sur la noblesse en France ; noblesse qui a eu son âge d'or et son âge d'airain, mais en tout cas son éclat indélébile dans nos fastes civils et militaires. Ce n'est pas la France moderne qui pourrait répudier cet illustre héritage du passé.

De l'histoire de notre pays, M. de Persigny passe volontiers aux excursions scientifiques, même en pays étrangers, et *les Pyramides d'Égypte et de Nubie*, cet

insoluble mystère de quatre mille ans, dont le secret remonte à Osiris, à Chéops, au bœuf Apis lui-même, deviennent pour le prisonnier de Doullens une sorte de texte algébrique qu'il cherche à sonder du regard, à pénétrer comme un savant émule de Diderot, Bailly, Jomard et tant d'autres membres de l'Institut d'Égypte.

Tel est l'ensemble abrégé, décoloré, amaigri de ce volume éclatant, substantiel, splendide de foi, d'espérance, de vitalité. M. de Persigny est tout ensemble un homme de cœur et d'imagination ; homme de plume et homme d'action ; homme d'État et homme d'étude ; homme de cabinet et homme d'armes ; militant et méditant ; homme d'exécution et penseur ; ministre et philosophe. Il y a en lui du gentilhomme et du plébéien : du gentilhomme par un certain atticisme, le goût des arts, du luxe, des plaisirs, de l'élégance ; du plébéien par la fibre populaire qui vibre en lui comme un écho de la voix du peuple acclamant la dynastie à laquelle il a voué son existence. Il a de la bonté et une certaine rudesse ; de la soudaineté et de la persévérance ; du souffle, de la pétulance et de la réflexion ; une bonhomie simple et une vivacité quelque peu brusque et précipitée ; un caractère franc, impressionnable, affectueux, sûr, égal pour ses amis intimes, inégal pour les étrangers et les indifférents ; énergique, résolu, inébranlable devant les adversaires armés en guerre ; libéral, mais ennemi de la fausse liberté, du désordre matériel des rues comme du désordre moral des idées, selon lui, faussement libérales.

Un dernier trait, nécessaire à cette esquisse, c'est non-seulement l'honnêteté (vertu précieuse, qui cependant ne mérite qu'un éloge relatif, puisqu'elle n'est, après tout, que la négation d'un vice), mais l'honnêteté plus méritoire, plus utile, plus virile, plus politique quand elle est accompagnée, comme chez le duc de Persigny, de l'horreur pour les malhonnêtes gens.

Ce qui le distingue particulièrement, au milieu des crises qu'il a traversées avec quiétude, dans la confiance de ses convictions, c'est un sens politique, un coup d'œil merveilleux.

Puis-je me permettre d'en citer un témoignage personnel ? C'était à Berlin en 1850.

Cherchant à étudier avec lui, ministre de la république française, la force et l'attitude des partis en France et dans l'assemblée dont nous étions tous deux membres, je combattais quelques-uns de ses raisonnements, je repoussais quelques-uns de ses aperçus qui me semblaient, dans l'intérêt même de notre cause commune, hasardés, inadmissibles, invraisemblables ; et humblement je dois avouer, comme je le lui ai souvent avoué à lui-même, ses prévisions bien mieux fondées que les miennes, bien mieux justifiées que les miennes par les événements qui les suivirent de près, pour ainsi dire pas à pas, créant l'Empire, organisant avec lui la prospérité, la sécurité de la France, rétablissant sa prépondérance en Europe, et l'harmonie dans la grandeur.

Tout cela m'avait été prédit, circonstancié par lui avec une précision, une exactitude qui, pour des es-

prits superstitieux, pourraient passer pour une espèce de pronostic magique, et n'ont été en réalité que l'expression de combinaisons sérieuses, la formule de méditations profondes, puisées à la double source de l'histoire et de la souveraineté nationale[1].

HISTOIRE
DE LA RÉUNION DE LA LORRAINE A LA FRANCE,
par M. le comte d'Haussonville.

M. le comte d'Haussonville vient de publier le second volume de cette histoire locale, dont le premier volume a paru en 1854.

J'avouerai tout d'abord le sentiment de partialité qui s'est emparé de mon esprit à l'apparition de ce livre. M. le comte d'Haussonville est depuis longtemps pour moi un adversaire politique, adversaire local, adversaire public. J'ai dès lors éprouvé l'ardent désir de lire et de pouvoir louer son ouvrage. Je l'ai lu, et, M. d'Haussonville fût-il mon ami intime, je ne pourrais pas, je le déclare, me dispenser des éloges qui lui sont dus.

C'est d'abord un honneur et un mérite d'employer, comme M. d'Haussonville l'a fait depuis huit années, les loisirs volontaires ou forcés que lui donne sa retraite, à des travaux historiques, dont la valeur véritable enrichit le domaine de la science.

C'est ensuite une coquetterie de bon goût de payer ainsi son écot de labeur et d'intelligence à un ordre de

[1] *Constitutionnel*, 6 janvier 1866.

choses que l'on sert, malgré soi, en l'enrichissant. « Ce livre, dit-il dans la préface, a été conçu et entre-
» pris en dehors des préoccupations que les cir-
» constances actuelles peuvent faire naître, et pour
» nous en distraire plutôt que pour nous en occuper;
» on n'y rencontrera, ni sous forme d'idées générales,
» ni par voie indirecte, aucune allusion aux affaires
» de notre temps. Les écrivains qui, en se félicitant de
» l'état de choses actuel, ont le tort d'adresser aux
» gouvernements déchus des reproches qu'il n'est pas
» permis de relever aujourd'hui, ont raison quand
» ils conseillent à leurs adversaires de ne pas se livrer
» à la guerre des allusions. Dénigrer en cachette pour
» se venger de ne pouvoir attaquer en face ne sera
» jamais un procédé à notre usage; il a, suivant nous,
» l'inconvénient de paraître tenir un peu de la crainte et
» d'impliquer trop de respect. Nous craindrions qu'on
» ne nous supposât des sentiments que nous n'éprou-
» vons pas. »

L'amertume quelque peu malicieuse de ces paroles ne nous rendra pas injuste, et sans aucune réciprocité de malice, nous renverrons M. d'Haussonville de la préface de son premier volume à certain paragraphe du second où, parlant des contradictions de Mazarin, il s'écrie : « Singulier entraînement de l'esprit de
» parti ! Ce ministre, qui mettait son honneur à pra-
» tiquer la politique la plus nationale... » (tom. II, pag. 364), commettait précisément les fautes qu'il reprochait aux princes.

Nous ne lui supposons ni craintes, ni respects, mais nous lui connaissons un profond sentiment de natio-

nalité, dont son œuvre fait foi, et cela nous suffit pour être bien certain de nous rencontrer avec lui sur un terrain commun, en célébrant avec lui la grandeur de notre patrie en Lorraine, comme en Crimée; qu'il s'agisse de combattre la politique ou les armées étrangères dans le sein des congrès pacifiques ou sur les champs de bataille!

M. le comte d'Haussonville, qui a servi avec distinction son pays dans la diplomatie et dans le parlement, étudie aujourd'hui et définit judicieusement dans le silence du cabinet, comme écrivain, les conditions d'équilibre et de part glorieuse pour la France dans le concert européen. Il analyse avec précision le système politique dont Richelieu ne fut pas, à vrai dire, l'inventeur, mais dont il fut l'inaugurateur hardi. Henri IV, avant lui, en avait tracé le plan dans ses confidences intimes à Sully et à Jeannin; après lui, Mazarin en fut le continuateur timide. Le nom de Louis XIV rayonne avec éclat sur cette œuvre nationale, qu'il faillit compromettre par l'exagération. A Richelieu l'honneur d'avoir le premier marché d'un pas assuré dans cette voie.

Les deux termes précis de cette politique si souvent déterminée dans les historiens, c'est d'un côté l'abaissement de la maison d'Autriche, de l'autre l'agrandissement successif de notre territoire. Tout le dix-septième siècle et le commencement du siècle suivant sont occupés de cette double tâche.

L'abaissement de l'Autriche n'était pas seulement une question française : c'était une question européenne. L'ombre de Charles-Quint et de la monarchie

universelle planait sur l'Angleterre, la Hollande et la Savoie : l'Espagne et l'Autriche semblaient prêtes encore à enlacer dans leur ambitieuse étreinte toutes les nations intermédiaires. La France trouvait donc de l'écho en Europe quand elle revendiquait les droits et les limites de nationalités compromises et alarmées.

L'agrandissement territorial de la France, auxiliaire de cet équilibre général, n'apparaissait donc pas comme l'inspiration d'une ambition personnelle ou nationale, mais comme le préservatif obligé contre un double envahissement, également dangereux et redouté.

Du côté de l'Allemagne, l'œil et le pied de la France se portaient tout naturellement vers la Lorraine. Richelieu résoulut de l'acquérir à Louis XIII par tous les moyens, et, s'il le fallait, par la conquête. Ce qui fait la grandeur d'une époque, d'un système, d'un homme, c'est la justesse et la persévérance d'une pensée. Le cardinal de Richelieu, le cardinal Mazarin, ont inscrit leur nom dans l'histoire, parce qu'à leur nom se rattache une de ces grandes pensées, un de ces grands bienfaits. Sans doute Richelieu fut inflexible et porta l'inflexibilité jusqu'à une rigueur parfois cruelle; sans doute Mazarin cacha souvent la profondeur de ses desseins sous les replis d'une dissimulation mystérieuse et italienne dont la loyauté et la franchise n'étaient pas, à coup sûr, irréprochables. Mais la grandeur du dessein absolvait tout dans ces temps de luttes et d'embûches.

C'est le tableau de ces efforts, de ces combats, que

nous offre avec un intérêt dramatique et soutenu la publication de M. le comte d'Haussonville.

Il se trouvait aux prises avec une difficulté sérieuse dont il a très-heureusement triomphé : il s'agissait, dans le récit de cette guerre si longue entre la Lorraine et la France, de faire la part du vainqueur et du vaincu, sans oublier ni le patriotisme de l'écrivain qui traçait le portrait de la France combattant pour sa propre grandeur et pour le compte de l'Europe, ni le patriotisme plus local et plus restreint d'une province qui combattait pour son indépendance. M. d'Haussonville avait à se prémunir également et contre l'entraînement de l'historien français traitant en ennemi tout adversaire d'une politique séculaire et nationale, et contre les sympathies trop étroites et trop exclusives d'un petit État qui, avant d'être incorporé à la France, avait sa vie, ses lois, son honneur à défendre. C'est ainsi qu'en 1634 Louis XIII, vainqueur de Charles IV, duc de Lorraine, après une résistance obstinée, demandait au célèbre graveur Callot la reproduction par le burin de la prise de Nancy, comme déjà Callot avait gravé la prise de la Rochelle et le siége de Bréda. Mais cette fois l'artiste lorrain refusa. Quelques seigneurs de la suite du roi insistant, et lui donnant à entendre qu'on pourrait bien l'y contraindre, n'eurent pour toute réponse que ces paroles patriotiques : « Je me couperais plutôt le pouce. »

C'est qu'en effet pour la Lorraine la France était une ennemie. En vain la France poursuivait-elle dans cette grande entreprise un but noble, élevé, utile à la Lorraine elle-même; celle-ci n'avait qu'une préoc-

cupation, n'obéissait qu'à un mobile : son salut, son indépendance! En vain, au milieu des alternatives de cette lutte inégale, le duc de Lorraine, écrasé par Turenne, qui faisait à cette rude école le premier apprentissage de son génie militaire, ordonne-t-il à une petite place de guerre de mettre bas les armes; cette poignée de braves, réunis en conseil de guerre, délibèrent s'il faut obéir aux injonctions de Son Altesse, et ne s'y déterminent qu'après avoir rédigé un procès-verbal qui constatât leur soumission forcée aux ordres de leur chef. Et quand la garnison de la Mothe sortit, le 26 juillet 1634, avec les honneurs de la guerre, elle ne comptait plus que cent hommes, à peine en état de porter le poids de leurs armes et de se soutenir eux-mêmes. (Tome II, pages 64, 65, 66.)

Puis, quand la duchesse Nicole, femme du duc de Lorraine, arriva à la cour de France, vêtue d'une simple robe de laine, qu'elle avait crue plus appropriée à sa misérable condition, le roi, sous prétexte d'une partie de chasse, était allé à Fontainebleau au-devant d'elle. Il la reçut gracieusement; mais la duchesse ne put répondre à son compliment que par des larmes. Retirée dans ses appartements, elle remarqua avec douleur, parmi les tapisseries qui, selon l'usage du temps, en ornaient les murailles, un sujet qu'en d'autres circonstances elle n'aurait pas remarqué, mais dont ses regards ici furent affligés : la fable du pot de terre brisé par le pot de fer contre lequel il s'était heurté. A cette vue, la douce et résignée Nicole fondit en pleurs et supplia qu'on voulût bien enlever une image qui, par un rapprochement

douloureux, lui rappelait trop cruellement le sort de sa patrie.

C'est cet attachement à la patrie qui demeura tenace au cœur de la noblesse et de la population lorraines et leur mit si longtemps le sabre à la main. Châteaux occupés et rasés, domaines dévastés, villes saccagées, détruites, citadelles assiégées et prises, rien n'avait fait; et, sur un geste de leur prince, ils couraient aux armes et recommençaient la lutte. Rebelles à la domination française, ils ne comptaient ni leurs chances, ni leurs défaites; ils combattaient à outrance, ils tenaient bon jusqu'au dernier. Sentiment noble, généreux, que l'histoire comprend et caractérise avec orgueil et honneur! Saint amour de la patrie qui fait les héros; qui, deux cents ans plus tôt, inspirait la vierge de Domremy et la guidait des frontières de la Lorraine aux remparts d'Orléans et à la cathédrale de Reims!

Telles sont les deux idées générales qui ont présidé au travail de M. d'Haussonville : 1° Politique de la France, inaugurée par le cardinal de Richelieu, c'est-à-dire d'une part l'abaissement de l'Autriche, de l'autre l'agrandissement territorial de la France;

2° Sentiment national de la France aux prises avec la nationalité d'une province d'abord indépendante et enfin réunie glorieusement à la mère patrie.

De ce double point de vue qui domine l'ensemble de son tableau, M. d'Haussonville a déduit toutes les recherches de détails avec une fidélité et un ordre méthodique et soigneux. Originaire de cette contrée, son nom se trouve inscrit sur les tables généalogiques des Beauvau et des Tremblecourt, du chef de l'auteur

commun Affrican d'Haussonville, maréchal du Barrois. (Tome Ier, pages 29, 40, 42, 52, 56, 57.) L'extinction de cette famille d'Haussonville rend-elle M. le comte d'Haussonville étranger à la Lorraine? Je ne sais. Ce que je sais, c'est qu'une alliance bien autrement éclatante l'unit à un des grands noms, à un des noms les plus glorieux de la France, à celui de M. le duc de Broglie. Mais, en tout cas, son nom le rattache par un lien, au moins apparent, à l'histoire qu'il a entrepris d'écrire.

La Lorraine n'a été réunie définitivement à la France qu'après la mort de Stanislas, en 1766; mais elle eut, pendant les huit siècles qui lui donnèrent trente-quatre chefs ou ducs, une existence laborieuse et disputée. C'est sous Louis XV que fut consommée cette réunion préparée par ses prédécesseurs.

Le récit des faits particuliers à telle ou telle province offrirait un intérêt médiocre et borné aux limites mêmes de la localité; il en est ainsi d'une biographie purement individuelle. Mais, lorsque cette localité ou cette individualité se trouve mêlée, associée au mouvement général, alors elle participe à l'intérêt plus élevé qu'éveillent les grands événements. C'est cet intérêt de haute portée que la plume de l'écrivain a merveilleusement touché et reproduit dans le tableau qu'il nous offre ici. Dirai-je toute ma pensée? J'abordais avec quelque méfiance cette lecture dont je connais et dont je redoute les inconvénients habituels : horizon borné, il retient et limite le regard sur des points de vue restreints et monotones. Matériaux utiles à consulter pour un travail d'ensemble, ils

fixent peu par eux-mêmes l'attention et la curiosité. Je dois déclarer que mes préventions ont été promptement dissipées : les faits particuliers à la Lorraine se mêlent, se perdent et se retrouvent si heureusement dans le cours des grands événements qui les entraînent à leur suite, qu'on les suit de l'œil sans peine et sans fatigue.

Arrivons-nous au premier duc de Guise, cinquième fils de René de Lorraine, marié en France en 1513 à Henriette de Bourbon ? Nous voici de plain-pied au milieu des péripéties d'une des époques les plus dramatiques de notre histoire, unie à notre sujet par la tige même qui a produit tant d'illustres rejetons. Les Guise, « aussi braves capitaines que déliés politiques, » habiles négociateurs, gens de conseil et d'exécu» tion, joignant aux brillants dehors qui séduisent les » peuples les qualités solides qui mènent à bien les » plus profonds desseins, les Guise ont occupé pen» dant un demi-siècle les premiers emplois du » royaume, éclipsé et presque supplanté la race » affaiblie des Valois ». De là les phases successives de ce grand fait historique, la *Ligue*, dans ses rapports avec un des personnages qui y joua un certain rôle, à savoir, le duc de Lorraine Charles III.

Plus tard, c'est la jeune et brillante veuve du connétable de Luynes, épousant à vingt ans, en 1621 [1], Charles-Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, dernier fils de Guise le Balafré, assassiné dans ce palais de Blois que nous avons tous visité avec un sentiment de double curiosité pour l'art et pour l'histoire ; phy-

[1] Saint-Simon dit 1622.

sionomie féminine si piquante et si vive qui se dessine avec tant de séduction et de hardiesse au milieu des événements tumultueux de cette époque, qu'elle domine et dirige souvent.

Après la Ligue, c'est la *Fronde,* c'est l'amour du beau et galant Chalais pour la duchesse de Chevreuse, sirène insaisissable et dangereuse qui mêlait aux caprices de la galanterie le jeu terrible des conspirations, et vit tomber la tête adorée de Chalais, victime expiatoire de frivoles intrigues qui fatiguaient la patience de Louis XIII et de son inflexible ministre, impatienté d'être sans cesse arrêté dans sa marche vers de plus grands desseins.

C'est la *Journée des dupes,* dans laquelle Charles IV de Lorraine se trouve si étrangement impliqué par sa lettre à Gaston d'Orléans contre le cardinal, lettre interceptée et remise au terrible ministre, qui disait qu'*avec deux lignes de l'écriture d'un homme, on pouvait faire pendre le plus innocent* [1].

Mais le duc de Lorraine n'était pas sous sa main, et malgré les innombrables griefs dont la liste ne tient pas moins de six pages dans les *Mémoires* du cardinal, véritable protée, il échappait sans cesse aux recherches et aux efforts de son redoutable adversaire. Pourtant, le 24 septembre 1634, les portes de Nancy s'ouvraient devant l'armée française. Mais le duc, pour ne pas assister à l'occupation de la ville, se retirait à Rosières-aux-Salins. Louis XIII fit son entrée suivi d'un cortége magnifique, après lequel celui du

[1] Certains historiens disent : faire le procès au plus innocent. (Anquetil, tome VIII, page 332.)

cardinal, qui était peut-être plus magnifique encore que celui de son maître. Spectacle pompeux qui parut pourtant n'inspirer aux habitants qu'une morne tristesse, ne cédant le soir qu'avec peine aux injonctions d'allumer des feux.

Néanmoins, dans ces temps étranges où les relations amicales étaient entremêlées de conjurations et de guerres, Charles IV vint faire visite, dans la ville même de Nancy, à Louis XIII et à la reine, Anne d'Autriche, dont il escortait à cheval le carrosse découvert, l'entretenaut avec gaieté des années qu'il avait passées avec elle à la cour de France. Et même pour lui montrer qu'il n'avait rien oublié des exercices favoris de sa première jeunesse, il sautait de son cheval dans le carrosse et du carrosse sur son cheval, « la reine admirant beaucoup cette adresse du prince, » et plus encore la force de son esprit dans les pertes » qu'il faisait ».

Mais le traité n'en fut pas moins difficile à formuler. « Comme duc de Bar, disait sévèrement Richelieu, M. de Lorraine est vassal de Sa Majesté ». M. de Lorraine n'était pas de cet avis, et, pour échapper à sa défaite, il se démit officiellement de tous ses États en faveur de son frère le cardinal Ferdinand-François, qu'il en proclama à sa place légitime souverain. Quant à lui, il se retirait en Alsace, se réservant la guerre de partisan, dont la singularité séduisait son imagination guerrière, ainsi que plus tard elle devait égarer celle du grand Condé comme de Turenne [1] lui-même.

[1] Discours de M. Nisard à l'Académie française, le 3 avril 1856. — Paragraphe relatif à la Fronde.

Selon la juste remarque de M. d'Haussonville, Richelieu, moins heureux que Mazarin, n'avait à sa disposition aucun grand général. La France, toujours fertile en vaillants capitaines, qui avait sur pied quatre armées, où Turenne encore jeune, où Condé presque enfant, faisaient déjà leurs premières armes, la France ne possédait pas alors un seul véritable homme de guerre. Peut-être le caractère d'incurable méfiance du cardinal était-il peu propre à former de bons chefs d'armée. Peut-être, s'il les eût trouvés sous sa main, aurait-il hésité à se servir d'eux, de peur de les mettre trop en vue. Quoi qu'il en soit, Mazarin eut cet avantage, et la grande et décisive victoire de Rocroi, par laquelle le jeune prince de Condé inaugura le nouveau règne, éleva la fortune de la France et du premier ministre.

C'est qu'en effet, avant que les Condé et les Turenne eussent imaginé les grandes manœuvres de la guerre moderne, l'art principal de la tactique militaire consistait en surprises, en rapides coups de main dont le succès éphémère ne décidait rien et prolongeait indéfiniment une situation indécise. C'est ainsi que le sort de la Lorraine fut si longtemps indéterminé. C'est aussi par ce motif que l'intervention des femmes, si habiles aux petites menées, joue dans toutes les affaires de cette époque, même les plus graves, un rôle si actif [1].

La direction des affaires était pourtant dans une main bien ferme et bien énergique, et l'enjeu des conspirateurs n'était rien moins que celui de leur

[1] *Mémoires de Richelieu,* tome X, page 224.

tête, avec les sinistres rigueurs de l'implacable cardinal. Témoin le brillant et frivole conjuré des jardins de M. de Chaulnes [1], le jeune et malheureux Cinq-Mars, qui paya de sa vie et de celle de son ami de Thou ses tentatives infructueuses contre le pouvoir du sombre ministre de Louis XIII.

Au surplus, toute cette partie historique du système de Richelieu est fortement traitée par M. d'Haussonville : cette œuvre patriotique de l'agrandissement territorial de la France et de l'abaissement de l'Autriche, poursuivie avec ténacité et persévérance par l'inflexible volonté de Richelieu, et transmise par lui à son successeur, présente à l'historien et à l'homme d'État de larges perspectives et de profonds aperçus.

Appelé à la présidence du conseil le soir même du jour où Louis XIII perdait son ministre, Mazarin apparut comme le continuateur obligé de la politique du glorieux patron qui venait de le désigner à la confiance royale. La merveilleuse souplesse de son génie italien sut admirablement poursuivre, tout en l'adoucissant, le régime si fortement tonique de son prédécesseur. Et, si l'attention principale se porte tout naturellement sur les grands événements de cette époque, sur les complications sérieuses auxquelles donnent naissance les arrière-pensées, les préoccupations du roi mourant et de la reine, ses mystérieuses relations avec le rusé cardinal, ses aspirations maternelles et cachées à la régence, d'un autre côté, pourtant, la question spéciale de la Lorraine reparaît çà et là comme un des épisodes intéressants de cette

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, tome XXIII, page 484.

longue épopée. M. d'Haussonville, en nous parlant des intrigues ourdies par le duc de Lorraine Charles IV contre Mazarin, comme naguère contre Richelieu, esquisse avec un crayon fidèle un portrait plus ressemblant peut-être qu'il ne le pense lui-même, non-seulement aux hommes politiques de cette époque, mais à ceux de temps plus modernes. Les *importants* sont de tous les siècles, et cette petite coterie de « quatre ou cinq mélancoliques qui avaient, dit le cardinal de Retz, la mine de penser creux », ne rappellerait-elle pas, par hasard, à M. le comte d'Haussonville certains cercles, certains salons, ou, selon son expression, *certains conciliabules* plus ou moins frondeurs, où se lamentent, au grand mécompte du gouvernement, qui y trouve peu de sympathies et y compte peu d'amis, quelques voix éplorées et lugubres sur les destinées du pays ? Heureusement le pays ne s'en porte pas plus mal..., au contraire, qu'au temps de la Fronde.

Mais, si Mazarin n'avait pas mal employé en diplomatie comme en guerre les ressorts mis en mouvement par Richelieu, il est vrai de dire qu'il négligea un peu trop la partie cependant vitale pour tout gouvernement, celle des finances. Richelieu, entraîné par les innombrables nécessités que nous savons, avait sans doute épuisé la fortune publique, mais il avait laissé l'ordre intact; le désordre y fut introduit par Mazarin. De là d'inextricables difficultés [1].

Toutes ces considérations d'un ordre élevé sur l'ad-

[1] Discours de M. le duc de Broglie à l'Académie française, le 3 avril 1856.

ministration de la France sont présentées avec une grande justesse d'appréciation par M. d'Haussonville. Il nous montre les perfides menées du duc de Lorraine aux prises avec Turenne, avec l'Autriche, avec l'Espagne, avec les provinces unies dont il invoque l'assistance et dont il ne rencontre que l'indifférence ou l'abandon. Toutes les alternatives, toutes les excentricités bizarres de la vie aventureuse de Charles IV, les destinées si diverses de la Lorraine, disputées et occupées tour à tour par tel ou tel parti vainqueur, sont très-bien déterminées et décrites ; peut-être même le sont-elles un peu longuement. Pour échapper à la sécheresse aride d'une histoire purement locale, l'auteur a cru devoir la rattacher et la mêler aux faits généraux de notre histoire, et nous l'en félicitons, d'autant plus volontiers que c'est dans l'examen de ces hautes généralités qu'il paraît en quelque sorte plus à l'aise et donne à son récit plus d'espace, d'intérêt et de grandeur. Mais il se laisse par cela même entraîner un peu trop facilement peut-être aux développements historiques et à l'oubli de son sujet. Il semble que ce soit plutôt la raison que son propre goût qui l'y ramène.

Nous souhaiterions, en un mot, un peu plus de concision dans l'exposé des faits, un peu plus de précision dans l'histoire de la Lorraine proprement dite. Ce vœu pourtant, nous avons hâte de le dire, nous est plutôt inspiré par les convenances particulières de l'art que par celles du lecteur, qui trouve, au contraire, plus volontiers son compte à ces vastes perspectives, à ces appréciations philosophiques que l'homme politique

et le penseur recherchent avec curiosité et prédilection.

Nous souvenant de la grande stratégie dont nous parlions plus haut, nous ne ferons pas non plus à M. d'Haussonville une petite guerre d'escarmouches grammaticales tout à fait indignes et de lui et de son livre. Il est au contraire généralement écrit avec soin et gravité.

Mais au point de vue philosophique une réflexion pénible nous venait à l'esprit en le lisant : la réunion de la Lorraine à la France a coûté à l'une et à l'autre des efforts et des sacrifices séculaires, et pourtant la Lorraine, après une opiniâtre résistance, est devenue une des provinces les plus riches et les plus dévouées de la mère patrie. Le patriotisme local s'est confondu et absorbé dans le sentiment d'une nationalité plus étendue et plus complète. Que n'en est-il de même des luttes et des dissidences des partis ? A quoi bon ces divisions, ces querelles, ces bouderies, ces guerres ? Un danger commun nous avait tous réunis pendant quelque temps. Pourquoi, à défaut d'un péril heureusement conjuré, le spectacle de la prospérité et de la grandeur de notre patrie ne nous serre-t-il pas l'un contre l'autre dans un même sentiment d'orgueil, d'union et de joie ? Les individualités sont moins saillantes aujourd'hui sans doute. Mais cela empêche-t-il, comme l'a dit M. Nisard, *de reconnaître le bien qui se fait par d'autres que nous ?* Qu'est-ce que ces considérations d'amour-propre privé dans la balance des destinées publiques? Les dissidents, pour la plupart hommes d'intelligence et de cœur, hommes d'élite, je

le reconnais tout haut, sont-ils aveugles et sourds aux acclamations unanimes, à la prospérité, à la gloire de notre pays ? Pourquoi se cantonnent-ils donc dans une sorte d'isolement, dans une sorte de petite province, séparés de la mère commune ? Hélas ! comme Coriolan dans le camp des Volsques avait à Rome toutes ses affections, toutes ses tendresses de famille, nous avons, nous, dans le camp des mécontents quelques parents, quelques anciens amis, que nous pleurons comme s'ils étaient perdus pour nous. Que de vieilles amitiés laissées pour mortes sur le champ de bataille politique ! Et pourquoi cela, grand Dieu ? Qu'y avons-nous gagné, tous tant que nous sommes ?

Grands noms, grandes intelligences, grands services rendus au pays, grandes âmes, oui, c'est bien vous que je reconnais ! Mais à l'état d'émigration intérieure à laquelle vous vous condamnez volontairement et obstinément, ne vous apercevez-vous pas du vide qui se fait autour de vous et dans votre propre sein ? Ne remarquez-vous pas les fissures par lesquelles s'échappe jour par jour une partie de vous-mêmes ? Ne constatez-vous pas le travail d'alluvion qui rapproche sans cesse du gouvernement, du pays tout entier, quelques molécules de votre petit terroir, pour les réunir au territoire commun ? Rappelez-vous que, si vous portez trop longtemps à la main un vase qui fuit, il ne contiendra bientôt plus rien. Tout ce qu'il contenait sera perdu. Rappelez-vous, pour en revenir à notre sujet, le sort de la Lorraine ; après bien des luttes, bien des sacrifices douloureux, honorables sans doute, comme sont les vôtres, mais inutiles, sté-

riles pour ceux qui les ont subis, elle s'est soumise et incorporée à la mère patrie ; elle en est fière aujourd'hui, comme celle-ci est à son tour fière d'elle aussi.

Ainsi en est-il des partis politiques : ils combattent plus ou moins longtemps pour l'honneur du drapeau, souvent par un faux point d'honneur. Condé lui-même ne fut-il pas emporté par dépit dans les rangs espagnols ? Triste souvenir qui n'a que faire ici, je le sais bien ; utile seulement à prouver les fausses voies où l'égarement politique peut entraîner les intelligences les plus hautes, les cœurs les plus droits [1].

DISCUSSIONS DE POLITIQUE DÉMOCRATIQUE ET MÉLANGES.

1634-1861.

Par Anselme Petetin.

Ce volume de cinq cents pages est composé de parties diverses, déjà publiées isolément et isolément moins connues, plus éphémères qu'elles ne le méritaient, car réunies aujourd'hui par un lien plus apparent que réel, groupées dans une unité plus forcée que logique, elles plaisent pourtant à l'esprit par leur variété même, qui est en même temps un mérite et un défaut, par des aperçus nouveaux, inattendus, par une originalité vive et piquante, par une hardiesse parfois téméraire de pensée et d'expressions, par une chaleur communicative, et ce qui frappe le plus, par la prévision, par

[1] *Pays*, 11 avril 1856.

la prescience vraiment curieuse d'un avenir aujourd'hui réalisé.

L'esprit de M. Petetin a beaucoup remué d'idées, ce qui vaut mieux que le goût actuel de remuer beaucoup d'or. Ses idées, qui pouvaient être considérées, il y a quelques années, comme vagues et nuageuses, prenaient toutes naissance à cette démocratie régularisée, puissante sous un pouvoir fort, que peu d'hommes politiques ont entrevue avant le fondateur même de ce pouvoir, qui n'est autre que l'Empire.

M. Anselme Petetin l'a deviné. Prenez ses écrits : séparés les uns des autres par le sujet, ils émanent tous d'une même conviction. Cette conviction, très-nette, très-indépendante, l'éloigne bien plus qu'elle ne le rapproche des sectes socialistes et républicaines. Il leur dit leurs vérités comme aux partis parlementaires. Il n'est pas plus pour l'une que pour l'autre, et s'il y a dans les différentes questions traitées par lui en ce livre un rapprochement, une cohésion appréciable, elle y serait opérée sous le souffle qui y circule d'une foi sincère et en quelque sorte inspirée.

Il n'était pas facile, il faut l'avouer en toute humilité, même aux plus anciens amis de M. Petetin, de deviner en lui le précurseur de doctrines alors décriées, repoussées comme des utopies dangereuses, effrayantes à l'ordre social par l'aspect, par les clameurs de la plupart de leurs prédicateurs. Leurs chefs et leur cortége semaient la terreur autour d'eux. M. Anselme Petetin, tout seul peut-être, faisant scission avec eux, dégageait de leurs principes obscurs et confus, comme la science sait du charbon le plus

noir dégager le gaz qui nous éclaire, l'élément démocratique et populaire sur lequel repose aujourd'hui le gouvernement de la France.

M. Petetin a pressenti cet avenir sans éclat, sans bruit; travailleur intelligent, persévérant, il a publié alors dans différents journaux, dans différentes revues, dans le *Siècle*, dans la *Presse*, dans le *Précurseur de Lyon*, dont il était le redacteur en chef, dans la *Revue indépendante*, etc., des articles qui ont eu moins de retentissement que ne semblait devoir leur en donner la justesse de leurs appréciations. Aujourd'hui que l'événement est venu leur apporter sa consécration, — *sequitur pede claudo*, justice, quoique tardive, leur est due.

Les travaux épars, de 1834 à 1861, sont réunis en un volume, par chapitres intitulés *Les Souvenirs de l'Empire et le parti républicain. — Bonaparte conciliateur. —* 18 *brumaire. — Napoléon conciliateur. — Allemagne, Italie, en* 1848. — *Élection du* 10 *décembre*, etc., etc., le tout terminé par des recherches historiques et des documents sur la Savoie, à l'administration de laquelle M. Anselme Petetin fut préposé comme préfet depuis son annexion à la France.

L'espace ne permet pas ici l'examen et le contrôle de tous les sujets traités par M. Petetin; entre tous, nous prendrons deux ou trois points culminants, la *Liberté de l'enseignement*, par exemple, l'*Égalité représentative*.

D'accord avec lui sur l'une, nous différons sur l'autre; et ce n'est pas à un esprit distingué et indépendant comme est le sien que nous avons à nous excuser d'un désaccord de vues.

Il dit quelque part[1], avec un véritable atticisme de langage : « Nous sommes fils de Rome et de la Grèce au-
» tant au moins que de la Germanie et de la Gaule ; si
» nos mœurs, si une partie notable de nos passions, si
» notre tempérament, pour ainsi dire, nous viennent
» de nos ancêtres francs et celtes, par l'esprit nous
» descendons de Rome. »

Ailleurs[2] : « Si la France est réellement, comme
» notre orgueil ou notre conscience le crie, la nation
» propagandiste par excellence, il est certain qu'elle
» a dans l'avenir un rôle de domination analogue à
» celui que Rome remplit pendant des siècles ; domi-
» nation consentie, domination des intelligences, mais
» réelle pourtant, et qui aura besoin de puissance sur
» les choses comme d'influence sur les esprits. »

Comment, après avoir dit cela si bien, M. Petetin peut-il, sur la liberté de l'enseignement, malmener, piétiner si durement cette pauvre Université, ce régime universitaire, ces études classiques qui ne sont, après tout, que la glorification pratique du génie de Rome et d'Athènes, que M. Petetin préconise, nous venons de le voir, avec autant de bon goût que de raison ?

Comment peut-il trouver mauvais le culte, dans nos colléges, de cette antiquité devant laquelle il s'incline avec tant de respect ?

Comment peut-il dire[3] : « La manufacture univer-
» sitaire fabrique, aujourd'hui que la France a trente-

1 *Alliance anglaise*, page 90.
2 *Idem*, page 98.
3 *Liberté d'enseignement*, pages 107, 108, 110, 111.

» quatre millions d'habitants, beaucoup moins de ces
» ballots bourrés de grec et de latin qu'elle n'en pro-
» duisait sous l'ancienne monarchie avec vingt-cinq
» millions d'habitants...

» Vous persistez à étaler devant nous les diplômes
» de vos bacheliers professeurs, de vos licenciés pro-
» fesseurs, de vos docteurs professeurs de grec et de
» latin !...

» N'enseignez-vous pas à beaucoup d'élèves une
» foule de détails de l'antiquité dont ils n'auront que
» faire, qu'ils s'empresseront d'oublier au sortir du
» collége ? Vous donnez à votre élève un dégoût, une
» aversion de l'étude que les plus robustes seuls par-
» viendront plus tard à vaincre... Vous le traînez six
» ou huit ans sur les thèmes et les versions, etc... »

A la vérité, M. Petetin ajoute « ... qu'on peut lui
» faire grâce de cette apologie usée des lettres anti-
» ques, qui a traîné sur toutes les tribunes et encom-
» bré toutes les harangues scolaires ; que personne ne
» nie que l'antiquité ne soit une chose belle et bonne
» à connaître. »

Il ne semble pas que l'amour de Rome et de la Grèce se concilie très-bien avec ce superbe dédain pour l'Université, qui en est la tradition vivante. Sans doute il ne faut rien exagérer, même dans les études du beau, et en faire le lit de Procuste pour l'éducation publique.

Sans doute il faut qu'à côté de l'enseignement universitaire, voué surtout à l'enseignement du grec et du latin, quoi qu'on en dise, parce que c'est là qu'est la véritable source à laquelle s'abreuvera toujours

l'esprit humain, d'autres études, d'autres horizons s'ouvrent aux diverses aptitudes, aux vocations différentes, aux développements des sciences, des arts utiles, et tel est le sens de la bifurcation moderne, sagement interprétée.

Mais, tout en admettant la liberté de l'enseignement et par cela que la liberté est proclamée, l'Université n'a rien à désavouer de ses tendresses classiques; au contraire. Elle a d'autant plus le devoir de porter bien haut et bien ferme le drapeau de sa foi et de son enseignement. C'est comme l'emblème qu'elle a le devoir d'offrir à tous les yeux, en face de toutes les concurrences.

« Qui m'aime me suit, » doit-elle dire tout haut; et l'on verra bien dans le cours de nos générations quels sont les hommes les plus forts, les plus éminents, les plus éclairés, les plus fidèles dépositaires de cet esprit français si bien défini par M. Petetin, de ceux qui ont étudié le grec et le latin dans leur jeunesse ou de ceux qui ont déserté ces belles études pour celle des langues et des théories modernes.

Incontestablement, les chemins de fer, les recherches des sciences exactes, les merveilles de l'industrie nouvelle, doivent attirer les regards et les efforts de notre jeunesse, et il ne vient à la pensée de personne de lui fermer ces horizons nouveaux. Mais il s'agit du type, de l'étalon scolaire, très-conciliable avec la variété d'études.

Ici s'élève une autre objection dans l'esprit de M. Petetin :

« Même en supposant le dogme de l'égalité repré-

» sentative[1] (c'est-à-dire du suffrage universel, et il » ne faut pas oublier que ceci était écrit en 1843) » rigoureusement appliqué, le droit des minorités » est-il assez bien garanti... pour qu'il soit juste de » remettre à la majorité, à une majorité temporaire » et mobile, la faculté d'immobiliser à jamais l'ordre » social par la possession absolue de l'enseignement, » qui donne la propriété de l'avenir ? »

Problème vraiment insoluble, s'il devait se poser perpétuellement en ces termes à chacun des jours de notre existence sociale. Oui, sans doute, nous sommes de l'avis de M. Petetin, et en cela nous rendons hommage à la perspicacité de son esprit, quand, guidé par elle, il a pressenti les destinées solennelles du suffrage universel qui nous régit aujourd'hui, et est devenu la base granitique, esperons-le, de notre gouvernement.

Mais ne serait-ce pas ébranler d'une main les assises, que de l'autre on a voulu fonder, que de remettre sans cesse en question la légitimité des pouvoirs constituants ? Où sera la limite ? où sera le droit ? Il faut pourtant bien construire sur un terrain solide et non pas sur un sable perpétuellement mouvant.

Soyons donc de l'avis de M. Petetin sur la régularité et les effets du suffrage universel, deviné, déterminé par lui dans un chapitre spécial, sous le nom d'*Égalité représentative*[2]. C'est de sa part une merveilleuse intuition de l'avenir. Aujourd'hui M. Petetin

[1] *Liberté d'enseignement*, page 106.
[2] De l'*Égalité représentative*, page 115.

n'est pas seulement un croyant : il a été un véritable voyant. Honneur lui en est dû.

Mais il semble impossible d'admettre la mobilité de son système appliqué à l'enseignement, sous ce motif que l'enseignement engage et enchaîne l'avenir. Les scrupules de M. Petetin ne sont-ils pas exagérés sous l'empire d'un système ou sous le système d'un empire perpétuellement éclairé par la pensée publique? Peut-on admettre que le sentiment national éprouve la moindre souffrance sous un régime électoral dont le défaut n'est certes pas l'immobilité, et sous un régime universitaire que côtoie la liberté d'enseignement ?

Ces aperçus suffiront à peine pour donner une idée d'un livre aussi intéressant que sérieux.

M. Anselme Petetin, publiciste, ministre de France en Hanovre, commissaire général du gouvernement français, préfet en Savoie, directeur de l'Imprimerie impériale, conseiller d'État, a porté et puisé dans toutes ces phases de sa carrière publique les plus vives lumières d'un esprit hardi et libre.

Vous pourrez lui reprocher parfois une certaine tendance aux abstractions métaphysiques, aux théories rêveuses ; et pourtant la consécration par les événements de doctrines qui, autrefois, ont pu lui attirer ce reproche, doit rendre plus circonspecte une accusation de ce genre vis-à-vis d'un homme qui a attesté, comme lui, l'alliance d'un caractère honnête et d'un talent éprouvé[1].

[1] *Pays*, 5 décembre 1852.

BIBLIOGRAPHIE.

La Faculté de droit et l'École centrale à Besançon, par A. ESTIGNARD. — *Introduction à l'étude du droit*, par A. LAIRTULLIER [1]. — *Pratique commerciale et recherches historiques*, par F. DEVINCK. — *Armorial général des registres de la noblesse de France*, résumé et précédé d'une notice sur la *famille d'Hozier*, par ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

I.

Le patriotisme se manifeste par deux formules également respectables, également respectées. L'une, générale et haute dans son expression, l'amour de la patrie, de sa grandeur : c'est ce sentiment qui fait les héros, les hommes illustres, immortels. L'autre, plus restreinte, plus locale, plus intime : c'est le coin modeste du foyer, c'est le souvenir du toit paternel, du clocher natal, de la ville ou de la province, berceau de telle ou telle notabilité qui, dans les lettres, les sciences, dans la magistrature ou dans l'armée, s'est signalée par ses services, par son mérite.

M. Estignard, avocat général à la cour de Besançon, a choisi ce second plan de l'horizon. Il était bien placé pour installer ainsi son appareil photographique, son étude biographique de quelques-unes des physionomies les plus connues et les plus aimées de cette fière Franche-Comté, si féconde en jurisconsultes et en hommes de guerre. C'est des hommes de loi que s'est naturellement occupé le jeune magistrat, biographe de ses aînés, qui, rendant néanmoins hom-

[1] Chez Henri Plon, rue Garancière, 8.

mage à cette double ardeur du sang franc-comtois, dit quelque part : « Dans le moment de danger suprême que courut la France en 1792, la Franche-Comté trouva dans les anciens étudiants de son université et dans ceux qui étaient encore assis sur les bancs de l'école toute une jeunesse ardente, habile aux armes, qui se transforma aussitôt en une armée de volontaires, joignant à la distinction de l'intelligence l'héroïsme dans le combat. Elle devait défendre vaillamment le Rhin et nos frontières, et illustrer le drapeau de la France. » Mais, à cela près de ce tribut guerrier à quelques époques de guerre, le culte de la loi avait à Besançon, plus qu'en aucune autre contrée, ses autels et ses fidèles.

Le treizième et le quatorzième siècle, de 1226 à 1328, dans notre histoire, sous saint Louis et ses descendants, pendant plus de cent ans, se remarquent par cette singularité des hommes de loi, fondateurs du pouvoir absolu de la couronne. Sans avoir la portée politique de cette analogie juridique, l'école centrale de Besançon, par ses racines dans le passé et ses rejetons dans l'avenir, n'en fut pas moins un tronc puissant pour la propagation de l'étude du droit.

La corporation des jurisconsultes formait une phalange pressée, pressante pour la revendication et le maintien de ses priviléges; prétentions pédagogiques, accompagnées parfois d'une solennité comique. Elle n'a pas plus échappé que les hyperboles de nos anciens casuistes aux controverses latinisées des glossateurs. Mais, si les sources diverses auxquelles le droit coutumier empruntait ses dissertations, avaient jus-

qu'alors créé la divergence des doctrines, il est vrai de constater la marche vers l'unité que préparait l'enseignement méthodique du droit romain, des Pandectes, des Novelles, interrogés, interprétés par ces savants simples, modestes, vivant dans le silence du cabinet, véritables cénobites, dont la parole imposait le respect à une jeunesse studieuse et soumise.

La France, en possession de l'unité dans sa constitution territoriale comme dans ses lois, prêtait au développement de ses aspirations plusieurs fois séculaires cet instrument admirable de puissance, de précision, de clarté, la langue de Corneille, Racine, Molière, dont l'université concentrait à Besançon et propageait au loin les bienfaisants rayons.

Ce rayonnement de la science empruntait son lustre à la pléiade de savants jurisconsultes dont M. Estignard nous donne la riche nomenclature. Une justice lui revient dans cette œuvre difficile de biographies locales : loin de cette monotonie qui semblerait devoir en être l'écueil, elles sont au contraire animées d'un intérêt varié, accidenté par les événements, à travers lesquels elles circulent avec aisance et clarté. Presque tous ces hommes éminents, entraînés, aux époques révolutionnaires de notre histoire, loin de leur sphère scientifique, y revenant après la tourmente, offrent aux regards du lecteur d'utiles et graves leçons. Ces noms, dont une réserve toute filiale ne me permet pas la citation complète, étaient ceux de Dunod, Dunod, jurisconsulte historien; Courvoisier père, Courvoisier fils, ancien garde des sceaux; Antoine Nodier, père de Charles Nodier; Grappe, mort professeur à

l'École de droit de Paris; Proudhon, le digne et vénérable doyen qui, par amour de son professorat, avait refusé un siége à la cour de cassation; Loiseau, avocat à la cour de cassation et au conseil d'État, distingué entre tous par sa puissance de travail et par son savoir; Nicod, aussi remarquable par sa haute raison et son esprit philosophique, que cherchant dans son adorable modestie un refuge contre l'éclat de la renommée politique; Dalloz, précurseur d'une légitime notoriété de famille; Bugnet et tant d'autres, morts ou vivant encore pour la garde de ces précieux souvenirs, qui se sont presque toujours transmis, dans cette grande école, par la touchante filiation de l'amitié ou du maître à ses élèves ou de ses élèves entre eux.

Telles sont, en abrégé, les recherches historiques et les notabilités franc-comtoises groupées dans ce volume. Cette indication sommaire pourra tout au plus en donner un aperçu, mais elle pourra du moins attirer les yeux sur ce foyer lumineux, entretenu avec un soin jaloux et traditionnel dans cette savante Académie de Besançon.

II.

De ces travaux de jurisconsultes au volume publié par M. Lairtullier, sous ce titre : *Introduction à l'étude du droit,* la transition est d'autant mieux indiquée que là aussi, à côté d'un mérite réel, nous trouvons une modestie timide, compagne heureuse du talent. M. Lairtullier, notaire honoraire à Paris, a laissé dans sa compagnie la réputation d'une capacité, d'une instruction, qui n'étaient dépassées en lui que par une

autre qualité, plus précieuse encore que toutes les autres : la loyauté, la modération, l'intégrité la plus irréprochable et la plus pure. Esprit distingué, il emploie des loisirs, honorablement acquis, à la culture des lettres et du droit. Ce petit livre est un résumé judicieux, concis, instructif. « Nous suivrons, dit-il, dans ce travail la méthode adoptée par l'empereur Justinien dans ses *Institutes*. Nous emprunterons même souvent son texte, qui est un modèle de concision, de pureté et d'élégance, dont nous élaguerons les parties de droit civil qui ne sont plus chez nous en usage. Ce livre est, en effet, le résumé des profondes méditations des plus célèbres jurisconsultes, exposées dans l'ordre le plus méthodique et le plus propre à inculquer dans l'esprit des jeunes gens studieux les principes de la science du droit. »

Cet exposé ne rend-il pas mieux que ne pourraient le faire de longs commentaires la pensée même de l'auteur ? La dernière phrase de sa préface la complète et en détermine la portée en ces quelques mots : « Au texte de Justinien nous ajouterons, quand l'occasion s'en présentera, les règles de notre droit qui ont remplacé celles du droit romain, et que nous avons tirées soit de nos codes, soit de nos meilleurs auteurs. »

Et nous aurons satisfait à une analyse superficielle quand nous aurons nommé quelques-uns des titres qui composent les trois divisions principales de cette substantielle publication.

L'introduction donne des notions préliminaires sur la justice et le droit, le droit naturel, le droit des gens

et le droit civil. Le livre premier, sur le droit des personnes, la puissance paternelle, la puissance maritale, le mariage, les tutelles et curatelles, etc., s'arrête à la troisième division des choses et aux différentes manières d'en acquérir le domaine, qui forment le livre deuxième. Le troisième, relatif aux actions, contient des règles et des définitions fort exactes et fort précises sur cette partie du droit qui consacre la propriété individuelle. Pour qualifier en un mot cet intéressant abrégé, nous pouvons dire de lui et pour lui : *Indocti discant, ament meminisse periti.*

Épigraphe que nous mettrions non moins volontiers sur un travail manuscrit, inédit encore, que notre indiscrétion affectueuse ne craint pas de divulguer par anticipation, pronostic du succès et de l'estime qui l'attendent sans aucun doute : c'est un ouvrage sur le droit romain aussi, de M. Curé, président du tribunal civil de Provins [1]. Magistrat consciencieux, accompli, honoré des sypathies de tous, M. Curé prélève sur ses devoirs judiciaires, sur son repos, sur sa santé même, des labeurs persévérants, dont la science du droit lui devra compte.

En attendant, c'est justice de trahir un secret à la divulgation duquel applaudiront à la fois les maîtres et les élèves.

Puisque nous sommes ainsi en goût de primeurs, nous ajouterons à ces délicates friandises de la publicité un produit de la plus douce saveur pour les érudits : c'est un volume de M. de la Ferrière, frère de M. le vicomte de la Ferrière, premier chambellan de l'Empereur.

[1] Auteur d'une traduction de Juvénal, en vers.

M. de la Ferrière, qui a puisé dans les archives et dans la bibliothèque de Pétersbourg des documents précieux, en fait part au public. C'est ainsi qu'il met sous presse des *Lettres de Voltaire* et d'autres richesses littéraires dont la Russie était dépositaire, et dont la libéralité intellectuelle du Czar a ouvert le dépôt à M. de la Ferrière.

III.

Quelques lignes maintenant vont être assurément insuffisantes pour un travail digne d'une appréciation et d'un examen bien autrement sérieux. La *Pratique commerciale* de M. Devinck n'est pas seulement un bon livre, c'est une bonne action; c'est, à nos yeux, un bienfait. Fruit d'études qui ont fait de lui un homme éminent, il joint l'exemple au précepte. M. Devinck, qui, par la distinction de son intelligence et l'excellente renommée de sa vie, est monté au sommet des dignités commerciales, à la présidence consulaire, aux honneurs municipaux, législatifs, qu'il a toujours honorés autant qu'il l'a été lui-même par eux, M. Devinck, se retournant vers le chemin qu'il a parcouru, en signale aux nouveaux venus, aux jeunes gens, aux adeptes, les aspérités, les stations, les perspectives; du regard, il les encourage; du geste, il les soutient; de la voix, il leur fait appel, et, fort de cette popularité légitime qui consacre l'éclat d'une carrière honorée, de cette longue expérience qui prête tant d'autorité à sa parole, il leur livre les secrets de l'estime publique et du succès. Ainsi équipés, marchez, jeunes gens, dans la voie qui vous est ouverte par un maître bon,

généreux, dévoué. Enrichissez votre esprit de ces notions élémentaires d'abord, perfectionnées ensuite avec l'âge et le contact des affaires et des hommes. J'ose affirmer que les sages conseils de M. Devinck ne sont pas seulement un soutien puissant à vos efforts, ils sont encore, sous la forme de ce guide élevé, un phare lumineux dans le monde commercial : la magistrature, l'armée, l'administration en France sont soumises à des lois, sont dirigées par des inspirations, un esprit de corps, qui font leur gloire aux yeux de toutes les nations. Le commerce n'est assurément inférieur à aucune des habitudes et des pratiques qui distinguent notre caractère national; mais il ne peut que gagner plus de crédit et de considération à ce digne et judicieux enseignement. Il est bon, il est beau qu'en un pays où les lettres, les sciences, les arts entraînent heureusement les esprits vers les hautes sphères de l'imagination, la *Pratique commerciale,* selon l'expression de M. Devinck, rappelle par une juste pondération, par un juste équilibre, à la vie positive des affaires, toute une jeune génération, aux yeux de laquelle elle réunit, dans un intérêt commun, dans un heureux accord, la théorie à la réalité.

IV.

Si le travail et le succès ont donné à M. Devinck, comme aux hommes de labeur et d'intelligence, leurs lettres de noblesse, il y a une autre noblesse dans notre société, toute modifiée qu'elle ait été, au point de vue aristocratique ou blasonné, par les révolutions

qui se sont succédé en France. Ces révolutions ont bien imprimé à nos mœurs, sous l'influence du sentiment général de l'égalité, le respect du mérite individuel, ennoblissant celui qui en fait preuve; mais la transmission d'un titre héréditaire et une certaine faiblesse du cœur humain, plus ou moins accessible à une certaine vanité, combattent et neutralisent cette prétendue égalité, au profit du blason. Le goût des titres, en notre pays, n'est pas, à beaucoup près, tombé en désuétude. On honore le mérite parvenu, mais on ne dédaigne pas l'apparence nobiliaire avec ou sans mérite personnel. Malgré les révolutions intermittentes qu'il a faites ou subies, malgré les proclamations républicaines, les constitutions démocratiques de différentes dates, l'*Armorial généalogique* de d'Hozier, rajeuni, résumé ou commenté par la curiosité moderne, peut bien encourir la disgrâce ou le sourire de quelques esprits forts, mais n'est pas cependant et ne sera pas sans doute de longtemps un anachronisme en France. La foule ne lui fera pas escorte, mais la faveur de quelques fidèles discrets et jaloux ne lui fera pas non plus défaut.

La vérité héraldique est dans le respect des grands noms de notre histoire, des grandes traditions de famille qui rappellent de grandes illustrations et de grands services; et c'est là le côté sérieux du monument nobiliaire auquel M. de Barthélemy a travaillé avec patience et sincérité. C'est un recueil, à ce point de vue, consciencieux et impartial. Quant à nous, après avoir analysé les travaux de l'*École centrale de Besançon*, les *Origines du droit français dans ses ana-*

logies avec le droit romain et les anciennes coutumes de la France, nous ne pensons pas tomber dans la contradiction en rapprochant les préceptes de la *Vie commerciale* de l'*Armorial* antique et solennel de nos vieilles familles. Leurs fastes se confondent, dans un harmonieux ensemble, avec ce glorieux passé de la France : son oriflamme porte, non sans orgueil, les couleurs de la vieille monarchie et celles des libertés modernes, indissolublement unies par ce noble patriotisme que nous invoquions au commencement de cet article[1].

L'ITALIE, L'AUTRICHE ET LA GUERRE,

par M. le comte DU HAMEL.

Un livre vient de paraître, dont nous ne parlerions pas aujourd'hui, malgré son mérite, s'il n'avait celui de l'actualité. La pensée publique est à ce point absorbée par une seule et noble préoccupation, qu'essayer de l'en distraire par d'autres questions serait une tentative aussi vaine qu'irréfléchie. A quoi bon d'ailleurs ? Le courant, l'élan généreux qui entraîne vers l'Italie tous les esprits comme nos héroïques phalanges, à la voix du souverain de la France, a-t-il besoin d'explications, de commentaires ? Quelles qu'aient été depuis quatre mois les opinions individuelles, quel qu'ait été le sentiment public dans notre pays, favorable ou défavorable à la guerre, l'Autriche a pris soin de désintéresser tous ces souvenirs et de

[1] *Moniteur universel*, 13 août 1867.

les réunir tous dans une même conviction : la nécessité de la guerre, commandée, déclarée par elle. A ce moment suprême, il n'y a plus en France qu'une même impression, et elle s'est produite avec cette rapidité, avec cette unanimité touchantes qui ont éclaté sous les pas de l'Empereur depuis le palais des Tuileries jusqu'au port de Marseille. Acclamations patriotiques qui ont fait de son départ pour l'armée une marche triomphale, témoignage tout à la fois et de l'honneur national dont il est le glorieux dépositaire, et de la popularité croissante qui, depuis plus de dix ans, s'attache à son nom et sanctionne les inspirations de sa haute raison.

Le livre de M. le comte du Hamel, député, est intitulé *l'Italie, l'Autriche et la guerre*, et il tient parole à son titre ; il est intéressant comme ces détails dont chacun est en ce moment avide. Tout en écrivant au milieu des incertitudes qui ont précédé la déclaration de guerre de l'Autriche, l'auteur ne se faisait aucune illusion sur les probabilités du congrès et touchait, avec une sûreté de coup d'œil qui fait un grand honneur à son sens politique, les vraisemblances qui bientôt sont devenues une certitude et une réalité.

L'Italie, à laquelle l'Europe civilisée doit tout, est de temps immémorial, dit M. du Hamel, méconnue, calomniée, sacrifiée. Il n'y a dans le monde aucune contrée qui ait plus de droit à notre intérêt. « Sommes- » nous chrétiens, chrétiens fervents ? Elle est la mé- » tropole de la foi. Sommes-nous des esprits éclairés, » disait M. Thiers dans la séance de la chambre des

députés du 31 janvier 1848, « aimant tout ce qu'il y » a de beau ? Elle est la patrie des arts, des lettres ; » elle est pour nous autres modernes ce que la Grèce » antique était pour les Romains... »

Notre généreuse patrie, l'histoire est là pour en déposer, a constamment couvert de son égide et arrosé de son sang cette terre, berceau du monde et de la civilisation. Les traditions séculaires de la France l'ont attachée à cette œuvre. Elle n'a, à aucune époque, déserté cette noble cause, et quels adversaires a-t-elle constamment trouvés devant elle dans ces luttes mémorables ? Les mêmes, toujours les mêmes. Qu'on les appelle Allemands, Impériaux, Autrichiens, peu importe ; l'élément est toujours pareil, la cause fatalement semblable, les aspirations analogues, les moyens conformes, le but identique : c'est toujours Forno, Crémone, Pavie, Cérisolles, puis Rivoli, Arcole, Marengo, triomphes ou illustres revers.

Les temps seuls diffèrent... « Le vasselage de l'Italie » a été de tout temps, dit M. du Hamel, la pensée » dominante de l'Autriche; la défense de l'Italie a, de » tout temps, été celle de la France. »

« Ce n'est pas, » s'écriait M. Thiers dans cette mémorable séance du 31 janvier, « de la politique » impériale, de la politique révolutionnaire, c'est la » politique que suivait, sous l'ancien régime, le vieux » Maurepas, l'entreprenant duc de Choiseul, comme » le pacifique cardinal de Fleury; c'est la politique du » cabinet de Versailles. Acceptons donc ces traditions, » car c'est la politique de tous les temps. » Oui, c'était la politique de Richelieu, c'est-à-dire l'équilibre

entre les puissances de l'Europe, sur lesquelles la maison d'Autriche avait eu jusqu'alors trop de prépondérance.

Et pour compléter ce portrait vivant de l'Italie dans ses rapports avec les puissances européennes, disons avec M. Cousin, à la chambre des pairs, le 12 janvier 1844 : « Le Saint-Siége et le Piémont sont » les deux puissances qui, par leur propre caractère » et par leur situation, sont appelées à être les deux » grands instruments de la génération italienne ; le » Pape en est l'âme, le Piémont en est le bras. Placé » au pied des Alpes, faisant face à la fois à l'Autriche » et à la France, le Piémont couvre l'Italie ; il en est » le bouclier et l'épée. Ce rôle lui appartient et par sa » situation et par son génie, et *l'histoire est là qui,* » *d'un doigt sûr, marque la destinée de cette maison de* » *Savoie, sortie comme l'aigle d'un coin des Alpes et* » *qui déjà étend ses ailes sur Novare et sur Gênes.* »

Éloquent présage des faits mémorables qui semblent s'accomplir aujourd'hui !

Nous parcourons à grands pas l'histoire si attachante qu'a esquissée M. du Hamel des desseins de l'Autriche en Italie, des guerres entamées par ces desseins dominateurs. Les victoires de Montenotte, Millesimo, Lodi, Donato, Castiglione, Roveredo, Bassano, Mantoue, le traité de Campo-Formio, sont autant de protestations du génie des batailles contre cette persévérance immémoriale de la domination autrichienne. Frédéric III avait pris pour devise les cinq voyelles de l'alphabet, A, E, I, O, U. Après sa mort, en 1490, on en trouva l'explication dans ses papiers.

Les cinq voyelles étaient les initiales de ces cinq mots latins : *Austriæ, Est, Imperare, Orbi, Universo,* et de ces cinq mots allemands : *Alles, Erdreich, Ist, Oesterreich, Unerthan,* c'est-à-dire : A l'Autriche, l'empire du monde.

Quelles sont ses forces à l'appui d'une si haute ambition ? Une belle armée sans doute ; mais sur mer que peut-elle ?

La marine autrichienne se compose de 1 vaisseau de ligne de 100 canons ; de 5 frégates portant ensemble 165 canons ; de 3 frégates à hélice, ensemble 129 canons ; 5 corvettes de 20 à 24 canons, quelques avisos, bricks et goëlettes ; une cinquantaine de chaloupes canonnières : en tout 109 bâtiments portant 950 canons. Elle est commandée par 1 amiral, 2 vice-amiraux, 3 contre-amiraux, 9 capitaines de vaisseau, et 150 et quelques officiers subalternes. 1 régiment d'infanterie de marine, 1 corps de matelots, 4 compagnies d'artillerie de marine, 7 compagnies de campagne, complètent l'effectif de cette petite armée navale.

L'empereur, monarque absolu, a immédiatement sous ses ordres son conseil d'État et ministériel, composé de plusieurs ministres et conseillers d'État et présidé par le grand chancelier.

L'empereur François-Joseph est né le 12 août 1830. Il doit la couronne à l'abdication de son oncle, l'empereur Ferdinand, et à la renonciation de son père, l'archiduc François-Charles, qui vit à Vienne en dehors de la politique et des affaires. L'avénement de l'empereur est du 2 décembre 1848. François-Joseph

est grand et mince. Les traits de sa figure manquent de régularité, mais leur ensemble est loin d'être désagréable. L'expression de sa physionomie est froide et hautaine, sa démarche assurée et non dépourvue d'une certaine dignité militaire. Il porte toujours l'uniforme et monte très-bien à cheval.

M. du Hamel nous donne les indications les plus intéressantes sur le mécanisme gouvernemental, les institutions de l'Autriche; sur les princes et princesses de la famille impériale, les ministres, les principaux personnages, les généraux les plus connus.

Il ne nous est pas permis de le suivre dans tous ses développements biographiques et politiques. Il ne nous reste qu'à le féliciter de ses judicieux aperçus, dont nous avons pu nous-même, plus d'une fois, constater, par un contrôle personnel, l'exactitude et l'impartialité [1].

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD, PÉROU ET BOLIVIE,

par M. Ernest Grandidier, auditeur au conseil d'État.

Anch'io son pittore... et moi aussi j'ai voyagé; et moi aussi j'ai bu dans cette coupe enchanteresse, et moi aussi, avec des bons amis qui étaient une partie de moi-même, j'ai un peu couru, dans les beaux jours de ma jeunesse, après ce mirage de l'inconnu. Avidité insatiable qui entraîne vers les peuples nouveaux, vers les contrées lointaines! Pour céder à ce charme, il faut être jeune, amoureux des grandes choses, avide

[1] *Pays*, 1er juin 1859.

d'apprendre, désireux de comparer, d'enrichir son esprit et son pays des observations que l'on croit utiles et vraies. Horizons dorés de la première jeunesse, que de prestiges vous offrez aux regards de celui qui débute dans la vie, comme plus tard aux yeux affaiblis qui y cherchent un souvenir!

C'est un de ces souvenirs que s'est créé pour son arrière-saison un de ces jeunes gens sérieux, capables, distingués, qui forment une si riche pépinière d'intelligences d'élite au conseil d'État, M. Ernest Grandidier. Épris du saint amour de la science, famille, douceurs de la vie, bien-être de la fortune, il a tout quitté pour voir des pays qu'il ne connaissait pas, pour apprendre ce qu'il ne savait pas, et, poussé par le démon de la curiosité, d'une curiosité noble et légitime, il a affronté les hasards, les périls d'un voyage difficile, laborieux, pour rapporter en France le tribut de ses études.

Loué soit-il de cette tentative généreuse!

Ce n'est pas étourdiment qu'il l'a abordée. Écoutez-le disant avec une maturité, une gravité supérieure à son âge : « Jeunes gens qui avez du temps et » de la fortune pour voyager, renoncez courageuse- » ment pour quelques années aux douceurs du foyer » et aux fatigantes distractions de la capitale. Quelle » expérience et quelle vraie félicité n'acquerrez-vous » pas pour le reste de vos jours! Qui n'a pas souffert, » qui n'a pas eu de privations, n'éprouve que de fasti- » dieux plaisirs qui tournent au dégoût de la vie. Le » travail est la base du bonheur; chacun à cet égard » doit payer son tribut à la société. »

Engagé, sous ces sévères auspices, dans la voie qu'il s'était tracée, il marche d'un pas résolu et ne s'étonne ni des privations ni des périls : « Il ne faut » pas se faire illusion sur la vie de voyage au Pérou; » c'est une existence pleine de fatigues et de priva- » tions : levé avant l'aurore, le voyageur est obligé, » chaque jour, de parcourir dix ou douze lieues, et il » ne descend de sa monture que quand il a atteint la » hutte qui l'abritera la nuit. Cette hutte n'est ordi- » nairement qu'un petit réduit bâti en terre et recou- » vert de paille, où il couche pêle-mêle avec les » propriétaires et tous les animaux qu'elle contient, » animaux qu'il serait impossible de compter. C'est à » peine s'il peut fermer l'œil dans cette arche de Noé...

» Les brusques transitions du chaud au froid et du » froid au chaud sont une terrible épreuve pour la » santé, et les fortes constitutions elles-mêmes en res- » sentent les pernicieux effets. Le thermomètre qui » marque encore 15 degrés sous glace, à cinq heures » du matin, dans la Cordillière, monte jusqu'à 20 et » 25 degrés au-dessus de zéro quand le soleil a ré- » chauffé l'atmosphère; la chaleur est même quelque- » fois intolérable dans certaines gorges de montagnes » bien parées des vents. »

Après le récit des difficultés sans nombre qu'on rencontre dans ces excursions périlleuses, le jeune voyageur ajoute avec raison « qu'on ne les affronte » que par amour pour la science ou pour des intérêts » sérieux. Il est plus aisé et plus agréable de parcou- » rir le beau pays d'Italie, où l'on foule à chaque pas » un sol fécond en souvenirs, et où chaque monu-

» ment rappelle un grand homme et un grand fait de
» l'histoire du monde. »

Mais, dans les contrées inhospitalières qu'il était allé chercher, M. Grandidier se trouva plus d'une fois saisi d'une invincible tristesse, contre laquelle il eut à invoquer toutes les ressources de la philosophie stoïque. « Il n'est pas donné à l'homme de pouvoir
» supporter longtemps la vue de tableaux affligeants,
» sans chercher à s'y soustraire. C'est dans ces déserts
» affreux que l'on éprouve ce sentiment de faiblesse
» humaine; l'esprit, pour échapper au présent, fait
» sur lui un effort qui le reporte vers le passé ou le
» transporte dans l'avenir. Alors les idées de religion,
» de patrie et de famille viennent assaillir le voya-
» geur; que de reproches ne se fait-il pas d'avoir jadis
» méconnu son bonheur, lorsque, entouré dans son
» pays natal du confortable de la vie, d'une sécurité
» parfaite, des soins les plus tendres et les plus dé-
» voués, il osait se plaindre de son sort et partageait
» son existence entre le mécontentement et l'ennui!
» Après cette confession en présence de Dieu seul, que
» de promesses le voyageur ne se fait-il pas pour l'a-
» venir! Combien il se propose de profiter à son re-
» tour d'une expérience si chèrement acquise dans
» ses pérégrinations! que d'espérance et de bonheur
» dans son imagination! »

M. Grandidier n'affiche pas, on le voit, des airs fanfarons du voyage d'outre-mer; il est simple, franc, modeste, ne dit que ce qu'il a vu, et comme il l'a vu. Il ne surfait rien. Il n'a pas rapporté de l'Amérique du Sud un travail d'une haute portée sans doute, mais un

volume rempli de renseignements exacts, d'observations judicieuses. Ce n'est pas une œuvre d'imagination exaltée, ce n'est pas une peinture empruntée à la palette éclatante de l'auteur du *Génie du Christianisme :* mais si le prisme merveilleux, à travers lequel apparaissent à nos yeux les fictions du nouveau monde et les conquêtes quasi mythologiques des Cortez et des Pizarre, n'éblouit pas nos regards, la raison y trouve son compte, sans que l'esprit y soit pour cela sevré de douces rêveries, sans que le récit y manque pour cela d'un certain coloris. La poésie, qui n'est pas toujours si éloignée qu'on le suppose trop souvent de la vérité toute nue, toute simple dans ses atours, se cache parfois dans quelque coin de ces forêts vierges aussi curieuses que belles, ou dans les plis de ces *saya* mystérieuses que les coquettes péruviennes de Lima savent draper avec une grâce demi-sauvage, qui, à demi voilée, n'en est que plus piquante. C'est ainsi que, pour être sérieuse, la jeunesse du narrateur ne perd pas ses droits et charme les yeux par la pompe splendide de cette nature tropicale, par le brillant plumage de l'oiseau-mouche, étalant au soleil ses ailes de rubis et d'émeraude, si richement décrites par Buffon; par le jaguar à la robe mouchetée; par les nuances variées de l'élégante fougère, du bambou à la feuille gracieuse, de l'orgueilleux palmier, de la tourterelle sous la feuillée, comme il plaît à l'esprit par les traditions naïves de la légende.

De ces régions où l'imagination règne et séduit par ses rêveries, vous passez par d'heureuses et naturelles transitions dans les intérêts de l'existence réelle. Le

merveilleux est si étroitement uni dans ces contrées toutes neuves aux pratiques de la vie, qu'on s'y heurte à chaque instant sans le chercher, sans parvenir même à le discerner toujours de la vérité prosaïque.

Parti au mois d'octobre 1857, M. Grandidier a consacré plus de deux ans à l'étude de cet autre hémisphère. Embarqué à Liverpool pour les États alors unis, il a rapidement parcouru l'Amérique du Nord, de New-York au Canada et du Canada à la Nouvelle-Orléans. Le Pérou, la Bolivie et le Brésil ont particulièrement attiré ses recherches. Il a habité la cabane du sauvage et vécu sous la hutte de l'Indien, franchissant cinq fois les Andes, pénétrant à quatre reprises au delà de la seconde chaîne de la Cordillière du Pérou, descendant jusque dans les entrailles de la terre pour y visiter les plus fameuses mines d'or et d'argent; dans les célèbres *lavras* du Brésil, pour y suivre l'exploitation du diamant, traversant le continent américain de Valparaiso à Buénos-Ayres.

Voilà sa course d'octobre 1857 à novembre 1859, emmenant avec lui son jeune frère, qu'il associait ainsi à ses explorations, à ses épreuves; bravant avec lui les incertitudes de ce long voyage (la fièvre dont ils ont été parfois saisis), au milieu de ces vastes solitudes, dans une pauvre cabane ou bien au pied des ruines de ce temple du Soleil, souvenir du fameux empire des Incas, qui se perd dans la nuit des temps, ou sur les bords de quelque lac de la Puna, contrée perdue à 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, couverte d'immenses blocs amoncelés les uns sur les autres comme par la main des géants de la Fable,

recherchant les vestiges de la domination des Espagnols, débarqués en 1531 sous la conduite de François Pizarre. Splendide nature, fouillée déjà par tant de mains avides, et pourtant à ce point impénétrable à la civilisation moderne, qu'elle semble aujourd'hui comme inexplorée encore dans sa barbarie native.

Il y a pourtant là des trésors enfouis et perdus; cette terre, comme celle de l'Algérie, si fertile, frappée de stérilité par l'abandon, n'attend que la culture pour livrer les richesses cachées dans son sein. A l'œuvre, Européens! Quelques-uns de vos enfants vont à la découverte, les uns, *quorum pars parva fui*, en Afrique, les autres, plus hardis et plus heureux, dans l'antique royaume des Incas.

D'innombrables troupeaux de moutons, de lamas, d'alpacas, de vigognes, massacrés par milliers après la conquête de Pizarre, pour le seul plaisir d'en avoir la cervelle, mets recherché des Espagnols, peuplent et pourraient féconder ces terres infécondes; ces espaces immenses, fermés à la circulation, pourraient être ouverts et sillonnés par le génie et l'activité de l'homme civilisé; les engrais, le guano, transporté à si grands frais en Europe, accusent par leurs amas séculaires l'improductivité de leurs insouciants possesseurs. L'administration du Pérou, et moins encore celle de la Bolivie, ne s'occupe ni de l'entretien des routes ni de celui des ponts ou des voies navigables. La canne à sucre, le manioc, le maïs, l'oranger, le cacao, le café, sans parler du coton aujourd'hui si précieux aux Anglais, forment les principaux produits de ces riches cultures.

M. Grandidier insiste avec beaucoup de raison sur les considérations commerciales qui devraient inspirer nos relations anglo-françaises avec ces populations de l'Amérique. Il nous signale avec beaucoup de justesse l'esprit mercantile des Anglais, dont nous devrions, avec plus de profit, suivre les exemples : fabricant en vue de l'exportation, ils consultent le goût du consommateur, ses mœurs, ses habitudes, au lieu d'envoyer, comme nous, au hasard, les objets fabriqués. Il nous convie, sous l'inspiration d'un patriotisme éclairé, à cette lutte pacifique avec l'Angleterre : rivalité inoffensive assurément sur les rives lointaines de l'Amazone et du Rio Purus avec ces intraitables rivaux, selon l'expression pittoresque de M. Dupin, si *orgueilleusement taquins*, auxquels il serait bien permis de donner quelques leçons de politesse internationale.

Pacifique controverse en effet, quand elle se confine au terrain marchand, mais bien dangereuse quand, sous la parole passionnée de prétendus hommes d'État, elle se complique et s'envenime de suspicions et de sous-entendus politiques, querelles dont le moindre tort, après celui de l'injustice, est de réveiller, au lieu de les assoupir, de vieilles haines, d'anciennes rancunes trop longtemps ardentes entre deux grandes nations qui devraient bien plutôt s'estimer que se haïr et se dénigrer par d'indignes soupçons[1].

[1] *Pays*, 20 septembre 1861. Précédemment, pages 93, 133.

M. GAUTIER [1],

CONSEILLER D'ÉTAT,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR.

Le premier devoir de toute biographie, c'est la vérité et l'impartialité; sa principale difficulté, la complaisance ou la prévention. Adversaire, vous prodiguez le blâme ; ami, l'éloge. La justice est rare dans ces jugements sur les personnes [2].

Lié avec celui, dont je veux esquisser la vie, par la plus étroite et la plus ancienne intimité, j'ose pourtant écrire ce que je sais de lui, certain que nul ne le connaît mieux que moi et ne sera plus sincère ; certain, d'ailleurs, que la responsabilité de mon nom sera la sûre caution de ma franchise.

Né à Paris, le 2 mai 1809, dans une condition modeste, Gautier (Robert-Alphonse) perdit tout jeune son père, et, il y a quelques années à peine, sa mère, sainte femme à qui le Ciel n'a pas laissé la joie de voir son fils, si dignement élevé par elle, arrivé par son travail et son intelligence à la position qu'il occupe aujourd'hui. Après de bonnes études au collége Bourbon, il fit son droit et devint licencié.

Il essaya d'abord sa plume comme auteur dramatique par quelques œuvres légères; bientôt il entra, sous le patronage de M. Dupin, dans l'administration de la liste civile du roi Louis-Philippe, le 1er août

[1] *Annales historiques,* sous la direction de Tisseron, 1862.

[2] Observation générale qui, assurément, ne touche par aucun côté l'estimable recueil des *Annales historiques et biographiques,* dont l'honorabilité a fondé le succès.

1837, en qualité de commis aux archives de la couronne; modique emploi qu'il n'avait pris qu'en raison des loisirs qu'il espérait y trouver pour continuer ses travaux personnels.

Assez indépendant d'esprit, il ne croyait pas d'abord pouvoir très-aisément se soumettre aux règles administratives. Mais le jeune commis ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était singulièrement mépris sur sa véritable vocation, et à peine eut-il commencé à compulser les documents historiques et administratifs que l'exercice de ses fonctions plaçait sous sa main, qu'il sentit soudainement s'évanouir les inspirations dramatiques. Le monde réel se substitua sous ses yeux aux créations scéniques qui l'avaient un moment séduit. Un instinct secret lui révéla sa destinée ailleurs, et son avenir dans une direction pour laquelle il se reconnut bientôt pourvu de qualités tout à fait spéciales. Ainsi l'administration publique, dont la marche ponctuelle répondait si bien à la justesse de son jugement, trouva en lui un disciple fervent.

Huit années se passèrent dans cet obscur bureau, où vint le chercher un des regards bienveillants de son chef, M. le comte de Montalivet, intendant général : en 1845, du Louvre il alla place Vendôme, comme sous-chef à l'administration centrale.

La révolution de février, en renversant la monarchie, semblait devoir tout naturellement briser du même coup les services de la maison royale, et conséquemment toute sa carrière. Il n'en fut rien. Par un de ces retours étranges du hasard, qui paraît si souvent se jouer des combinaisons et des probabilités

humaines, c'est à partir de ce jour, au contraire, que le jeune employé prit son vol vers de plus hautes régions.

M. Armand Marrast fut nommé administrateur général de la liste civile et du domaine privé ; puis bientôt remplacé par M. Vavin, sous le titre de liquidateur général

M. Vavin, homme d'affaires expérimenté, intègre, chargé d'une tâche laborieuse, fut assez heureux pour rencontrer sur son chemin M. Gautier, qui lui fut présenté par un ami commun, l'attacha à son cabinet, découvrit en lui un collaborateur zélé, toujours prêt, initié aux traditions d'une comptabilité sévère, et le nomma six mois plus tard son secrétaire, puis secrétaire général de la liquidation. C'est en cette qualité que M. Gautier prend la part la plus active à cette longue et vaste opération qui rassure tous les intérêts, et s'élève au milieu des débris de la royauté comme un monument imposant de la justice nationale.

En novembre 1850 la liquidation touchait à son terme, et M. Vavin proposait à M. Achille Fould, ministre des finances, son collaborateur devenu son ami, pour la gestion des affaires de l'ancienne liste civile et de l'ancien domaine privé. Cette proposition fut agréée, et M. Gautier nommé chef de bureau au secrétariat général du ministère des finances.

Deux ans après, en décembre 1852, l'Empire est rétabli, une liste civile constituée. M. Fould, ministre d'État, est en même temps chargé de l'administration de la liste civile nouvellement créée. Il se rappelle alors que, ministre des finances, il a eu plus d'une occa-

sion, comme M. Bineau, son successeur, dont nous tenons ce détail [1], d'apprécier l'aptitude et le mérite de M. Gautier; convaincu que nul plus que lui n'est capable d'organiser ce service, il lui offre le secrétariat général du nouveau ministère de la maison de l'Empereur. M. Gautier accepte cette mission, non sans hésitation et à titre provisoire seulement. Ce n'est que le 18 avril 1853, après une épreuve de quatre mois, c'est-à-dire après avoir constaté aux yeux de tous l'efficacité de son concours à cette nouvelle administration, qu'il abandonne définitivement le ministère des finances pour le poste de secrétaire général, dont il est encore en possession aujourd'hui.

Les services qu'il a rendus depuis près de vingt ans sont connus et incontestés.

C'est que par ses antécédents administratifs, par sa compétence sur toutes les questions relatives à la liste civile, il se trouvait merveilleusement propre au rôle qui lui était dévolu, celui d'aider le ministre d'État à relever de ses ruines l'administration supprimée naguère avec la monarchie, et à la replacer sur les larges bases que comportait le rétablissement de l'Empire.

Mais comme tout est sujet d'étude pour un esprit distingué, celui de M. Gautier, fortifié, à son insu peut-être, par son passage au ministère des finances, dans les excellentes traditions de régularité rigoureuse dont il portait le germe en lui-même, a prêté au

[1] M. Bineau nous a raconté l'usage pratiqué au ministère des finances de faire passer sous les yeux du ministre les rapports des chefs de service, avec leur nom au bas du travail. De cette façon il avait distingué celui de M. Gautier. Aussi, regrettait-il beaucoup son départ.

ministre un utile concours pour faire prévaloir et maintenir dans toutes les parties de la maison impériale les principes d'ordre qui sont la sauvegarde de toute administration. Règles salutaires dont l'observation, loin de gêner la liberté d'action de l'Empereur, lui a au contraire ménagé les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses résultant, soit de grands travaux d'embellissement dont il a doté si largement tous les palais et domaines de la couronne, soit des actes de libéralité et de munificence dont le chiffre dépasse toutes les prévisions.

C'est en partie aux inspirations et aux efforts de M. Gautier que doivent être également attribuées les mesures législatives qui ont rendu au souverain, propriétaire usufruitier des biens de la couronne, l'autorité et les prérogatives que la pratique du régime parlementaire lui avait successivement enlevées.

Le décret du 29 juin 1854 a replacé, conformément aux traditions monarchiques, la régie de l'Opéra dans les attributions de la liste civile; comme conséquence de ce décret, la surveillance de l'administration de ce théâtre a été confiée à M. Gautier, dont les premiers travaux, consacrés à l'art dramatique, lui donnaient par cela même une expérience et des connaissances spéciales qu'il est rare de rencontrer chez un haut fonctionnaire.

Travailleur infatigable, ferme, conciliant, modéré, discret et réservé ; acceptant avec modestie les chances heureuses de la fortune qui l'a souvent favorisé; doué d'une bienveillance qui n'a d'autres limites que le sentiment du devoir et de la responsabilité; honnête

et pur jusqu'à l'ignorance même de la tentation, cordialement dévoué, il s'est fait bien des amis nouveaux, sans perdre, heureux privilége! un seul de ses anciens amis.

Au surplus, chose singulière et qui se reproduit assez souvent, M. Gautier, sans le savoir, sans le vouloir, semble s'être dépeint lui-même dans le portrait qu'une circonstance douloureuse lui avait inspiré d'un des chefs de son administration.

C'était sur la tombe d'un ancien chef de bataillon du génie, M. Guillaumot, devenu chef de division des bâtiments de la couronne. M. Gautier, rendant les derniers devoirs à ce digne vétéran, disait dans un des paragraphes de ses touchants adieux :

« M. Guillaumot appartenait à cette classe de fonc- » tionnaires d'élite qui ne cherchent dans l'exercice » du pouvoir que l'occasion de faire prévaloir les » règles de la justice, pour qui l'administration est la » première des magistratures, et qui, toujours en » garde contre les entraînements de la vanité ou de la » fortune, subordonnent tous leurs actes aux inspira- » tions du devoir et de l'honneur. Nobles et dignes » fonctionnaires, qui font la gloire et la force de notre » administration française, cette grande armée civile » que les nations étrangères nous envient, comme » elles nous envient nos héroïques soldats. C'est leur » exemple que nous devons toujours nous efforcer de » suivre... c'est leur exemple que vous lègue celui » dont nous saluons ici la dépouille mortelle... Sa par- » faite connaissance des hommes et des choses, son » esprit ferme et conciliant, la droiture et la modestie » de son caractère le rendaient singulièrement propre

» au règlement des affaires de la liste civile, gardienne » sévère des intérêts de la couronne, mais dépositaire » en même temps des traditions de la bienveillante » équité du souverain... Puisse une voix amie dire de » nous... ce que nous disons aujourd'hui : « *Il fut un* » *homme de bien et de devoir.* »

Il est difficile d'exprimer avec plus de bonheur de saines et nobles doctrines; il est difficile de faire avec plus de succès, à son insu, sa propre biographie.

Comme secrétaire général du ministère de la maison de l'Empereur, M. Gautier a été nommé, par décret du 7 novembre 1858, conseiller d'État en service ordinaire hors section.

Chevalier de la Légion d'honneur le 31 août 1849, officier le 2 février 1854, il a été promu au grade de commandeur le 23 novembre 1860, puis grand officier.

Il est commandeur ou grand officier d'un grand nombre d'ordres étrangers.

RIVAROL,

SA VIE ET SES ŒUVRES,

Par M. Léonce Curnier,

Ancien député, receveur général du Gard [1].

M. Curnier a raison : « Dans toutes les positions » de la vie, la culture des lettres, qui élève l'âme et

[1] *Essais sur Rivarol*, par M. Léonce Curnier, receveur général. Helvétius, fermier général, s'occupait des lettres et de la philoso-

» développe ses plus belles facultés en la charmant, » est l'exercice le plus noble auquel on puisse con- » sacrer ses loisirs. » L'honorable bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris, M. Plocque, le disait, lui aussi, dans son éloquent discours de rentrée à la conférence de ses jeunes confrères : « Les lettres ne » sont pas seulement le plus noble délassement de » nos travaux, l'éclat et la gloire de notre profes- » sion ; dans les jours d'épreuve..... elles deviennent » notre soutien, notre refuge, nos seules et nos meil- » leures amies ; elles calment tous les chagrins, elles » adoucissent tous les maux. »

Oui, M. Curnier a raison et son exemple est bon. D'autres, parmi ses confrères, ont fait comme lui des études littéraires le charme et le repos de leur vie laborieuse : M. Doyen, receveur général de l'Aube, a traduit élégamment Horace ; M. Curnier, receveur général du Gard, reçoit les couronnes académiques de son département, dans une séance publique du

phie. « Quoi, pour être fermier général, lui écrivait Voltaire, on n'aurait pas la liberté de penser ! etc. »

Conseils et observations de Voltaire à ce sujet. (Helvétius, *de l'Esprit. — Essai sur sa vie et ses ouvrages*, tome I, page 9.)

(Voir le *Pays* des 8 et 15 juin 1852 sur le comte de Rivarol, par Lefèvre-Deumier, et précédemment page 47).

Mme Helvétius, retirée à Auteuil, dans la maison occupée en 1869-1870 par le prince Pierre Bonaparte, 59, rue d'Auteuil, y recevait toute la société philosophique du dix-huitième siècle, Franklin, le Premier Consul Bonaparte, etc.; un jour même que le Premier Consul était venu la voir : « Général, lui dit-elle en se promenant » avec lui dans son jardin, si l'on savait tout ce qui peut tenir de » bonheur dans un arpent de terre, on songerait moins à conquérir » le monde. »

28 août dernier, et réhabilite par son livre sur Rivarol la mémoire de ses prédécesseurs, les financiers du dernier siècle qui, moins heureux que les La Pouplinière, passaient assez généralement pour être plus riches en argent qu'en esprit.

Le jour où le goût délicat des plaisirs intellectuels est répandu dans son sein, un pays a fait un pas immense dans les voies de la civilisation : c'est M. Curnier qui exprime cette pensée. Grâce à Dieu ! la France est depuis longtemps au premier rang des nations éclairées et se distingue entre toutes par l'atticisme et le tact le plus pur et le plus fin, le tour exquis de son esprit, l'éclat de ses lumières.

Rivarol fut un de ces hommes de lettres d'une grande valeur, qui, selon la juste remarque d'un juge compétent, M. Sainte-Beuve, n'a pas encore été mis à sa place. M. Curnier essaie de la lui assigner. C'est une louable tentative dont l'honneur revient en partie à l'Académie du Gard, qui a pris l'initiative du concours où M. Curnier s'est engagé, volontaire d'abord et bientôt lauréat. Le Gard était, du reste, quelque peu intéressé à cette question : Rivarol est un de ses enfants.

Comme Homère et tant d'autres grands hommes de la Grèce, il eut dans son tombeau l'insigne honneur d'entendre plusieurs villes se disputer son berceau. Nîmes le revendique contre Bagnols, et les actes de l'état civil étaient si imparfaitement tenus en 1754, que le procès aujourd'hui n'est pas encore jugé.

Rivarol se disait descendant des comtes de Rivarola, qui avaient possédé en Italie un fief important,

mais ce nom brillant et sonore fut en tout cas son unique héritage, car seize enfants dont il était l'aîné formaient une famille aussi humble par la fortune que considérable par le nombre. Né gentilhomme dans la taverne d'un marchand de vin, il faisait avec affectation parade de la noblesse de son extraction, et s'attira par cette prétention plus d'un sarcasme et plus d'un quolibet.

Vers 1774 il vint à Paris; son parent, M. de Parcieux, le présenta à d'Alembert, qui le prit en goût et l'introduisit dans le cercle des notabilités de l'époque. Au sein d'une société frivole et sceptique qui ne demandait qu'à être amusée, qui riait de tout, même de ce qu'il y avait de plus respectable et de plus sacré, Rivarol, le Français par excellence, dit Voltaire, la verve gauloise personnifiée, l'épigramme faite homme, Rivarol devait réussir et réussit en effet. Recherché par Buffon, il était apprécié par Voltaire, qui l'invitait à passer la belle saison dans son château de Ferney.

En 1784, l'Académie de Berlin avait proposé un concours littéraire sur les questions que voici : Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? — Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative, etc. ? Rivarol, comme d'Alembert, à Berlin, vingt-cinq ans auparavant, comme M. Curnier, soixante-quatorze ans plus tard, à Nîmes, descendit dans l'arène et fut vainqueur. Son discours, tableau lumineux des gloires de la France, fut plus qu'une œuvre éloquente et applaudie : ce fut une conquête nationale, un triomphe patriotique. Il se termine par un aperçu brillant du

dix-huitième siècle, à la tête duquel « il nous repré-
» sente Fontenelle, Montesquieu, Buffon, Raynal,
» Rousseau, et au-dessus d'eux Voltaire, l'esprit le
» plus universel des temps modernes, continuant le
» sillon radieux tracé par leurs immortels prédéces-
» seurs, répandant de plus en plus en Europe la con-
» naissance, le goût, la passion même de notre
» langue. »

Tel est le travail qui obtint le prix, malgré certains défauts. Rivarol traduisit l'*Enfer* du Dante par une sorte de gageure avec Voltaire qui, peu admirateur du poëte italien, et passant même pour n'avoir jamais lu en entier la *Divine Comédie,* avait défié Rivarol de traduire *ce monstre d'obscurité en style soutenu.* Quelques études dans le *Mercure français,* son *Petit Almanach des grands hommes,* portaient l'empreinte de cet esprit tout ensemble paresseux et moqueur.

« Nous aimons peu, dit M. Curnier, le genre satiri-
» que, parce qu'il a sa source dans le côté le moins
» noble du cœur humain, parce qu'il est rarement
» épuré, comme dit Boileau, aux rayons de la justice,
» de l'impartialité, de la modération. Nous sommes
» loin de l'assimiler à la saine critique, gardienne
» vigilante des règles du bon goût, qui sait allier à la
» sévérité inséparable d'une si haute mission une
» douce bienveillance pour les personnes, qui corrige
» sans faiblesse, mais aussi sans amertume, et nous
» lui assignons une place très-inférieure dans la hié-
» rarchie littéraire. »

Nous n'élèverons pas plus haut les essais poétiques de Rivarol, et si le causeur élégant n'avait justifié sa

réputation de salon que par ses épigrammes ou par deux profanations indignes de lui, la parodie du *Songe d'Athalie* et celle du *Récit de Théramène,* « Rivarol » aurait sans contredit autant de droits que la plupart » des héros de son *Petit Almanach* au genre d'immor- » talité qu'il a voulu leur donner. » Semi-politique, semi-pamphlétaire, il eut le tort de traiter avec légèreté des sujets graves et sérieux, et de prendre souvent le ton de la comédie sur des questions tragiques.

Il faut avouer même que, sur la scène politique, il joua un rôle plus bruyant que sensé. Attaché aux idées de la noblesse par ses tendances personnelles, il s'en déclara l'adversaire ardent, nous pouvons même dire imprudent et inconséquent, car il attaqua tout avec passion ; institutions, religion même, il ne respecta rien ; entraîné par la chaleur de la lutte, il confondit dans une haine commune les abus et certaines vérités que le flot révolutionnaire entraîna pêle-mêle aux abîmes.

Rivarol, comme tant d'esprits généreux alors, fut emporté au delà des limites de la raison et de la vérité, semblable à ces guerriers intrépides qui, échauffés par le combat, énivrés par l'odeur de la poudre ou aveuglés par l'obscurité, frapperaient dans la mêlée du champ de bataille des adversaires menaçants, des ennemis désarmés et même des alliés méconnus. Rivarol, non moins éloquent que courageux, eut dans la presse l'attitude de Cazalès à l'Assemblée nationale. Il poussa l'esprit public à la révolution, dont il semblait devoir être un des plus ardents adversaires.

Quand le voile sera déchiré, il verra sanglantes des

vérités dont il aura été un des premiers meurtriers; au milieu des ruines qu'il a contribué à amonceler, il saluera la religion comme le plus ferme soutien des États ; il lancera lui-même l'anathème contre les philosophes, qu'il appellera les pères du désordre et de l'anarchie ; il cherchera à enrayer le char de la révolution. Mais il était trop tard : sous l'impulsion que tant d'autres et lui étaient parvenus à lui imprimer, il roulait « dans le sang et dans la boue » vers le précipice, où, à une certaine heure, tout a failli sombrer. Cette contradiction apparente entre les efforts destructeurs de Rivarol et de tant d'autres, et son épouvante à la vue de la destruction accomplie, s'expliquent et se justifient après tout avec honneur et loyauté.

De nos jours même, n'en a-t-il pas été ainsi ? L'opposition, la lutte, devaient-elles continuer quand tout était tombé ? N'est-il pas naturel et louable de courir aux écoutilles quand le navire fait eau de toutes parts ? Ainsi en fut-il pour Rivarol d'abord, pour cette héroïque phalange des Girondins plus tard : pénétrés de ces généreux sentiments d'innovations que proclamait notre immortelle révolution de 89, ils furent bientôt épouvantés de ses excès et reculèrent à la vue du gouffre béant à leurs pieds. Qui oserait les en blâmer ?

Le *Tableau historique et politique de l'Assemblée Constituante,* ou *Mémoires* de Rivarol, est un récit courageux et vrai de ce drame révolutionnaire dont il était un des *acteurs extérieurs,* à ce point de vue de la presse, qui était tout à la fois en dehors et en dedans du mouvement officiel, agent si puissant de

grandeur et de destruction! « La populace, disait-il, » croit aller mieux à la liberté quand elle attente à » celle des autres. » Vérité frappante, bien faite pour inspirer quelque circonspection à ceux qui l'ont constatée par une triste expérience! Au surplus, il explique lui-même certains retours de son esprit par le fameux aphorisme de Bacon : « *Peu de philosophie éloigne de la religion : beaucoup de philosophie y ramène.* » Il en est peut-être ainsi parfois de la philosophie politique [1].

Un petit journal, précurseur du *Figaro*, du *Corsaire* et du *Charivari*, inaugura, sous le titre assez bizarre d'*Actes des Apôtres,* cette série d'épigrammes spirituelles et légères qui répondent si bien à cet élan de l'esprit gaulois, que le malheur des temps n'avait pu éteindre. Les apôtres de la religion politique alors en honneur étaient vivement flagellés par cette *Satire Ménippée* en prose et en vers.

Ses railleries n'étaient pas sans péril pour lui, il fut obligé de chercher un refuge à Londres, où il fut particulièrement accueilli par Burke, grand appréciateur de son talent de publiciste. Aigri par l'exil sans doute, il écrivit avec une amertume de mauvais goût la vie de La Fayette, celle de madame de Staël; à Hambourg, où il se fixa en 1796, il fit un *Dictionnaire de la langue française* dont le plan était depuis longtemps arrêté dans son esprit, et dont son traité

[1] Après quelques réflexions sur l'ordre et la liberté, Rivarol dit quelque part : « L'espèce humaine, comme l'Océan, sujette au flux » et au reflux, se balance entre deux rivages qu'elle cherche et fuit » tour à tour, en les couvrant sans cesse de ses débris. »

sur la *nature du langage en général* avait déjà révélé les qualités philologiques.

Quelques essais sous le titre de : *Récapitulation*, *Essai sur l'amitié*, sur les *Synonymes français*, sur l'*Enéide*, sur *Florian*, *Quelques épitres en vers*, quelques *Lettres* en prose à M. Necker, sur le *Droit romain*, etc., complètent à peu près les œuvres de cet écrivain, qui, malgré sa paresse assez originale en incidents, forment encore trois volumes fort remplis et fort curieux ; son *Discours préliminaire*, dont la publication fut interdite en France par le Directoire, et sa *Théorie du corps politique*, qui ne fut ni achevée ni imprimée, auraient pourtant accru considérablement sa renommée. Après le 18 brumaire, Rivarol demanda au Premier Consul la permission de rentrer en France ; elle lui fut, *sans peine et sur l'heure, accordée*.

Malheureusement, à Berlin, où il était alors, le 6 avril 1801, il fut atteint d'une maladie à laquelle il succomba le 13 du même mois.

Une notice, en tête de ses œuvres [1], rapporte qu'aux premières atteintes du mal il pria une princesse russe, son amie, de le faire transporter à la campagne, voulut que sa chambre fût remplie de fleurs printanières et que ses fenêtres ouvertes lui permissent de respirer les parfums d'un parterre de roses. Sentant la vie lui échapper : « Mes amis, dit-il, voici la grande ombre qui s'avance ; ces roses vont se changer en pavots ; il est temps d'entrer dans l'éternité. » Puis il eut un court délire et demanda des *figues attiques et*

[1] *Œuvres de Rivarol*, 3 volumes in-8°.

du nectar, souvenirs de l'antiquité qu'il avait aimée avec passion et à laquelle il fit remonter sa dernière pensée et son dernier soupir.

Telle est en abrégé l'esquisse de cette physionomie élégante et fine, que M. Léonce Curnier trace avec une grande sûreté de coup d'œil, loue et blâme avec à propos et sagacité, dans une juste mesure, signalant avec modération et une impartialité de bon aloi ses défauts et ses qualités, la plaçant à son rang, secondaire, quoique distingué, dans cette galerie de nos écrivains politiques et satiriques de la fin du dix-huitième siècle; biographie qui intéresse le lecteur et fait honneur au biographe [1].

LA JEUNESSE DES ÉCOLES.

Les anciens disaient : *Maxima debetur puero reverentia*, et nous dirons avec eux : Nous devons à l'enfance et à la jeunesse tous les égards, toutes les sollicitudes; oui, la jeunesse, avec ses élans généreux, avec son ardente nature, avec l'impétuosité de son âge, a droit à toutes nos sympathies. Son éducation classique, nourrie de toutes les traditions sublimes de l'antiquité, la prépare et la dispose à ces entraînements du cœur et de l'esprit qui inspirent le patriotisme et le désintéressement. Mais sans décliner ni renier ces nobles origines, nous devons, par respect pour la vérité, par intérêt, par amour pour cette jeune génération dont nos enfants font aujourd'hui partie,

[1] *Pays*, 16 janvier 1859.

nous devons, en guides prudents et sages, prémunir par une sorte de prosaïsme anticipé ces fraîches imaginations contre les écarts de rêveries mensongères. Ils ont bien le temps sans doute d'être désabusés par le positivisme de l'âge mûr des songes dorés du premier âge.

Mais il faut qu'ils sachent d'abord que les cours de droit et de médecine, dans notre Paris moderne, ne peuvent et ne doivent pas être les cours de Rome, d'Athènes et encore moins de Sparte, avec les jeux, les exercices du cirque, et leur enseignement péripatéticien.

Ces idées seraient aussi fausses que peut l'être la prétention de la jeunesse actuelle à juger ses maîtres à un point de vue idéal et imaginaire.

Pourquoi, par exemple, des étudiants de l'École de médecine se permettent-ils de blâmer un de leurs professeurs les plus distingués pour des actes qui ne les concernent en aucune façon ?

Si encore c'était à l'occasion de son cours à l'École, la discipline pourrait y être compromise, mais au moins ils auraient une compétence relative. Ainsi, en 1819, à l'École de droit, comme plus tard sous un professeur éminent, M. Rossi, la jeunesse des écoles, émue d'un ardent libéralisme, avait manifesté des sentiments hostiles au gouvernement, et la place du Panthéon était devenue, à ces deux époques, le théâtre d'agitations turbulentes et même sanglantes, car l'autorité les avait réprimées par la force.

Mais aujourd'hui de quoi se plaignent les étudiants ? De la déposition médicale, devant une cour de justice,

d'un honorable médecin, appelé en témoignage. En quoi cela regarde-t-il ces jeunes gens? Pourquoi vont-ils au cours de ce docteur, à l'École de médecine, transporter leurs griefs sur un incident de la haute cour?

Ce sont des faits absolument étrangers l'un à l'autre.

Et puis, à un autre point de vue, quelle analogie y a-t-il entre ce libéralisme qui, sous la Restauration, ou même sous la monarchie de 1830, poussait la jeunesse vers les voies libérales où elle trouvait dans le gouvernement un adversaire, et les temps actuels, où l'Empire, au contraire, prend l'initiative de toutes les libertés? Ce n'est plus obéir à une impulsion libérale, c'est faire de la révolution; ce n'est plus de la politique, c'est de la guerre; aussi, entendons-nous les clameurs retentir dans ce quartier latin, qui devrait être si calme. Des conditions se débattent comme des protocoles de puissance à puissance. En vérité, c'est du vertige.

Que de malheureux ouvriers, illettrés, ignorants, se fassent les complices de grèves dont ils sont les premières victimes; c'est le triste produit de passions aveugles, exploitées souvent par des meneurs intéressés au désordre et fauteurs de leur trop crédule ignorance. Mais notre jeunesse, douée d'intelligence et d'instruction, avide de science et d'honneur, livrée à de semblables folies! Cela doit à bon droit surprendre et désoler.

Aussi faut-il espérer que, revenant à des sentiments plus conformes à leurs devoirs, les élèves n'obligeront pas le gouvernement à prendre des me-

sures de rigueur qui ne peuvent se traduire que par la fermeture de l'école et par la perte de toute une année d'étude pour des jeunes gens qui, plus tard, regretteraient amèrement d'avoir cédé à un entraînement révolutionnaire dont ils seraient, en définitive, les seules victimes.

Cette effervescence paraît heureusement calmée[1].

DU CLERGÉ EN FRANCE.

Une question alarmait récemment l'opinion publique. Cette question n'était pas née tout à coup; elle s'était longtemps ourdie dans l'ombre avant d'apparaître à tous les yeux, et si elle a comme inopinément jeté l'épouvante dans le pays, c'est que depuis bien des années, il a appris à connaître des desseins mal cachés. Cette question, c'est la question religieuse, si souvent débattue, et toujours renaissante. Puisque des prétentions ultramontaines sont venues rallumer une querelle que l'on pouvait croire éteinte, nous voulons nous abstenir de récriminations qui, pour être justes, n'en seraient peut-être pas moins violentes, et nous nous contenterons de jeter sur le passé un regard calme, impartial, historique. Nous n'osons pas en appeler ensuite à l'impartialité douteuse d'une corporation qui s'est toujours montrée intraitable, invincible; mais nous déférons le jugement à cette partie modérée du clergé qui sait que les saines doctrines n'ont pas de protection plus efficace que celle de la loi

[1] *Patrie*, 19 avril 1870.

civile, de soutien plus sûr et plus durable qu'un gouvernement sage, éclairé et né de la souveraineté nationale.

C'est notre révolution de 89 qui est le point de départ de tous les droits nouveaux qui font aujourd'hui notre charte et notre constitution. Cette révolution, après avoir ébranlé notre société jusque dans ses fondements, après s'être soulevée comme une mer orageuse, a dû rentrer dans son lit et reprendre un cours régulier; comme la main puissante du Créateur sait apaiser la tempête, un génie puissant s'est trouvé qui a su imprimer un frein à une révolution déchaînée et demandant un pilote.

Au milieu de tous les faits soumis à l'appréciation du maître, souvent trop absolu, qui venait fièrement s'imposer à une société désorganisée, je prendrai pour exemple celui qui attaquait peut-être dans l'une de ses fibres les plus délicates le sentiment national, et qui reçut de son génie l'empreinte la plus énergique peut-être et la plus heureuse solution. Je veux parler des droits de l'Église. C'est certainement une des questions sur lesquelles le génie organisateur du premier consul et la sage modération de l'esprit public se sont révélés et entendus avec le plus d'à-propos et de bonheur.

Le clergé, enrichi de biens, uni à la noblesse pendant tant de siècles dans son œuvre d'oppression et d'absorption vis-à-vis des autres classes du peuple, avait été, comme l'aristocratie, frappé d'anathème par la Révolution. La vengeance nationale, si longtemps comprimée, avait enfin fait explosion, et peut-

être trop violemment éclaté, si toutefois le provocateur peut jamais décliner la responsabilité dont il est le premier auteur et la victime.

L'histoire de la France, comme celle du monde entier, offre des exemples sans cesse renaissants des excès du clergé : milice enrégimentée en dehors des intérêts sociaux, pour asservir la société à ses lois, en exploitant la crédulité humaine; de tout temps, il a prouvé la justesse de cette observation d'Helvétius, que « rien n'est plus dangereux dans l'État qu'un corps dont l'intérêt n'est pas attaché à l'intérêt général[1]. » Dans les temps les plus reculés, sous prétexte de servir la religion, le clergé a voulu enrichir l'Église; lors de la famine en Égypte, Joseph, nous dit l'Écriture, dans la perception du cinquième des grains, en excepta les prêtres[2]; à Rome[3], on payait double lorsque, pour donner aux saintes églises ou autres lieux vénérables les choses qui leur étaient laissées à titre de legs ou fidéi-commis, on attendait une citation en justice. On donnait alors la chose léguée et encore autant à titre de peine. D'un autre côté, les legs et fidéi-commis payés même sans être dus[4] ne pouvaient être répétés. De sorte que, comme on était condamné au double, si, pour payer ces legs, on attendait un appel en justice, il s'ensuivait que souvent ces églises recevaient ce qui ne leur était pas dû dans la crainte où l'on était que le délai n'entraînât

[1] Helvétius, *de l'Esprit*, I, 237.
[2] *Genèse*, versets 22 et 26, chap. 47.
[3] *Institutes de Justinien*, liv. IV, tit. VI, § 19.
[4] *Institutes de Justinien*, liv. III, tit. XXIX, § 7.

double peine. Montesquieu[1] nous dit que tout homme qui mourait sans donner une partie de ses biens à l'Église, ce qui s'appelait mourir *déconfé*, était privé de la communion et de la sépulture. Si l'on mourait sans faire de testament, il fallait que les parents obtinssent de l'évêque qu'il nommât concurremment avec eux des arbitres pour fixer ce que le défunt aurait dû donner en cas qu'il eût fait son testament. Le grave président à mortier ne nous dit-il pas aussi que les trois premières nuits des noces étaient devenues l'objet d'un impôt clérical au prix duquel on obtenait la permission désirée ? On voit que le clergé a su toujours, pour provoquer la libéralité des fidèles, s'adresser aux faiblesses de l'humanité. « C'est ainsi que les Espagnols, selon l'observation de l'illustre doyen de l'Académie française[2], mettent toute leur gloire à se dépouiller de leurs richesses pour en parer les objets de leur culte, et l'image du Dieu vivant, placée au milieu des voiles de dentelles, de couronnes de perles et de gerbes de rubis, est adorée par un peuple à demi nu. » « Le clergé comme la noblesse, dit Voltaire[3], était exempté des tailles et de quelques-uns des droits d'aides. La noblesse était censée remplacer les impôts par son service personnel, et le clergé par ses prières. » En Angleterre, dit Hume[4], ils avaient découvert que, sous la loi des Juifs, les prêtres avaient la dîme. Pendant quelques siècles les homélies et les

1 Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XVIII, chap. XLI, page 433.
2 Chateaubriand, *Dernier Abencerage.*
3 Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, page 1418, note.
4 Hume, *Histoire d'Angleterre*, I, 71 et 383.

sermons ne tendirent qu'à établir que ce don était une propriété perpétuelle conférée par le Ciel. On aurait imaginé, en examinant ces discours, que les principaux devoirs du christianisme se renfermaient dans le payement exact de la dîme au clergé. — Il avait inculqué les pénitences pour expier les péchés, et il introduisit ensuite la pratique de racheter ces pénitences par de grosses sommes, de telle sorte que les péchés du peuple étaient devenus une rente pour les prêtres, et Henri II, d'Angleterre, calcula qu'ils levaient ainsi, à la faveur de cette ruse, plus d'argent de ses propres sujets que tous les impôts et taxes n'en faisaient entrer dans les coffres de l'État.

Les richesses, au surplus, ne sont pas les seuls tributs que le clergé ait de tout temps, au moyen des dons, offrandes, donations testamentaires, fondations pieuses, prélevés sur la foi des fidèles; la domination des âmes ne suffit même pas à l'ambition du Saint-Empire, et l'histoire est remplie des exemples d'envahissement religieux. « Pépin le Bref, roi élu, voulut se faire sacrer. Soudain le pape menaça d'excommunication les grands et le peuple, si jamais ils donnaient la couronne à un prince d'une autre famille. Première conséquence d'une première erreur : en croyant légitimer sa puissance par l'autorité divine, Pépin posa la première base de celle des papes; le trône de ses successeurs ne fut pas plus solide, et le Saint-Siége devint plus ambitieux. La maison mérovingienne, élevée sur le pavois des Francs et affermie par la volonté nationale, avait régné trois siècles. La race carlovingienne, malgré tout le respect dû à l'onction sacrée, ne put

garder le sceptre aussi longtemps. Cette innovation, ce mélange de théocratie et de monarchie opéra une grande révolution. Avant cette époque, l'Église était dans l'État ; depuis et trop longtemps, l'État fut, pour ainsi dire, dans l'Église [1].

L'usurpation et la domination étaient de plus en plus affermies ; après avoir traversé les siècles, grossies par la coutume et les abus, elles étaient devenues flagrantes et intolérables en 1789 ; propriétaire d'une grande partie du sol, exempt de charges, constitué en pouvoir politique, formant l'un des trois ordres de l'État avec suprématie sur les deux autres, le clergé, ainsi constitué, pouvait convenir à l'ancien régime ; il avait même pu, jusqu'à un certain point, ainsi que le remarque M. Thiers [2], servir la civilisation ; mais au dix-huitième siècle, il était devenu impossible à ces conditions. L'assemblée constituante avait bien fait de l'abolir et de mettre à sa place un clergé voué uniquement aux fonctions du culte, étranger aux délibérations de l'État, salarié et non propriétaire. Ce fut toute une réorganisation de l'ordre ecclésiastique ; la question de l'institution canonique, c'est-à-dire de la confirmation des évêques par le pape, l'élection du clergé, le serment, en un mot toutes les questions si délicates et si graves, soulevées par la grande régénération qui s'opérait alors, aboutirent à la *constitution civile du clergé*.

Œuvre difficile de conciliation entre des exigences

[1] Ségur, *Histoire de France*, III, 17.

[2] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, dans le livre sur le Concordat.

également impérieuses : celles de l'Église et celles de la Révolution. Le schisme des assermentés et des non-assermentés, des désordres religieux assez graves compromirent pendant quelque temps le succès de cette grande entreprise. Pourtant la réédification de la religion chrétienne, avec les modifications nécessaires alors, était le complément légal de la réorganisation générale qui s'accomplissait; la souveraineté spirituelle du pape, gardien de l'unité catholique, était la conséquence naturelle de la conservation du dogme, et, dans ce système, la souveraineté étrangère du pape est, au point de vue politique, avantageuse; elle est cosmopolite, sans être exclusive. Son éloignement dans l'antique Rome est un gage d'impartialité vis-à-vis de toutes les nations catholiques. Institution bien préférable à celle des anciens Romains eux-mêmes, qui prenaient dans le sénat le grand pontife et les principaux ministres des autels, ignorant alors la distinction d'ecclésiastiques et de laïques; heureuse ignorance des premiers âges, qui indique qu'alors la religion était non pas une puissance, mais une pensée isolée, individuelle, déposée au fond du cœur. Mais, avec la religion chrétienne, telle que les siècles l'avaient faite, cette union des pouvoirs spirituel et temporel était devenue impossible, et la séparation inévitable. Aussi, la soumission au chef de l'Église universelle, sous le rapport spirituel, la soumission au chef de l'État, sous le rapport temporel, tel fut le double principe qui servit de base, en 1802, à cette vaste transaction connue sous le nom pacifique de concordat. Il appartenait au vain-

queur de Rivoli et de Marengo d'apposer à cette difficile conciliation le sceau de sa gloire et de sa raison; ce triomphe, plus difficile peut-être pour lui que celui du champ de bataille, il l'obtint enfin; la police des cultes, textuellement inscrite dans les articles organiques, l'interdiction au Saint-Siége de publier sans autorisation aucun écrit, d'avoir aucun délégué que ses envoyés officiels, disposition qui proscrivait heureusement ces agents secrets, si dangereux, si perfides, qui manœuvrent dans l'ombre et trament des conspirations souterraines; la juridiction du conseil d'État consacrée dans tous les cas d'abus, la prohibition d'aucun concile général ou particulier, à moins d'une autorisation expresse, l'admission d'un seul catéchisme; pour dogme, la déclaration de 1682, c'est-à-dire les propositions de Bossuet; telle est, en résumé, la pensée fondamentale de ce pacte sérieux, définitif, entre un pouvoir déchu alors par ses propres fautes et un pouvoir resplendissant de gloire, de grandeur, de raison, de magnanimité. Il sauva en ce moment en France la religion catholique; il releva ses autels, régénéra son culte, et si ses ministres, oublieux des bienfaits d'un gouvernement réparateur, et des devoirs qui en sont nés pour eux, n'avaient de mémoire que pour un passé heureusement impossible aujourd'hui; rappelons-leur cette date solennelle du 18 avril 1802, date mémorable d'une conciliation, sacrée pour eux comme pour nous, entre la Révolution et l'Église. Ne permettons jamais que l'esprit ultramontain, ennemi de la véritable religion, la dénature aux yeux de tous et compromette de nouveau son

existence en méconnaissant ses droits et ses devoirs dans l'État. La main puissante du premier consul a posé les limites : sachons les faire respecter. Il serait en vérité insensé d'avoir sans cesse à reprendre des luttes épuisées, des combats d'un autre âge ; le temps des guerres et des usurpations religieuses est passé : au prêtre son autel, au gouvernement l'administration du pays.

Cette question religieuse, qui a soulevé dans les siècles passés des débats si violents, des animosités si ardentes, est, comme on le voit, examinée par nous avec calme et sang-froid. C'est que si nous nous rappelons les injustices du clergé, nous nous rappelons aussi les bienfaits et la grandeur de la religion, et si nous avons une sainte affection pour la loi suprême du progrès, nous professons en même temps le culte du passé, la vénération pour la foi de nos pères, le respect des traditions.

Les traditions historiques sont pour les peuples ce que l'expérience paternelle est pour le fils de famille. Il faut tenir grandement compte de ces leçons du passé ; chaque génération, pas plus que chaque homme, ne recommence à nouveau sa carrière ; l'épreuve faite de toutes choses doit lui servir. Je redoute beaucoup ces novateurs intrépides qui *veulent du nouveau, n'en fût-il plus au monde*. Ces Solons modernes oublient leur chronologie et confondent les différents âges. Les nations ne peuvent pas être sans cesse ramenées à leur point de départ. Elles doivent seulement améliorer successivement les lois de leur existence, et c'est dans la gradation prudente et con-

tinue de ce progrès modéré que consiste la sagesse du gouvernement.

Jamais plus grave sujet de méditations n'avait été plus imprudemment dénaturé par l'esprit envahissant du clergé; la religion, compromise par l'ambition et la témérité de ses ministres pendant tant de siècles, était sortie victorieuse de la lutte, grâce à la sage modération de la nation et de son chef. Tenons-nous-en à l'armistice glorieusement intervenu entre l'Église et l'État[1].

[1] *Abeille de Seine-et-Marne*, août 1845. Observations qui semblent presque inspirées par les circonstances actuelles. Après vingt-cinq ans du jour qu'elles ont été écrites, nous n'avons pas un mot à y changer.

CINQUIÈME PARTIE.

HISTOIRE NUMISMATIQUE DU CHATELET ET DU NOTARIAT DE PARIS, DU ONZIÈME AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

Offerte à la Compagnie des Notaires par M. POTRON,
Notaire honoraire.

Si l'amitié a sa part dans les Études qui précèdent, la mémoire du cœur a malheureusement la sienne aussi dans les souvenirs funèbres qu'enregistre impitoyablement la mort au milieu de nos plus douces affections. En réunissant ici ces noms qui nous furent et nous sont chers, nous payons un triste hommage à des amis qui nous ont quittés en chemin. Ainsi d'une armée en marche qui avance toujours, laissant en route souvent les plus braves et les plus aimés.

Aussi consignons-nous douloureusement nos adieux au vénérable et vertueux M. Potron, au savant M. Blondeau, à l'illustre maréchal Niel, à l'héroïque général de Lourmel, au bon général Alexandre, à la respectable mère des trois frères dont elle était légitimement fière, MM. Odilon, Adolphe et Ferdinand Barrot, à mon intègre beau-frère, Boulay de la Meurthe, au charmant M. Doyen, au précepteur si justement adoré de mon fils, Jean Habans, esprit élevé, cœur noble et généreux; à un collègue vénéré, le président Marchand, et à tant d'autres, hélas! dont nous honorons pieusement la mémoire!

Un double médaillier, contenant l'histoire du Châtelet et du notariat, a été offert par M. Potron au corps des notaires de Paris.

Ces deux médailliers, l'un en bronze, l'autre en argent, sont destinés à présenter la chronologie de cette importante corporation; une notice manuscrite explique avec soin l'ordre, la signification, la connexité des quatre cents pièces qui composent cette précieuse collection.

Suivant l'opinion la plus commune, dit M. Potron, c'est Jules César qui a fait construire le Châtelet, ou plutôt la forteresse qui a reçu ce nom...

La citadelle qui commandait le grand pont, plus tard appelé le grand pont *aux Changeurs,* entrait en première ligne dans un système de défense....

Abbon, moine de Saint-Germain des Prés, témoin du siége que les Parisiens soutinrent en 887 contre les Normands, parle, dans le poëme qu'il lui a inspiré, de notre Châtelet, qu'il nomme *Castellum et maxima Turris.* De nos jours, le Châtelet, après bien des transformations, occupait précisément la place que lui assignent les plus anciens témoignages historiques.

Pour combler des lacunes inévitables dans ce vaste travail, l'auteur a renoué la chaîne interrompue des faits au moyen de légendes, dont plusieurs même ont la forme de médailles. De ces légendes, les unes sont en latin, les autres dans l'idiome et avec l'orthographe des treizième, quatorzième et quinzième siècles.

Puis par un lien souvent intime, parfois imperceptible à la première vue, mais toujours ingénieusement conservé par l'habile numismate, les événements principaux des différents siècles se trouvent rattachés à ce corps central autour duquel ils sont judicieusement, et j'allais dire judiciairement groupés : c'est ainsi qu'au sacre de Charlemagne comme empereur se rattache, par une glorieuse parenté, le passage des Capitulaires touchant les notaires à élire par les envoyés impériaux. (Donné à Aix-la-Chapelle, l'an du

Christ 803, pendant la tenue d'un grand synode dans cette ville [1].)

C'est ainsi que la bataille de Bouvines inscrit glorieusement le nom de Philippe Auguste sur les fastes du Châtelet, grâce à la curieuse commémoration qu'on y lit en vieux langage sous le numéro 11.

Li XII febvrier,
Jor de Quaresme prenant,
De l'an MCCXIV,
Ou li rois Philippes Auguste
Fu vainquierre à Bovines.

Li prévost de Paris
Fet por la première fois
La monstre [2], dou Chastellet.
Guidon et musique en chief
Aulcuns portoient li heaulme,
Li haubert, li gantelez,
Li baston de commant
Et la main de jostise.

[1] C'est ainsi encore que l'origine du Châtelet trouve sa relation avec cet événement important dans cette légende :

Arcis Parisiacæ origo.

Jam propè lapsa novem, redivivo Cæsare, secla
Ex quo structa fui quoad hunc pervenimus annum;
Quod superest vitæ Deus ordinet et regat æquè.
Anno Incarnationis DCCC in quo Karolus magnus
Imperator et Augustus Romæ appellatus est.

Origine de la citadelle de Paris.

Neuf siècles se sont déjà écoulés, César étant ressuscité, depuis l'année où j'ai été construite jusqu'à celle où nous sommes parvenus. Pour ce qui me reste d'existence, Dieu y pourvoira dans sa justice.

L'an de l'Incarnation DCCC, où Charlemagne a été salué à Rome du titre d'Empereur et d'Auguste.

[2] Détails curieux de cette cérémonie dans le discours prononcé par M. Édouard Ternaux (un de nos amis encore, mort bien jeune), à l'audience de rentrée le 3 novembre 1841.

Ainsi le premier voyage d'outre-mer de saint Louis, les vêpres siciliennes, le désastre de Poitiers, les mystères, les brigues sanglantes de l'Angleterre sous Charles VI, la découverte de l'imprimerie, celle de l'Amérique, le premier usage habituel des armes à feu, à Paris, les persécutions religieuses, l'introduction du calendrier grégorien, sont successivement reproduits par M. Potron, comme une variante de ce mot de Voltaire, « que l'histoire d'un couvent est celle du monde entier ». M. Potron, recherchant avec une véritable sagacité le fil historique de l'ancienne confrérie, le saisit, le suit avec continuité au milieu de tous les événements, à travers lesquels son idée circule avec bonheur. Sous la conduite de cet heureux guide, dans les détours du vieux Châtelet, il passe tour à tour en revue les magistrats de cette juridiction, ses officiers, sa milice, les insignes portés dans les cérémonies, les antiques pierres à poissons, les non moins vieilles pierres Le Roi, le parloir aux bourgeois, première maison de ville de Paris, la grande boucherie ; çà et là sont les fastes de la Compagnie ; plus loin une reproduction exacte de quelques médailles, la plupart d'une haute antiquité, qui, d'après une tradition, à la vérité très-confuse, auraient été trouvées au Châtelet. Telle est la série des événements principaux qui forment l'ensemble de cet intéressant travail.

Comme on le voit, c'est une période de dix siècles qu'embrasse l'histoire complète du Châtelet et du notariat, depuis, et pour ainsi dire avant sa naissance jusqu'à nos jours. Cette période est chronologique-

ment mesurée par une nomenclature qui offre tout à la fois des documents importants à l'antiquaire et des matériaux curieux à l'histoire juridique de la corporation spéciale à laquelle ils sont particulièrement destinés. L'antique organisation de la Basoche y trouve déposées ses vieilles traditions de fêtes joyeuses [1], de discipline sévère, de sujétion et de toute-puissance; le roi de la Basoche y siége sur son trône, revêtu des insignes de sa royauté cléricale, pompeusement paré de ses attributs souverains, et poétiquement doté du sceptre de la procédure.

Plus loin, c'est Clément Marot, gémissant sous les verrous du Châtelet, et laissant comme signe de sa vengeance à ces tristes prisons la flétrissure de quelques hémistiches dans son poëme de l'Enfer; ainsi avait fait plus de deux siècles avant lui le chantre immortel de Florence, Dante, persécuté, chassé, réduit à la misère, et qui, pour punir ses ennemis, traîna aux gémonies de son Enfer la pourpre pontificale de quelques princes de l'Église, flétris à jamais par son génie vengeur.

L'histoire du Châtelet, résumée avec élégance et clarté par M. Ternaux, dans son discours à l'audience de rentrée du Tribunal, est détaillée par M. Potron avec une minutieuse sollicitude; il fournit en quelque sorte à l'histoire ses pièces justificatives, aux registres officiels du notariat ses pièces comptables. L'étroite union qui rattache la magistrature privée à la magistrature juridique trouve sa sanction dans cette com-

[1] Henri II donne à la Basoche, pour ses *desduits* et *esbatemens*, le pré de la Seine, de cent arpents, qui fut le Pré aux Clercs.

munauté d'origine qui donne à l'une et à l'autre le même berceau ; M. Potron consigne avec fidélité ces événements mémorables qui ont illustré la prévôté de Paris : ici c'est la physionomie, si calme au milieu des orages, d'Étienne Boyleau ; là l'impassible et courageuse résistance de Tanneguy-Duchâtel : souvenirs impérissables que la mémoire reporte avec orgueil vers ce vieil édifice malheureusement détruit, mais habilement reconstruit, pour la pensée, par cette religieuse exhumation du passé.

La mission du notariat, c'est la constatation officielle des actes auxquels il concourt pour leur imprimer le caractère de l'authenticité ; cette mission est historiquement signalée et caractérisée par une succession de médailles emblématiques : l'une représente une main tenant une plume destinée à la rédaction des actes, l'autre cette inscription : *Fida et velox ;* sur une autre est gravé un gnomon avec cette légende : *Lex est quodcumque notamus,* résumé fidèle et en quelque sorte moral de la profession désignée par cette formule.

C'est donc au Châtelet que se réfèrent toutes les vieilles chroniques de l'ordre judiciaire ; ce sont à vrai dire ses archives, et si je ne craignais de parodier un mot célèbre, je dirais que ces précieuses traditions, perdues pour le notariat, l'auteur de cet intéressant travail les lui a rendues.

C'est lui qui recueille cette naïve coutume du denier des fiançailles ; sorte de denier à Dieu par lequel les futurs, sous la sanction du notaire, engageaient réciproquement leur foi.

C'est lui qui constate les translations successives du corps du Châtelet à différentes époques : l'édifice occupé d'abord par des hommes de guerre l'est ensuite par les hommes de loi.

Image primitive de la force matérielle et brutale, bardée de fer, cette forteresse reçoit progressivement dans son sein les différents auxiliaires de la justice, qui peu à peu l'envahissent et font succéder l'empire civil de ses lois à celui de la guerre.

Nous voyons donc ces transformations successives du Châtelet, devenu le siége et le théâtre de l'application pacifique des lois. Le Parlement, par sa présence au Châtelet, à certains jours de l'année, y manifeste sa suprématie : démarche presque de pure cérémonie, qui consacre la destination désormais toute judiciaire de la vieille forteresse, tombée au pouvoir des hommes de *jostise*, comme disait Philippe Auguste. C'est là que viennent aboutir quelques-uns même des ressorts du gouvernement : le sceau du Châtelet devient, vous dit une légende, celui de l'État *en l'absence* du roi Jean, comme quatre siècles après on répéta : *en l'absence* du roi Louis XVIII.

Cette galerie numismatique devait nécessairement consacrer le souvenir des hommes qui ont honoré le notariat ; à ce titre, M. Massé avait une place toute désignée au milieu de ses anciens confrères. M. Dupin aîné, qui laisse partout où il passe un rayon lumineux, a dû aussi recueillir un juste tribut d'hommages de cette compagnie, sur laquelle il a projeté pendant plusieurs années l'éclat de sa présence et de ses conseils.

C'est par cette ingénieuse association de noms et de faits historiques et en quelque sorte localisés avec art, groupés avec méthode, que M. Potron est parvenu, après douze années de recherches laborieuses, persévérantes, dévouées, à réédifier le passé sous une forme simple et monumentale ; c'est un grand service rendu par lui au notariat ; c'est une honorable tâche, heureusement accomplie, de doter ainsi une compagnie de ses précieuses archives, de ses vrais titres de noblesse ; pensée morale qu'il exprime lui-même dans sa notice, lorsqu'en parlant de ce Châtelet, sur les ruines duquel repose encore aujourd'hui le siége du notariat, il dit : « Le lieu qui fut le berceau de notre » institution nous y verra, je l'espère, traverser les » âges, toujours jaloux de prouver qu'*ancienneté* » *oblige.* »

Cette pensée est en effet celle qui a présidé à son œuvre, pensée noble et bienfaisante. Emprunter aux siècles écoulés leurs traditions et leurs enseignements, les représenter sans cesse à une compagnie pour la grandir à ses propres yeux, c'est à la fois lui rendre honneur et lui rendre service.

C'est pour le notariat aujourd'hui un digne modèle, mis sous ses yeux ; c'est pour M. Potron l'estimable complément, le résumé le plus fidèle d'une existence vouée tout entière aux soins et à l'amour d'une profession qu'il a honorée pendant plusieurs années de son utile concours.

LÉGISLATION. — JURISPRUDENCE.

***Essais sur quelques points de législation et de jurisprudence*, par M. Blondeau, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris.**

M. Molé, à la tête de son ouvrage intitulé *Essais de morale et de politique*, a placé une courte préface, dans laquelle il dit : « L'auteur de ces essais n'a donné un titre à son livre qu'après l'avoir relu, et alors il a dû s'arrêter à celui d'*Essais* parce qu'il n'en trouvait pas de plus modeste, ni, par conséquent, de plus juste. Toujours n'aura-t-il pas moins exécuté qu'entrepris, car ce n'est pas de dessein prémédité qu'il se trouve avoir fait un livre... Il se doute bien qu'on ne le jugera pas sur son intention ni sur ses aveux, mais sur le mérite réel de son ouvrage. Il se hâte donc d'annoncer qu'il croit en avoir aperçu les défauts. Il ose même assurer que la critique qu'il en ferait pourrait le réconcilier avec plus d'un adversaire. »

Cette humilité de bon goût, cette modestie de bon aloi, sied bien à un esprit aussi éminent. Tant de fanfarons charlatans escaladent, avec l'aplomb de la sottise, toutes les voies de la renommée, que la raison se repose et se réjouit à la vue d'un grand nom entouré de tant d'éclat et pourtant si simple et pour ainsi dire si timide.

Ainsi en est-il du vrai mérite : « Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté, à la différence de celui dont le bon La Fontaine disait :

Je me figure un auteur
Qui dit : Je chanterai la guerre
Que firent les Titans au maître du tonnerre.
C'est promettre beaucoup, mais qu'en sort-il souvent?
Du vent.

Les hommes qui ont de la valeur agissent et parlent autrement. Chacun sait que l'ancien doyen de l'école de droit est du nombre et au premier rang de ces hommes qui semblent seuls ignorer leur talent. M. Blondeau est un jurisconsulte savant et raisonneur. Son intelligence sagace, pénétrante, originale, cherche à se rendre compte de toutes les décisions, de tous les textes, de toutes les doctrines; il n'accepte rien sur parole ; il contrôle tout au creuset de sa raison. Des profondeurs du droit romain où ses études l'ont depuis fort longtemps entraîné, il est remonté à l'origine de toutes les notions du droit moderne. A chaque loi il demande sa raison d'être. Son esprit original, souple, fertile, inventif, hardi, infatigable, à travers l'obscurité de textes confus, contradictoires, cherche la vérité, comme l'aiguille aimantée cherche le pôle nord. Ses recherches, dirigées par la logique, aboutissent souvent à la métaphysique, toujours à la philosophie du droit.

Il y a un bénéfice assuré à suivre un guide aussi sérieux et aussi ingénieux dans ses pérégrinations scientifiques, et le livre que nous venons de parcourir dans ses nombreux détails n'est pas assurément moins riche en enseignements utiles et profonds qu'en aperçus délicats et intéressants. Libre et novateur sans imprudence, indépendant sans présomption, le publiciste examine et discute avec courtoisie les opinions qu'il adopte ou repousse sans aucune complaisance, comme aussi sans aucune intolérance : le logicien habile, convaincu, émet une doctrine, la soutient avec vigueur, avec énergie; emporté même par la

chaleur de la lutte, il ne craint pas de se mesurer avec les adversaires les plus redoutables, avec les autorités les plus imposantes, fût-ce Pothier ou M. Troplong, dont il contredit parfois l'avis avec fermeté, mais avec la déférence qui honore presque autant celui qui l'engage que celui qui en est l'objet. Discussions philosophiques et lumineuses qui, planant presque toujours dans des régions élevées, placent la loi au-dessus de l'influence des intérêts et des considérations privées, qu'elle est appelée à régler avec une haute impartialité et une précision en quelque sorte mathématique.

M. Blondeau n'est pas un praticien méthodiste; son domaine, à lui, c'est la sphère spéculative ; il ne remue pas des dossiers de procédure, il remue des idées, des théories. C'est là le champ qu'il exploite, et sur lequel il est à l'aise. Rencontre-t-il sur sa route un système à examiner, à établir, il pénètre jusqu'aux sources mêmes du droit pour en déduire le principe, la cause et les conséquences.

Non pas cependant, il faut l'avouer, que le volume dont nous nous occupons aujourd'hui forme un ouvrage bien complet et bien continu. Non ; et nous sommes assuré que M. Blondeau est prêt à déclarer avec M. Molé, après avoir pris comme lui le titre « d'*Essais*, parce qu'il n'en trouvait pas de plus modeste et, par conséquent, de plus juste, qu'il en a aperçu les défauts, et que la critique qu'il en ferait pourrait le réconcilier avec plus d'un adversaire. » Non, bien certainement, et connaissant tout à la fois le mérite et la modestie de l'honorable M. Blondeau,

nous pouvons à cet égard nous porter ici sa caution devant le public auprès duquel nous sommes comptable, à titre de critique, de nos éloges comme de nos réserves; car nous ne sommes pas de ceux qui, fût-ce dans un simple intérêt d'amitié, seraient disposés à oublier les devoirs de la mission qui leur est départie. Le critique a un mandat auquel il doit faire honneur: c'est un devoir de conscience, et si M. Blondeau avait à fournir cette déduction, il prouverait facilement la nature et la réalité de ce contrat tacite, formé entre le lecteur et l'écrivain.

Nous sommes donc bien persuadé que M. Blondeau reconnaît avec nous les imperfections de son œuvre. Ce n'est pas un système complet, suivi, développé dans une série de chapitres et de paragraphes; c'est une agglomération de dissertations diverses sur certaines parties de législation et de jurisprudence étrangères l'une à l'autre, si l'on ne considère que les questions isolées, mais unies entre elles par un lien commun et par une sorte de parenté.

Ce sont des articles, des opuscules groupés sous une même pensée, empreints d'une certaine variété, mais inspirés par un même système. Ce sont d'abord des généralités sur l'origine, le caractère et la portée de la loi; sur la division et la distinction entre la loi et le droit. Toutes ces dissertations reposent sur l'opinion des hommes les plus éminents : Hobbes, Spinosa, Puffendorf, Locke, d'Aguesseau, Montesquieu, Burlamaqui, Condillac, Mably, Beccaria, Portalis, et tant d'autres, anciens ou modernes, sans oublier celui qui a toutes les sympathies et toute la foi de l'honorable

jurisconsulte, Bentham, le chef de l'école utilitaire. Ainsi avec lui il définit la législation « un art qui a pour but d'augmenter le bonheur des hommes ». « La théorie de cet art, selon lui, a pour base la connaissance : 1° des facultés de l'homme; 2° des mobiles qui le font agir; 3° de l'influence qu'il peut exercer sur son propre bonheur et celui de ses semblables. Cette connaissance est l'objet de plusieurs sciences que le législateur doit avant tout étudier, et notamment l'idéologie ou métaphysique, la morale et l'histoire. »

Il est impossible de donner à la législation une plus noble origine. Ce n'est pas nous qui nous inscrirons en faux contre les lettres patentes imposées à l'exercice du plus solennel des mandats. Le droit de faire des lois, c'est-à-dire de gouverner la société, d'organiser et de régler le gouvernement d'une société, comporte, en effet, une assez grave responsabilité, implique d'assez graves devoirs pour nécessiter, chez ceux qui sont revêtus de cet auguste sacerdoce, des études sérieuses et approfondies. Cette observation suffit seule pour répondre à ces prétendus progrès de je ne sais quelle démocratie qui croit devoir ouvrir l'enceinte législative à je ne sais quels citoyens, plus spécialement investis, dit-on, d'un caractère démocratique, apparemment parce qu'ils sont les représentants plus spéciaux de la brutalité et de l'ignorance. Nous plaçons plus haut, quant à nous, l'honneur législatif, et nous croyons qu'il ne saurait être précédé et accompagné de travaux trop consciencieux et de garanties trop multipliées de patriotisme et d'instruction.

« Le législateur n'agit qu'en imposant des obligations ; » il faut qu'il détermine la mesure et l'équilibre des obligations qu'il prescrit, la proportion des sacrifices et des restrictions exigés des uns, par égard pour la liberté ou les justes intérêts des autres.

Il faut qu'il règle les rapports des simples particuliers les uns vis-à-vis des autres, comme les rapports des particuliers avec l'État, ou de l'État lui-même avec la masse des individus qui le composent. De là l'indispensable distinction entre les différentes sortes de lois : celles-ci constitutionnelles ou fondamentales, celles-là civiles ou primaires ; soit individuelles, collectives, demi-collectives ; soit privées, publiques, demi-publiques. L'attrait curieux des travaux, comme de la conversation de l'honorable M. Blondeau, c'est la diversité un peu capricieuse des idées, et à ce point de vue la variété des sujets que nous signalons plus haut, à titre de reproche doctrinal de son livre, peut, jusqu'à un certain point, en être considéré comme le principal mérite, ou plutôt comme le cachet distinctif. Ainsi va l'esprit de M. Blondeau, de question en question, selon le souffle de sa pensée, vers tel ou tel sujet, sans ordre déterminé d'avance ; il se promène, comme il voyage, un peu au hasard, selon l'inspiration du moment, vers tel ou tel point lumineux. Il paraît ne vouloir s'assujettir ni à un itinéraire ni à un plan préconçu ; il paraît nomade et parfois même quelque peu vagabond. Mais un examen plus attentif vous révèle bientôt les secrets de cette intelligence élevée et tout à fait originale : elle semble ne pas suivre une route tracée, parce que, planant dans de

hautes régions, elle embrasse un vaste horizon, et, fuyant les chemins battus par la foule, elle vous conduit à travers des sentiers inconnus au vulgaire; mais ingénieusement pratiqués et suivis, au but qu'elle s'est donné et qu'elle atteint toujours. Telle est l'explication du charme qu'inspire cette nature méditative, indolente, paresseuse et inconstante en apparence, mais en réalité originale, curieuse, modeste et même timide; c'est pour cela qu'on ne s'ennuie jamais en compagnie de cet esprit vrai, sensé, érudit, formé par la nature et par la science, soit qu'il vous attache aux déductions logiques de son système, soit qu'il vous entraîne dans les recherches de l'antiquité, car M. Blondeau est, qu'on ne l'oublie pas, professeur de droit romain. Quant à lui, il ne s'en souvient que pour fouiller dans le passé, sous les ruines de la législation ancienne, des enseignements profonds, des comparaisons, des parallèles précieux pour la législation moderne. Il ne se rappelle sa qualité de professeur que pour avoir le droit, et pour s'excuser en quelque sorte, d'être savant.

Ses emprunts, ses exemples pris à la législation de Rome, à la législation de tous les peuples de l'ancien et du nouveau monde, forment de bien riches matériaux pour l'étude de la législation de nos jours et de notre pays. A la vue de tant de travaux si longuement accumulés par les jurisconsultes et les législateurs de tous les siècles, on se prend à s'étonner et à se décourager qu'il faille tant d'efforts, tant de persévérance pour édifier le bonheur d'une nation sur l'expérience séculaire de tant d'autres nations, ou plutôt

on en vient à cette réflexion, plus vraie et plus consolante, que chaque pays, comme chaque individu, a son caractère, ses mœurs, ses goûts, ses habitudes plus ou moins mobiles, plus ou moins perfectibles, selon l'influence des époques, du climat. A chaque siècle, à chaque contrée son problème à résoudre, sa tâche à accomplir. Pour être cosmopolite par la pensée, le philosophe n'en est pas moins patriote et national par le cœur, et en cherchant par ses études l'amélioration du genre humain, il n'en poursuit pas moins, à travers les décombres des temps passés et les monuments scientifiques des nations vivantes, le progrès et le bonheur de son pays natal [1].

SIÉGE DE SÉBASTOPOL.

JOURNAL DES OPÉRATIONS DU GÉNIE, PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DE LA GUERRE,

Par le général Niel [2].

S'il y a dans l'histoire des nations de nobles enseignements, d'éclatants témoignages de grandeur, de générosité, de courage, la campagne de Crimée brille assurément au premier rang par sa gloire imposante. Cette guerre a ce caractère particulier qu'elle a grandi les vainqueurs sans diminuer les vaincus, les honorant les uns et les autres à leurs propres yeux.

Entreprise pour venger le faible, pour le protéger contre les agressions du plus fort, elle était à son ori-

[1] *Moniteur universel*, 5 octobre 1851.
[2] Un volume de 600 pages, avec un atlas in-folio de 15 planches.

gine une magnanime protestation de la civilisation contre la barbarie, du droit contre le fait brutal, comme elle a été par son dénoûment la consécration solennelle du pacte européen, le triomphe mémorable de la raison sur la violence sauvage. Eh bien ! la gravité de l'offense, l'indignité de l'agression s'est comme absorbée dans les émotions d'une lutte où disparaissaient les torts de l'un, pour ne plus laisser place qu'à la valeur de tous, comme, dans un duel entre deux valeureux champions, s'efface l'affront reçu sous la vaillance des combattants. Et puis la victoire a réconcilié les adversaires dans une estime commune, ne laissant après elle que le souvenir d'efforts héroïques, et un traité de paix cimenté par l'admiration et la sympathie mutuelle. Voilà l'œuvre accomplie par ce grand fait de guerre. Voilà le service rendu par la France à la cause de l'humanité. Voilà ce qui a immortalisé, cette fois surtout, ses armes et replacé son gouvernement à son rang dans les conseils de l'Europe !

L'ouvrage du général Niel, sous ce titre modeste de *Journal des Opérations du Génie*, est tout simplement la constatation authentique, l'enregistrement des faits, dont l'ensemble a frappé l'Europe de surprise et l'a consolidée sur sa base.

On se rappelle l'époque où chaque matin chacun attendait avec impatience des nouvelles d'Orient, suivant avec anxiété les péripéties de ce drame saisissant : chaque ville, chaque village, chaque hameau prêtait une oreille attentive au moindre bruit venant de Crimée, comme si la brise matinale allait apporter

avec elle des nouvelles d'un parent, d'un époux, d'un fils, d'un ami combattant là-bas pour la gloire de la France. Et ce noble pays qui eût été en quelque sorte autorisé par quarante années de paix, d'alternatives politiques prospères ou désastreuses, à oublier quelque peu ses allures guerrières, s'est réveillé tout à coup, au son du clairon, faisant appel à son patriotisme, plus grand, plus soldat, plus courageux que jamais il ne l'avait été dans les guerres de la République et de l'Empire ! Aussi cette généreuse nation s'est-elle sentie plus fière d'elle-même quand la victoire a couronné ses sacrifices, et un des spectacles les plus solennels qu'ait pu enregistrer notre histoire, est-il ce retour triomphal et touchant de notre brave armée à travers les flots de nos populations attendries jusqu'aux larmes.

C'est la vie de nos soldats sur la terre lointaine, c'est la série des travaux de chaque jour, c'est le détail du labeur qui, heure par heure, préparait et assurait le succès, que précise et détermine l'illustre général, digne secrétaire, *vir ab epistolis*, comme disaient les Romains, de cette œuvre héroïque et chevaleresque.

Le général Niel, si éminent par le cœur, par l'esprit, dans cette arme du génie dont le rôle a été si prépondérant dans ce siége mémorable, demande au ministre de la guerre, avec une modestie, compagne habituelle du talent, la permission de faire imprimer son livre ; et M. le maréchal lui répond avec cet accent de l'âme qui honore autant l'un que l'autre : « Je vous » donne avec empressement, mon cher général, cette

» autorisation... Vous avez eu raison de considérer » comme un devoir de raconter l'admirable dévouement que les officiers du génie ont montré dans » cette lutte de onze mois, et de rappeler les noms de » ceux d'entre eux qui sont tombés tour à tour, payant » de leur vie chacun des progrès de nos attaques. » C'était à vous, mon cher général, qu'il appartenait » d'écrire cette page glorieuse entre toutes dans les » annales du corps du génie. Je n'ai pu la lire sans » émotion et sans me sentir, plus que jamais, fier de » mon ancien uniforme.

» Votre travail sera pour tous, non pas seulement » un enseignement, mais encore une excitation à bien » faire : quel stimulant serait plus puissant que » l'exemple ? et quel plus noble exemple que celui de » nos camarades de Sébastopol ! »

Camaraderie touchante, en effet, qui unit par un lien d'honneur tous les membres de cette noble armée; qui, par une solidarité intime, par une sorte d'électricité communicative du plus humble soldat au plus renommé de nos maréchaux, fait vibrer dans toutes ces poitrines la même loyauté, le même sentiment du devoir, le même amour pour la patrie !

« Le siége de Sébastopol ayant été le principal épi- » sode de la guerre qui a éclaté en Orient, dit le géné- » ral écrivain, il nous paraît indispensable de rappeler » sommairement la marche des événements et des » opérations militaires qui l'ont précédé. »

Et en effet l'introduction, qui donne cette relation animée et concise, forme la première partie de l'ouvrage. La seconde partie se compose des faits géné-

raux et de tous les détails de cette entreprise colossale; cette seconde partie se spécifie par le titre même, à lui seul disant tout : *Siége*. Du mois d'octobre 1854 au mois de septembre 1855, jour par jour, nuit par nuit, le journal mentionne avec une précision méthodique et éloquente la marche persévérante de l'attaque, les sorties de la place assiégée, l'état des batteries, les progrès du siége, les pertes éprouvées, en un mot, c'est le mémorial de ce long triomphe. C'est là le fond de l'ouvrage. La troisième partie en est la conclusion brillante : c'est le tableau des événements qui ont suivi la prise de Sébastopol. Puis sont relégués à la fin du volume, sous le titre de pièces justificatives et d'appendice, des documents d'un haut intérêt, états de l'armée, lettre à l'Empereur, détail des bouches à feu, observations sur les travaux des mines exécutés par les Russes; recherche de la guerre souterraine, etc., etc.

Tel est l'ensemble, telles sont les divisions de ce précieux travail, que complète un atlas monumental. Quatorze ou quinze planches magnifiquement gravées déterminent les environs de Sébastopol avec les positions occupées par les armées alliées pendant le siége; l'aspect de la place au dix millième et des attaques françaises et anglaises; la place de détail de la batterie de la Pointe, du Petit-Redan et du fort Malakoff; le plan de détail du Grand-Redan, le bastion du Mât et le bastion Central; le bastion de la Quarantaine; le fort Nicolas; les profils et les diverses parties du front Malakoff; les travaux de contre-approche des Russes devant le bastion Central au 1er mai, devant le cime-

tière au 22 mai; l'état d'avancement des attaques de droite et des contre-approches russes au 7 juin; les diverses phases de la guerre souterraine devant le bastion du Mât, devant le bastion Central, enfin les dispositions des contre-mines russes.

Ces grandes lignes fixent les proportions du cadre embrassé par le général Niel et rempli par lui avec autant de fidélité que de relief.

§ 1er.

Le 28 février 1853, l'amiral ministre de la marine, prince Menschikoff, arrivait à Constantinople avec un grand éclat, revendiquant avec une grande hauteur le protectorat de la Russie sur les chrétiens du rite grec. A l'appareil imposant dont s'entourait l'ambassadeur, à son langage hautain, au caractère de sa mission, il était manifeste pour toute l'Europe que la Russie prenait à peine le soin de cacher sous un voile transparent ses arrière-pensées séculaires d'envahissement de la Turquie.

Le 21 mai suivant, le prince Menschikoff quittait Constantinople; le 26 mai, Reschid-Pacha, ministre des relations extérieures, déclarait solennellement aux représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse, l'impossibilité pour la Turquie d'admettre la prétention de la Russie, prétention incompatible avec l'indépendance et la dignité de l'empire ottoman. Les préparatifs militaires du gouvernement moscovite obligeaient la Turquie à des mesures défensives, que les événements, qui se précipitaient avec une extrême rapidité, eurent bientôt justifiées.

En effet, sous prétexte de prendre des garanties, les troupes russes, le 3 juillet, sous la conduite du prince Menschikoff, envahissaient et occupaient, au chiffre de quatre-vingt mille hommes, les Principautés Danubiennes.

Ce ne fut cependant qu'au 26 septembre qu'éclata la déclaration de guerre de la Porte Ottomane. Les puissances occidentales ne pouvaient rester muettes à cette menace du Czar : l'atteinte portée à l'équilibre européen était flagrante. Il y allait du repos et de l'honneur de l'Europe. L'Empereur Napoléon, qui dès le mois de mars avait fait avancer la flotte de la Méditerranée jusque dans l'archipel grec, et avait, le 24 juillet, provoqué l'ouverture des conférences à Vienne, tenta, le 29 janvier 1854, un suprême effort en faveur de la paix : sa lettre autographe à l'empereur Nicolas est acquise à l'histoire comme un témoignage éclatant de la modération, jointe à la grandeur. Tout échoua devant l'aveugle obstination de desseins ambitieux qui, ne croyant pas l'Europe prête à la résistance, se croyaient tout prêts à la réalisation.

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre auprès de la cour de Russie furent rappelés le 16 février. La France, complétant ses armements, se mit en mesure d'agir simultanément dans les eaux de la Baltique et du Bosphore.

Le 11 mars, l'armée d'Orient était constituée sous le commandement en chef du maréchal Saint-Arnaud, 1re et 2e division d'infanterie sous les ordres des généraux Canrobert et Bosquet; la 3e, confiée au prince Napoléon, la brigade de cavalerie, au général d'Al-

lonville; le général Forey chargé de la division de la réserve...

Les préliminaires à Silistrie, à Gallipoli, à Varna, engageaient la campagne. Après l'expédition maritime du Nord sous la direction combinée de sir Charles Napier et du vice-amiral Parseval-Deschênes attaquant, avec les 10,000 hommes du général Baraguey-d'Hilliers, la forteresse de Bomarsund, l'expédition de Crimée fut résolue.

Eupatoria fut choisi comme point de débarquement, et les champs de l'Alma ne tardèrent pas à inaugurer les glorieuses prémices de notre vaillance. Nos phalanges, déjà chargées de gloire, couraient sur Sébastopol. Sébastopol, formidable vers la mer, faible du côté de terre, prêtait à la tentation d'une invasion soudaine par notre armée victorieuse et hardie.

Nous ne reprendrons pas avec le général Niel le cours des considérations élevées qui déterminèrent les chefs des armées alliées au parti qui fut mûrement étudié et adopté. Il n'en résulta pas moins que, sous l'empire des mouvements stratégiques des alliés et des Russes, nous renonçions à tenir la place investie : « Or, sans l'investissement et surtout lorsqu'une armée » de secours communique librement avec la garnison, » un siége, selon la juste observation du général Niel, » présente des difficultés presque insurmontables. » L'historien militaire examine avec maturité les différents systèmes entre lesquels il s'agissait de se décider alors, et après avoir adressé de respectueux adieux au maréchal Saint-Arnaud, il conclut en ces termes :

« Ajoutons que du côté des Russes il n'y avait qu'un

» chef, et qu'il y en avait trois du côté des alliés. Si » une résolution prompte est toujours difficile dans » des circonstances si graves, elle devient impossible » dans un conseil de plusieurs chefs. On pensa prendre » le parti de la prudence en disposant tout pour une » attaque régulière. Ce moyen, qui n'était pas le plus » prompt, pouvait même n'être pas le plus sûr; mais » s'il a grandi hors de toute attente les proportions » de la lutte engagée sous les murs de Sébastopol, on » ne saurait le regretter aujourd'hui qu'elle a jeté tant » d'éclat sur nos armes. »

De ces hautes appréciations de l'homme d'État, le général passe au rôle militant du soldat, et, d'une plume vigoureuse et concise, il décrit et burine le sillon tracé pour la poursuite du siége, le plus mémorable que nous offrent les annales guerrières.

Après avoir conduit son lecteur curieux et avide, quoique étranger à son langage militaire, à travers les fossés des bastions et les lignes d'abatis, en face des courtines ou demi-courtines en crémaillère, le long des parapets percés d'embrasures, il lui montre les lunettes et les redoutes, du haut desquelles le Russe vomit la mitraille et la mort sur nos intrépides travailleurs. Le tableau des défenses de la place assiégée termine la série des grandes mesures, à la suite desquelles s'opère le siége de Sébastopol. Le siége de ce formidable établissement de la Russie forme la seconde et principale partie de ce bel ouvrage.

§ 2.

C'est à l'organisation de ce siége, notable entre tous,

que furent dévouées les préoccupations de tous les chefs de nos armées, en Crimée comme en France même. Le choix du point d'attaque, l'ouverture de la tranchée, l'emploi des journées et des nuits, l'armement des batteries, les dispositions concertées pour l'ouverture de notre feu, les travaux des Russes, le combat de Balaclava, tout est dépeint avec une exactitude et une chaleur attachantes dans ce travail des tranchées, qui, au 4 novembre, paraissent assez rapprochées de la place pour permettre une attaque de vive force. Les Russes l'ont pressentie, et, réchauffés par la présence de deux des fils de l'empereur de Russie, les grands-ducs Nicolas et Michel, et par l'arrivée de nombreux renforts, ils pensèrent qu'il fallait en profiter pour prévenir l'assaut et faire lever le siége.

De là l'effort suprême d'Inkermann; dérivatif impuissant, dans l'avenir du moins, car pour le moment même il amena en effet l'ajournement de l'assaut projeté par les alliés. C'était le 5 novembre. La saison devenait mauvaise et sur terre et sur mer. Les travaux ingrats et durs de l'hiver furent encouragés par une lettre de l'Empereur qu'un de ses aides de camp, le général de Montebello, apportait au général en chef avec les récompenses décernées à l'occasion de la bataille d'Inkermann. Le 27 janvier, le général de division Niel, aide de camp de Sa Majesté, débarquait aussi à Kamiesch, en mission et en témoignage de la sollicitude incessante du souverain pour ses braves enfants, combattant loin de la mère patrie sur le sol étranger, avec une persévérance et une résignation peut-être plus louables encore que leur cou-

rage. Les renforts annoncés par l'Empereur étaient arrivés. Les généraux en chef modifièrent le premier plan et dirigèrent leur nouvelle attaque sur le front de Malakoff.

C'est au milieu de tous ces préparatifs que deux événements considérables, la mort du czar Nicolas, remplacé sur le trône par son fils Alexandre II, et le rappel du prince Menschikoff, motivé peut-être par une récente défaite à Eupatoria, répandirent en Europe des espérances de paix qui n'aboutirent pas encore, et ne pouvaient aboutir en effet qu'après un succès éclatant pour les armées alliées. Ce succès était tout entier attaché aux flancs de la ville assiégée. Nouvelle Troie, elle renfermait dans son sein les destinées de la nouvelle Europe. Mais que faire? Vauban dit qu'avant lui on estimait qu'il fallait que l'armée assiégeante fût dix fois plus forte que l'armée assiégée; que de son temps, il est vrai, il suffisait de six ou sept contre un.

Or, à Sébastopol, la garnison était habituellement de 40,000 hommes, et elle pouvait être doublée à un moment donné. D'après les données ordinaires, il aurait fallu que la garde de tranchée fût tous les jours d'au moins 30,000 hommes, et nos batteries si formidables n'étaient défendues que par 2,000 ou 2,500 hommes. Nous étions donc exposés à voir nos batteries attaquées par des forces décuples de celles qui les défendaient. Qu'on juge par là des efforts surhumains de notre incomparable armée.

La belle saison était revenue, et avec elle le moment des grandes résolutions. L'Empereur, après avoir

ordonné la réunion d'un corps de réserve d'environ 22,000 hommes à Constantinople, et composé en grande partie de la garde impériale, avait manifesté, d'accord avec ses alliés, l'intention de prendre lui-même le commandement de toute l'armée en Crimée. La pose du fil sous-marin, vers la fin d'avril, permettait la transmission en quelques heures des nouvelles et des instructions; une d'elles nommait commandant du génie de l'armée le général Niel, aide de camp de l'Empereur.

On se rappelle les regrets amers avec lesquels Sa Majesté, forcée par des considérations politiques, renonça à venir Elle-même se mettre à la tête de l'armée. Dans toutes les instructions qui accompagnaient cette résolution, Elle discutait le plan de campagne définitif. C'est alors qu'un autre regret était réservé à l'armée : la détermination du général Canrobert de résigner son commandement en chef, tout en conservant un poste de combat. Le général Pélissier lui succéda. C'était le 20 mai.

Cet intervalle, qui nous sépare du 8 septembre, fut occupé par des tentatives infructueuses et par des épisodes dont les noms valent à eux seuls des commentaires : ce sont les attaques du Mamelon vert, de la Tchernaya, Traktir, Balaclava; et d'efforts en efforts nous arrivons aux premiers jours de septembre. Nous avons en batterie 635 pièces; les Anglais 179; total 814 bouches à feu que le prince Gortschakoff appelait *Infernal!* L'ouvrage Malakoff était incontestablement la clef de la place; déjà plusieurs fois attaqué, il avait toujours résisté, et ce n'était que par d'habiles

manœuvres, combinées avec l'acharnement héroïque de nos soldats, qu'on pouvait espérer cet invraisemblable succès. Le 8 septembre, l'héroïsme de nos troupes couvrait nos armes d'une gloire immortelle! Sébastopol tombait en morceaux sous nos coups!...

§ 3.

La journée du 8 septembre mettait hors de combat 7,567 Français, 2,447 Anglais, c'est-à-dire 10,054 hommes appartenant aux armées alliées; 11,690 Russes. La statistique des projectiles et du matériel employés à cette guerre dépasse toutes les proportions connues. Et, en effet, les conséquences de cette grande victoire furent au même degré décisives. L'entrée de l'hiver mettait fin à toute opération militaire, et la paix était faite dans tous les esprits, avant de l'être par la diplomatie. Aussi le premier acte du grand congrès qui s'ouvrit à Paris fut-il la conclusion d'un armistice qui suspendit toute hostilité, et bientôt la paix signée à Paris, le 30 mars 1856, vint terminer « cette guerre qui avait jeté un nouveau lustre sur nos armes ».

Telle est la conclusion simple et grandiose dans sa simplicité du narrateur, aussi digne de tenir la plume que l'épée, de cette noble main qui enregistre la gloire, après avoir contribué à la conquérir. Côte à côte avec tant de frères d'armes, qui l'ont si vaillamment secondé sur les champs de bataille de la Crimée, le général Niel dépose pieusement quelques lauriers sur la tombe de la Boussinière, de Bizot, de Lourmel, de Brancion, et salue de ses justes hom-

mages ses camarades vivants, Morris, Le Bœuf, d'Allonville, Herbillon, Mellinet, Mac Mahon, et celui qui vivait hier, de Salles, etc.; tant d'autres encore, Levaillant, Lamortière, Duhesme, et les plus illustres de tous, Pélissier, Canrobert, Bosquet, pléiade de noms célèbres ou glorieux, dont plusieurs appartiennent à la race des héros.

Le général Niel a donc mieux fait qu'une belle campagne et un beau livre; il a élevé un monument impérissable à la gloire de l'armée, à la grandeur de la France. Noble et vaillant capitaine, illustré encore depuis la Crimée, par la campagne d'Italie, qui lui valut le bâton de maréchal, plus tard le portefeuille de la guerre. C'est là, c'est au milieu de ses patriotiques travaux d'organisation de notre armée, qu'il a été frappé par la mort[1].

NÉCROLOGIE.

MORT DU GÉNÉRAL DE LOURMEL.

Le rapport du général Canrobert, en date du quartier général devant Sébastopol, le 7 novembre, nous apprenait hier que « les Russes, refoulés sur toute la » ligne, se retiraient précipitamment sur la place avec » des pertes considérables, lorsque le général de » Lourmel, les voyant fuir devant lui et se laissant » entraîner par un courage chevaleresque, s'élança à » leur poursuite avec sa brigade, jusque sous les

[1] *Pays*, 24 novembre 1858.

» murs de la place, où il tomba grièvement blessé... »
Et quelques lignes plus bas : « Nous déplorons amè-
» rement la perte du général de Lourmel, mort de sa
» blessure, et que de brillantes qualités militaires et
» privées devaient appeler à un grand avenir. »

C'est en ces termes si laconiques et si bien sentis que l'illustre commandant en chef de notre armée d'Orient rend compte du coup fatal qui prive tout à la fois l'Empereur d'un de ses dévoués soldats et la France d'un de ses plus nobles enfants.

Le général de Lourmel, à peine âgé de quarante-cinq ans, était un des officiers les plus éminents et, nous pouvons le dire sans exagération, les plus héroïques de cette armée française si nombreuse en héros. Cette lutte gigantesque sur laquelle se portent avec anxiété l'œil, la pensée, le cœur et l'admiration de la France, accroît, s'il est possible, la renommée militaire de nos troupes; le général de Lourmel se faisait remarquer entre tous ses frères d'armes, par sa bouillante ardeur, son élan, son audace, impatiente jusqu'à la témérité. Elle était telle, que sa jeune femme, aujourd'hui glorieuse, mais triste veuve, le voyant partir, avec une douleur qui ressemblait à un pressentiment, pour cette expédition lointaine d'où il ne devait plus revenir, disait d'un accent de résignation douloureuse : « Général de brigade, il est certain de devenir dans un avenir prochain général de division sans péril. Mais le péril lui plaît. Il veut partir. S'il ne partait pas, il serait ici malade. » Et il est parti, parti pour ne plus revoir la France, sa femme, ses amis qu'il aimait tant et dont il était tant aimé!

Enfant de ses propres œuvres, le général de Lourmel, originaire d'une famille noble de Bretagne, était sorti de Saint-Cyr pour aller bientôt en Afrique, où il gagna tous ses grades un à un, sur le champ de bataille, par quelque action d'éclat. Blessé plusieurs fois, mais toujours légèrement, il semblait affronter et comme défier la mort. Jeune, distingué d'esprit et de manières, il avait le regard franc, la physionomie heureuse et ouverte, la main cordiale, l'intelligence vive et le cœur chaleureux. Nature d'élite, il devait être remarqué, et il le fut. Colonel au 2 décembre, il mit à la disposition du chef, que la Providence nous avait donné, son épée, son bras, son âme. Le prince, si juste appréciateur du vrai mérite et du vrai dévouement, l'attacha à sa personne en qualité d'aide de camp, et le nomma bientôt général de brigade.

Membre et président du conseil général de son département, il apportait à l'étude des questions économiques et rurales la chaleur que son patriotisme et sa loyauté lui inspiraient pour tous les intérêts qui touchaient à la prospérité et à la grandeur de son pays. Les lecteurs agronomes peuvent se rappeler ses recherches sur les biens communaux, dont il s'était occupé avec autant de sollicitude que de sagacité.

Bientôt la voix du canon retentit, et il n'entendit plus qu'elle. Ni les charmes de la vie privée, ni les séductions de cette vie de cour, si brillante et si séduisante pour lui après les longues années d'Afrique où s'était passée sa jeunesse, ne purent le retenir; dédaigneux de ces attraits du monde où il était cependant si goûté pour toutes les grâces de sa personne et de

son esprit, il a voulu briser tous ces liens qui auraient pu l'enchaîner à cette existence d'une autre Capoue, et il sollicita comme une grâce, comme une faveur, le droit d'aller se battre au nom de la France. Emportant l'estime, les sympathies de tous ceux qui le connaissaient et l'aimaient à première vue, doué de cette humeur communicative qui inspire la confiance et l'affection, il était adoré des soldats comme de ses chefs. Hélas! il ne reste plus de lui aujourd'hui qu'un glorieux, mais funèbre souvenir [1].

MORT DU GÉNÉRAL ALEXANDRE.

L'église Saint-Germain-l'Auxerrois était pleine, lundi dernier, d'une foule nombreuse et réunie autour du catafalque d'un homme honoré et pleuré de tous : c'est le général Alexandre, gouverneur des Tuileries, du Louvre et de l'Élysée, qui, en quelques jours, est tombé sous le coup d'une mort pour ainsi dire subite.

Le brave général était dimanche au soir, 21 avril, à la réception des Tuileries. Rentré chez lui souffrant, il reçut le lendemain au matin la visite d'un des médecins du château, puis bientôt celle de deux autres docteurs. C'était une fluxion de poitrine qui, le samedi suivant, à midi, enlevait au service de l'Empereur, à l'armée, au monde, à sa famille, un de ses plus fidèles serviteurs, un de ses plus aimables hôtes, comme à celle-ci son plus ferme appui.

Le général Alexandre avait commandé l'École militaire de Saint-Cyr, où il avait laissé les meilleurs souvenirs. Appelé à succéder au général Vaudrey dans le

[1] *Pays*, 24 novembre 1854.

poste de gouverneur des Tuileries, il s'était attiré dans ces nouvelles fonctions l'estime et l'affection de tous ceux qu'elles mettaient en rapport avec lui. Aussi aimable que simple et bienveillant, il offrait un modèle accompli des qualités de salon unies au mérite sérieux.

Agé de soixante-sept ans, il avait encore toute la fraîcheur d'esprit, toute l'activité physique de l'âge mûr, et rien dans sa santé ne laissait apercevoir la moindre altération.

Les honneurs dus à un général de division lui ont été rendus, et les notabilités civiles et militaires qui se pressaient à cette triste cérémonie témoignaient des regrets universels que laisse après elle cette existence si prématurément éteinte[1].

MORT DE MADAME BARROT.

Mardi, à dix heures du matin, avait lieu à Saint-Sulpice le service funèbre d'une femme respectable, dont le nom, honoré par son mari dans nos assemblées délibérantes, a été porté avec éclat par ses trois fils; nous voulons parler de madame Barrot, mère de MM. Odilon, Adolphe et Ferdinand Barrot.

Cette digne femme est morte ou plutôt s'est éteinte sans douleur à quatre-vingt-douze ans, des suites rapides d'une fluxion de poitrine qui s'était déclarée quelques jours seulement avant le triste dénoûment. Elle avait conservé sa gaieté, sa vivacité, sa jeunesse prolongée, pouvons-nous dire, jusqu'à cet âge si avancé. Autour de son cercueil se pressaient ses amis,

[1] *Pays*, 3 mai 1861.

les amis de ses enfants, qui ont trouvé dans ce concours si empressé le témoignage des respects et des sympathies de tous pour une famille aussi honorable qu'honorée.

MM. Odilon, Adolphe et Ferdinand Barrot, suivis de leurs fils et neveux, conduisaient le deuil, et parmi les assistants qui étaient venus apporter leur tribut d'hommages à cette mémoire vénérable, nous avons distingué des hommes appartenant à toutes les opinions, à toutes les branches de la société : des sénateurs, MM. Lebrun, comte de Beaumont; des conseillers d'État, MM. le comte Dubois, Chaix-d'Est-Ange, conseiller d'État, procureur général; Gautier, conseiller d'État, secrétaire général de la maison de l'Empereur; des députés, des membres du corps diplomatique, des membres de l'Institut, MM. Latour-Dumoulin, comte Lehon, Benedetti, Barthélemy Saint-Hilaire; M. Biesta, directeur du comptoir d'escompte, etc., etc. Après la cérémonie religieuse, les dépouilles mortelles de madame Barrot ont été portées vers le champ du repos [1].

MORT DE M. LE COMTE BOULAY (DE LA MEURTHE).

Nous avons à enregistrer une nouvelle perte que vient de faire notre pays, celle de M. le comte Boulay de la Meurthe, sénateur, ancien vice-président de la République, commandeur de la Légion d'honneur, ancien député de la Meurthe et des Vosges, ancien membre du conseil général de la Seine, ancien colonel de la 11e légion de la garde nationale de Paris,

[1] *Pays*, 2 décembre 1858.

ancien président de la Société de l'instruction primaire. Cette énumération est le résumé d'une existence qui a été éminemment laborieuse et utile. Né à Nancy le 15 juillet 1797, M. Boulay a été élevé au Lycée impérial, depuis collége Louis-le-Grand. En mars 1814 et juillet 1815, il luttait déjà dans les rangs de la garde nationale contre l'ennemi qui était à nos portes, pendant que son père luttait dans les conseils de l'Empire pour la cause impériale.

Quelques mois après la chute de l'Empire, il partageait l'exil de son père, proscrit par ordonnance du 24 juillet 1815. En 1820, il rentrait en France au barreau, où il défendit des accusés politiques, notamment les quatre sergents de la Rochelle. A la révolution de 1830, il fut un des commissaires envoyés auprès des députés réunis pour résister aux fameuses ordonnances. Sous le nouveau gouvernement, il fut tour à tour élu par ses concitoyens au conseil général, à la tête de la 11e légion de la garde nationale de Paris et à la chambre des députés par les départements des Vosges et de la Meurthe. Dans ces différents postes, il fut toujours défenseur intrépide de l'ordre et de la liberté. Dans le procès des ministres de Charles X, il déploya une rare énergie, comme dans le sac de l'Archevêché, pour le salut de l'ordre et de l'autorité. Les journées des 5 et 6 juin, qui, dix-huit ans plus tard, devaient le retrouver le même, le virent énergique et dévoué à la cause immuable de la raison et des lois.

En 1832, le choléra était un autre champ de bataille pour son patriotisme et son dévouement : pré-

sident de la commission sanitaire pour le onzième arrondissement, il publiait ensuite un écrit relatif à ce terrible fléau.

Membre de l'Assemblée constituante, il combattit courageusement le désordre, et au 15 mai, cumulant ses devoirs de la garde civique et ceux de représentant, il faisait tête à l'anarchie à côté du général Damesme.

Pour rendre hommage à cette honorable carrière, le Prince le porta le premier sur la liste des trois membres parmi lesquels l'Assemblée eut à choisir et choisit le vice-président de la République. En cette qualité il présidait le conseil d'État, qu'il présida en effet jusqu'au 2 décembre; alors il fut compris dans la première organisation du Sénat.

Telle est, en abrégé, cette vie tout entière consacrée au service de son pays. Fils d'un ministre éclairé et dévoué du premier Empire[1], M. Boulay (de la Meurthe) porta dignement un beau nom qu'il transmet avec honneur à ses enfants. Marié en 1851 à mademoiselle Michaud, de Provins, sœur de madame Évariste Bavoux, il laisse un fils et une fille, un frère honoré comme lui de l'estime publique, M. le baron Boulay (de la Meurthe), son collègue au Sénat, tous deux héritiers et continuateurs d'un dévouement intègre et infatigable à la dynastie et à la grandeur impériales.

M. le comte Boulay (de la Meurthe) meurt jeune encore, plein de force, de fermeté, de vigueur physique et morale.

[1] Voir pages précédentes, 100 et suivantes, 152, 154, 241.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 27 novembre, à onze heures, en l'église de Saint-Sulpice.

FUNÉRAILLES
DE M. LE COMTE BOULAY (DE LA MEURTHE).

Samedi ont eu lieu à Saint-Sulpice les obsèques de M. le comte Boulay (de la Meurthe), sénateur. A midi, le cortége s'est mis en marche dans l'ordre suivant : M. le comte d'Arjuzon, chambellan de l'Empereur, représentant Sa Majesté; MM. le colonel de France, aide de camp du prince Jérôme; le colonel Franconnière, aide de camp du prince Napoléon; le général Bougenel, chevalier d'honneur de la princesse Mathilde; la famille du défunt : M. le baron Boulay (de la Meurthe), sénateur; Curé, président du tribunal de Provins et ses autres beaux-frères, conduisant le deuil; la députation du Sénat; puis une multitude d'amis et de notabilités, parmi lesquelles Leurs Excellences les ministres d'État et de la maison de l'Empereur, des travaux publics; MM. Troplong, Baroche; Mimerel, Ladoucette, Siméon, le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Élie de Beaumont, marquis de Lavallette, Barthe, de Mésonan, général Pyat, Lacrosse, Dupin, général Lawœstine, Lebrun, sénateurs; Chaix d'Est-Ange, Vuitry, Vuillefroy, Duvergier, Suin, Cornudet, baron Quinette, Cuvier, Flandin, Bauchart, Boulatignier, Abbatucci, Chassériau, vicomte de la Guéronnière, comte de Chantérac, Boudet, amiral Guillois, Marchand, Boilay, conseillers d'État et présidents, maîtres des requêtes, auditeurs; Gautier, se-

crétaire général de la maison de l'Empereur, conseiller d'État; Hochet, ancien secrétaire général du conseil d'État; Franqueville, conseiller d'État, directeur général; comte Primoli et marquis della Rocca Giovine Bonaparte; des députés; puis les voitures de l'Empereur et des princes, et celles de la famille et du deuil.

Quatre cents hommes faisaient la haie; le char funèbre, salué sur tout son parcours par une foule nombreuse et recueillie, s'avançait portant les dépouilles mortelles et les insignes de l'homme considérable auquel s'adressaient ces funèbres hommages: les quatre coins du drap mortuaire étaient tenus par le grand référendaire du Sénat, M. Schneider, vice-président du Corps législatif, M. de Parieu, vice-président du conseil d'État, et M. Dumas, sénateur, président du conseil général de la Seine.

La cérémonie religieuse était imposante et grave comme le comportaient la sainteté du lieu et les regrets unanimes de l'assistance. M. le comte d'Arjuzon, en sa qualité de représentant du souverain, était seul dans le chœur de l'église. La nef, toute tendue de noir, était décorée, comme le catafalque, des armoiries de M. Boulay, dont l'écusson, marqué d'une gerbe de blé, rappelle avec bon goût l'origine agricole de la famille, issue d'honnêtes cultivateurs avant d'être anoblie par l'empereur Napoléon Ier.

Des membres de la Société d'instruction élémentaire, des représentants de la Meurthe et des Vosges, avaient voulu, comme la ville de Provins elle-même, à laquelle se rattachait M. Boulay par son mariage,

attester, par une délégation, la douleur que leur cause cette perte prématurée.

En sortant de Saint-Sulpice, le cortége, suivant le même ordre, s'est dirigé sur le cimetière du Mont-Parnasse, où M. le comte Boulay a été inhumé dans un tombeau de famille. Le buste de son père porte, inscrites à sa base, ces paroles du *Mémorial de Sainte-Hélène* : « Boulay est un brave et honnête homme. » Hommage solennel rappelé avec beaucoup d'à-propos par M. Dumas, qui, dans un discours élevé et touchant, a retracé la vie si honorable qui vient de s'éteindre [1].

MORT DE M. LE BARON DOYEN.

C'est avec une véritable douleur que nous enregistrons ici la mort de M. le baron Doyen, sous-gouverneur de la Banque de France.

Ancien receveur général, homme de finances distingué, homme de mœurs douces et aimables, il aimait tout à la fois le monde où il brillait par les agréments de son esprit, et les lettres qu'il cultivait avec succès. Il y a quelques semaines à peine nous signalions dans nos études de l'antiquité, une traduction élégante d'Horace par M. Doyen.

Estimé, apprécié de tous ceux qui l'ont connu, il laisse d'unanimes regrets.

Il a été foudroyé en quelques jours par une fièvre pernicieuse [2].

[1] *Pays*, 29 novembre 1859. Pages précédentes, 100, 152, 154, 241, 507.

[2] Voir dans ce même volume, au Siècle d'Auguste, page 47, traduction d'Horace; puis, page 451, paragraphe sur Rivarol, publication de M. Léonce Curnier, receveur général.

MORT DE M. JEAN HABANS.

Le cimetière de Provins vient de recevoir un nouvel hôte, un homme de lettres, un homme d'une haute intelligence et d'un grand cœur : M. Jean Habans, fils de M. Habans, inspecteur à Provins de l'enseignement primaire, est mort à la suite d'une maladie de poitrine qui, depuis plusieurs années, menaçait sa vie. Les soins de sa mère et de sa famille ont prolongé peu de temps, hélas! cette chère existence, mais la mort tenait sa proie et l'a frappée impitoyablement. Jean Habans était professeur à Zurich quand il a été atteint du mal qui vient de l'enlever à la tendresse des siens, à l'estime de tous ceux qui l'ont connu : l'air vif des montagnes de la Suisse ne convenait pas à sa poitrine délicate ; il dut, sur les conseils des médecins, venir à Provins chercher un climat plus doux et un repos nécessaire. Cependant, ce repos était occupé par quelques travaux dont son activité intellectuelle ne pouvait pas absolument être sevrée ; ces travaux, en partie publiés dans des recueils académiques, attestent une instruction aussi sérieuse que variée, une élégance de forme aussi pure que le fond est substantiel et solide.

Confiné à Provins par sa maladie et par la modestie de sa famille et de sa vie dans l'ombre et le silence, il n'y avait attiré les regards de personne peut-être ; et pourtant c'est un véritable deuil que la perte d'un homme de trente-neuf ans, distingué comme il l'était par les qualités les plus rares et les plus précieuses : Ame généreuse et noble, délicatesse exquise, dévoue-

ment inaltérable, désintéressement digne d'une autre fortune, aspirations chevaleresques, aperçus élevés, grandeur des sentiments, finesse de l'esprit, fécondité d'idées, tous les dons de la nature lui avaient été prodigués pour faire de lui un homme d'élite, et il meurt presque ignoré, excepté de ceux qui avaient pu se rendre compte et se porter les témoins, en pleurant sur cette tombe prématurée, de l'élévation de son caractère et de son vrai mérite. Que d'hommes montent bien haut sur cette vaste scène du monde, sans avoir les vertus et la valeur de cet homme modeste, qui s'éteint, tout jeune, sans éclat, sans bruit, dans son humble obscurité [1] !

MORT DE M. MARCHAND.

Le conseil d'État vient d'être cruellement frappé par la perte d'un de ses membres les plus distingués entre tous, par la mort de M. Marchand, président du contentieux. Le conseil d'État aura été pour M. Marchand tout à la fois son berceau et sa tombe. C'est là, au conseil d'État, aux fortes et saines études, qu'était né M. Marchand; là, sa vie laborieuse, comme celle d'un ancien bénédictin, s'est éteinte. Tout à ses devoirs, à la science du droit civil et administratif, M. Marchand laisse un profond souvenir : ni les esprits ne peuvent l'oublier, ni les cœurs. Aimé, estimé de tous, il a vécu pour le travail, par le travail; et du travail il meurt. Honneur à sa mémoire! Honneur aussi au cénacle qu'il a pris pour modèle dans sa

[1] *Feuille de Provins*, 14 décembre 1867.

jeunesse, et, dans la maturité de ses facultés, pour auditoire !

On dit que le successeur de M. Marchand, désigné par une sorte d'acclamation unanime à la présidence du contentieux, est M. Boulatignier, ancien disciple de l'éminent Macarel.

M. Boulatignier préside déjà la section du contentieux depuis les longs mois d'agonie de son estimable ami M. Marchand. M. Boulatignier, aussi savant peut-être que son autre lui-même M. Marchand, semble donc devoir être appelé à la succession de celui dont il était comme un frère. Et M. Boulatignier n'était pas seulement attaché à M. Marchand par l'amitié, il avait encore avec lui cet autre lien, qu'il était son émule dans la science du droit et dans l'amour des saines libertés, comme il en sera le repré sentant.

Ce n'est pas la prétention, dont nous sommes incapable, *de faire une désignation ;* ce n'est même pas une indiscrétion que nous aurons commise en écrivant ces lignes ; c'est un écho consciencieux que nous avons voulu être, c'est une espérance honnête que nous avons tenu à formuler [1].

LE CONSEIL D'ÉTAT.

Les honorables noms de MM. Marchand et Boulatignier appellent et expliquent tout naturellement les réflexions suivantes :

[1] 5 mars 1870.

Le conseil d'État, création précieuse de notre antique monarchie, transformé par le premier Empire, a conservé, depuis cette époque, avec des alternatives plus ou moins regrettables pour l'élaboration des lois et l'expédition des affaires, son caractère sérieux.

Le second Empire, fidèle à ces souvenirs, avait rendu à ce grand corps toutes ses proportions politiques et administratives.

Le conseil d'État a poursuivi son labeur assidu, modeste et si efficace, non-seulement par ses travaux réels, persévérants, mais aussi (l'a-t-on jamais su ?) par son indépendance. Oui, l'empereur Napoléon Ier, qui l'aimait beaucoup, répétait souvent : « Je veux qu'on puisse tout dire dans mon conseil d'État. » Et on y disait tout, en effet; et sous Napoléon III, qui, lui aussi, l'a fréquemment présidé, on y a persisté à tout dire ; en l'absence du prince, comme en sa présence, la liberté la plus absolue inspire les discussions que l'impartialité, la bienveillance simple et curieuse de l'auguste président provoque sans cesse à la plus complète franchise.

Interrogez les procès-verbaux de ces séances impériales soit au palais d'Orsay, soit au palais des Tuileries, et vous y verrez si, dans les délibérations les plus graves, sur la liberté commerciale de la boulangerie, de la boucherie, sur la loi militaire, qui passait pour tenir tant au cœur de Sa Majesté, la loi sur la presse, sur les coalitions, sur les livrets d'ouvriers et tant d'autres, des voix libres ne se sont pas fait entendre, appuyant ou combattant franchement, sincèrement ces projets.

Dans cette enceinte, où rien n'est donné à la mise en scène, on parle, non par la fenêtre, mais sur l'examen précis des questions débattues. Controverses lumineuses et consciencieuses, où brille avec le plus d'éclat la raison pratique, l'expérience appuyée sur l'instruction. Aussi trouvez-vous là les traditions sages, les enseignements irréfragables.

C'est à peine si au dehors on se rend compte de la valeur intellectuelle, politique, administrative de cette grande assemblée, qui n'a ni repos ni trève, et travaille du 1er janvier au 31 décembre sans répit, sans défaillance, toujours à son poste, toujours à son devoir, avec abnégation, avec dévouement, avec activité.

Nous avons entendu souvent accuser sa lenteur d'élaboration. Des vérifications faciles peuvent prouver l'erreur de ces vagues imputations.

Précisément en raison de la multiplicité de ses occupations, le conseil d'État est chargé d'une variété infinie de recherches, de communications qui ne peuvent lui venir que des différents ministères. Tous aboutissent à lui, mais tous aussi ont mission de les lui fournir. De là des retards que, sous apparence trompeuse, on est trop disposé à lui attribuer, et dont il est absolument innocent. Pour son compte, il expédie les affaires avec une rapidité incomparable ; nous en fournirons à qui le voudra la démonstration : sur telle affaire, par exemple, dont le cours général a compris un an ou deux ans d'instruction, la part contributive du conseil d'État est à peine de deux ou trois semaines. Et toujours ainsi. Sa célérité égale son expérience.

Avec le régime parlementaire qui est revenu, le rôle du conseil d'État, loin de diminuer, a grandi. Guide sûr et fidèle dans les voies législatives, politiques et administratives, seul il peut organiser et conduire le mécanisme général destiné à la confection des lois.

Les Chambres discutent. Le conseil d'État délibère ; il prépare les éléments de la discussion, dans laquelle d'ailleurs il est si compétent. Tout le monde peut être député ou sénateur, avec cumul même d'autres fonctions. Tout le monde ne peut pas être conseiller d'État, et exclusivement conseiller d'État.

Au conseil d'État, on ne parle pas pour parler ; on n'y engage que des discussions substantielles. Aussi un vétéran, un de nos illustres maîtres, répétait-il souvent qu'il faut au moins dix ans pour former un conseiller d'État.

Les attributions multiples du conseil touchent à toutes les questions sociales et politiques.

Une des plus attaquées était celle de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII. Chacun sait la portée de cette garantie constitutionnelle, en vertu de laquelle les fonctionnaires sont protégés contre les persécutions, la passion ou la haine d'adversaires souvent violents, dont la violence et l'injustice rendraient l'exercice des fonctions publiques impossible, si un pouvoir modérateur n'était appelé à apprécier préalablement la valeur des poursuites projetées. Livrer les fonctions publiques aux attaques passionnées, c'est les rendre inacceptables aux hommes sages et pacifiques.

Les articulations sont-elles empreintes de sincérité, de vraisemblance ? Le conseil d'État lève la barrière et laisse passer la justice... ordinaire, ou plutôt il livre aux justiciables l'accès des tribunaux.

C'est ce qui arrive sans cesse et sans hésitation toutes les fois qu'une plainte s'élève avec quelque crédit.

De tous ces développements ressort cette évidence, selon nous, que jamais le conseil d'État n'a été plus utile qu'aujourd'hui. Foyer de lumières, il doit, en effet, pour continuer à rendre ses éminents services, conserver le recrutement de son personnel, et dans ces concours vigoureux qui ouvrent la carrière à une brillante jeunesse, et, pour les choix plus mûrs, parmi les talents éprouvés et divers qui, seuls, peuvent entretenir la renommée et le respect sans lesquels toute institution dépérit.

A ce prix, et sous ces conditions, vous aurez toujours dans le conseil d'État un auxiliaire laborieux et indispensable. Le gouvernail dans un navire occupe en apparence une place modeste à l'arrière-pont, et sans lui pourtant le navire le plus majestueux est tout désemparé. Je ne crois rien exagérer en le comparant au conseil d'État pour la marche régulière et assurée des affaires de l'État [1].

[1] *Patrie,* 24 mai 1870.

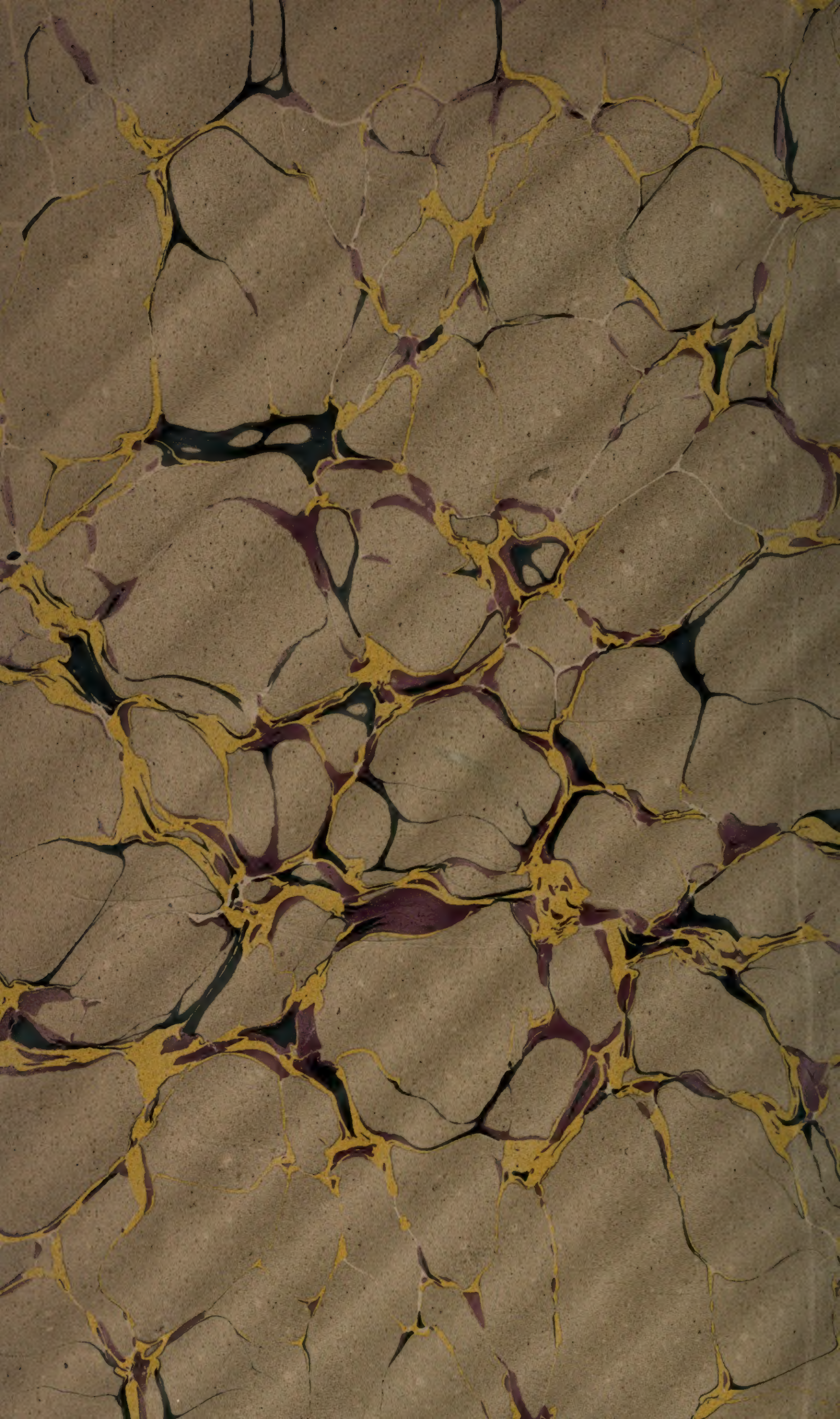
FIN DU SECOND VOLUME.

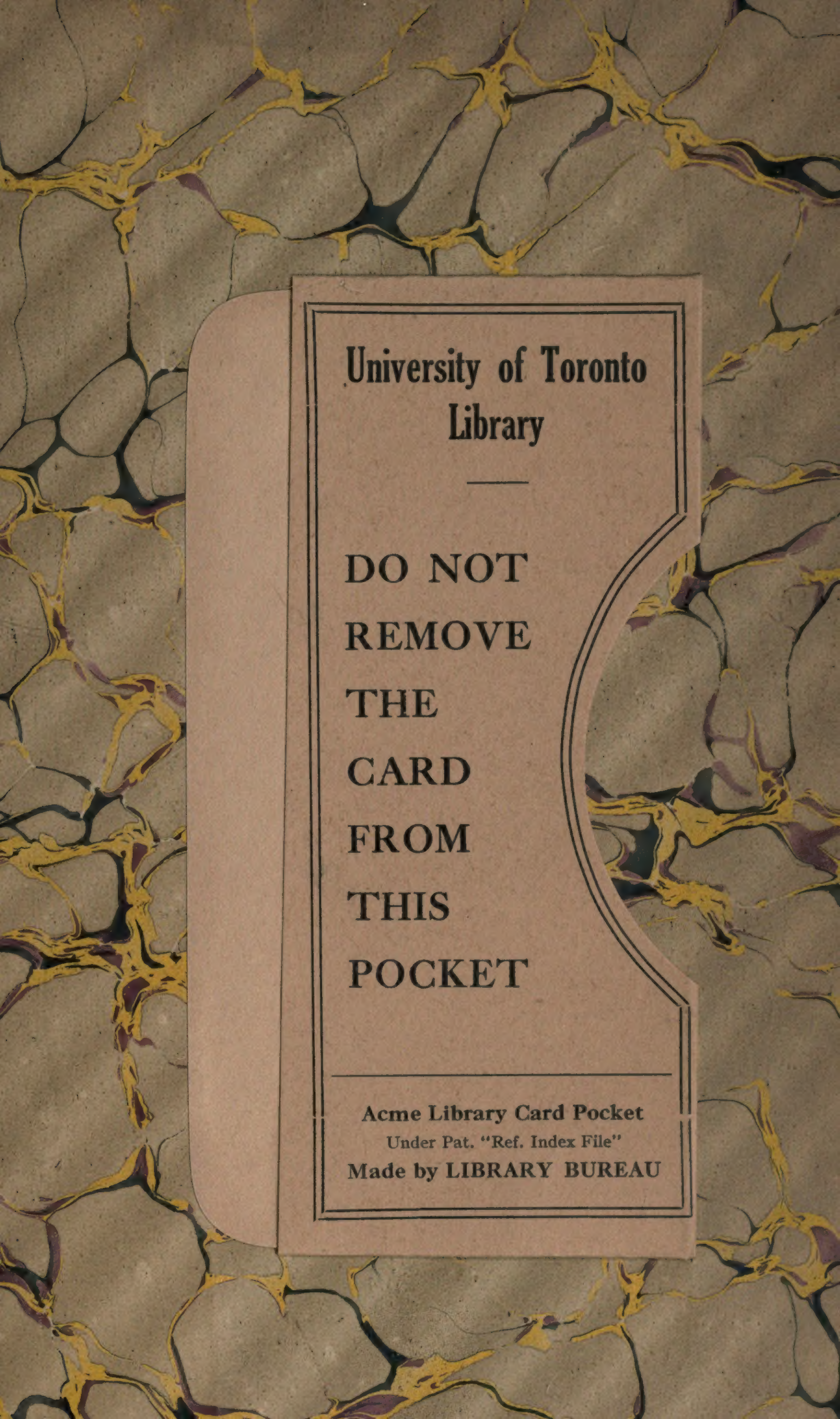
TABLE DU SECOND VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

CINQUIÈME PARTIE.





University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

